



HAL
open science

**Le breton de Languidic : étude phonétique,
morphologique et syntaxique d'un sous-dialecte du
breton vannetais**

Maxime-Morvan Crahé

► **To cite this version:**

Maxime-Morvan Crahé. Le breton de Languidic : étude phonétique, morphologique et syntaxique d'un sous-dialecte du breton vannetais. Linguistique. Université Rennes 2, 2013. Français. NNT : 2013REN20062 . tel-00976584

HAL Id: tel-00976584

<https://theses.hal.science/tel-00976584>

Submitted on 10 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / UNIVERSITE RENNES 2
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2)
Mention : Breton et Celtique
Ecole doctorale SHS

présentée par

Maxime-Morvan CRAHÉ

EA 4451 CRBC

Rennes 2

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Le breton de Languidic : étude phonétique, morphologique et syntaxique d'un sous-dialecte vannetais.

Thèse soutenue le 11 décembre 2013
devant le jury composé de :

Patrick Sauzet

Professeur, Université Toulouse - Le Mirail / *rapporteur*

Pierre-Yves Lambert

Directeur de Recherches, CNRS / *rapporteur*

Xarles Videgain

Professeur, Université Pau et pays de l'Adour / *examinateur*

Gwendal Denis

Professeur, Université Rennes 2 / *examinateur*

Herve Le Bihan

Professeur, Université Rennes 2 / *directeur de thèse*

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE BRETAGNE

UNIVERSITÉ RENNES 2
École Doctorale -Sciences Humaines et sociales

CRBC-Rennes

Le breton de Languidic :
étude phonétique, morphologique et syntaxique
d'un sous-dialecte vannetais.

Thèse de Doctorat

Discipline : Breton et Celtique

Volume 1

Présentée par Maxime-Morvan CRAHÉ

Directeur de thèse : Herve LE BIHAN

Soutenue le 11 décembre 2013

Jury :

M. Patrick Sauzet, Professeur, Université Toulouse - Le Mirail / *rapporteur*

M. Pierre-Yves Lambert, Directeur de Recherches, CNRS / *rapporteur*

M. Xarles Videgain, Professeur, Université Pau et pays de l'Adour / *examineur*

M. Gwendal Denis, Professeur, Université Rennes 2 / *examineur*

M. Herve LE BIHAN, Professeur, Université Rennes 2 / *directeur de thèse*

Remerciements

Je tiens à remercier,

Herve Le Bihan, mon directeur de thèse, pour m'avoir aidé, conseillé et soutenu avec autant de confiance et de patience.

Marie-Josèphe Philippe et Eugénie Le Mélédo, pour m'avoir transmis autant de choses, et partagé autant de bons moments.

Tous les gens de Languidic qui ont participé directement ou indirectement à cette étude.

Tout particulièrement au groupe de chanteuses et chanteurs : Anne-Marie et Lucien Le Capitaine, Suzanne Le Gall, Eugène Le Diagon, Pierre Le Dortz, Jo Conan, Loïc Pasco, René Conan.

Gwendal Denis et les membres du CRBC pour leurs remarques et échanges constructifs.

Louis Conan, pour ses remarques et réponses précieuses.

L'équipe de Radio Bro Gwened pour leurs émissions qui m'ont aidé à étoffer mon corpus.

L'Office Public de la Langue Bretonne pour leurs informations concernant la commune.

Mes proches, pour leur soutien et leur aide : N.Baldaquin, A.& G Jacob, R.Pellen, V.Sébillot, A.Bomfim, S.Le Badezet, Y.Simon.

Tous ceux, petits ou grands, avec qui j'ai eu la chance d'échanger des connaissances.

Mon père et ma mère, pour leur confiance, et tout simplement, pour tout.

Trugarez, a greiz ma c'halon.

Table des matières

1. Introduction.....	9
1.1 Présentation de Languidic	9
1.1.1 Espace et Hydrographie	9
1.2 La ville et les communes voisines.....	9
1.2.1 Bourg et villages	9
1.2.2 Voies de communication	10
1.2.3 Communes voisines	10
1.3 Breton, oralité, mode et traditions	11
1.3.1 Langue bretonne.....	11
1.3.2 Oralité.....	12
1.3.3 Mode	12
1.3.4 Autres traditions	13
1.4 Population et langues.....	13
1.4.1 Quelques chiffres	13
1.4.2 L'arrivée de la langue française.....	14
1.4.3 Remarques sur le bilinguisme	15
1.5 Présentation du corpus.....	15
1.5.1 Corpus et transcriptions	15
1.5.2 Informateurs et autres sources.....	16
1.6 Méthode.....	23
1.6.1 Les collectages	23
1.6.2 Les analyses	24
2 Dialectologie	32
2.1 Un parler du sud-est	33
2.2 Les parlers bas-vannetais.....	34
2.3 Les parlers haut-vannetais	36
2.3.1 Particularités vocaliques du haut-vannetais	36
2.3.2 Particularités consonantiques du haut-vannetais.....	39
2.4 Le parler languidicien.....	41
2.4.1 Terroir du parler languidicien	41
2.4.2 Unité du parler languidicien.....	43

2.4.3	Un parler vannetais central	44
2.4.4	Les indicateurs dialectaux du parler.....	55
3	Phonologie	68
3.1	Vocalisme	68
3.1.1	Identification des productions vocaliques.....	68
3.1.2	Recherche des paires minimales	69
3.1.3	Présentation du système vocalique et de ses réalisations.....	88
3.1.4	Les diphtongues	97
3.2	Consonantisme	102
3.2.1	Inventaire consonantique de départ.....	102
3.2.2	Définition des unités distinctives consonantiques	104
3.2.3	Approche archiphonémique	116
3.2.4	Approche morphophonologique	119
3.2.5	Le système consonantique du breton languidicien	121
3.3	Sandhi.....	123
3.3.1	Neutralisations consonantiques.....	123
3.3.2	Liaisons sourdes.....	124
3.3.3	Métaplasme	126
3.3.4	Hiatus	128
3.4	Particularités consonantiques	128
3.4.1	Palatalisations.....	128
3.4.2	Les réalisations de /h/.....	137
3.4.3	Le /h/ latent	138
3.4.4	le /n/ aléatoire.....	138
3.4.5	Les réalisations de /r/ /r̥/	139
3.5	Phonotactique	143
3.6	Prosodie.....	145
3.6.1	Les traits prosodiques.....	146
3.6.2	L'accentuation	153
3.6.3	Intonation	171
4	Morphophonologie.....	183
4.1	La lénition.....	185
4.1.1	Présentation.....	185
4.1.2	Cas de lénition.....	185
4.1.3	Remarques.....	190
4.1.4	La néo-lénition	194
4.1.5	Remarques.....	195
4.2	La provection.....	195

4.2.1	Présentation.....	195
4.2.2	Cas de provection.....	196
4.3	La spirantisation.....	196
4.3.1	Présentation.....	196
4.3.2	Cas de spirantisation.....	197
4.4	Les mutations hybrides.....	198
4.4.1	La léni-provection.....	198
4.4.2	La spiranti-néo-lénition.....	200
4.4.3	La spiranti-provection.....	200
4.5	Les mutations isolées.....	201
4.5.1	La nasalisation.....	201
4.5.2	La mutation isolée de /k/.....	201
4.5.3	La mutation de [h].....	202
4.6	Articulations et mots réfractaires aux mutations.....	203
4.7	Un mutateur particulier.....	204
5	Morpho-syntaxe.....	206
5.1	Le verbe.....	206
5.1.1	Le nom verbal.....	206
5.1.3	Les désinences de l'infinitif.....	206
5.1.2	La base verbale.....	209
5.1.3	Le participe passé.....	210
5.1.4	Différents usages du nom verbal.....	212
5.1.5	Les conjugaisons.....	216
5.1.6	Typologie de la phrase aux temps simples.....	221
5.1.7	Le verbe être : /but/.....	224
5.1.8	Le verbe avoir : /kawit/.....	237
5.1.9	Les temps et modes exprimés par des conjugaisons composés.....	240
5.1.10	La négation.....	246
5.2	Le nom.....	248
5.2.1	Le singulier.....	248
5.2.2	Le pluriel.....	249
5.2.3	Collectif et singulatif.....	258
5.2.4	Duel.....	259
5.2.5	Les articles.....	259
5.2.6	Le complément du nom.....	262
5.2.7	Les démonstratifs.....	264
5.2.8	Les déterminants possessifs.....	264
5.2.9	Les numéraux.....	265

5.2.10	Les déterminants indéfinis	269
5.2.11	Les interrogatifs	275
5.2.12	Les exclamatifs	278
5.3	Pronoms, adjectifs et adverbes	279
5.3.1	Les pronoms personnels	279
5.3.2	Les adjectifs qualificatifs	280
5.3.3	Les modificateurs d'intensité.....	284
5.3.4	Les substituts du nom.....	286
5.4	Les prépositions.....	295
5.4.1	Les prépositions simples	295
5.4.2	Les prépositions composées.....	313
5.4.3	Les adverbes.....	315
5.5	La dérivation.....	317
5.6	La phrase	322
5.6.1	Les propositions indépendantes	322
5.6.2	Interrogatives et exclamatives directes et indirectes.....	325
5.6.3	Les indépendantes sans formes verbales conjuguées.....	326
5.6.4	Les subordonnées relatives	327
5.6.5	Les subordonnées complétives.....	328
5.6.6	Les subordonnées temporelles	330
5.6.7	Les subordonnées conditionnelles	330
5.6.8	Autres subordonnées et conjonctions.....	331
6	La langue chantée.....	334
	Conclusion :	338
	Bibliographie :	340
	Discographie	343
	Résumé / Abstract :	344

Abréviations
Symbole
Définitions

(L) Lénition
(P) Provection
(S) Spirantisation
(NL) Néo-lénition

(LP) Léni-provection
(SP) Spiranti-provection
(SNL) Spiranti-néo-lénition

(K) Mutation isolée de /k/
(D) Mutation nasale de /d/
(H) Mutation de /h/

ALBB Atlas Linguistique de Basse Bretagne
NALBB Nouvel Atlas Linguistique de Basse Bretagne
ALRP Atlas Linguistique de la Région de Pontivy
HPB A Historical Phonology of Breton

BV Bas-vannetais
HV Haut-vannetais

♪ Langue chantée

PV Particule verbale
1SG Première personne du singulier
1PL Première personne du pluriel
2SG/PL Deuxième personne du singulier et du pluriel
3SG masc. Troisième personne du singulier masculin
3SG fém. Troisième personne du singulier féminin
3PL Troisième personne du singulier du pluriel

Breton normalisé :

Graphie utilisée dans le dictionnaire monolingue de la langue bretonne d'An Here :
Geriadur Brezhoneg An Here

Tempo zéro : Réalisation volontairement articulée, isolée hors énoncé.

1. Introduction

1.1 Présentation de Languidic

Aussi riches que soient le passé et le patrimoine culturel¹ de la commune, nous rapporterons dans cette présentation uniquement les informations pertinentes qui pourront nous permettre de définir le terroir du parler étudié.

1.1.1 Espace et Hydrographie

Languidic² est la plus vaste commune du département du Morbihan, et elle s'étend sur 109,08 km². Elle fait partie de l' Argoat, bien que sa limite la plus méridionale se trouve à environ cinq kilomètres des premières eaux du bassin de la ria d'Étel, et à une quinzaine du littoral atlantique.

Bon nombre de cours d'eau servent de limites communales³ : le fleuve Blavet principalement, coulant du nord à l'ouest de la commune – La rivière Ével au nord-ouest – et de nombreux ruisseaux.

1.2 La ville et les communes voisines

1.2.1 Bourg et villages

Le territoire de la commune est composé d'un bourg et de nombreux hameaux, que l'on nomme ici villages. Certaines trêves de la paroisse furent elles-même érigées en paroisses, comme Brandérion, ou encore le village de Trémoëc au XIV^e siècle, qui deviendra plus tard la ville d'Hennebont, à laquelle ont été rattachés, en 1947, la section de Langroix et le village de Saint Gilles, qui appartenaient à Languidic.

Les languidiciens connaissent bien la géographie de leur commune et sa toponymie. Certes très attachés à leur ville, ceux qui ont vu ou vécu les bouleversements de la paysannerie au siècle dernier sont très fiers du village où ils sont nés, et se remémorent la vie animée d'autrefois. Certains villages comptaient, au début des années 1900, plusieurs centaines d'habitants, comme Tréauray avec plus de 500 habitants ou encore Kergonan avec environ 400 habitants. A une époque où les déplacements n'étaient pas faciles, c'était autour des frairies ; et de leur chapelles, qui sont au nombre de quatorze à Languidic, que s'organisait la vie communautaire, religieuse comme profane.

¹Xavier Dubois, *Languidic au fil des siècles*, Editions Maury, 2007.

²Coordonnées géographiques : 47°50'03 "Nord, 3°09'24" Ouest

³Voir cartes à la fin du chapitre.

La base de l'organisation sociale était liée au travail, aux entraides, et principalement aux équipes de battages qui associaient en général une douzaine de famille, solidaires pour les grands travaux de la vie paysanne, mais aussi présentes aux obsèques et aux mariages d'un membre de l'équipe.

1.2.2 Voies de communication

La voie antique menant de Darioritum (Vannes) à la région de Quimper passait au sud-ouest de la commune. L'actuelle voie rapide allant de Lorient à Rennes contourne le bourg, mais suit généralement un tracé plus ancien qui le traversait et liait les anciennes sénéchaussées et villes d'Hennebont et Ploërmel. Les chemins vicinaux et ruraux créés ou améliorés tout au long du XIXe siècle ont permis de relier le bourg aux principales communes des environs, et de désenclaver la plupart des villages.


Les arrêts, du chemin de fer reliant Hennebont à Baud, desservant Languidic à partir de l'été 1921 ont été supprimés en 1937, parce que jugés non rentables.

Bien que le Blavet ait été une source d'activités économiques avec ses pêcheries, et moulins; la navigation y a été rare, même après le creusement du celui-ci, l'édification d'écluses et des 18 kilomètres de halage qui longent la commune.

1.2.3 Communes voisines

Languidic, comme neuf de ses dix communes limitrophes fait partie de l'arrondissement de Lorient ; et constitue avec trois autres d'entre elles le canton d'Hennebont (coloré dans la présentation schématique plus bas). Languidic est aussi la commune la plus orientale du pays et de la communauté d'agglomération de Lorient. Ses limites communales marquent la séparation avec trois autres cantons, deux autres pays, et quatre autres communautés de communes⁴.

⁴Trois seulement en 2014, avec le rattachement de la CC de la région de Plouay à Lorient Agglomération.

Lanvaudan	Quistinic	Baud
Inzinzac-Lochrist		Pluvigner
Hennebont		
Kervignac	Branderion	Landévant
	Nostang	

1.3 Breton, oralité, mode et traditions

Cette région intérieure de bocage et de forêt est connue pour un certain conservatisme, pour exemple, la résistance des Chouans, et son soutien aux prêtres réfractaires à la Constitution civile du clergé pendant la Révolution française. La grande superficie de Languidic, et le maintien de l'organisation sociale ancienne sembleraient avoir été propices à la conservation de diverses traditions.

1.3.1 Langue bretonne

Tout d'abord, il faut reconnaître une certaine vivacité du breton à Languidic, compte tenu du contexte linguistique actuel. Les locuteurs traditionnels sont encore nombreux, et bien qu'ils soient tous bilingues, ils n'hésitent pas à échanger en breton; comme en témoignent différentes études de terrain :

- Languidic n'apparaît que partiellement sur l'ALRP, comme point d'enquête marginal ; néanmoins la remarque suivante sur des paroisses proches ou limitrophes, étudiées dans cet atlas, nous renseigne sur la situation linguistique dans la région : " A l'ouest et au sud-ouest du domaine d'étude (Lescouët, Quistinic et Saint Yves notamment) la situation est quelque peu différente et le breton est usité au quotidien dans la paroisse .⁵"

⁵Pascal ROLLAND, *Atlas Linguistique de la Région de Pontivy*, Ar Skol Vreizh, 1994. p.12

- "Il s'est remis au breton après son mariage car la famille de son épouse était de Languidic et utilisait constamment le breton⁶."
- " Là où le breton est encore très vivace (Bubry, Languidic), des sexagénaires peuvent fournir un état de langue aussi riche, sinon plus, que celui des nonagénaires de Colpo ou Moréac⁷."

1.3.2 Oralité

Liée directement à la langue bretonne, l'oralité a une place essentielle dans la culture des locuteurs traditionnels. Languidic est une terre de chanteurs, et possède un répertoire riche et varié de chansons à écouter, à répéter, à rire ou encore à danser. Les mariages, les réjouissances après les battages ou autres grands travaux étaient certes des occasions de chanter; mais à en croire les témoignages, et en constatant le nombre de chanteurs, le chant semblait et semble toujours pour beaucoup, être une pratique quotidienne. C'est le cas des veillées, moments d'échanges par excellence, où l'on pouvait apprendre des chansons, ou encore impressionner petits et grands avec des histoires. Toutes ces occasions étaient des moments de transmission et de mémorisation, qui se devaient d'être immédiates. Nous pouvons reconnaître l'efficacité de ces mémoires, qui aujourd'hui encore nous transmettent à leur tour, chansons, contes merveilleux, blagues, devinettes et autres anecdotes, notamment sur des êtres surnaturels ; et même certaines prophéties populaires, courantes en pays vannetais, attribuées au prêtre languidicien Dom Mathias⁸ décédé il y a bientôt 230 ans⁹.

1.3.3 Mode

Le costume traditionnel a joué à Languidic, comme dans les autres terroirs bretons, un rôle identitaire notoire. Nous constaterons ici aussi, que la commune est définitivement tournée vers Hennebont et Lorient avec qui elle partage la mode vestimentaire¹⁰, et notamment les coiffes des femmes qui les distinguent ainsi des voisines du nord et de l'est qui préfèrent la mode de Baud¹¹, et celles du sud-est la mode d'Auray et Vannes. En revanche, la mode du chapeau lorientais, à boucle, ne s'est pas diffusée à l'est du Blavet, où les hommes ont continué à porter leur chapeau à ruban de velours. Notons que ce sont les femmes qui ont maintenu cette tradition plus tardivement, et que

⁶Loïc CHEVEAU, *Approche phonologique, morphologiques et syntaxique du breton du Grand Lorient*, thèse, UHB Rennes 2, 2007

⁷Erwan LE PIPEC, *Les schémas accentuels du breton du sud-est*, mémoire de DEA, UHB Rennes 2, 2004.

⁸Maksim-Morvan CRAHE, *Les prophéties populaires en pays vannetais*, mémoire de Master, UHB Rennes 2, 2007

⁹voir annexe: Dom Mathias

¹⁰René-Yves CRESTON, *le costume breton*, CHAMPION-COOP BREIZH, 1993

¹¹Une citation de M.Bigot, (in *Le costume breton*, p.251) indique que la coiffe de Baud était portée à Languidic pour les cérémonies. Aucun témoignage actuel n'est venu confirmer cette information.

jusque dans les années 1950 la coiffe était toujours de rigueur pour les mariages et autres cérémonies.

1.3.4 Autres traditions

Intéressons-nous aux danses populaires qui sont elles aussi souvent associées à un terroir. Les cartes des aires de pratique des danses en pays vannetais¹² nous montrent que plusieurs danses cohabitent à Languidic, et toutes les limites entre celles-ci passent sur le territoire de la commune : danses régionales, survivances et innovations, et certaines autres importées des terroirs voisins. On y danse ou dansait donc traditionnellement toutes les formes de chaînes d'*en dro*, le *bal* ancien et le nouveau, des rondes à permutations de danseurs, le *laride* dit du pays d'Hennebont mais aussi celui de leurs voisins de l'est, ainsi que la gavotte venue du pays pourlet au nord. Languidic apparaît cette fois au centre des variantes et des influences.

Comme pour la danse, de nombreux témoignages attestent que certaines pratiques, comme la *vellad*¹³ ou le *gouren*¹⁴, ont perduré, parfois elles aussi en cachette, sous l'occupation allemande.

1.4 Population et langues

1.4.1 Quelques chiffres

Il est malheureusement très difficile de connaître précisément le nombre de locuteurs de breton de la commune, compte tenu de la rareté voire de l'absence de statistique récente. Observons néanmoins quelques chiffres qui nous permettront une estimation, ou tout du moins un rapide diagnostic de l'état de la langue bretonne dans la commune.

Au regard des pourcentages des locuteurs de breton proposés par l'Office publique de la langue bretonne : 7,3 % pour le pays de Lorient, et 5% pour la Bretagne, en 2009, la population bretonnante de Languidic semble bien plus élevée.

La population légale de Languidic en 2009 était de 7 327 habitants (7 507¹⁵ pour 2010). Toute la population est francophone, et nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer de bretonnants monolingues. La transmission directe de la langue bretonne dans le cadre familial semble s'être arrêtée à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi nous pouvons considérer qu'une bonne majorité des 15,55% des personnes de 65 ans et plus, recensées en 2009 ont le breton comme

¹² Jean-Michel GUILCHER, *la tradition populaire de danse en basse-bretagne*, COOP BREIZH, 1995

¹³ type de soule. cf. *Kergohann et la/ hag ar vellad*, Editions DASTUM, 1986

¹⁴ lutte traditionnelle

¹⁵ population légale 2010 entrée en vigueur le 1er janvier 2013. source: www.insee.fr

langue première.

1.4.2 L'arrivée de la langue française

La scolarisation était bien plus tardive et courte que dans notre société actuelle, généralement de 6 à 13 ans, puis prolongé jusqu'à 14 ans par la loi Jean Zay, à partir de 1936. Et la densité des établissements scolaires était bien moindre. Ainsi, plusieurs locuteurs ont souvenir de la construction de l'école catholique de Saint-Donatien en 1937, et de l'école Saint-Luc à Kergonan en 1939, où existait déjà une école publique depuis 1912. A la même époque, les garçons du bourg allaient à l'école Saint-Aubin, plus ancienne, alors que l'école de Notre-Dame des Fleurs, elle aussi créée depuis plus longtemps, accueillait les filles.

C'est à l'école que beaucoup d'entre eux ont eu contact pour la première fois avec la langue française. Une informatrice née en 1929, scolarisée à huit ans jusqu'à ses quatorze ans, précise que le français est arrivé dans la cour de l'école à partir des années 1940 ou 1941 selon ses souvenirs, lorsque de nombreux réfugiés de la poche de Lorient, mais principalement de la ville de Lorient même, uniquement francophones pour la plupart, furent accueillis dans la commune. D'autres languidiciens se souviennent aussi de camarades réfugiés originaires de l'arrière-pays lorient, qui comme eux parlaient breton en arrivant à l'école. C'est au début de l'année 1943¹⁶ que s'amplifièrent les bombardements qui anéantirent Lorient. Ceux-ci visibles de Languidic, à plusieurs dizaines de kilomètres de là sont bien sûr encore présents dans les esprits. 40 000 lorientais durent ainsi être évacués, dont 30 000 se réfugièrent dans la région proche de la poche.

Force est de constater, qu'à Languidic, comme dans beaucoup d'autres campagnes françaises, le français est arrivé récemment; et que jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il y a à peine 70 ans, peu de citoyens, petits ou grands, l'avaient comme langue première.

Bien que le français soit officiellement la langue de l'enseignement, de nombreux exemples nous ont été rapportés, montrant que le breton n'y était pas complètement absent. Les punitions et autres stratégies mises en place par les enseignants, bien que réelles, semblent avoir été moins excessives que dans d'autres régions de Bretagne. Beaucoup d'élèves des écoles catholiques ont continué à utiliser leur langue entre eux dans la cour, et parfois avec les adultes de l'école, prêtres ou religieuses souvent originaires de la commune ou d'autres campagnes morbihannaises proches, lorsque le seul outil de communication possible était le breton. Le breton était aussi la langue du catéchisme, certes à l'oral, mais aussi celles des prières et cantiques écrits. Ces enseignements religieux ont souvent été les rares occasions pour eux d'avoir accès à leur langue, par écrit. Plusieurs

¹⁶Exposition des archives de la ville de Lorient: 1943, chronologie d'une destruction annoncée. www.archives.lorient.fr

informatrices ont appris des chansons en breton à l'école, parfois parce que certaines religieuses aimaient tout simplement chanter et transmettre leurs chansons, mais aussi parce qu'elles devaient en apprendre par cœur en français comme en breton, et en interpréter une ou deux pour le passage du certificat d'études.

1.4.3 Remarques sur le bilinguisme

Plus délicate encore est l'estimation des bilingues, dont les compétences linguistiques sont extrêmement variables, et sont souvent liées aux habitudes familiales, ou expériences personnelles, que nous ne pouvons généraliser et encore moins dater, étant donné l'usage fréquent de la langue bretonne tel qu'on le remarque encore aujourd'hui chez les languidiciens.

Bien que certains parents aient choisi d'éduquer leurs enfants en langue française, la langue bretonne était omniprésente au quotidien, lors des échanges entre adultes : père et mère, autres parents ou voisins, évidemment les grands-parents généralement monolingues qui souvent partageaient le foyer familial, mais aussi les camarades de classe. Certains languidiciens ont donc su naturellement intégrer les deux langues dans cet environnement bilingue. Mais d'autres, ayant un niveau de compréhension du breton bien meilleur que leur capacité à s'exprimer, sont bilingues passifs, comme c'est souvent le cas dans un contexte de transition linguistique.

Il faut intégrer à ces locuteurs bilingues, les enfants scolarisés en filière bilingue, qui correspondaient à 18,4 % du total des élèves de primaire de la commune en 2009, et ont maintenant dépassé les 20%¹⁷. Une école et un collège privés, ainsi qu'une école primaire publique proposent un enseignement bilingue français/breton à Languidic. Alors que la première filière a été ouverte en 2001, Languidic se trouve à la 15ème place du classement régional¹⁸, pour l'importance de ses effectifs bilingues en 2012, avec 209 élèves.

1.5 Présentation du corpus

1.5.1 Corpus et transcriptions

Tous les exemples linguistiques qui apparaissent dans la présente étude, sont issus d'un corpus exclusivement oral d'enregistrements personnels et publics, et de notes personnelles, collectés depuis le mois de juillet 1997, auprès de locuteurs traditionnels de Languidic. Celui-ci est

¹⁷source: Office publique de la langue bretonne.

¹⁸Ces statistiques de l'Office publique de la langue bretonne prennent en compte, la Bretagne historique, incluant donc la Loire-Atlantique.

composé de languée parlée principalement, dont quelques extraits de langue contée, mais aussi de langue chantée, à laquelle nous nous référerons régulièrement, et nous consacrerons une étude particulière.

Toutes ces informations nous ont été transmises naturellement de bouche à oreille ; ou pour mieux dire de différentes bouches, différents locuteurs, présentant donc différents idiolectes qui sont à la base de la recherche sur ce parler. L'oreille, quant à elle, s'est appliquée à entendre, et transcrire ces informations, en alphabet phonétique international. L'exposition des collectages doit donc reposer sur des accords de confiance : celui du collecteur quant à l'authenticité des habitudes langagières des locuteurs choisis ; et celui du lecteur quant à la finesse du traitement de ces habitudes par le collecteur.

N'oublions pas que la matière collectée est une matière vivante, tout autant que les organes qui la véhiculent et la reçoivent. Nous l'espérons minime voire absente, mais il faut admettre la possible faillibilité des données dans leur émission, ou leur interprétation. Néanmoins, la transcription phonétique est un outil indispensable, que nous utiliserons pour rendre compte des divers traits linguistiques du parler étudié ici.

Les 'oreilles curieuses' peuvent avoir accès au breton de Languidic, sans intermédiaire cette fois, grâce à la discographie, et sitographie proposée en annexe.

1.5.2 Informateurs et autres sources

1.5.2.1 Les informateurs

Ont été considérés locuteurs traditionnels toutes les personnes ayant appris et parlé le breton à Languidic depuis leur naissance, ou leur très petite enfance,; et dont la langue n'a pas été altérée suite à un éloignement, ou autres raisons quelles qu'elles soient, au cours de leur vie.

Ainsi, nous avons une locutrice arrivée dans la commune avant ses trois ans, considérée comme informatrice ; alors qu' un locuteur natif de Languidic , ayant été scolarisé à quatre ans à Quistinic n'a pas été retenu puisqu'il a adopté les habitudes langagières de sa commune d'accueil. Un autre locuteur annoncé comme étant languidicien, n'a pas été retenu car son breton présentait plusieurs incohérences. Malgré une prosodie que nous pouvons qualifier d'authentique, nous avons relevé dans son breton des intrusions de mots prononcés à la manière des dialectes du nord-ouest, ou présentant des traits d'autres parlers vannetais mais inconnus à Languidic, ainsi que des mots d'un registre très soutenu, voire technique, souvent des néologismes ; et faits rares, des prononciations françaises des toponymes locaux, et l'expression du passé avec la désinence [ɛj], alors qu'elle marque couramment le futur dans beaucoup de parlers vannetais, notamment à Languidic.

Tous les informateurs retenus ont une pratique régulière de la langue, et ont eu une attitude ouverte lors des différents enregistrements. Notons aussi que la grande majorité des bretonnants traditionnels ont une pratique uniquement orale de leur langue. Ils ont cependant tous eu accès à du breton écrit, lors du catéchisme que beaucoup ont connu en breton, mais aussi à travers les cantiques, et encore maintenant le bulletin paroissial. Le breton utilisé dans les écrits religieux actuels de l'évêché de Vannes, ne semble pas être basé sur un parler en particulier, qui aurait été pris comme référence, et élevé au niveau de norme. Sa graphie reflète malgré tout des particularités phonétiques haut-vannetaises, dans ses voyelles principalement, que connaît souvent le breton de Languidic. La lecture de ces textes, d'un niveau de langue soutenu, et qui intègrent évidemment tout un lexique spirituel peu usité au quotidien, est moyennement fluide pour les locuteurs traditionnels, qui ne sont généralement pas habitués à lire le breton. D'autres, plus familiarisés à ces lectures, ont bien sûr plus d'aisance à ce niveau ; surtout dans le cas de prières et cantiques très connus, qui sont déjà en partie, voire entièrement, mémorisés. Quant à écrire le breton, très peu de ces locuteurs traditionnels s'y hasardent. Et si d'aventure, le besoin se ressent, pour noter une chanson éventuellement ; ils utiliseront une graphie calquée sur les règles de la langue dans laquelle ils ont été lettrés, à savoir le français.

Vingt-cinq principaux locuteurs ont donc participé, directement ou indirectement à cette étude. Ce groupe d'informateurs est composé de sept femmes et douze hommes, nés entre 1919 et 1950, et ont tous le breton comme langue première, et ne connaissaient pas le français avant d'être scolarisés, ou un peu pour seulement quelques-uns.

Pour quelques informateurs, souvent indirects, c'est-à-dire, issus d'enregistrements radiophoniques, certains renseignements nous manquent. Nous essaierons malgré tout, en recroisant plusieurs informations énoncées par l'invité, de combler ces manques. Nous avons préféré nommer les informateurs par leur surnom ou initiales.

A la liste détaillée plus bas, s'ajoute une dizaine de chanteurs et chanteuses connus à Languidic, comme les Ruzerion Traoué par exemple, rencontrés personnellement et qui seront présentés dans le prochain chapitre, et que l'on retrouve souvent sur des enregistrements public ; mais aussi d'autres nombreux locuteurs, aussi bien des voisins que des inconnus, croisés ou rencontrés dans des situations tout à fait ordinaire, avec qui nous avons échangé en breton, et parfois appris ou retenu un trait marquant de la langue, comme elle est parlée à Languidic.

Dans la situation linguistique actuelle, décrire la langue " telle qu'elle est parlée" amène à plusieurs interrogations : Parlée, oui, mais par qui et comment?

Nous constatons qu'aucun des locuteurs retenus ici, n'est né après 1950, bien que nous

connaissions plusieurs personnes nées durant cette décennie, ayant une compréhension absolue du breton local. En revanche, ces personnes, qui sont à considérer comme bilingues passifs, comme nous l'avons évoqué plus haut, ont une expression souvent très limitée, et hésitante qui n'a pas été prise comme référence dans la description du parler exposée dans cette étude ; mais pourrait être sujet d'étude sur la transmission, le bilinguisme, ou encore les interférences linguistiques. Nous nous attarderons, néanmoins, sur quelques particularités des locuteurs retenus les plus jeunes, peut-être liées à leur bilinguisme plus précoce que leurs aînés.

n°	Nom	Année de naissance	Sexe	Remarques	Sources
1	Bejeb	1927	F	<ul style="list-style-type: none"> • Elle a passé sa vie à Languidic. • Mari de Languidic. • Monolingue avant scolarisation • Chanteuse, riche répertoire chanté familial 	<ul style="list-style-type: none"> • personnelles
2	Nini	1922	F	<ul style="list-style-type: none"> • Elle a passé sa vie à Languidic. • Mari de Languidic. • Monolingue avant scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> • personnelles
3	Job	1923	M	<ul style="list-style-type: none"> • Épouse de Languidic. • Monolingue avant scolarisation • Chanteur 	<ul style="list-style-type: none"> • personnelles
4	Marceline	1930	F	<ul style="list-style-type: none"> • Épouse du précédent. • Elle a passé sa vie à Languidic. • Monolingue avant scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> • personnelles
5	Albin	1919	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • personnelles

				<ul style="list-style-type: none"> • Conteur. • Intérêt pour le breton. Il garde des articles en breton, et essaie de transcrire ses histoires. 	<ul style="list-style-type: none"> • publiques
6	Loeiz	1941	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. • Lettré en breton. • Collecteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • personnelles • radiophoniques
7	Marcel	1938 (?)	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. • Il a commencé a travaillé en 1955. • Déplacements pour raisons professionnelles dans la région, et aussi à Paris, qui n'ont pas affecté son breton. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
8	EC	1937	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
9	EP	1935(?)	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
10	LM	1945	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
11	GP	1950	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. • Intérêt pour le breton, sa commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques

12	GH	1936	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
13	GeH	1937	F	<ul style="list-style-type: none"> • Née à dans un village limitrophe de Languidic, mais appartenant à Baud. Arrivée à Languidic à trois ans. Son breton présente toutes les particularités du breton languidicien. • Monolingue avant scolarisation. • Épouse du précédent. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
14	LD	1934	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
15	RM		F	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. • Elle a passé sa vie à Languidic. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
16	SG	1936	F	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. • Elle a passé sa vie à Languidic. • Chanteuse 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques
17	AA	1937	M	<ul style="list-style-type: none"> • Monolingue avant scolarisation. • Service militaire en Algérie, avec six autres languidiciens, bretonnants. 	<ul style="list-style-type: none"> • radiophoniques

				<ul style="list-style-type: none"> Déplacements pour raisons professionnelles qui n'ont pas affecté sont breton. 	
18	LC	1929	F	<ul style="list-style-type: none"> Elle a passé sa vie à Languidic. Monolingue avant scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> radiophoniques
19	CN	1933	M	<ul style="list-style-type: none"> Monolingue avant scolarisation. Il a passé sa vie à Languidic, tout en travaillant 18 ans à Lorient. 	<ul style="list-style-type: none"> radiophoniques
20	AG	1932	M	<ul style="list-style-type: none"> Monolingue avant scolarisation. Frère de Bejeb. 	<ul style="list-style-type: none">
Cinq autres informateurs sont présentés dans la partie consacrée à la dialectologie.					<ul style="list-style-type: none">

1.5.2.2 Autres sources

Nous ajouterons à ce corpus, tout autre renseignement linguistique aidant à décrire ou comparer le parler étudié ici. Ainsi, Languidic apparaît comme point d'enquête dans trois atlas linguistiques et une monographie :

- L'Atlas Linguistique de Basse-Bretagne (désormais ALBB) de Pierre Le Roux.
- l'Atlas Linguistique de la Région de Pontivy (désormais ALRP) de Pascal Rolland.
- le Nouvel Atlas Linguistique de Basse-Bretagne (désormais NALBB) de Jean Le Dù.
- Les schémas accentuels en breton du sud-est (désormais SABSE) d'Erwan Le Pipec.

Nous trouverons aussi matière à comparaison dans les études traitant d'autres parlers¹⁹.

1.6 Méthode

1.6.1 Les collectages

Les collectages personnels du corpus sont composés d'enregistrements que nous pouvons qualifier de spontanés, lorsque les conversations sont libres, les échanges naturels et que le microphone ne conditionne pas ou plus les informateurs ; ainsi que d'autres enregistrements orientés, avec questions sur des traits précis du parler. Cet exercice est délicat, et nécessite souvent une extrême patience de la part des protagonistes. Le collecteur doit mener, guider l'informateur, et ainsi réussir à obtenir des informations langagières pertinentes pour son analyse. Les échanges se font généralement en breton pour éviter les interférences linguistiques et autres calques. Le recours au français est parfois nécessaire, ne serait-ce que pour éviter un excès de "guidage", ou pour infirmer ou confirmer certaines informations, et s'assurer que nous ne sommes pas en situation de malentendu. Pour les informateurs qui s'interrogent souvent sur l'intérêt de notre questionnaire, cet exercice précis et répétitif peut être fastidieux, surtout s'ils sont âgés, comme c'est souvent le cas ici ; et demande beaucoup d'attention et de bonnes facultés mentales et physiques pour communiquer. Les situations d'incompréhension, ou de malentendu peuvent être assez fréquentes, et peuvent, en nous éloignant de notre questionnaire, nous mener vers d'autres discussions et ainsi nous révéler d'autres informations précieuses et imprévues.

Beaucoup d'enregistrements publics viennent étoffer le corpus. Il s'agit d'émissions

¹⁹voir carte n°6 : Enquêtes menées dans la région de Languidic, en fin de chapitre.

radiophoniques réalisées et diffusées par la radio bilingue locale, Radio Bro Gwened²⁰. Elles se présentent ainsi : Un animateur rencontre une ou plusieurs personnes, avec lesquelles il échange généralement sur leur vie, leurs voyages, ou leurs occupations.

L'addition de tous ces enregistrements représente une durée de vingt-cinq heures de breton languidicien, dont cinq heures de chants.

Le corpus de langue chantée est composé d'enregistrements personnels, et d'autres publiés sur différents CD²¹.

Chaque type d'enregistrement nous renseigne sur les pratiques langagières des locuteurs; néanmoins certains s'adaptent mieux à la description d'un domaine linguistique en particulier. Les collectages spontanés sont la base pour aborder la phonologie, notamment l'accentuation. Les collectages orientés sont indispensables pour cibler quelques articulations morphophonologiques qui, compte tenu de leur faible fréquence, n'apparaissent que rarement dans les collectages libres. Les chansons, d'un registre de langue généralement plus soutenu, avec parfois certains archaïsmes, nous renseignent sur une syntaxe, ou un lexique que nous pourrions qualifier d'académique, et qui diffère d'un niveau de langue parlée, par exemple. Mais celles-ci peuvent aussi nous renseigner sur une réalisation phonétique improbable dans la langue parlée, comme une voyelle généralement inaccentuée, qui coïncidant avec une note longue, ou sous l'effet d'un tempo assez lent, nous révélerait sa position, ou son aperture.

Le corpus compte aussi bon nombre de notes personnelles, collectées dans des contextes où l'enregistrement n'était pas prévu ou pas possible.

1.6.2 Les analyses

L'étude ici proposée est basée sur la description de deux idiolectes. La rencontre avec d'autres locuteurs a très vite élargi les descriptions à quatre autres informateurs, et a ainsi permis de commencer à repérer les traits communs pouvant définir le parler de Languidic.

A cette base de données, s'ajoutent toutes les informations relevées chez divers locuteurs, dont ceux des nombreuses émissions radiophoniques.

Définir un parler c'est aussi dire ce qu'il n'est pas. Les comparaisons avec les parlers voisins seront donc régulières.

Les atlas linguistiques, ainsi que les différences entre les générations de locuteurs pourront nous amener à avoir un regard diachronique.

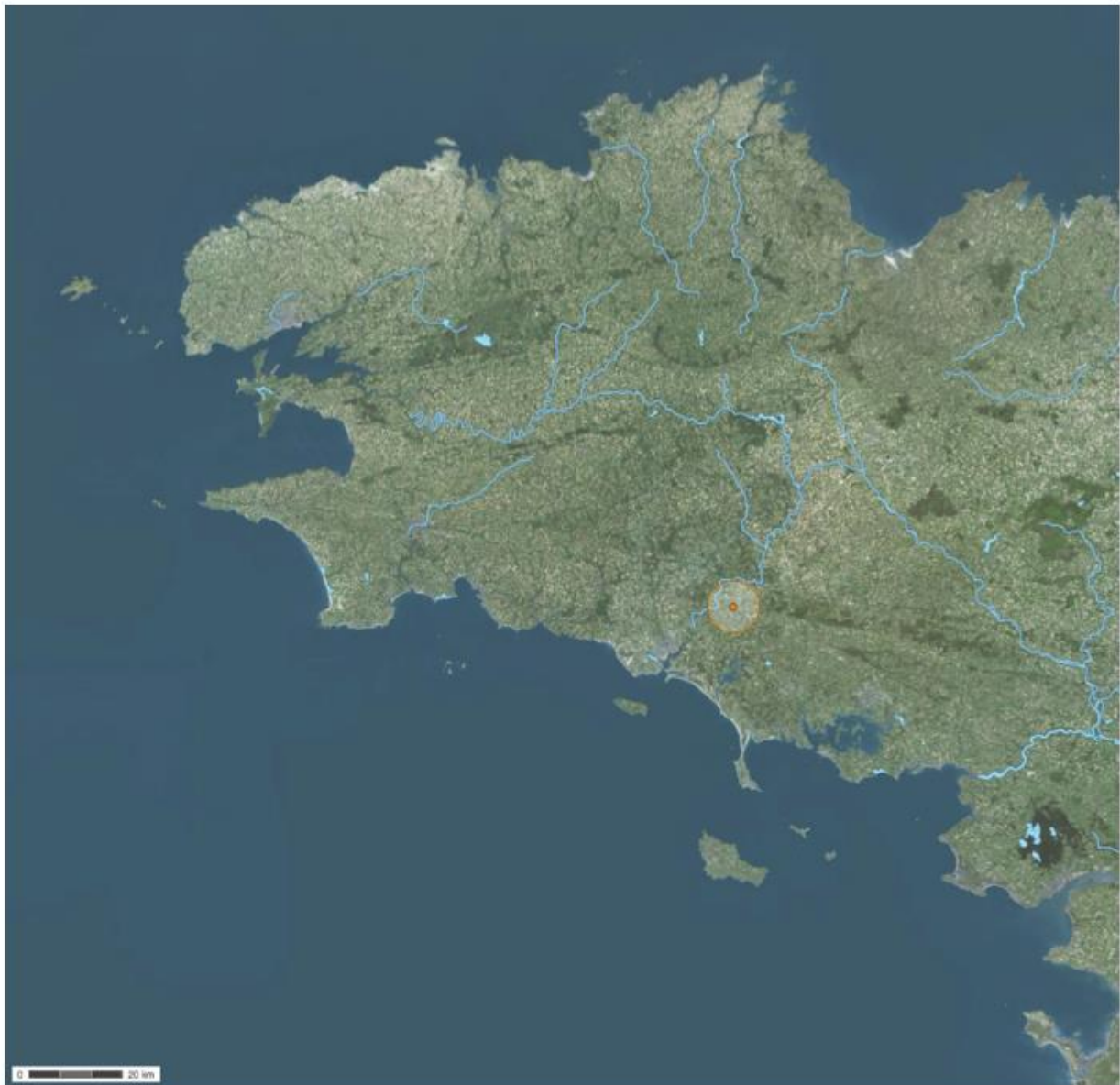
²⁰littéralement: la radio du pays vannetais

²¹voir discographie.



Carte n°1 : Localisation de Languidic (échelle continentale)

Languidic-2

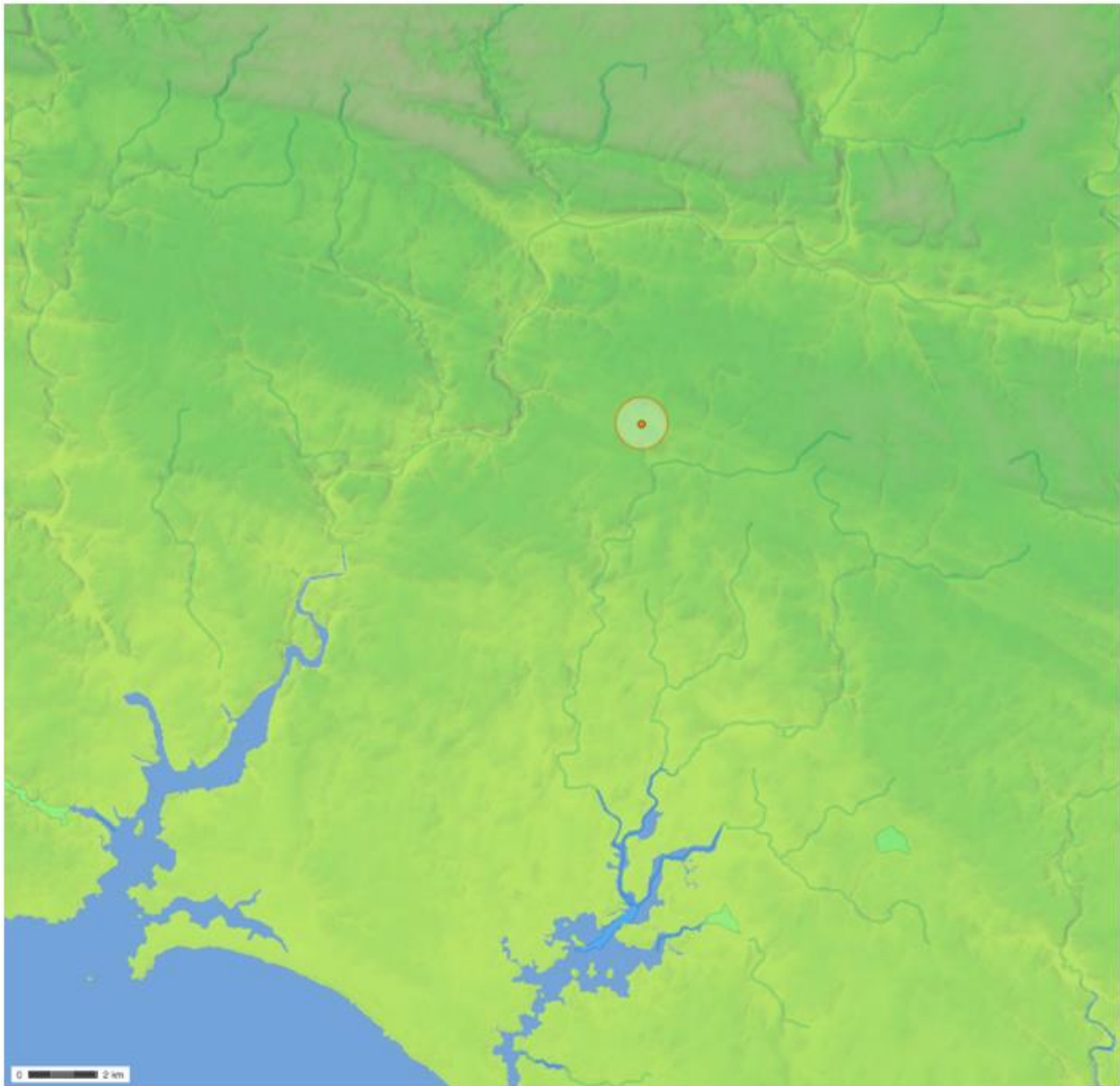


© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 39' 39.1" W
Latitude : 47° 57' 08.9" N

Carte n°2 : Localisation de Languidic (échelle régionale)

Languidic-3

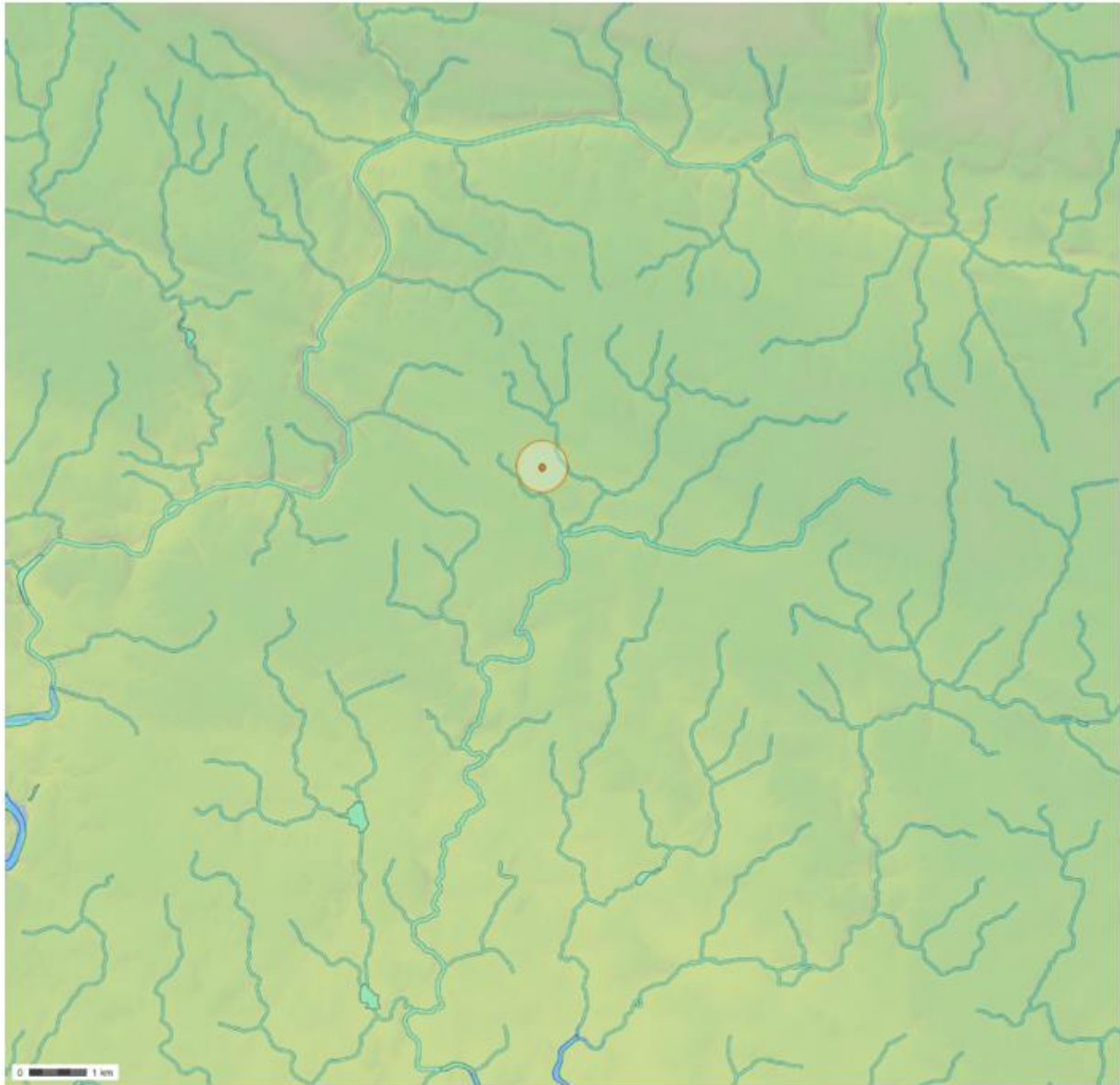


© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 11' 23.6" W
Latitude : 47° 48' 04.9" N

Carte n°3 : Localisation de Languidic (échelle locale)

Languidic- 4

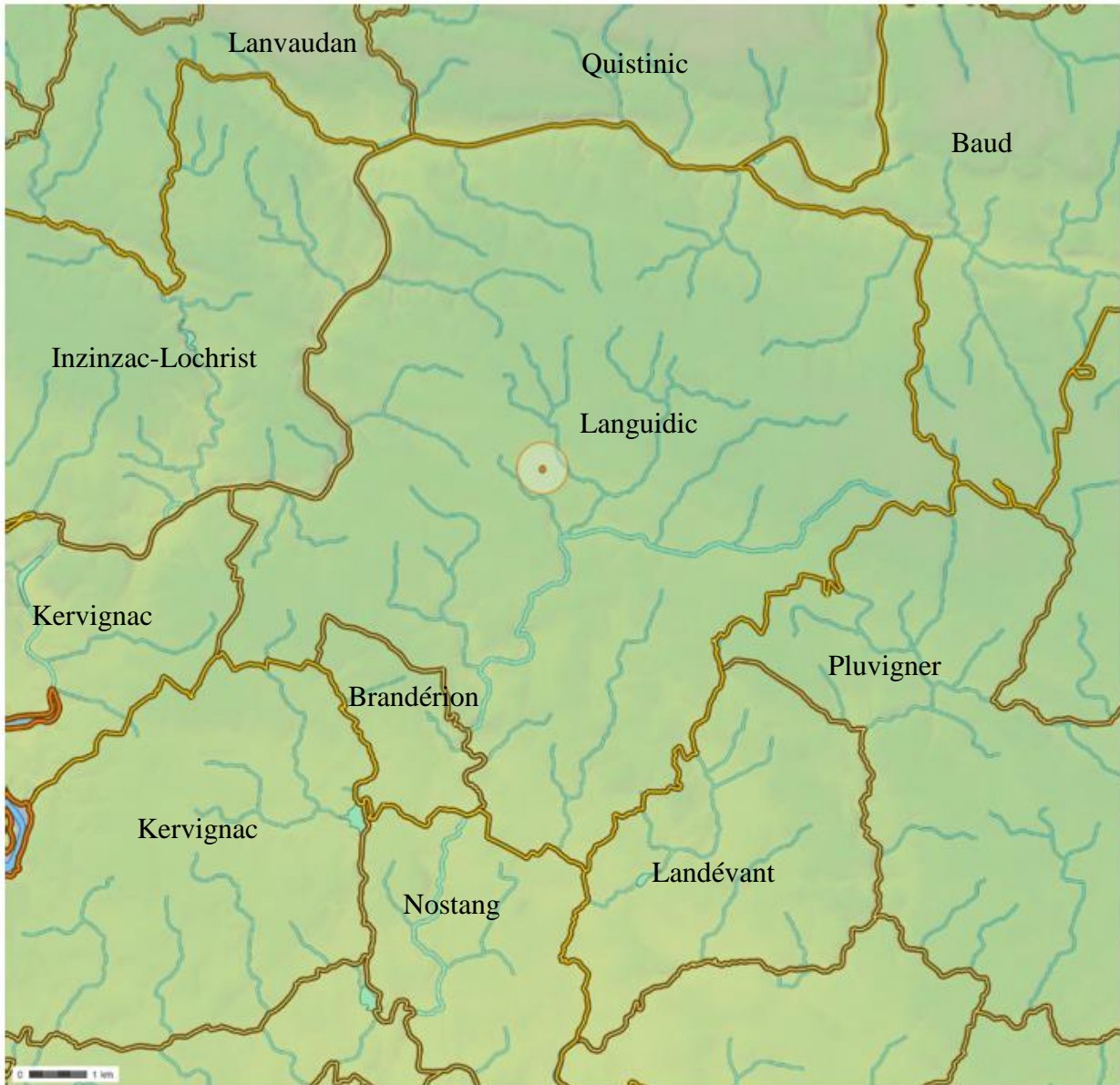


© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 09' 12.9" W
Latitude : 47° 49' 17.4" N

Carte n°4 : Hydrographie locale

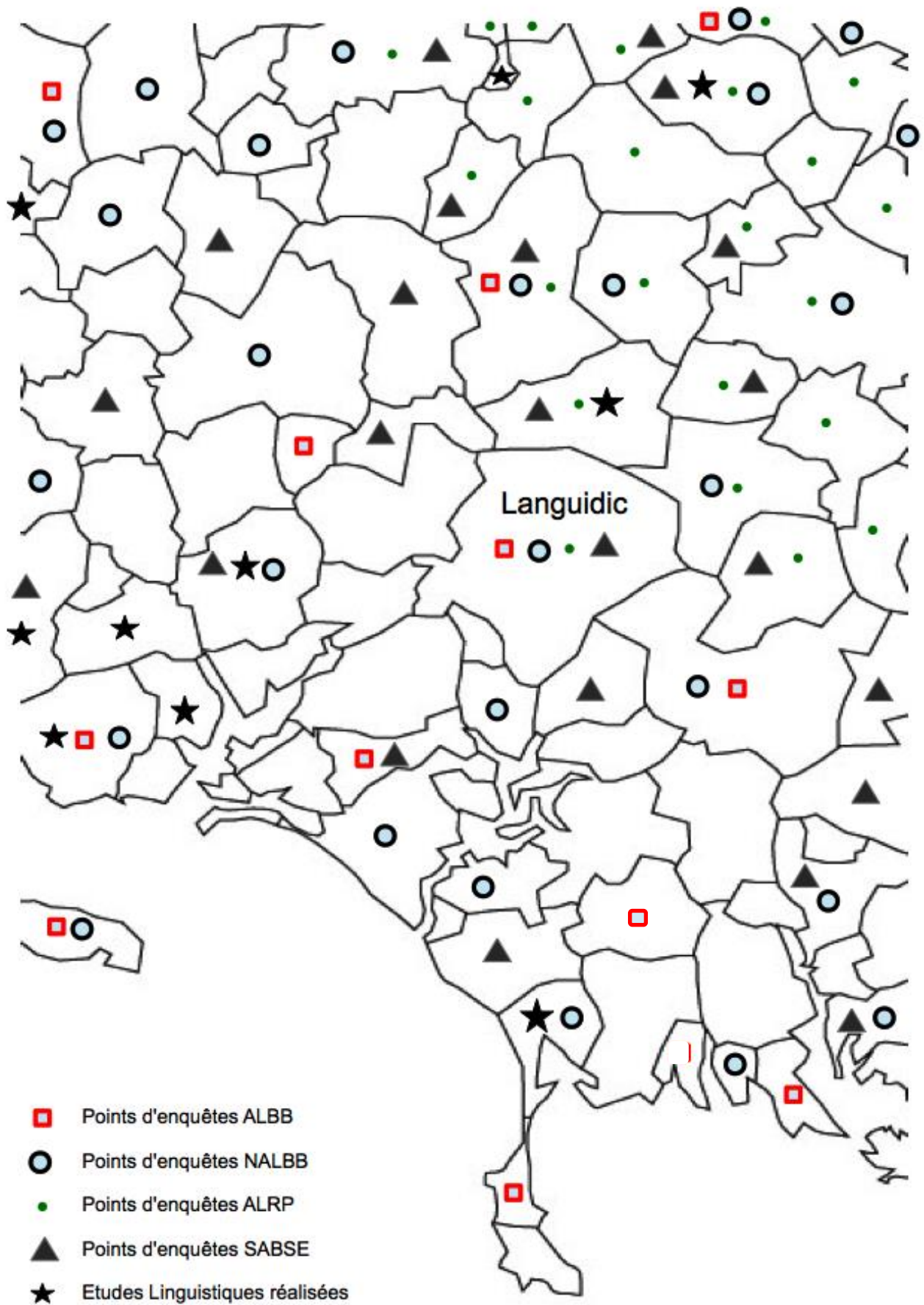
Languidic-5



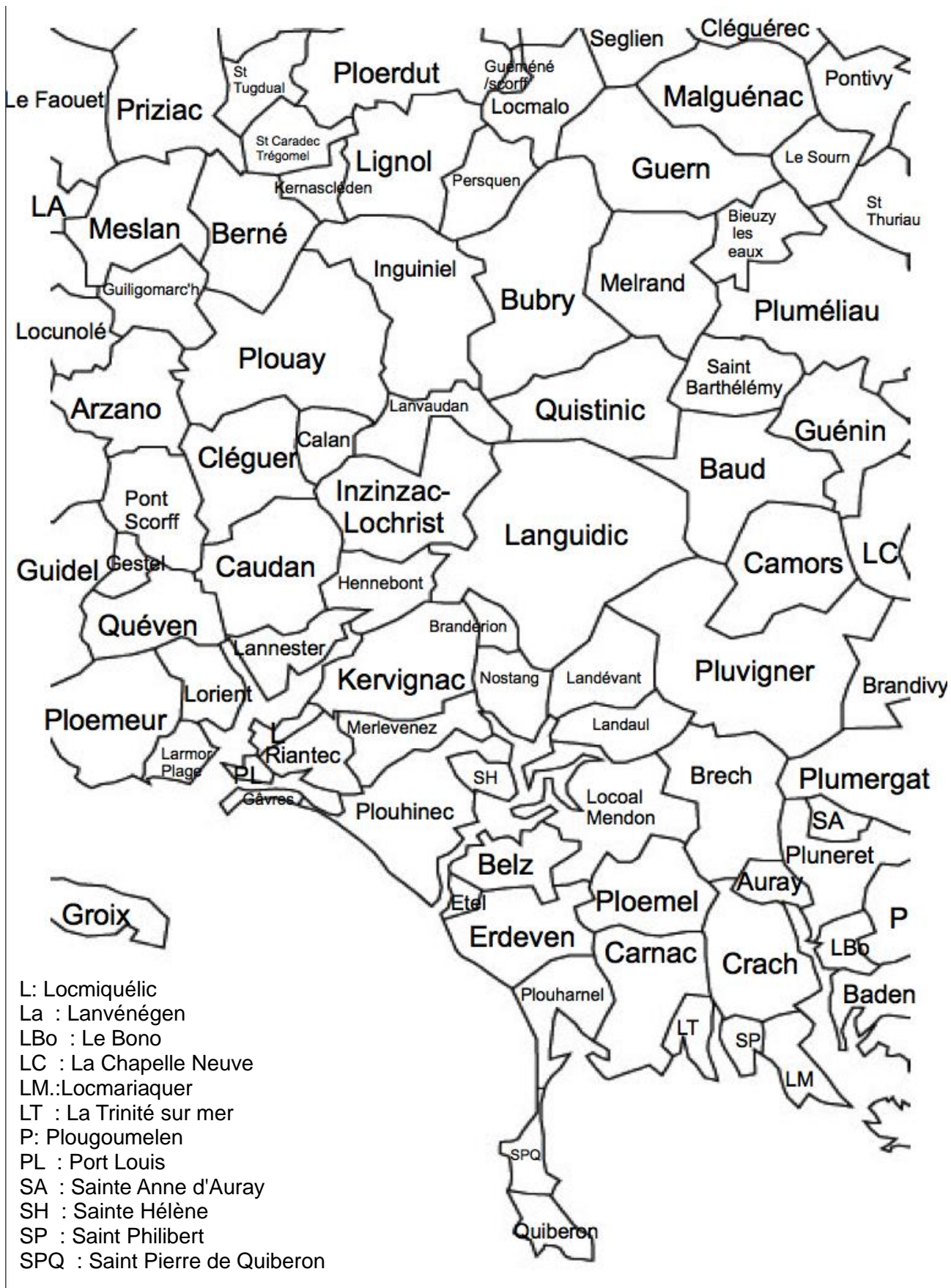
© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 09' 12.9" W
Latitude : 47° 49' 17.4" N

Carte n°5 : Limites communales de Languidic et communes limitrophes.



Carte n° 6 : Enquêtes linguistiques menées dans la région de Languidic



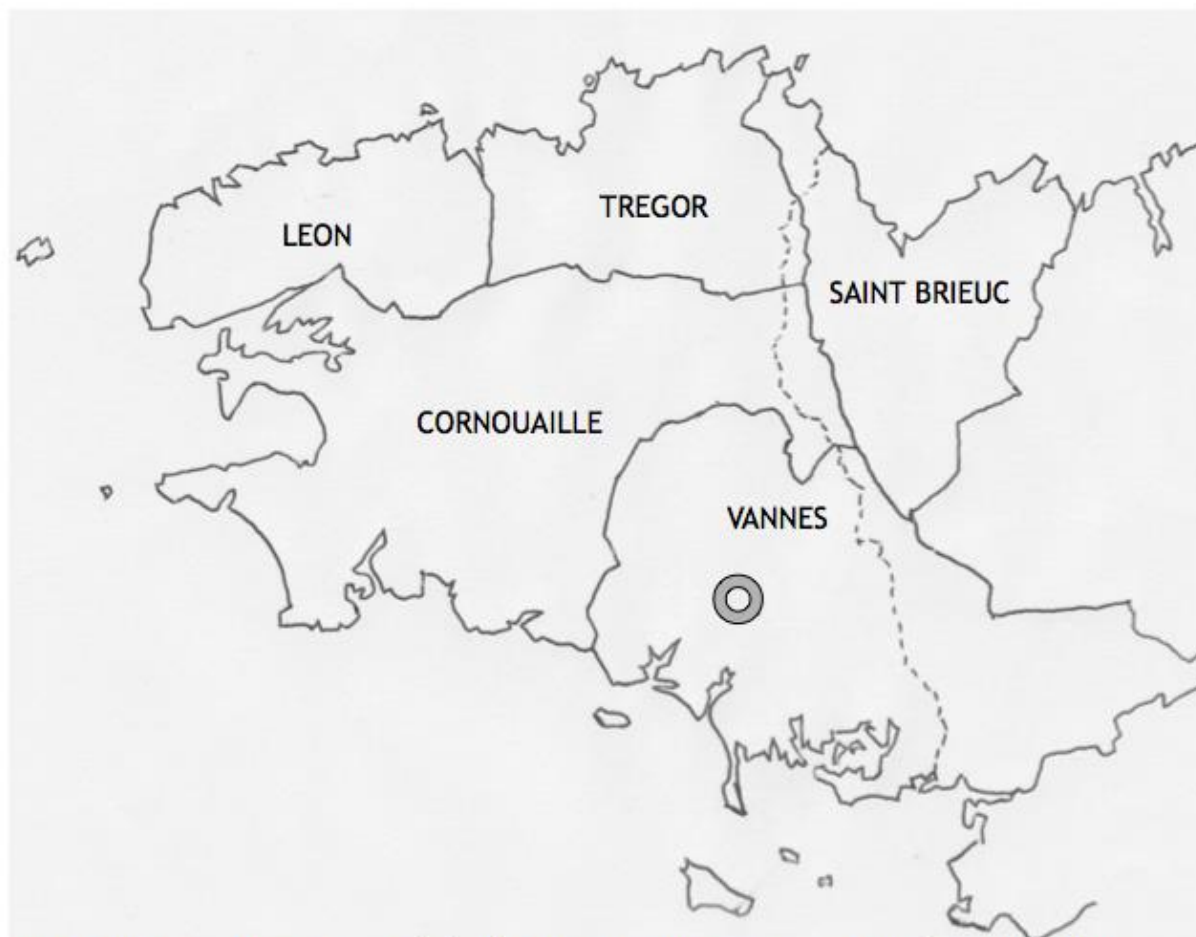
Carte n°7 : Communes de la région de Languidic

2 Dialectologie

Nous tenterons dans cette partie d'identifier le terroir du breton de Languidic d'un point de vue dialectal. Nous ne mènerons donc pas une description détaillée de tous les parlers, mais nous chercherons à relever les caractéristiques qu'il partage avec les autres parlers, mais aussi celles qui le distinguent de ceux-ci.

Des descriptions dialectales plus fine pourraient être néanmoins réalisables, mais nécessiteraient l'aide d'un réseau plus dense de collecteurs et d'informateurs, ainsi que d'autres différents collectages, plus locaux comme ceux exposés par Pascal Rolland dans son *Atlas Linguistique de la Région de Pontivy* (ALRP), tant qu'il en est encore temps ; car les outils dont nous disposons actuellement pour étudier la dialectologie bretonne, aussi précieux soient-ils, ont aussi leurs limites et leurs manques.

Pour dépeindre brièvement le paysage linguistique vannetais, mais surtout haut-vannetais, et y tracer les principales isoglosses qui distinguent le parler étudié de ses voisins, nous avons donc eu recours à nos propres collectages et pratiques linguistiques en pays vannetais, ainsi qu'à de nombreuses émissions radiophoniques locales réalisées avec des locuteurs de la plupart des communes limitrophes de Languidic, parfois un peu plus éloignées : Kervignac, Penquesten, Inzinzac, Bubry, Quistinic, Melrand, Camors, Pluvigner, Landévant, Landaul, Etel, Plouhinec.



Dialectologie. carte n° 1 - Les évêchés de Basse-Bretagne - La frontière linguistique

⊙ : Languidic

2.1 Un parler du sud-est

Languidic se situe en plein territoire bretonnant, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la ligne dite Sébillot, marquant la frontière linguistique avec les parlers romans de Haute-Bretagne à l'est. La commune appartient à l'évêché de Vannes, et se trouve au centre de sa partie ouest, bretonnante. Ce territoire correspond, à ce que l'on appelle en dialectologie bretonne, le dialecte du sud-est, aussi nommé breton vannetais.

Tout en tenant compte des zones de transition, nous pouvons dire que cette aire dialectale se différencie des deux autres, du centre et du nord-ouest, par les principaux traits suivants:

- L'ancien /θ/ est devenu /h/ en vannetais ; et /z/ ailleurs, souvent réunis dans la graphie par le zh, bien que celle-ci soit aussi utilisée pour noter quelques /z/ issus de l'ancien / ð /, qui se sont rarement maintenus en dehors de l'évêché du Léon à l'extrême nord-ouest, et qui ne se distinguent généralement pas des autres /z/ communs à tous les parlers bretons, dans la graphie.

Ainsi, **kozh** *vieux*, est réalisé [ko:h] dans les parlers vannetais et [ko:s] dans le reste du territoire bretonnant.

- L'accentuation est variée²². L'accent tonique s'est maintenu sur la dernière syllabe du mot, sur laquelle la hauteur, la longueur, et l'intensité ne s'associent pas toujours. Contrairement aux autres parlers, pour lesquels ces traits prosodiques se confondent couramment, et où la paroxytonie se généralise en avançant vers le nord-ouest. Ainsi, **aval** / **avaloù** *pomme / des pommes*, peuvent s'entendre [a:val] [a'va:lu] dans les parlers du Nord-ouest, du Poher ou du Léon par exemple ; avec une paroxytonie fixe, qui se décalera donc en dérivation. Mais c'est [a'va:l] [avə'lœu] que l'on entend à Languidic, avec certes une oxytonie notoire, mais qui peut être accompagnée d'un accent que nous nommerons secondaire, même s'il souvent à peine moins fort que le primaire, oxytonique. Il est d'ailleurs parfois malaisé de les départager quant à la primauté accentuelle.
- Le dialecte du sud-est connaît un fort phénomène de palatalisation²³, qui s'étend vers l'ouest en Cornouaille, et que l'on constate moins généralisé au sud-est du pays vannetais.

2.2 Les parlers bas-vannetais

Le dialecte du sud-est se divise en deux sous-dialectes : le Bas-vannetais à l'ouest, et le Haut-vannetais à l'ouest.

Les parlers bas-vannetais correspondent aux parlers de l'île de Groix, du pays de Lorient, du pays Pourlet et ses paroisses vannetaises des Côtes d'Armor. Ils peuvent être considérés comme faisant partie d'une large zone de transition entre le dialecte central, connu pour être novateur, et celui du sud-est. En plus de leurs particularités vannetaises et évidemment locales, ces parlers peuvent partager des traits linguistiques avec leurs voisins de Haute-Cornouaille.

Voici les traits distinctifs que nous avons retenus afin de délimiter ces deux sous-dialectes:

²²voir intra. l'accentuation.

²³voir intra. la palatalisation

Bas- Vannetais	Haut-Vannetais
<ul style="list-style-type: none"> • Oxytonie (variée) dominante, mais présence de nombreux paroxytons et de quelques syllabes initiales accentuées. • Lénition du /s/ initial, ainsi réalisé [z] • Palatalisation souvent généralisée des vélaires (réalisées affriquées). <ul style="list-style-type: none"> ◦ /gøt/ "avec" réalisé [dʒøt] • Perte de la diphtongue /aw/, réalisée [o] • Désinence de pluriel /ion/ réalisée [jã:n] • Utilisation courante de la préposition /a/, ou de pronoms (sujets ou possessifs) comme substituts du complément d'objet direct. 	<ul style="list-style-type: none"> • Oxytonie (souvent variée) • Maintien du /s/ initial • Même phénomène, mais souvent moins généralisé : <ul style="list-style-type: none"> ◦ même mot réalisé [gøt] • Maintien de la diphtongue /aw/²⁴ • Désinence de pluriel /ion/ réalisée [jõ:n] • Utilisation de pronoms (sujets ou possessifs) comme substituts du complément d'objet direct.

• Nous constatons que tous ces traits se confondent en une seule isoglosse, qui au nord, suit les limites du terroir Pourlet, et au sud, suit le Blavet des environs de la commune de Lanvaudan, jusqu'à son embouchure. La lénition du /s/ initial, et la palatalisation de /gøt/ n'ont pas été relevés dans une zone centrale. La transition de ces deux traits phonétiques se fait entre le nord de Bubry et la partie la plus orientale de Lanvaudan²⁵.

• Nous retenons donc que le parler de Languidic est un parler haut-vannetais, séparé par le Blavet à l'ouest des parlers bas-vannetais; et qu'une zone de transition entre ces sous-dialectes est proche, au nord-ouest.

²⁴Nous avons parfois constaté ce trait phonétique du côté Haut-vannetais. Ainsi, /tawl/ coup, a été relevé [to:l], chez un locuteur de Melrand.

²⁵Où semble se faire la transition /jãn/ - /jõn/. ALRP n°064- kanerion

2.3 Les parlers haut-vannetais

La frange occidentale du domaine haut-vannetais en contact avec le domaine bas-vannetais apparaît comme une zone de transition entre les parlers bas-vannetais orientaux et les parlers haut-vannetais. Il en est de même pour les parlers de la frange orientale bas-vannetaise, par rapport aux parlers plus occidentaux de ce domaine. La transition entre ces deux sous-dialectes se fait donc graduellement d'est en ouest.

D'autre part, les parlers du littoral, ou bas-vannetais maritime, possèdent plusieurs particularités communes, qui s'estompent graduellement en direction des parlers des terres, ou bas-vannetais intérieur.

Languidic se trouve dans cette frange occidentale haut-vannetaise, et est géographiquement proche du littoral. Aussi, pour définir le terroir du parler languidicien nous le comparerons, dans cette partie, à ses voisins haut-vannetais proches uniquement.

2.3.1 Particularités vocaliques du haut-vannetais

La réalisation de voyelles souvent plus fermées et parfois diphtonguées est une particularité des parlers haut-vannetais. Nous remarquons néanmoins que le breton de Languidic semble moins touché par ces phénomènes que bon nombre de ses voisins du littoral, et du nord-est ²⁶:

²⁶Notamment la région de Malguénac, Guern, Bieuzy-les-eaux, Melrand.

Languidic	Littoral	Nord-est	Français
[de:]	[di:]	[di:] [de:]	<i>jour</i>
[nə'ʎe:]	[nə'ʎi:]	[nə'ʎi:]	<i>neuf, nouveau</i>
[le:r]	[le:r]	[le:r] [li:r] [li· ^ə r]	<i>cuir</i>
[brø:r]	[bre:r] [bro:r] ²⁷	[bre:r] [bri:r]	<i>frère</i>
[bamno:s]	[bam'nu:s]	[bam'nu· ^ə s] [bam'no:s]	<i>tous les soirs, toutes les nuits</i>
[kɔ:h]	[ku:h]	[koh][ku:h][ku ^w əh][kwah]	<i>Vieux</i>
[ti:]	[tɛj][tœj]	[ti:]	<i>maison</i>

Le système vocalique du breton de Languidic, ainsi que celui de certains parlers limitrophes au sud et au nord, ne subit pas les modifications exposées ci-dessus. C'est une particularité qu'ils partagent avec les parlers bas-vannetais.

Intéressons-nous maintenant aux réalisations du parler qui ont été relevées plus

²⁷Parfois sur le littoral central.

fermées que les formes canoniques ; et comparons-les avec les parlers proches :

Languidic	Littoral ²⁸	Nord-est ²⁹	Bas-vannetais ³⁰	Français
[lə'çi:r]	[lə'çi:r]	[li'çe:r]	['liher]	<i>lettre</i>
[bə'çi:r]	[bə'çi:r]	[bə'çi:r] [bə'çe:r]	['biçer]	<i>bâtons</i>
[merh]	[mørh]	[merh]	[mø'h]	<i>mardi</i>
[e:(s)] ³¹	[ø:(s)]	[e:(s)] [e:(h)] [e'ə(h)]	[ø:(s)]	<i>(il n')existe (pas) / (il n'y) a (pas)</i>

- Nous constatons que ces réalisations sont bien des particularités haut-vannetaises. Le breton de Languidic révèle dans ces exemples des timbres vocaliques plus fermés que dans les parlers bas-vannetais, et aussi qu'il partage ces traits phonétiques avec d'autres parlers du sous-dialecte, parfois avec ceux du nord, ou de l'est, ainsi que ceux du littoral. En revanche, nous remarquons ici que ces parlers ont rarement de traits en commun. Autrement dit, le breton languidicien mêle plusieurs traits des parlers voisins, que ceux-ci partagent rarement entre eux.

Nous concluons donc que Languidic est un terroir où se superposent des influences venues de tout le haut-vannetais limitrophe, en plus des traits qu'il partage avec les parlers bas-vannetais.

²⁸Points d'enquêtes : ALBB. Merlevenez, Pluvigner. NALBB. Plouhinec

²⁹Points d'enquêtes : ALBB. Cléguérec, Pluméliau. ALRP. Melrand. Baud

³⁰Points d'enquêtes : ALBB. Calan, Ploerdut. Bien que le point d'enquête Bubry, présente beaucoup de similitudes avec les parlers bas-vannetais; nous avons fait le choix de nous référer à des points d'enquêtes qui ne se trouvent pas dans la zone de transition repérée précédemment. cf. 2.2 Les parlers bas-vannetais.

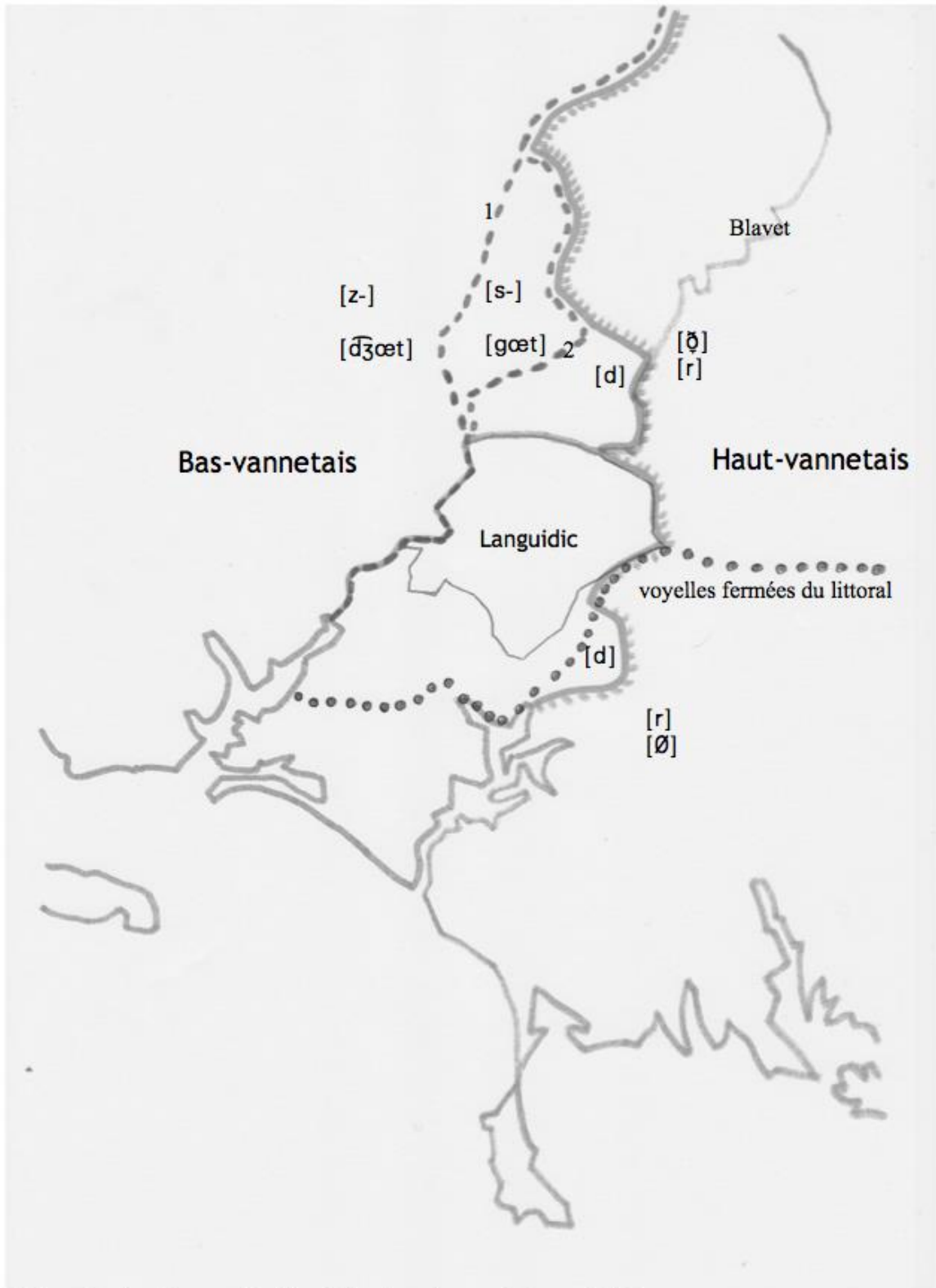
³¹Forme du verbe /but/ *être* au présent, très fréquente puisqu'elle apparaît dans l'expression du verbe avoir, lui-même souvent auxiliaire des temps composés.

2.3.2 Particularités consonantiques du haut-vannetais

Nous ne retiendrons ici qu'un seul trait distinctif, lié à la réalisation de /d/, très fréquente dans les parlers haut-vannetais, mais que le breton languidicien ignore. Le /d/ peut connaître dans la partie orientale, et nord-ouest du haut-vannetais différents phénomènes phonétiques ³² :

- L'amuissement. (en position finale ou intervocalique.)
- Une réalisation spirante dentale [ð̪]. (en position initiale ou médiane, issue de mutation consonantique, et en position intervocalique).
- Le rhotacisme. (en position initiale issue d'une mutation consonantique, et en position intervocalique).

³²ALRP n°008 badéent, 23-bleidi, 52- gadon, 120- pradeù, 122- gadon. ALBB. n°131 quinze (pemzek),201 des lièvres(gadon), 550-roue(s) (rodeù)



Dialectologie. Carte n°2 : Identification du terroir Languidicien

- 1 : isoglosse du /s/ initial, et palatalisation de /gœt/
- 2 : isoglosse des autres traits BV

2.4 Le parler languidicien

2.4.1 Terroir du parler languidicien

A la lecture des isoglosses présentées sur la carte Dialectologie n°2, Languidic apparaît dans une zone vannetaise occidentale centrale, avec les communes de Bubry (en partie) et Quistinic au nord, ainsi que Landévant(en partie), Nostang, Branderion, Kervignac au sud, auxquelles s'ajoute la rive Est d'Hennebont pour laquelle nous avons peu d'informations.

Nous pouvons même intégrer à cette zone vannetaise occidentale centrale, une zone maritime qui ne connaît pas de modification phonétique du /d/, correspondant aux parlers des communes du littoral se trouvant entre l'embouchure du Blavet et l'ouest de la ria d'Etel.

Nous constatons que plusieurs isoglosses suivent les limites communales :

- A l'ouest, d'une part, suivant le cours du Blavet, celles-ci marquent à cette latitude la limite des deux sous-dialectes vannetais.
- A l'est et au sud-est d'autre part, qui marquent la fin de certaines réalisations vocaliques et consonantiques purement haut-vannetaises.

Nous remarquons que dans cette zone:

- Bubry partage de nombreux traits avec les parlers bas-vannetais, et peut être considéré comme un parler de transition, qui correspond à la zone délimitée par les isoglosses 1 et 2, de la carte n°2.
- Quisitinic, pourtant séparé de la commune de Languidic par le Blavet, partage de nombreux traits avec celle-ci. Mais l'on remarque aussi que le parler de Quisitinic se rapproche souvent des parlers du nord-ouest, notamment au niveau phonétique, avec des réalisations de voyelles plus ouvertes, et parfois aussi au niveau du lexique.

Languidic	Quistinic	Nord-ouest	Français
[le:r]	[le:r]	[li:r]	<i>cuir</i>
[brø:r]	[brø:r]	[bri:r]	<i>frère</i>
[nə'ɥe:]	[nə'ɥi:]	[nə'ɥi:]	<i>nouveau</i>
[bløt]	[blət]	[blət]	<i>farine</i>
[kø:]	[ke:]	[ke:][t̃e:]	<i>regret</i>
[^h bɛ:rɛt]	[binɛt]	[binɛt][bənɛt]	cimetière
[brø'rke:r]	[brørɛk]	[brerɛk][brøðɛk]	beau-frère

Notons que tous les exemples de breton languidicien du tableau sont semblables aux réalisations des parlers bas-vannetais.

- Landévant, semble connaître le phénomène de diphtongaison du /i/, mais pas les autres réalisations vocaliques du haut-vannetais maritime.

C'est donc avec les communes du sud de cette zone centrale que le parler de Languidic semble avoir le moins de traits distinctifs.

2.4.2 Unité du parler languidicien

Nous nous sommes principalement intéressés aux réalisations phonétiques pour délimiter cette zone centrale à laquelle appartient le parler étudié. Nous remarquons qu'aucune des isoglosses tracées ne traverse le territoire de Languidic ; mais qu'elles le contournent ou suivent généralement ses limites. Nous pouvons donc parler d'une certaine unité du parler languidicien ; alors que plusieurs variétés dialectales se rencontrent dans les communes proches, comme nous l'avons déjà constaté :

- **Haut-vannetais occidental central / Bas-vannetais** dans une zone déjà évoquée incluant :
 - Une bonne partie ouest et sud de Bubry.
 - Les zones proches du Blavet des communes de Lanvaudan et d'Inzinzac.

- **Haut-vannetais occidental central/ Haut-vannetais occidental du nord et, Haut-vannetais intérieur oriental**, à Quistinic.
 - Signalons qu'un locuteur de l'extrême ouest de la commune, touchant Lanvaudan, présentait quelques particularités plutôt bas-vannetaises dans son breton, pourtant quistinicois ; comme un /r/ initial toujours sourd et très intense mais néanmoins roulé, et la réalisation de la mutation par spirantisation de /t/ en /s/.

- **Haut-vannetais occidental central/ Haut vannetais maritime central** entre Pluvigner et Landévant.

- **Haut-vannetais occidental central / Haut-vannetais occidental maritime** entre Landévant et Kervignac.

2.4.3 Un parler vannetais central

Le parler de Languidic apparaît comme central. Tout en étant principalement haut-vannetais, son terroir est très proche des parlers bas-vannetais. Il se trouve au centre de plusieurs aires dialectales, mais phonétiquement parlant, est assez réfractaire aux influences bas-vannetaises orientales. C'est d'un point de vue morphologique, et syntaxique que ce breton haut-vannetais occidental central, et notamment celui de Languidic semble être parfois un creuset vannetais, tout en ayant ses particularités locales. D'un point de vue lexical, le breton de Languidic peut avoir du vocabulaire en commun avec tous les parlers qui l'entourent, même de l'autre côté du Blavet, mais nous remarquons une certaine complicité lexicale avec les parlers du sud de la commune, voire du littoral.

Voici quelques exemples de diverses formes ou particularités vannetaises qui se rencontrent à Languidic:

[d̥ʒi][d̥ʒɛ][hɛ][in(t)]	pronom personnel 3PL
[kawit][buˈt]	verbe <i>avoir</i>
[bə'de:][bu'zo:][bə'zɔ:][budəra:] [e:][he:][ie:s][zo:]	<i>Il y a</i> (verbe /but/ être)
[mə'zɛ:p][mə'zɛ:'ba]	<i>Je mange.</i> (terminaison impersonnelle du présent)
[mə'zɛ:'bo][mə'zɛ:'bɛj]	<i>Je mangerai.</i> (terminaison impersonnelle du futur)

[jõ:'dɛt][jõ:'d e:r]	<i>oncles</i> (plusieurs désinences du pluriel)
[mø][møm][møŋ]	pronom possessif 1SG (et variantes aléatoires devant /m/, et /d/ /g/ à l'initiale)
Néo-lénition	Type de mutation peu répandu en haut-vannetais ³³
[ur][un] , [nø] , [ør][øn] suivis de [ni]	pronoms possessifs 1PL

Nous exposons dans le tableau suivant une liste non-exhaustive de traits dialectaux vannetais, certains déjà évoqués et d'autres plus locaux, ou plus détaillés, afin de voir comment se comporte le parler languidicien par rapport aux autres du domaine. Les traits présentés sont à considérer parfois plutôt comme des tendances ou habitudes langagières HV, ou BV, ou maritimes ou autres, que des distinctions catégoriques, car une langue n'est jamais uniforme, et même un idiolecte peut connaître des variations ; et évidemment, les registres de langue, et la synonymie existe aussi même si les locuteurs ne sont pas lettrés dans leur langue.

³³Ce phénomène a rarement été décrit dans les parlers HV.

Phonologie						
	Haut-vannetais		Languidic		Bas-vannetais	
H initial dans <i>C'hoazh</i> (<i>encore</i>)	[h]	x	[waħ] (^h waħ) entendu à un tempo zéro)	x	∅	NALBB-82
/h/ après l'article	[h]		∅ ou [^h]	x	∅	NALBB-163
/s/ initial	[z]			x	[s]	NALBB-121,123,154
/k/ dans <i>Kenavo</i> (<i>au revoir</i>)	[t̪]		[kɛ ^h navo:] [kɛ ^h nɔvo:]	x	[k] Non-palatalisation du /k/ plus fréquente qu'en BV	NALBB-138
Article indéfini <i>Ur</i> (<i>un/une</i>)	[oʋ][or]		[ur] [yr]	x	[ur] (HV nord-ouest) [yr]	ALRP 073

Voyelle de la désinence pluriel <i>/er/</i> dans <i>Bizhier</i> (<i>bâtons</i>)	[e] [œ]		[i]	x	[i] [e] ALRP-137 ALBB- 27
<i>/a/</i>	généralement antérieur		de central à assez postérieur	x	généralement postérieur, voire très postérieur ALRP-083
<i>/r/</i>	plus souvent uvulaire		[r] (sauf les plus jeunes locuteurs, qui ont tendance à le réaliser de manière uvulaire)	x	généralement roulé
	HV Maritime		Languidic		HV intérieur

Voyelle fermée dans <i>Meurzh</i> (mardi)	[ø]		[merh̃]	x	[e]	NALBB-113
Voyelle fermée dans <i>Bemdez</i> (tous les jours)	[i]		[bam'de:]	x	[e] ([i] dans certains parlers du nord)	ALRP-009 ALBB-28 NALBB-106
	BV	HV occidental	Languidic		HV oriental	
/sp/	[sp]	x	[splan] Clair [spal ^h ɥe:r] Epervier		[ʃp]	
/sk/	[sk]	x	[skø:l] échelle [diskēj] Apprendre		[ʃk] assez généralisé [ʃ] Assimilation des ces	ALBB- 566

	Quelques cas d'assimilation des ces phonèmes en [ʃ] ³⁴ .		[skwɛ̃ʃ] Frapper		phonèmes plus fréquente dans les parlers HV orientaux.	
Nasalisation dans <i>Mitin (matin)</i>	[mitin]·	x	[mi'tin] [mi'tɛ̃ʃ] 🎵	x	[mitɛ̃ŋ]	NALBB-98 ALRP-102
	HV occidental		Languidic		HV oriental BV	
Non-palatalisation de /k/	Plusieurs cas de non palatalisation de /k/ [kɛ:] Regret [kø'lɛn] Houx [køljõ:] Mouches	x	[kø:] [kø'lɛn] [kø'rçõ:] ³⁵		Palatalisations [tʃe:] [tʃø:] [tʃø'lɛn] [tʃø'ɛlɛn] [tʃøljõ:]	ALRP-067, 068,069

³⁴A ce sujet voir : 3.4.1 Les palatalisations

³⁵Ainsi que dans la région de Guern et Malguénac.

Morphologie -Syntaxe						
	Haut-vannetais	Languidic			Bas-vannetais	
Pluriel d'agents	[jã:n]		[kõ'zə'rjõ:] (des) parleurs [bu ã:zə'rjõ:] (des) boulangers	x	[jõ:'n]	ALRP -064
Désinence impersonnelle du présent	[a]	x	[mø'brək] [møbrɛga] Je parle	x	∅ ³⁶	NALBB-84 ALRP-076
Désinence impersonnelle du futur	[ɛj]	x	[møzɛ:bɛj] [møzɛ:bo] 🎵 Je mangerai	x	[o]	NALBB-84
Expression de la deuxième personne	2PL uniquement	x	2PL uniquement		Existence de 2SG uniquement dans la frange	ALBB-70, 83,86

³⁶Désinence remarquée dans d'autres parlers de la frange HV de transition : Quistinic, Melrand, Guern, Malguénac. ALRP-076, et jusqu'à Baud NALBB-84.

					littorale et les parlers HV du sud-est	
/m/ épenthétique du pronom posséssif 1SG devant /b/	∅	x	[mø'brø:r] [møᵐbrø:r] 🎵 mon frère	x	/m/ épenthétique fréquent	ALRP-028
/n/ épenthétique du pronom posséssif 1SG devant /d/ et /g/	∅	x	[mø'dɔrn] [møᵐ'dɔrn] 🎵 ma main	x	/n/ épenthétique fréquent	

Lexique						
	Haut-vannetais	Languidic			Bas-vannetais	
Comment ?	<i>Penaos ? Pezh mod ?</i>		[pø'no:s] [pø'no:]	x	<i>Penaos ?</i>	NALBB-145
Mûres	<i>Moual</i>		[muja:l]	x	<i>Mouial</i>	
Nuages	<i>Kamoul</i>		[ko'dʒy:s]	x	<i>Kogus</i>	
Ecureuil	<i>Kazh-koed</i>		[raḥkwɛt]	x	<i>Razh-koed</i>	NALBB-205
Oiseaux	<i>Evned</i>	x	[pusi'nɛt] [i'nɛt] ♪	x	<i>Pousined</i>	NALBB-215
Mûr	<i>Azv</i>		[anə'ɥɛt]	x	<i>parlers intérieurs</i>	NALBB-182
					<i>parlers maritimes :</i> [ave:]	

Plusieurs isoglosses suivent les limites de la commune. Languidic apparait comme le dernier terroir au nord partageant ces traits linguistiques avec les parlers haut-vannetais maritimes

Particularité dialectale	Languidic et parlers maritimes	Autres parlers haut-vannetais
<p>syllabe initiale diphthonguée dans :</p> <p><i>Unan</i> (un)</p>	[ɥi'nã:]	<p>/inan/ /inon/</p>
<p><i>Pevar</i> (quatre)</p>	<p>[pwa:r] (trait commun avec le BV)</p>	[pja:r]
	<p>HV occidental central (Languidic et Quistinic) HV occidental maritime</p>	<p>HV occidental nord HV oriental</p>
<p>Modification du /d/</p>	<p>réalisation [d]</p>	[ð] [r][Ø]
<p>[ø:] dans <i>Breur (frère)</i>³⁷</p>	[brø:r]	<p>[bre:r] [bri:r]</p>

³⁷ [bro:r] près de la Ria d'Etel.

Languidic apparaît sur l'Atlas Linguistique de la Région de Pontivy, comme point marginal à l'extrême sud-est. Il nous permet de comparer le terroir languidicien avec les parlers haut-vannetais du nord et de l'ouest, certains parlers de transition BV/HV, et les parlers BV du pays pourlet notamment. Nous constatons sur plusieurs cartes que les réponses notées pour Languidic sont isolées, ou presque.

ALRP		Languidic	Réponses fréquentes	Remarques
59- hiziv	Aujourd'hui	[i'zi:ɥ]	[hiriɥ] ³⁸ [iði:ɥ] [iri:]	
029-bréreg	Beau-frère	[brø:rkɛ:r]	[brɛrɛk]	Mot en commun avec : BV, et littoral
61-ivl	Huile	[if]	[y:l] [ju:l] [ivul] [i:ɥ]	
67-ké	Regret	[kø:]	[ke:] [tʃe:] [tʃø:]	
71- kerh	Avoine	[keħ]	[cɛx] ³⁹	Quistinic /k/
72-kezek	Chevaux	[rõ'sɛt]	[tʃøzek]	BV
			[tʃizek]	HV nord-ouest

³⁸ voir: la prochaine partie, les indicateurs dialectaux.

³⁹ Transcription originale. (ALRP)

77- ozeganed	Korrigans	[,ozəðʒã:n]	[horidʒã:nɛt]	Mot en commun avec: Quistinic et Bubry en partie.
88-livr	Livre	[liʷ]	[lyˈr]	Prononciation en commun avec : Baud , Pluméliau, Guénin (HV oriental intérieur)
97-marzhol	Marteau	[mar ^h o:l]	[mahroˈl] [maljot]	
101-minotenn	Sentier	[minotɛ̃n]	[minoʃɛ̃n] [minawtɛ̃n] [minorẽn]	Prononciation en commun avec : Saint Nicolas des eaux
145-eeun	Droit	[jã:n]	[œ̃:n] [dœ̃:n]	

2.4.4 Les indicateurs dialectaux du parler

Même si le parler est central dans le dialecte, et qu'il partage des traits avec beaucoup de parlers voisins, il possède comme tous les parlers bretons, des indicateurs linguistiques qui lui sont propres et qui permettent de l'identifier. Ces indicateurs dialectaux locaux jouent en breton un rôle de carte d'identité linguistique. C'est eux qui indiquent si le breton est bien "d'ici" ou d'ailleurs. Les locuteurs traditionnels reconnaissent généralement les variations de ces indicateurs dans les parlers limitrophes et l'origine d'un locuteur peut être identifiée en très peu de mots, généralement très courants.

Afin de vérifier ces indicateurs, et leur constance, nous avons élaboré un bref questionnaire, et l'avons soumis à dix informateurs, d'âges différents et de compétences linguistiques variées.

2.4.4.1 Les informateurs

Nous avons eu affaire à dix informateurs, de générations différentes, avec des années de naissance allant de 1922 à 1958. Deux informateurs sont originaires de communes proches et leurs réponses serviront à la comparaison des indicateurs. Nous comptons aussi un bilingue passif parmi les informateurs languidiciens, qui permettra de voir s'il possède malgré tout les indicateurs dialectaux du parler.

Informateurs languidiciens		Informations linguistiques
A	Femme née à Languidic -1922	• Breton langue première . Idiolecte de référence.
B	Femme née à Languidic -1927	• Breton langue première. Idiolecte de référence.
C	Femme née à Languidic -1937	• Breton langue première Elle ne sait pas exactement comment elle a appris le français ; sûrement auprès de ses frères plus âgés déjà scolarisés. Mais elle parlait français en arrivant à l'école. Elle précise que le choix familial a été de s'adresser en français aux trois frères et soeurs nés après la Seconde Guerre Mondiale.
D	Homme né à Languidic - 1937	• Breton langue première
E	Homme né à Languidic -	• Breton langue première

	1941	
F	Femme née à Languidic -1944	<ul style="list-style-type: none"> • Bilingue (?) <p>" Moi, je parlais français car j'étais une des plus jeunes. Les autres allaient à l'école. Ils parlaient breton avant d'aller à l'école, mais ils avaient appris le français à l'école. Nous <i>attrapions avec eux aussi</i>, le français."</p> <p>Il faut en conclure qu'elle avait de bonnes notions de français en arrivant à l'école.</p>
G	Homme né à Hennebont -1950	<ul style="list-style-type: none"> • Bilingue <p>Il dit avoir appris les deux langues en même temps. Il parlait français avant d'arriver à l'école.</p>
H	Homme né à Hennebont -1958	<ul style="list-style-type: none"> • Bilingue passif. <p>Il est capable de suivre toute les conversations, mais peine à s'exprimer pleinement en breton. Il raconte que sa grand-mère aimait jouer avec les deux langues quand elle avait la visite de ses petits-enfants : répondre en breton quand on lui parlait français, et vice versa. Il a donc pratiqué le breton dans sa petite enfance.</p>

Autres informateurs		Informations linguistiques
I	Homme né à Melrand - 1950	<ul style="list-style-type: none"> Bilingue (?) <p>Il ne sait pas comment il a appris le breton. Ses parents connaissaient les deux langues.</p> <p>Il pense avoir appris auprès des enfants de son quartier qui n'étaient pas scolarisés, puis auprès de paysans qu'il fréquentait en allant garder les vaches, vers sept, huit ans.</p> <p>Tous ses frères et sœurs parlent breton, même les plus jeunes nés en 1965. Dans le contexte familial, il lui arrive parfois de parler breton avec eux, ainsi qu'avec son beau-frère.</p> <p>Il précise que son breton n'est pas tout à fait languidicien, bien qu'il habite Languidic depuis quarante ans ; et qu'il est marqué par le breton de son enfance (Melrand, Baud, Quistinic, Pont-Augan).</p> <p>Remarque : Le breton de son enfance vient de communes proches qui se trouvent donc au nord et à l'ouest de Languidic.</p>
J	Homme né à Lanvaudan - 1935	<ul style="list-style-type: none"> Breton langue première <p>Il est d'une zone de Lanvaudan, proche d'Inzinzac et à donc a été scolarisé à Penquesten.</p> <p>Sa femme est de Languidic. Et il s'est remis à parler breton tardivement, avec les languidiciens qu'il fréquente.</p> <p>Remarque : Son breton naturel vient donc d'un terroir proche, séparé de Languidic par le Blavet ; et se trouve donc dans la zone bas-vannetaise, et plus précisément dans la zone de transition entre les deux sous-dialectes.</p>

Contexte et situation du questionnaire :

Tous ces informateurs, à l'exception des deux premières informatrices, se retrouvent régulièrement pour chanter en breton. Ils ont plaisir à chanter et parler leur langue. Certains font du collectage, transcrivent des chansons " phonétiquement", pour pouvoir avoir un support écrit à distribuer aux autres chanteurs bretonnants ou non. Le questionnaire s'est fait sur leur lieu de répétition, de manière individuelle, dans une autre salle. Tous les bretonnants du groupe ont volontiers participé au questionnaire, même s'ils n'avaient pas tous été prévenus.

2.4.4.2 Le questionnaire

Le premier questionnaire concerne les indicateurs linguistiques, dont on verra le choix et la pertinence des items plus bas. Un deuxième questionnaire, très court lui aussi, composé de questions assez précises, concernant la phonologie, et morphophonologie du parler a été réalisé, et nous servira dans les parties suivantes.

Les questionnaires ont volontairement été très rapides, de trois à cinq minutes, pour que les réponses soient les plus spontanées possibles, compte tenu de la situation ; et pour voir si la première réponse leur venant à l'esprit correspond aux indicateurs dialectaux que nous attendions.

Les indicateurs du postulat sont ceux relevés dans les deux idiolectes qui sont la première source d'informations de notre corpus, et ces deux informatrices n'ont donc pas participé directement à ce questionnaire ce jour-là. Chaque item demandé peut bien-sûr avoir plusieurs réponses possibles. Beaucoup d'entre eux ont des synonymes dans le même parler, mais nous noterons néanmoins la réalisation attendue en première place. Les parenthèses isolent certains phonèmes aléatoires, articles, ou prépositions, qui ne nous intéressent pas directement dans ce questionnaire.

n°	Items		Réalisations attendues	Remarques
1	Aujourd'hui	1	[i'zi:ɥ]	
2	Ce matin	1	(əʀ)[mi'tin̩ma]	Peut avoir un /n/ aléatoire final
3	Cet après-midi	1	(d)/(n)[ã:'dɛʀɥ'ma]	Peut avoir un /n/ aléatoire final
4	Ce soir	1	[^h ɥø'nɛ'h]	Souvent sans aspiration initiale
			[hinwaħ] ♪	Langue chantée
5	Demain	1	[bɛnar'waħ]	
6	Oui!	1	[ja:]	
7	Si!	1	[dʒø:]	
8	Alors	1	[nø'sø(n)]	/n/ aléatoire
9	C'est comme ça.	1	[mosø'nø:]	/n/ "aléatoire" stabilisé en liaison
10	Peut-être	1	[mar'sø:]	
11	Bien sûr	1	[sy'r'wal]	
12	Viens ici!	1	[dɛja'ma]	Variantes Peuvent avoir un /n/ aléatoire final
		2	[dɛjty'ma]	
13	Va là-bas!		[tʃɛrə'ty'zø:]	Tempo plus lent
			[tʃɛ'ty'zø:]	Tempo plus rapide
14	Je parle	1	[mø'brɛga]	Coexistence de deux verbes parler, comme souvent en breton.
			[mø'gõ:za]	
			[mø'brɛk]	Coexistence de deux désinences du présent BV/HV
			[mø'gõ:s]	
14 ²	breton.	1	[bærtõ:]	forme courante, souvent unique.
			[brøzø'nɛk]	forme connue, plus soutenue.
15	Mardi		[merħ]	
16	Mercredi		[mørø:r]	
18	1		[ɥi'nã:]	
19	2		[dœ'ɥ]	
20	3		[tri:]	
21	4		[pwa:r]	
22	5		[pɛm]	
23	6		[^h ɥɛħ]	
24	7		[sæ:ħ]	
25	8		[æ:ħ]	
26	9		[na:ɥ]	
27	10		[dek]	

Pertinence des items:

Certains sont de purs indicateurs, et d'autres nous apportent des informations supplémentaires.

n°	Items	Intérêt
1	Aujourd'hui	S'il n'y avait qu'un seul indicateur à observer, cela serait celui-ci. C'est sûrement le mot qui connaît le plus de variations dans le domaine bretonnant. A lui seul il suffit pour identifier l'origine d'un locuteur.
2	Ce matin	phonétique :
3	Cet après-midi	lexical
4	Ce soir	Indicateur.
5	Demain	Indicateur
6	Oui!	Indicateur
7	Si!	Indicateur
8	Alors	Indicateur
9	C'est comme ça.	Indicateur
10	Peut-être	Indicateur
11	Bien sûr	Réalisation du /s/ initial
12	Viens ici!	Tutoiement/vouvoiement. lexical
13	Va là-bas!	Tutoiement/vouvoiement. lexical
14	Je parle	Lexical. Syntaxique : Ordre des mots, type de conjugaison
14 ²	breton.	Lexical. Contextuel.
15	Mardi	phonétique
16	Mercredi	phonétique
18	1	Indicateur
19	2	phonétique
20	3	phonétique
21	4	phonétique
22	5	phonétique
23	6	phonétique
24	7	phonétique
25	8	phonétique
26	9	phonétique
27	10	phonétique

Ce questionnaire pourrait être utilisé pour d'autres parlers. Il pourrait même être raccourci, ou complété. D'autres indicateurs sont tout aussi efficaces mais parfois moins courants comme : menton, pic-vert, brouette, plantain, ou encore entremetteurs... Mais les réponses seraient sûrement bien moins spontanées, voire moins nombreuses. En voici une version voici a minima :

n°	Items
1	Aujourd'hui
2	Ce soir
3	Demain
4	Si!
5	Alors
6	C'est comme ça.
7	Peut-être
8	ici
9	là-bas
10	Je parle
12	breton.
13	Un (1)

2.4.4.3 Lectures des réponses

n°	Items	Réalisations attendues	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	Aujourd'hui	1 [i'zi:ɥ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2	Ce matin	1 [mi'tin,ma(n)]	X	X	X	X	X	X	X	X		X
3	Cet après-midi	[ã:'dɛɾɥ'ma(n)]	X	X	X	X	X	X	X	X		X
4	Ce soir	1 [h'ɥø'hɛ'h]	X	X	X	X	X	X		X		
		2 [hinwaħ] ♪							X		X	X
5	Demain	1 [bɛnar'waħ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6	Oui!	1 [ja:]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
7	Si!	1 [dʒø:]	X	X	X	X	X	X		X		
		[dʒy:]							X		X	
8	Alors	1 [nø'sø(n)]	X	X	X	X	X	X		X		
9	C'est comme ça.	1 [,mosø'hø:]	X	X	X		X	X		2		
		[,moma'hø:]				X						
		[,mosø'ma]							X	X		X

10	Peut-être	1	[,mar'sø:]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Bien sûr	1	[,sy'rwal]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
12	Viens ici!	1	[,dɛja'ma]	X	X	X	X		X	X	X	X	X
			[,dɛjty'ma]					X					
13	Va là-bas!	1	[tʃɛrə'ty'zø:]	X	X		X		X				
		2	[tʃɛ ^h ty'zø:]	X	X	X		X		2	X		X
			[du ^h un]							X		X	
14	Je parle	1	[mø'brɛga]	X	X		X	X	X				
		2	[mø'gõ:za]			2				X	X	X	
		3	[mø'brɛk]										
		4	[mø'gõ:s]			X							X
14 ²	breton.	1	[bærtõ:]	X	X			X					
		2	[,brøzø'hɛk]			X	X				X		
			[brøtõ:]						X				
			[brø ^h õ'hɛk]							X		X	X
15	Mardi		[merħ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
16	Mercredi		[mørø:r]	X	X	X	X	X	X	X	X		
18	1		[ɥi'nã:]	X	X	X	X	X	X	X	X		
19	2		[dœ'ɥ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
20	3		[tri:]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
21	4		[pwa:r]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
22	5		[pɛm]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
23	6		[^h ɥɛħ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
24	7		[sɛ:ħ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
25	8		[ɛ:ħ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
26	9		[na:ɥ]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
27	10		[dek]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

- Les cases noires sont les indicateurs dialectaux les plus communs aux languidiciens.
- Les cases noires correspondent à des questions non-posées par oubli.
- Les "2" indiquent la réponse qui a été donné en deuxième.
- Les autres formes données par les informateurs des communes limitrophes I et J, n'apparaissent pas.

Les indicateurs dialectaux du parler ont bien été relevés, et s'opposent assez souvent aux réponses des informateurs I et J. Les items 9, 12 et 13 n'ont pas été différenciés, car les deux formes sont connues à Languidic, et apparaissent ici de manière aléatoire. Hormis l'item 14, nous constatons une unité absolue des réponses des locuteurs nés avant 1950. Les locuteurs les plus jeunes présentent parfois des variations s'approchant des parlers voisins. Nous voyons aussi que plusieurs réalisations sont généralement identiques, et que certains items perdent en pertinence, comme les nombres de 2 à 10, dans ce cas précis. Car dans un autre contexte, en questionnant des locuteurs de parlers haut-vannetais maritime, ou plus orientaux, ils auraient été des indicateurs très marquants.

Intéressons-nous aux informateurs les plus jeunes :

- L'informateur G est celui qui présente le plus de réponses en commun avec les informateurs non languidiciens. Plusieurs de ses réponses, comme pour l'item 2 ici, mais aussi relevées dans le deuxième questionnaire, sont issues de la langue chantée, en ce qui concerne les habitudes langagières des languidiciens. Ceci peut s'expliquer car cet informateur, est chanteur, et à beaucoup appris avec des proches venant de communes environnantes.
- L'informateur H est peu à l'aise pour s'exprimer en breton. Le questionnaire c'est d'ailleurs déroulé en français. Mais ces indicateurs sont tout à fait languidiciens. Comme souvent, dans des cas de bilinguisme passif, les locuteurs s'expriment souvent de manière globale, c'est-à-dire, qu'à un tempo plus lent nous observons plusieurs approximations et imprécisions (absence d'articles, mutations consonantiques aléatoires, vocabulaire assez limité).
- Ces manques peuvent aussi être relevés, certes dans une moindre mesure entre les locuteurs des générations plus anciennes. Et l'évolution de la langue se manifeste à tous niveaux. Prenons pour exemple, un trait phonétique qui n'est pas anodin dans un contexte de bilinguisme avec le français, la réalisation du /r/.

Informateur Naissance	A 1922	B 1927	C 1937	D 1937	E 1941	F 1944	G 1950	H 1958	I 1950	J 1935
Réalisation du /r/ en breton	[r]	[r]	[r]	[r]	[r]	[ʁ]	[ʁ]	[ʁ]	[r]	[ʁ]
Réalisation du /r/ en français	[r]	[r]	[ʁ]	[r]	?	[ʁ]	[ʁ]	[ʁ]	[ʁ]	[ʁ]

- Nous constatons une transition du /r/ , entre 1940 et 1950, passant de roulé à uvulaire.
- L'informateur J, est un locuteur BV, où le /r/ semble être articulé de manière uvulaire depuis longtemps. L'informateur I, né en 1950, maintient néanmoins la distinction.

Remarques à propos de l'item n°14 :

Pour le premier élément de cet item "Je parle" quatre réponses possibles étaient attendues :

- Le breton possède généralement deux verbes pour dire "parler". Un verbe commun [kõ:s] *Komz*, et un autre plus local, qui donc peut être un indicateur dialectal, [prɛk] *Prêg*, à Languidic. Ce dernier verbe se retrouve dans plusieurs parlers de Cornouaille⁴⁰, mais assez peu en pays vannetais, et peut même être considéré comme un très bon indicateur du parler languidicien. Il n'est néanmoins pas absent des autres parlers, puisque sa signification première est "prêcher". L'informatrice C l'a d'ailleurs signalé pendant le questionnaire, pour justifier sa préférence pour le verbe *Komz*.
- D'autre part, deux désinences coexistent à Languidic pour exprimer le présent
 - [Ø] désinence classique, reconnue en breton standard, et ainsi réalisée en HV
 - [a] désinence plutôt BV, ou Haute-cornouaillaise, que certains parlers HV occidentaux ont adopté.

Quatre réponses sont donc potentiellement réalisables. Cependant, nous observons que c'est la désinence [a], qui est la plus spontanée. Et que mis à part l'informatrice C, ayant déjà justifié son choix, ce sont les locuteurs les plus jeunes qui répondent spontanément les formes les moins

⁴⁰ALBB-n°408 Parler; Causer.

locales. Notons donc que la forme tout aussi correcte [mø^hbrək], n'a pas été du tout entendue.

Le deuxième élément de cet item s'intéressait à l'appellation que donnent les locuteurs à leur langue. Plusieurs réponses étaient attendues :

- [bər'tō:] est la réalisation la plus courante dans le parler, comme souvent en HV. Notons aussi les variantes [brətō:], [bæv'tō:] sans métathèse ou sans /r/ voyelle, et avec parfois un /r/ uvulaire, qui offre une prononciation souvent identique à celle du français [brøtō:], celle-ci est plus courante chez les locuteurs les plus jeunes ; et aussi plus proche de sa réalisation BV [bæətō:n] .

- [brøzø^hnek] était la deuxième appellation attendue. Ce mot est connu, mais très peu fréquent dans un registre de langue courant. Il fait partie du langage soutenu et apparaît souvent dans des contextes tels que les interviews radiophoniques, les prises de parole en public, et son utilisation est bien-sûr avant tout, un choix personnel du locuteur lié au contexte, comme nous l'avons plusieurs fois constaté. Hors de ces contextes, il peut parfois être considéré comme trop soutenu, ou inhabituel, par de nombreux locuteurs. Signalons aussi la variante [brøzō^hnek] entendue à plusieurs reprises, notamment une fois dans le questionnaire (informateur D). L'authenticité de ce mot dans le parler pourrait être mis en doute. Le mot *Brezhoneg*, serait le seul mot contenant l'évolution d'un ancien /θ/ réalisé [z] et non pas [h] comme on le constate toujours en breton vannetais. Les réalisations comme [brø^hnek] [brō^hnek] existent aussi dans le dialecte, que l'on retrouve souvent en BV, mais pas seulement. La carte 141-*brehoneg* "la langue bretonne" de l'ALRP, est le seul outil dont nous disposons permettant de décrire la réalisation de ce mot à une échelle dialectale, malheureusement, partiellement dialectale. En ne prenant en compte que les parlers HV, nous notons :

- 6 réalisations avec un /z/ du type [brəzønek]
- 5 réalisations avec un /h/ du type [brəhønek]
- 3 réalisations avec un /t/ du type [brətønek]

Ces réalisations apparaissent sporadiquement au milieu des [bər'tō:] plus fréquents. Néanmoins, trois des formes en /z/ ont été relevés entre Languidic et Quistinic :

- Languidic : un informateur - [bər'tō:] [brøzonek]
- Quistinic : informateur 1 - [bər'tō:] [brəzønek]
- informateur 2 - [brəzønek][brəhønek]

La forme [brøzø^hnek], est donc utilisée par les locuteurs de breton vannetais, apparaissant même proches de la frontière linguistique. A-t-elle été empruntée à d'autres parlers, ou à un breton

plus standard, via la radio par exemple ? Nous n'avons pas pour l'instant d'éléments de réponse, mais le fait est que c'est la réalisation [brøzɔ'hɛk] , avec une accentuation qui correspond au schéma accentuel du parler, que l'on entend à Languidic, même de la bouche d'octogénaires n'ayant jamais quitté leur commune et pratiquant la langue bretonne uniquement dans un contexte familial ou de voisinage.

- La réponse [brøhɔ'hɛk] , n'était pas attendue. Bien qu'elle existe en HV, et qu'elle soit souvent connue, et comprise à Languidic, elle n'a pour ainsi dire jamais été relevée auprès des informateurs les plus âgés. Elle n'a été constatée qu'une fois, lors d'une remarque amusante, à propos de locuteurs d'autres parlers, peut-être entendus à la radio d'ailleurs, qui prononcent ce mot ainsi. L'informatrice trouvait drôle que des gens parlent [brõ:hɛk] , car il faut savoir qu'à Languidic cette prononciation est celle du mot *Bloneg*, signifiant du saindoux.

Le choix de ce mot est donc lié au contexte. Le questionnaire proposé a donc pu être vu comme une occasion d'utiliser le mot du registre le plus soutenu. Tous les informateurs connaissent et utilisent évidemment [bærtõ:]. La réponse a cependant été relevée trois fois sur les six informateurs languidiciens questionnés ce jour là. L'informateur G a une fois de plus proposé une réponse identique à celles des informateurs non languidiciens, qui quant à eux ont répondu des formes du type /h/, qui sont aussi plus courantes dans leurs terroirs d'origine. Signalons que lors du petit moment de discussion précédant le questionnaire en lui-même concernant leur apprentissage du breton et du français, l'informatrice C a prononcé en une minute de discussion [brætõ:] [brəto:ñ] [brøzɔ'hɛk] , mais c'est [brøzɔ'hɛk] qu'elle a choisi de répondre lors du questionnaire.

3 Phonologie

3.1 Vocalisme

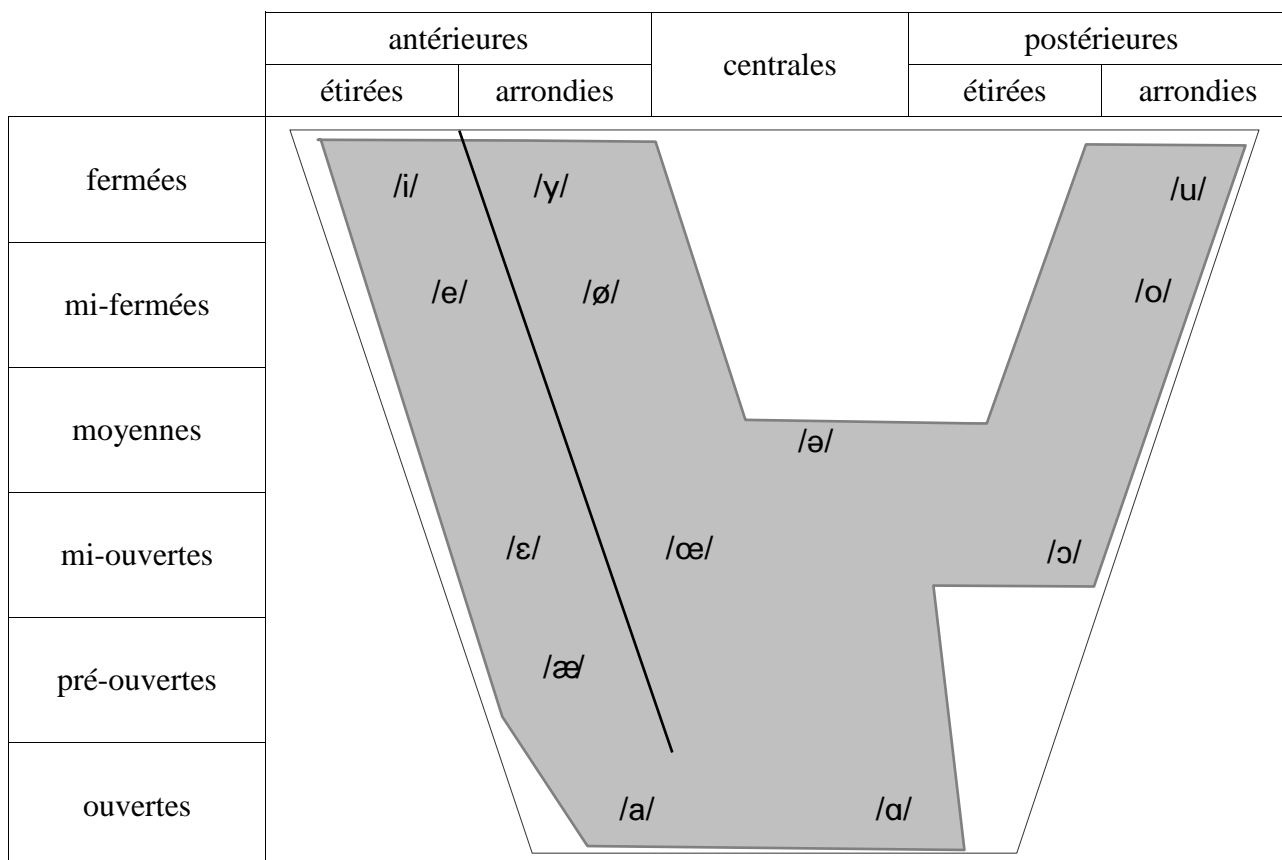
De la phonétique à la phonologie

C'est à partir des productions vocaliques identifiées dans le breton languidicien, que nous dégagerons les unités distinctives, et ainsi présenterons son système vocalique.

3.1.1 Identification des productions vocaliques

3.1.1.1 Voyelles orales

Dans ce trapèze vocalique, la zone grise, telle un continuum, représente schématiquement l'ensemble des zones de production des articulations vocaliques relevées chez les informateurs, notées ici par les voyelles cardinales, sans indication de longueur.



3.1.1.2 Voyelles nasales

	antérieures		centrales	postérieures	
	étirées	arrondies		étirées	arrondies
fermées	/ĩ/				
mi-fermées					/õ/
moyennes					
mi-ouvertes		/ɛ̃/	/œ̃/		
pré-ouvertes		/æ̃/			
ouvertes					/ã/

3.1.2 Recherche des paires minimales

Voici ces mêmes productions vocaliques cardinales présentées cette fois dans un tableau. Nous chercherons maintenant à les opposer en paires minimales afin de dégager celles qui ont une fonction distinctive. Les exemples nous renseigneront aussi sur leurs réalisations phonétiques.

3.1.2.1 Voyelles orales

	antérieures		centrales	postérieures	
	étirées	arrondies		étirées	arrondies
fermées	/i/	/y/			/u/
mi-fermées	/e/	/ø/			/o/
moyennes			(/ə/)		
mi-ouvertes	/ɛ/	/œ/			/ɔ/
pré-ouvertes	/æ/				
ouvertes	/a/			/ɑ/	

Les articulations centrales réunies dans le symbole /ə/, sont des réalisations ou modifications phonétiques qui n'existent que dans un contexte phonétique, ou accentuel particulier⁴¹. Par conséquent, /ə/ n'a pas été intégré aux démonstrations d'opposition.

⁴¹Voir: l'accentuation et les réalisations phonétiques

3.1.2.2 Voyelles nasales

	antérieures		centrales	postérieures	
	étirées	arrondies		étirées	arrondies
fermées	/ĩ/				
mi-fermées					/õ/
moyennes					
mi-ouvertes	/ẽ/	/œ/			
pré-ouvertes	/æ/				
ouvertes				/ã/	

3.1.2.3 Démonstrations des oppositions entre les phonèmes vocaliques

Dans la présentation des commutations à suivre :

- Nous privilégierons les oppositions de paires minimales, c'est-à-dire un couple d'unités significatives dont les signifiants ne se distinguent que par un trait phonétique. En l'absence de celles-ci nous aurons parfois recours à d'autres exemples, des quasi-paires minimales dans la mesure du possible.
- Les consonnes initiales peuvent être la forme originelle du mot, mais aussi issues d'une mutation consonantique. Celle-ci sera marquée par une majuscule mise en exposant du mot.
- Nous mènerons ces démonstrations avec différents exemples selon la position du phonème : initiale, interne ou finale.
- Les exemples nous viennent de divers locuteurs et leur transcription présente une prononciation qui est la leur. Celle-ci correspond souvent à la réalisation la plus courante, mais peut aussi être une variante personnelle, ou encore occasionnelle, comme dans un contexte de langue chantée par exemple. Les exemples issus de la langue chantée seront indiqués par "♪".
- Les traductions en français figureront à côté des exemples.

- Les cases grisées correspondent à des articulations qui n'ont pas été constatées dans le parler étudié.
- En vue de l'analyse, deux colonnes ont été intégrées aux tableaux de présentation des oppositions : une indiquant la présence d'au moins une paire minimale, et une autre rappelant l'existence du phonème vocalique recherché, quand celui-ci a bien été constaté.
- Les traits pertinents retenus pour ces démonstrations sont :
 1. La durée : voyelle brève ou longue
 2. L'aperture : voyelle fermée / mi-fermée / moyenne / mi-ouverte ou pré-ouverte
 3. Le lieu d'articulation : antérieur ou postérieur
 4. La labialité : voyelle arrondie ou étirée
 5. La nasalité ou l'oralité

Les voyelles orales seront traitées avant les nasales. Ces démonstrations seront suivies d'une analyse.

3.1.2.3.1 Oppositions de durée

3.1.2.3.1.1 Voyelles orales

- Nous rechercherons différentes oppositions entre réalisations vocaliques orales qui ont le même timbre.

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Phonème constaté	Position					
					initiale		médiane		finale	
/i:/	/i/	/i:/	•	•	[i:n]	oiseau	[vi:l]	laid	^L [dʒi:]	chien
		/i/		•	[in]	dans le	^L [vil]	mille	[dʒi]	Ils/Elles
/e:/	/e/	/e:/	•	•	[e:h]	neige	[me:s]	dehors	[de:]	jour
		/e/		(•) ⁴²	[ɛ̞]	vous alliez	[mɛ̞s]	mais	[dɛ̞]	à eux/elles
/ɛ:/	/ɛ/	/ɛ:/	•	•	[ɛ:r]	serpent	[kɛ:r]	beau	[tø'ne:]	jeu (bâtons) ⁴³
		/ɛ/		(•) ⁴⁴	[ɛ̞]	comme	[kɛ̞r]	parce que	[kɛ̞]	parce que
/æ:/	/æ/	/æ:/	•	(•) ⁴⁵	[ãɛ:h] [æ:h]	huit	[lãɛ:h][læ:h]	lait		
		/æ/								
/a:/	/a/	/a:/								

⁴² Nous constatons une réalisation plutôt centrale notée ici [ɛ̞], et que l'on constate rarement aussi fermée que les réalisations de /e:/

⁴³ Jeu d'enfants consistant à lancer un bâton en hauteur en le tapant avec un autre.

⁴⁴ Nous constatons une réalisation plutôt centrale notée ici [ɛ̞], que l'on pourrait tout autant noter [ɛ̞] comme dans la note n°2, et qui n'est jamais aussi ouverte que les réalisations de /ɛ:/.

⁴⁵ [ɛ:h] et [lɛ:h] ont aussi été constatés.

		/a/		•	^H [an]	nom	[tal]	près	[na]	ni
/y:/	/y/	/y:/		•			[sy:l]	dimanche	[ty:]	côté
		/y/		•	[yn] ⁴⁶	un (article)	[by'dʒy:l]	berger		
/œ:/	/œ/	/œ:/	•	•	[œ:r]	de l'or	[dœ:r]	eau		
		/œ/		(•) ⁴⁷	[œ̃r]	le,la,les	[a'drœ̃s]	de/à travers		
/ø:/	/ø/	/ø:/		•	[ø:r]	heure	[mø'rø:r]	mercredi	[tø:]	fondu
		/ø/		(•) ⁴⁸	[ø'bø:l]	poulain	[mø'rø:r]	mercredi		
/u:/	/u/	/u:/		•			[pu:r]	poireaux		
		/u/		•	[un]	un (article)	[pul]	marre		
/o:/	/o/	/o:/	•	•			[to:r]	panse	[go:]	taupe
		/o/		•	[o'to]	voiture	[tor]	cassé	[tʃi'lo]	kilogramme
/ɔ:/	/ɔ/	/ɔ:/								
		/ɔ/		(•) ⁴⁹	[ɔh]	vous êtes	[dɔh]	contre		
/ɑ:/	/ɑ/	/ɑ:/		•	[ɑ:r]	sur	[ba:k]	bateau	[tra:]	chose
		/ɑ/		•					[pa]	non

⁴⁶Cette réalisation apparaît principalement en langue chantée.

⁴⁷Nous constatons encore une réalisation plutôt centrale notée ici [œ̃] , et qui n'est jamais aussi ouverte que les réalisations de /œ:/ .

⁴⁸Voici deux rares exemples constatés pour /ø/, sans doutes ici par dilation.

⁴⁹ Une réalisation plus centrale de la voyelle est aussi couramment constatée dans ces exemples.

3.1.2.3.1.2 Voyelles nasales

- Nous rechercherons différentes oppositions de longueur entre réalisations vocaliques nasales qui ont le même timbre.

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Phonème constaté	Position					
					initiale		médiane		finale	
/ĩ:/	/ĩ/	/ĩ:/		•	[ĩ'sel]	drap	[vĩ:s]	vis		
		/ĩ/								
/ẽ:/	/ẽ/	/ẽ:/		•			[lẽ:n]	lire	[ko'pẽ:]	copain
		/ẽ/			[ẽfir'mje:r]	infirmière				
/æ̃:/	/æ̃/	/æ̃:/		(•) ⁵⁰			[d̃ʒyræ̃:n]	abeilles		
		/æ̃/								
/oẽ:/	/oẽ/	/oẽ:/		•			[di'oẽ:s]	lèvres		
		/oẽ/								
/õ:/	/õ/	/õ:/		•			[lõ:n]	animal	[sõ:]	sonner, chanter
		/õ/								
/ã:/	/ã/	/ã:/		•	[ã:t]	creux du sillon	[dã:n]	(le) bas	[hã:]	été (saison)
		/ã/			[ã'ty:]	vermine				

⁵⁰Ou [d̃ʒyræ̃:n]

3.1.2.3.1.3 Analyse

A la lecture de ces tableaux, nous constatons que :

- La quantité vocalique est variable, de longue à extra-brève.
- Plusieurs réalisations phoniques n'ont pas été constatées : /æ/ /a:/ /ɔ:/ , ainsi que la plupart des nasales brèves. Elles n'apparaîtront donc plus dans les démonstrations à suivre.
- Aucune réalisation de [ɛ] et de [œ] n'a été constatée. Nous avons malgré tout noté, des exemples trouvés avec les réalisations les plus proches de celles-ci présentes dans le continuum vocalique du breton de Languidic. Ces réalisations qui sont plus centrales, seront notées respectivement [ɛ̃] et [œ̃]. Néanmoins, nous continuerons à les intégrer dans les démonstrations pour essayer de mieux les définir.

3.1.2.3.2 Oppositions d'aperture

Nous attendons de cette démonstration des clarifications quant à l'existence et la pertinence des réalisations qui n'ont pas encore été opposées, notamment les réalisations brèves constatées précédemment, dont l'aperture diffère des réalisations cardinales, telles qu'elles le sont généralement pour les voyelles longues.

Afin de décrire le système vocalique, en identifiant oppositions et allophones, il nous a paru intéressant de poursuivre les démonstrations avec l'ensemble des réalisations constatées, aussi bien brèves que longues.

Dans les tableaux suivants, nous avons supprimé la colonne "phonème constaté" qui est maintenant inutile et y avons intégré une nouvelle colonne indiquant s'il y a variation de l'articulation du phonème recherché, dans les exemples trouvés. Dans cette colonne, nous précisons le type de variation par les signes diacritiques usuels : ◌̣ pour moins ouvert, et ◌̤ pour plus ouvert.

La démonstration précédente nous renseigne déjà sur les positions possibles des réalisations vocaliques constatées. Dorénavant, nous marquerons par une case vide, les réalisations déjà constatées qui n'offrent pas de paire minimale.

3.1.2.3.2.1 Voyelles orales

- Nous rechercherons différentes oppositions entre réalisations vocaliques orales qui partagent un même point d'articulation.

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Variation constatée	Position					
					initiale		médiane		finale	
/i:/	/e:/	/i:/	•	• ⁵¹			[mi:s]	glands	^L [di:]	maison
		/e:/					[me:s]	dehors	[de:]	jour
/i/	/e/	/i/	•		[in]	dans le	[min]	mine	[di]	à elle
		/e/			[ɛ̃]	^H [ɛ̃n]	chemin	[mɛ̃n]	où	[dɛ̃]
/e:/	/ɛ:/	/e:/	•		[e:r]	air	[le:r]	cuir		
		/ɛ:/			[ɛ:r]	serpent	[lɛ:r]	voleur		
/e/	/ɛ/	/e/	impossible	• ⁵²						
		/ɛ/								
/ɛ:/	/æ:/	/ɛ:/	impossible	•						
		/æ:/								
/ɛ:/	/ɑ:/	/ɛ:/	•		[ɛ:r]	serpent	^L [dɛ:r]	trois (fém.)		
		/ɑ:/			[ɑ:r]	sur	[dɑ:r]	larme		

⁵¹Nous avons relevé des variantes libres des /e:/ réalisées [i:]. Cette remarque ne concerne pas les exemples exposés ici.

⁵²Allophones que nous expliquerons dans l'analyse.

/ɛ/	/a/	/ɛ/	•	[ɛ]	[ɛn]	j'allais	[lɛn]	lac	[jɛ]	aller (passé)
		/a/			^H [an]	nom	[lan]	lande	[ja]	aller (présent)
/y:/	/ø:/	/y:/	•				[sy:l]	dimanche	[ty:]	côté
		/ø:/					[sø:l]	talon	[tø:]	fondu/e
/y/	/œ/	/y/	•		[yr]♫	un/une				
		/œ/		[œ]	[œr]	le/la/les				
/ø:/	/œ:/	/ø:/	•		[ø:r]	heure				
		/œ:/			[œ:r]	(de l') or				
/ø/	/œ/	/ø/	impossible	•						
		/œ/								
/u:/	/o:/	/u:/	•				[ru:s]	marron		
		/o:/		• ⁵³			[ro:s]	rose		
/u/	/o/	/u/	•				[burt]	bourde		
		/o/					[bort]	bord		
/o/	/ɔ/	/o/	impossible	•						
		/ɔ/								
/o:/	/ɑ:/	/o:/	•				[do:r]	porte	[tro:]	tour
		/ɑ:/					[da:r]	larme	[tra:]	chose

/o/	/a/	/o/	•			[lɔrt]	rossée	[wio]	savoir (futur)
		/a/				[lart]	gras	[wia]	savoir (présent)

3.1.2.3.2.2 Voyelles nasales

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Variantes constatée	Position					
					initiale		médiane		finale	
/ĩ:/	/ẽ:/	/ĩ:/					[vĩ:s]	vis		
		/ẽ:/					[wẽ:s]	caïeu		
/ẽ:/	/æ:/	/ẽ:/	impossible	•						
		/æ:/								
/ẽ:/	/ã:/	/ẽ:/	•				[dẽ:n]	personne		
		/ã:/					[dã:n]	(le) bas		
/õ:/	/ã:/	/õ:/	•				[dõ:n]	profond	[jõ:]	Il/ lui.
		/ã:/					[dã:n]	(le) bas	[jã:]	peur

3.1.2.3.2.3 Analyse

A la lecture de ces tableaux, nous constatons que :

- Certaines oppositions entre réalisations déjà constatées sont impossibles : /e/ /ɛ/, /o/ /ɔ/, /ø/ /œ/, /ɛ:/ /æ:/ et /ẽ:/ /ǣ:/.
- Les réalisations les plus ouvertes de ces paires de certains de ces phonèmes semblent être conditionnées par leur contexte phonétique⁵³, lorsqu'elles sont suivies de /h/ notamment. Sans modifications liées au contexte phonétique, les réalisations de /e/ /ɛ/, /o/ /ɔ/, et /ɛ:/ /æ:/ ont une ouverture plus centrale, et se confondent respectivement en [ɐ] , [ɔ] et [ɛ:] , et seront à l'avenir notées /e/, /o/ et /ɛ:/ dans les démonstrations à suivre.
- [ø] est une réalisation rare qui semble apparaître dans un certain contexte phonétique, principalement à proximité de /ø:/⁵⁴, probablement par dilation, ou parfois comme contraction de la diphtongue /œy/ sous l'effet de l'accent tonique comme dans /dœy'lagad/ pouvant être réalisée [dø'lə'gat]. Nous continuerons à la noter dans les transcriptions phonétiques, mais sera confondue dans les transcriptions phonologiques avec /œ/, dont la réalisation [œ], déjà constatée, est plutôt centrale.
- L'opposition phonologique entre [ø] et [y] a un rendement fonctionnel faible. Ceci est dû à la centralisation que connaissent les voyelles brèves, en particulier [y], que nous détaillerons plus bas⁵⁵.
- /ǣ:/ est un allophone de /ẽ:/.
- Les voyelles mi-fermées /e:/ et /o:/ peuvent parfois varier librement et être réalisées plus fermées, jusqu'à se confondre parfois avec les voyelles fermées /i:/ et /u:/ comme dans [kɛ:r] et [ki:r] *ville*, ou dans [dɔ:r] et [du:r] *porte* .

⁵³Voir 3.1.4 Analyse et présentation du système vocalique

⁵⁴ Les exemples figurent dans le tableau des voyelles orales 3.1.3.3.1 .

⁵⁵Voir: Modifications phonétiques des voyelles.

3.1.2.3.3 Opposition de localisation du rétrécissement de l'articulation.

3.1.2.3.3.1 Voyelles orales

Nous rechercherons exclusivement les oppositions entre réalisations vocaliques qui partagent un même trait d'aperture.

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Variation constatée	Position					
					initiale		médiane		finale	
/i:/	/u:/	/i:/	•				[di:r]	acier		
		/u:/					^L [du:r]	tour		
/i/	/u/	/i/	•		[in]	dans le	^L [bil]	bile		
		/u/			[un]	un	^L [bul]	marre		
/e:/	/o:/	/e:/	•				[le:r]	cuir	[ve:]	est (être)
		/o:/					[lo:r]	(un) bas	[vo:]	sera
/e/	/o/	/e/	•		[ɛ]	comme	[tɛ'nœu]	tirs		
		/o/			[ɔ]	tout	[tɔ'nœu]	tonneaux		
/a/	/ɑ/	/a/	impossible							
		/ɑ/								
/y:/	/u:/	/y:/	•				^L [vy:r]	muret		

		u:/				^L [vu:r]	apprécier (présent)	
/y/	/u/	/y/	•			[tyt]	gens	
		/u/				[tut]	tout	
/ø:/	/o:/	/ø:/	•			[lø:r]	aire	[tø:] fondu
		/o:/				^S [lo:r]	écorce	[to:] couvert ⁵⁶
/œ/	/o/	/œ/	•			[mœʀɾɛt]	sans doute	
		/o/				[mɔʀɾɛt]	cuisse	

3.1.2.3.3.2 Voyelles nasales

- Nous chercherons à opposer ici, les voyelles nasales antérieures et postérieures :

Opposition à démontrer	Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Position		
			initiale	médiane	finale
/ẽ:/	/õ:/	•		[lẽ:n]	lire
				[lõ:n]	animal
	/ã:/	•		[dẽ:n]	personne
				[dã:n]	(le) bas

⁵⁶A rapprocher du verbe [toẽ̃], *couvrir*, relatif au toit, qui sert à la couverture d'un habitat.

/œ̃:/	/õ:/	/œ̃:/					
		/õ:/					
	/ã:/	/œ̃:/	•		[ʃœ̃:ʃ]	idée	
		/ã:/			[ʃã:ʃ]	chance	

3.1.2.3.3.3 Analyse

A la lecture de ces tableaux, nous constatons que:

- /a/ et /ɑ/ n'ont pas pu être opposés dans cette démonstration. Ils apparaissent donc comme variantes d'un même phonème, de réalisation plutôt centrale. Son timbre est variable, tantôt plus antérieur, tantôt plus postérieur, et semble lié à sa quantité vocalique.
- /õ:/ et /œ̃:/ sont bien des réalisations constatées à Languidic, dont on a déjà prouvé l'existence avec des paires minimales mais qui n'ont pas pu être opposées. Notons que /œ̃:/ n'a été relevé que dans quelques mots: [d'õ̃:s] *lèvres*, [pœ̃:s] *puits*, [sõ:k] *sucré*, [[œ̃:ʃ] *idée*. Ce dernier exemple peut être considéré comme un cas d'allophonie ponctuelle⁵⁷ propre au parler.

⁵⁷voir: les nasalisations 3.1.3.3.2

3.1.2.3.4 Oppositions de labialité

3.1.2.3.4.1 Voyelles orales

- Nous rechercherons exclusivement les oppositions entre réalisations vocaliques orales qui partagent un même trait dans leurs articulations.

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Position					
				initiale		médiane		finale	
/i:/	/y:/	/i:/	•			[si:l]	filtre	[ri:]	riz
		/y:/				[sy:l]	dimanche	[ry:]	rue
/i/	/y/	/i/	•	[in]	dans le				
		/y/		[yn] 🎵	un/une				
/e:/	/ø:/	/e:/	•	[e:r]	air	[le:r]	cuir	[te:]	thé
		/ø:/		[ø:r]	heure	[lø:r]	aire	[tø:]	fondu
/ɛ:/	/œ:/	/ɛ:/	•	[ɛ:r]	serpent	^L [dɛ:r]	trois (fém.)		
		/œ:/		[œ:r]	(de l') or	[dœ:r]	eau		
/e/	/œ/	/e/	•			^L [vɛ̃œt]	voulu		
		/œ/				^L [vœ̃nõt]	menu (adj.)		

3.1.2.3.4.2 Voyelles nasales

- Nous rechercherons exclusivement les oppositions entre réalisations vocaliques nasales qui partagent un même trait dans leurs articulations.

Opposition à démontrer		Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Position			
				initiale	médiane		finale
/ɛ̃:/	/œ̃:/	/ɛ̃:/	•		[ʃɛ̃:]	pitre	
		/œ̃:/			[ʃœ̃:]	idée	

3.1.2.3.4.3 Analyse

- Nous constatons que les exemples de réalisations de /y/ , sont rares, et donc la difficulté de trouver des paires minimales.

3.1.2.3.5 Oppositions de nasalité

Opposition à démontrer	Phonèmes recherchés	Paire(s) minimale(s)	Position				
			initiale	médiane		finale	
/i:/ /i/	/ĩ:/	/i:/ /i/	•		^L [vi:s]	doigt	
		/ĩ:/			[vĩ:s]	vis	
/ɛ:/ /e/	/ẽ:/	/ɛ:/ /e/	•		[lɛ̃n]	lac	
		/ẽ:/			[lẽ:n]	lire	
/œ:/ /œ/	/œ̃:/	/œ:/ /œ/					
		/œ̃:/					
/o:/ /o/	/õ:/	/o:/ /o/	•		[po:t]	pot	
		/õ:/			[põ:t]	pont	
/ɑ:/ /a/	/ã:/	/ɑ:/ /a/	•		[kan]	combat	
		/ã:/			[kã:n]	chant	

3.1.2.3.5.1 Analyse

Nous constatons, une fois de plus, que la rareté de /œ̃:/ ne nous a pas permis de trouver de paires minimales.

3.1.3 Présentation du système vocalique et de ses réalisations

3.1.3.1 Lecture des démonstrations et questionnement

Ces démonstrations nous fournissent des informations tant phonologiques que phonétiques. Dans ces démonstrations, nous reconnaissons comme unité distinctive, une production vocalique qui s'oppose à une autre dans au moins une paire minimale. En revanche, nous considérons comme variante d'une même unité phonologique, une production vocalique qui ne peut s'opposer à une autre dans une paire minimale. Malgré ce principe, plusieurs résultats suscitent quelques questions que nous traiterons par la suite.

Les réalisations des phonèmes de l'inventaire proposé au départ de l'analyse ont bien été constatées. Néanmoins, nous dénombrons plus de timbres différents dans un groupe de voyelles que l'on peut distinguer par leurs réalisations longues. Nous remarquons d'autre part un second groupe de voyelles que nous qualifierons de non-longues, dont les réalisations sont plus centrales. Nous avons aussi rencontré quelques allophones. Certains allophones semblent apparaître au contact d'autres phonèmes qui modifient leur aperture ; et d'autres qui varient par une modification de longueur en plus de celle-là. Nous chercherons donc quelle est la relation entre la quantité vocalique et le timbre de ces voyelles.

Malgré leur existence phonétique, certaines réalisations n'ont pas pu être opposées, ou par de très rares exemples, notamment issus de la langue chantée, bien souvent plus conservatrice. Il en est de même pour deux réalisations nasales, dont la rareté des exemples nous interroge aussi sur leurs origines.

3.1.3.2 La quantité vocalique

Nous pouvons distinguer trois types de quantité vocalique:

- Les voyelles longues, que nous noterons dans les transcriptions par les signes diacritiques d'allongement [:] ou [ː] .
- Les voyelles non-longues, qui ne peuvent être modifiées par un allongement ; et que nous noterons donc seules, sans signe diacritique. Nous avons préféré le terme de non-longue pour une voyelle de quantité neutre et garderons le terme de brève pour une voyelle subissant une

neutralisation.

- Une voyelle brève apparaît dans un contexte accentuel de neutralisation. Son articulation est centrale, et nous la noterons généralement [ə].

3.1.3.2.1 Voyelles longues ou non-longues

Comme nous le verrons⁵⁸, la quantité de la voyelle est conditionnée par la consonne qui la suit, selon la qualité lenis ou fortis de celle-ci. Cette qualité ne modifie pas les réalisations consonantiques elles-mêmes⁵⁹, mais affecte la quantité des voyelles qui les précèdent, et par conséquent, dans le breton languidicien, leurs timbres.

3.1.3.2.2 La neutralisation

Toutes les voyelles orales peuvent perdre leur timbre distinctif et être neutralisées, et ainsi se confondre dans une réalisation centrale, ou encore s'amuïr. Le signe [ə] que nous utiliserons pour noter ce phénomène apparaîtra uniquement dans les transcriptions phonétiques, puisqu'il n'existe que dans un contexte accentuel, à un tempo courant ou rapide ; et n'a donc pas de valeur phonologique.

Voici quelques exemples de neutralisation :

- [a'va:l] mais [avə'lœy] *pomme / pommes*
- [sō'nu:r] mais [sō'nə'rjō:] *chanteur / chanteurs*
- [bo'se:r] mais [bosə'rjō:] *boucher / bouchers*

Notons que la réalisation vocalique phonologiquement pertinente, la plus proche du point central de neutralisation est /ø/, et que de par sa proximité, elle a une plus forte tendance à être neutralisée. Nous l'avons d'ailleurs remarquée dans des monosyllabes souvent entourée de clusters consonantiques. Cette réalisation perçue plus brève rappelle la neutralisation, mais nous la distinguerons dans les transcriptions et la noterons [ǽ] , car bien qu'elle soit brève, elle ne peut complètement s'amuïr.

Les exemples suivants peuvent aussi être réalisés avec [ø] :

- /brøsk/ [brǽsk] *Fragile*
- /frøsk/ [frǽsk] *Frais*
- /adrøs/ [adrǽs] *A travers*

⁵⁸voir: 3.6.1.1 La quantité consonantique.

⁵⁹Nous n'avons pas constaté de gémination dans ce cas, par exemple.

- /blød/ ⁶⁰ [blø̃t] *Farine*
- /trøt/ [trø̃t] *Maigre*
- /nød/ [nø̃t] *Fil*

3.1.3.3 Modifications phonétiques des voyelles

3.1.3.3.1 Allophonie liée à un contexte phonétique

La voyelle /o/ suivie de /h/ et des clusters consonantiques commençant par /r/ peut être accompagnée d'un [°] non pertinent, donnant parfois un effet de réalisation plus ouverte s'approchant de [ɔ], mais aussi plus longue. Nous relevons ce même phénomène avec /e/, réalisé plus allongé dans les monosyllabes et souvent plus ouvert, quand il est suivi du cluster /st/ :

- [mɔː°h][mɔːh] *porcs*, [dɔː°h] [dɔh] *à vous*.
- [porʃ] [po°rʃ] *porche*, [ursort][urso°rt] *tout de même*, [dɔ°rn] [dɔrn] *main*.
- [fe°t] [fɛːt] *fête, noces*, [me°t] [mɛːt] *maître*.

Un bon nombre de réalisations vocaliques longues et mi-ouvertes voire pré-ouvertes [ɛː] et [œː] semblent être la phonologisation d'allophones, apparus au contact d'autres voyelles, avec lesquelles il y a eu une assimilation. Cette assimilation n'est pas connue dans tous les parlers, et n'est généralement pas intégrée dans la graphie du breton moderne normalisé (ici entre parenthèses) :

- [lɛːr] (laer) *voleur*
- [œːr] (aour) *or*
- [ãɛːh] (eizh) *huit*

Dans ce dernier exemple, la voyelle semble conditionnée par l'association des deux cas d'allophonie décrits ci-dessus. (assimilation des voyelles , puis diphtongue de la voyelle du phonème [h]). La réalisation [ɛːh] est aussi possible.

⁶⁰L'opposition entre phonèmes consonantiques voisés et non-voisés est neutralisée en position finale. voir: 3.2.3

3.1.3.3.2 Nasalisation

Les réalisations nasales des voyelles apparaissent en général lorsque celle-ci sont suivies d'un [n], qui, dans le parler languidicien, peut être assimilé aux voyelles nasales [ã:] et [õ:], lorsqu'il est lenis et en position finale : [tã:(n)] *feu*, [dõ:(n)] *profond*. La voyelle nasale [ĩ:] peut connaître le même traitement, et être réalisée en diphtongue nasale [ĩ̃] ou [ẽ̃] : [sapĩ:] ou [sapĩ̃] *sapin*, [mø'li:n] *moulin*, mais souvent réalisé [mø'lẽ̃] en langue chantée, ou encore [ja'drẽ̃] *jardin*, toujours réalisé ainsi.

Les réalisations nasales peuvent historiquement résulter d'une spirante labiale nasalisée, et dans ce cas, existent seules, sans [n]⁶¹. La réalisation issue de cette évolution, a subi une diphtongaison nasale, comme elle a été décrite précédemment, mais cette fois de manière généralisée. Cette réalisation [ẽ̃] se trouve fréquemment comme désinence d'infinitif, ou de personne. Elle est une des particularités des parlers bretons du sud-est. Remarquons que ceci peut être rapproché du phénomène de diphtongaison du [i:] qui est aussi un trait particulier des parlers haut-vannetais centraux maritimes, peu éloignés.

D'autres nasalisation, dont les origines ne semblent ni phonétiques, ni historiques, ont été relevées. Ainsi, [œ̃:] peut apparaître comme allophone de [õ:], en langue chantée, dans le seul exemple [ʃœ̃:] alors réalisé [ʃõ:] *songe, idée, souvenir*. Ses autres réalisations⁶² relèvent plutôt d'une modification phonétique isolée. Nous pouvons considérer ce phénomène de nasalisation comme une particularité régionale ou locale. D'autres voyelles peuvent être ainsi modifiées, notamment lorsqu'elles sont longues. Ce phénomène existe dans d'autres parlers en Bretagne⁶³. Voici quelques exemples relevés à Languidic:

- [di'œ̃:s] *lèvres* (diweuz), [sõ:k] *sucré* (sukr)
- [kər'klõ:s] *aussi bien*, réalisé [kuls] dans de nombreux parlers (koulz, kenkoulz).
- [ã'ʃty] *vermine* (astuz), [ãdø'vis] *bâtiment* (sûrement emprunté au français *édifice*)

Remarquons que les deux derniers exemples présentent des réalisations non-longues de voyelles nasales, que l'on ne relève pas dans les nasalisation issues d'assimilation ou diphtonguées qui sont, elles, à considérer comme longues.

⁶¹Certaines apparitions de [n] après ces nasales peuvent être relevées en langue chantée, et peuvent être considérées comme de l'hypercorrection. voir: La langue chantée

⁶²[di'œ̃:s] *lèvres*, [ʃœ̃:] *idée*, [pœ̃:s] *puits*, [sõ:k] *sucré*

⁶³Citons deux exemples courants dans plusieurs parlers centraux: Noz *nuit*, et Penaos? *comment* réalisés [nõ:s] et [pø'hõ:s]

3.1.3.3.3 Centralisation

Nous relevons le cas de non-nasalisation de /y:/, qui suivi d'un [n] est réalisé [ø:n]. La réalisation non-longue de cette voyelle est souvent [ø], mais continue souvent à être réalisée de manière cardinale [y:], particulièrement dans la langue chantée. Voici quelques mots courants contenant les réalisations de /y:/ et /y/ centralisées.

- [lø:n] *lundi*, (Lun)
- [jø:n] *jeun*, (yun)
- [prø:n] *prunes*, (prun)
- [sø^hø:n] *semaine*, (sizhun)
- [bø^tøm] *tabac*, (butun)
- [dʒø^rø:n] *tonnerre*, (gurun)
- [møⁿøt] *menu, minuscule*, (munut)
- [tøt] *gens*, (tud)

Ce phénomène de centralisation de l'articulation, n'est pas limité à /y/, mais à l'ensemble des voyelles orales, jusqu'aux plus éloignées comme /a/, /e/, /i/, /o/ ou /u/. Ceci est une particularité des parlers vannetais⁶⁴, et semble même encore plus fréquente dans les parlers haut-vannetais centraux, comme à Languidic. Cette tendance n'est pas récente, et de nombreuses réalisations centralisées, semblent avoir pris la place des réalisations canoniques.

Le phénomène de centralisation, bien qu'il attire les phonèmes vers une réalisation plus centrale lui aussi, ne doit pas être confondu avec la neutralisation, qui est-elle liée à l'accentuation, et où les réalisations vocaliques neutralisées en [ə] peuvent s'amuir.

- [tøⁿɑ:y] *ténu*, (tanav)
- [tø^mɑ:l] *accuser*, (tamall)
- [tø^varn] *taverne, bar* (tavarn)
- [bøt] *monde*, (bed)
- [mø^yøl] *domestique*, (mevel)
- [sprøt] *esprit*, (spered)
- [ʃøm] *habiter*, (chom)

⁶⁴ALBB n°103 tabac, n°328-l'auberge, n°437-briller, n°440-des éclairs, n°459-mie, n°450 domestique, ALRP n°128 soubenn. Nos propres collectages ne coïncident pas toujours avec les formes notées dans l'ALBB pour Languidic (point 84).

- [plø̃m] *plomb*, (plom)
- [sø̃ben] *soupe*, (soubenn)

3.1.3.3.4 Fermeture vocalique

Si les voyelles non-longues sont sujettes à la centralisation, rappelons que les voyelles longues peuvent connaître un phénomène de fermeture, qui est, comme nous l'avons évoqué⁶⁵, une autre caractéristique des parlers haut-vannetais. Ce phénomène assez généralisé dans certains parlers, est aussi constaté dans le parler languidicien, mais à une moindre mesure. Nous pouvons même dire que c'est un des parlers haut-vannetais qui a le plus maintenu les apertures canoniques des voyelles longues.

Comme nous l'avons remarqué les voyelles longues ont généralement des articulations plus éloignées d'un point d'articulation qui serait central, que les voyelles non-longues. Néanmoins, nous constatons, en synchronie, que celles-ci s'en éloignent tellement que parfois les frontières avec les timbres voisins plus fermés ne sont plus perceptibles, surtout si cela n'engendre pas de confusion de signifiés.

Cette variante libre, plus fermée concerne principalement les voyelles mi-fermées /e:/ et /o:/ comme dans les exemples déjà exposés : [ke:r] et [ki:r] *ville*, ou dans [do:r] et [du:r] *porte*. Rappelons aussi que /a:/ n'a jamais une articulation antérieure : /da:r/ [da:r] *larne*.

3.1.3.4 Présentation du système vocalique

Voyelles longues		
i:	y:	u:
e:	ø:	o:
ɛ:	œ:	
a		

Voyelles non-longues		
i	y	u
e	ø	o
a		

Voyelles nasales		
ĩ:		
ẽ:	ø̃:	õ:
ã:		

Rappelons que la longueur des voyelles nasales peut varier, mais que celles-ci sont généralement réalisées longues ; et surtout qu'elle ne peuvent pas subir la neutralisation.

Nous avons fait le choix de noter /ẽ/ la nasalisation de /e/, bien que sa réalisation soit le plus souvent [ẽ:], et de faire apparaître /ø̃/ [œ̃] qu'il faut considérer comme une réalisation isolée, dont

⁶⁵voir: 2 Dialectologie

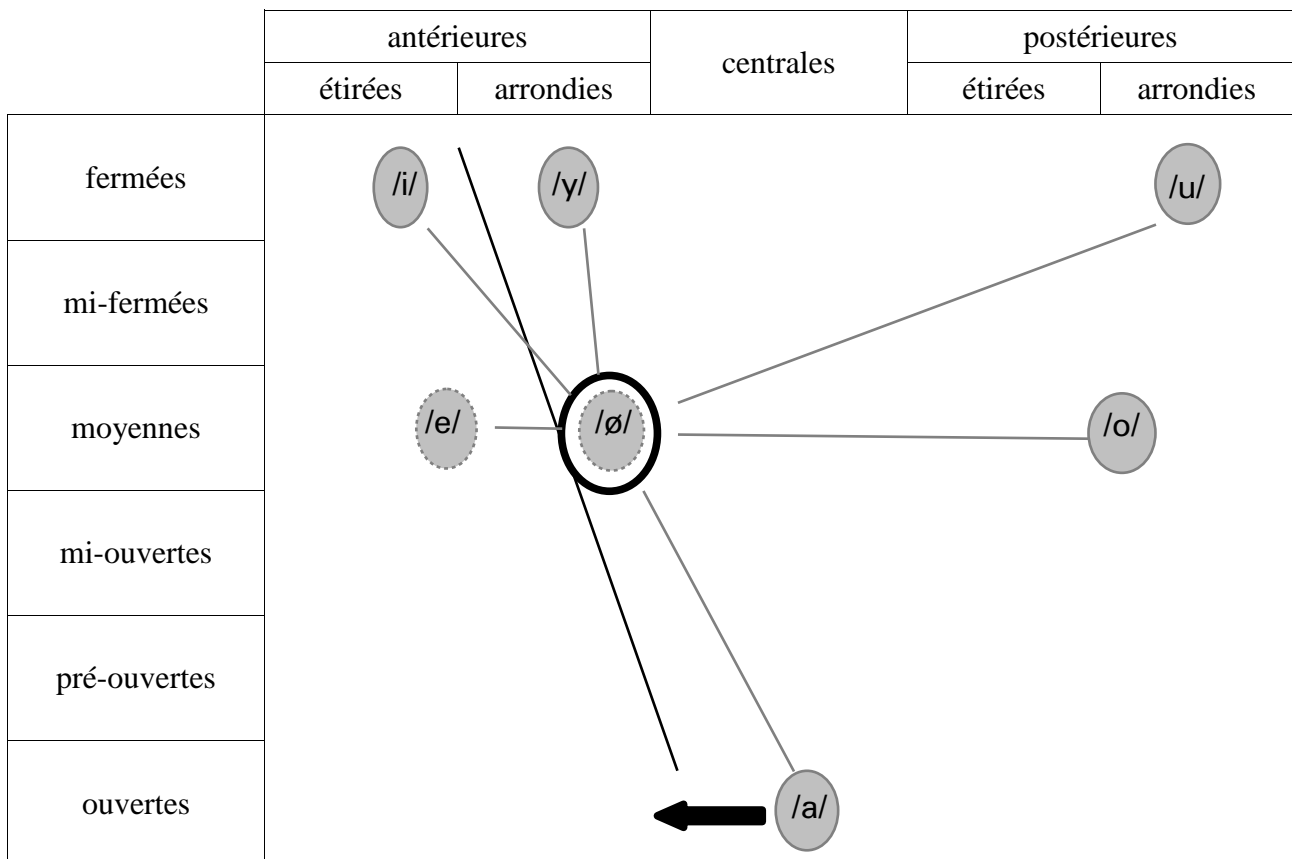
les oppositions phonologiques présentent un très faible rendement fonctionnel ⁶⁶, et comme étant une particularité dialectale locale.

3.1.3.5 Réalisations phonétiques

3.1.3.5.1 Principes généraux

Nous présentons, ici, de manière schématique, les deux groupes de voyelles orales, et leur zone d'articulation ; ainsi que les phénomènes de centralisation et de fermeture synchronique des voyelles qui régissent les réalisations vocaliques.

- Les voyelles non-longues et centralisation:

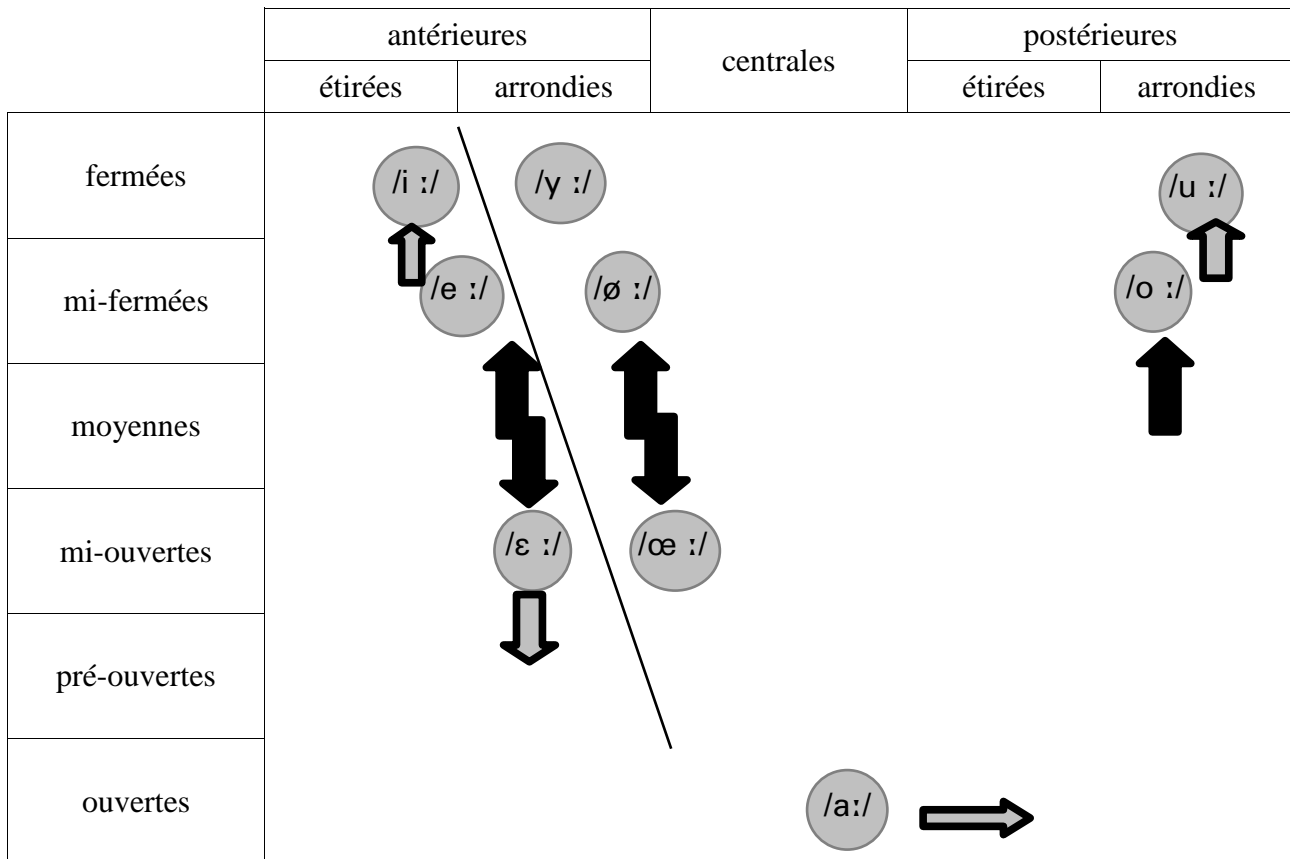


- Les réalisations vocaliques phonologiquement pertinentes apparaissent dans les ronds gris.
- Les ronds gris pointillés indiquent des points d'articulations plus centraux, propres aux

⁶⁶Une opposition a été relevée dans les démonstrations.

réalisations non-longues.

- Le cercle noir indique l'articulation centrale vers laquelle se déplacent les phonèmes qui subissent ou ont subi une centralisation. Ceux-ci apparaissent reliés au cercle par des pointillés.
- La flèche noire indique la tendance que /a/ peut avoir dans sa réalisation.
- Les voyelles longues et fermeture vocalique :



- Les flèches noires représentent le déplacement du point d'articulation d'un phonème entre sa réalisation non-longue et sa réalisation longue.
- Les flèches grises montrent les tendances qu'ont certaines réalisations longues, à s'éloigner du centre, et à modifier leur timbre.
- Les voyelles nasales ont des réalisations le plus souvent cardinales, comme nous le verrons dans le tableau ci-dessous.

3.1.3.5.2 Tableau synthétique des réalisations phonétiques des voyelles

Phonème	Réalisations
/a:/	• de centrale à assez postérieure [ɑ:].
/a/	• de centrale à assez antérieure [a].
/ã/	• généralement assez postérieure [ã:], parfois centrale.
/ɛ:/	• cardinale [ɛ:], parfois plus ouverte, [ãɛ:] ou [æ:]
/œ:/	• cardinale [œ:]
/ø:/	• [ø:]
/e:/	• cardinale [e:], parfois plus fermée [ɛ:] voire [i:].
/e/	• centrale [ɛ], (ou encore [ɛ̃]), assez variable en aperture, approchant parfois des réalisations mi-fermée ou mi-ouverte.
/ẽ/	• antérieure mi-ouverte nasale [ẽ:] parfois plus fermée [ɛ̃:] ⁶⁷ • [ãẽ:] ou approchant [æ̃:]
/ø:/	• cardinale [ø:]
/ø/	• centrale [ø], (ou encore [œ̃]), assez variable en aperture, approchant parfois des réalisations mi-fermée ou mi-ouverte.
/i:/	• cardinale [i:], parfois diphtonguée et nasalisée [ĩj] ou [ẽj] au contact de /n/
/i/	• cardinale [i]
/ĩ/	• cardinale [ĩ:]
/y:/	• cardinale [y:], ou [ø:] au contact de /n/
/y/	• cardinale [y], souvent centralisée en [ø]
/u:/	• cardinale [u:]
/u/	• cardinale [u]
/o:/	• cardinale [o:], parfois plus fermée [ɔ:] voire [u:].
/o/	• centrale [ɔ], (ou encore [ɔ̃]), assez variable en aperture, approchant parfois des réalisations mi-fermée ou mi-ouverte.

⁶⁷Comme dans [[ɛ̃:] *pitre*, [trɛ̃:] *train*, par exemple ou parfois, [pwẽ:n] [pwɛ̃:n] parfois sans nasalisation [pwɛ̃'n] *peine*.

/õ/	• cardinale [õ:]
-----	------------------

3.1.4 Les diphtongues

3.1.4.1 Identification des diphtongues

On remarque trois glides dans le parler de Languidic : [j] [ɥ] et [w]. Nous nous intéressons à eux ici, en tant que semi-voyelles, dans les diphtongues. Rappelons qu'ils s'apparentent respectivement aux voyelles [i], [y], et [o] ou [u]. Nous observerons dans un premier temps les combinaisons possibles de ceux-ci avec les voyelles, puis nous chercherons à identifier les diphtongues.

Une diphtongue est une réalisation vocalique au cours de laquelle il y a déplacement du point d'articulation, enchaînant ainsi deux timbres en une seule production. Il ne faut pas la confondre avec ces mêmes glides, ayant cette fois valeur de (semi-)consonnes, dans des successions semi-consonne + voyelle, ou voyelle + semi-consonne.

Phonème	j-	-j	ɥ-	-ɥ	w-	-w
/a/	[ja]	[kaɟ]		[glɑ·ɥ]	[wah]	[tawɪ]
	oui	canaille		pluie	encore	table
/ã/	[jãɲ]		[suã:]		[^h wã:t]	[nã'wal]
	droit		savon		faim, envie	nager
/œ/						
/e/	[je'nat]	[seɟ]	[lɥɛ]	[ble·ɥ]	[wet]	[jewt]
	coup de pied	soie	lune	cheveux	âge	herbe
/ẽ/	[jẽ]	[dẽ]	[dʒɥẽ] ♪		[mwẽ:n]	[fwẽ'wu·r]
	froid	à moi	vin		mince	prétentieux
/ø/	[jøh]	[]	[ø'ɥø]	[sœɥt]	[blœ:ɥ]	
	tas		aussi	vaches	fleurs	
/i/	[ji:r]	[ka'niɟ]	[ɥi:]	[ti:ɥ]	[bwiɟt]	
	poules	proposer	œuf	épais	boîte	
/ĩ/						

/y/		[,brat̃y'jat]				
		balancer (qqun)				
/u/	[ju:t]	[,patu'jat]				
	bouillie	patauger				
/o/	^l [jo:r]	[oto'jat]	[ʏo:]			[ʒɔw]
	chèvre	voiture (pleine)	sera			cheval
/õ/	[jõ:t]					
	oncle					

Nous constatons dans cet inventaire des réalisations dont certains glides sont issus de modifications phonétiques ou morphophonologiques, et pour une autre, la combinaison avec une voyelle vient de l'ajout d'une désinence commençant par un glide. Celles-ci ne sont pas considérées comme des diphtongues, telles que nous les avons préalablement définies.

Voici donc les diphtongues identifiées dans le parler languidicien :

-j	-ɥ	-w	w-
/ɛj/	/øɥ/	/aw/	/wa/
			/we/
			/wi/

La double articulation de ces réalisations complexes pourrait être notée par un signe, [˘] par exemple, comme on le fait pour certaines réalisations consonantiques ; afin de ne pas les confondre avec des successions de phonèmes (semi-consonne + voyelle, ou voyelle + semi-consonne). Dans le tableau, l'articulation vocalique de [sœɥt] est une diphtongue alors que celle [blœ:ɥ] ne l'est pas.

- Commutation avec zéro

/ej/		/øʏ/		/aw/	
[lɛ̃]	(en) haut	[mœʏt]	bélier	[tawl]	coup
[lɛ̃:n]	lire	[møʏt]	pouce	[tal]	près
[li:n]	lin	[myʏt]	muet	[tul]	trou
/wa/		/we/		/wi/	
[kwah]	chanvre	pweʏ	vous aviez	[pwi:s]	poids
[kø:h]	vieux	poʏ	vous aurez	[po:s] [pus]	couplet pousser
[kah]	chat	peʏ	vous avez	[pi:s]	pois

Remarques :

- Des allophones nasalisés de ces diphtongues peuvent apparaître au contact de /n/ lenis , avec souvent assimilation de celui-ci dans la nasalisation. Nous constatons néanmoins que /ej/ a difficilement pu être commuté, contrairement à sa forme nasalisée. Sa réalisation est assez rare, et se rencontre dans:

- [ɛj] désinence verbale du futur, [ɛjt] désinence du participe passé et de l'impératif affirmatif de certains verbes, au côté de [øʏt] utilisé plus couramment pour les autres verbes. Compte tenu de la tendance de /aj/ à être réalisé [ɛj]⁶⁸, cette diphtongue pourrait être une assimilation diphtonguée de [æe] ou [ai].

- De rares mots comme [na'mɛjt] *hormis*, ou [a'ʏɛjt] *pour*, [nɛj'ʒa'l] *voler* (dans l'air) qui semblent être des modifications phonétiques isolées et dialectales.

- Enfin, on la rencontre parfois comme marque de pluriel interne :

- [truøʏt][truɛjt] *piéd, piéds* (troad, treid)

⁶⁸sauter / sailhal [sɛ'jal] , canaille/ kailh [kaɲ] [kɛj], désinence du futur orthographiée -ay [ɛj], et celle du participe passé -aet [ɛjt]

Contrairement à beaucoup de parlers, le [ɥ] est maintenu au pluriel. Notons que cette flexion interne indiquant le pluriel est rare, et qu'elle est concurrencée, et même généralement remplacée par d'autres formes plus courantes comme le duel [dœɥ'druɛt], ou la suffixation du morphème pluriel /œɥ/ [truɛdœɥ].

Retenons donc que [ɛj] existe mais que sa réalisation nasale est plus fréquente.

- Nous constatons l'existence d'une spirante palatale nasalisée, que nous notons [̃j], résultant généralement de l'assimilation du /n/ à la voyelle /i/, ou d'une articulation palatale, mais pas uniquement :

(breton normalisé entre parenthèses)

- [ə'nã̃j] contraction courante de [ənə'ni] *celui*. (an hini)
- [mẽ̃j] *moi*, est souvent considéré comme la contraction de l'expression "Me an hini eo".
- [kãj] *chiendent*. (kagn)

Ces articulations dont les voyelles ne portent pas de trait de longueur se confondent bien souvent avec [ẽ̃j].

- [mu' ̃ɑ:l] *Mûres*. Dans cet exemple rare, la nasalisation semble fortuite et locale. (Breton normalisé: mouar; et vannetais traditionnel : mouiar)

- Les /e:/ et /i:/ finaux peuvent parfois être suivis d'une légère palatalisation non pertinente, qui n'est pas une diphtongue: [le:'!] *veau*.

- Réalisations phonétiques :

Les diphtongues ne sont jamais neutralisées. Néanmoins, signalons que l'articulation [ɥe], qui n'est pas à proprement parler une diphtongue puisqu'elle se crée lorsque les occlusives labio-palatales /ç̥/ et /ʃ̥/ sont suivies de /e/, peut s'assimiler à la semi-consonne /ɥ/ et ainsi, être réalisée [ɣ] ou [ø] :

- /ɥener/ *vendredi*, est réalisé [d̥ʒy'ne:r]
- /ɥele/ *lit*, est réalisé [d̥ʒy'le:] ou [d̥ʒø'le:]
- ^P/cueløt/ *vu*, est réalisé [t̥ɥeløt] ou [t̥yøt]

Quant aux articulations /ej/ /øɥ/ /aw/ , elles sont généralement non-longues et /wa/ /we/ /wi/ sont comme les autres voyelles, dépendantes de la quantité de la consonne qui les suit.

Diphthongues	Réalisations
/ej/	<ul style="list-style-type: none"> centrale [ɛ̞j] à mi-ouverte [ɛj] nasalisée : [ɛ̃j]
/øɥ/	<ul style="list-style-type: none"> généralement [œɥ] , parfois plus ouverte [œ̞ɥ] jusqu'à centrale [øɥ]
/aw/	<ul style="list-style-type: none"> centrale [aw] à postérieure [ɔw].
/wa/	<ul style="list-style-type: none"> [wa] nasalisée : [wã:]
/we/	<ul style="list-style-type: none"> centrale [wɛ̞], (ou encore [wɛ̃]), assez variable en aperture, approchant parfois des réalisations mi-fermées ou mi-ouvertes. nasalisée : [wɛ̃:] allophone: [ɥɛ]* Parfois réalisée [ɔ̞] a un tempo courant, dans la désinence de l'imparfait de /kawit/ avoir : <ul style="list-style-type: none"> /pwe/ vous aviez , [pə'tra'pwe'gwɾɛjt] ou [pə'tra'pɔ̞'gwɾɛjt] <i>Qu'aviez-vous fait?</i>
/wi/	<ul style="list-style-type: none"> [wi]

*Nous avons remarqués une variante [ɥɛ̞] ou [wɥɛ̞] souvent près /n/, /d/, /t/, /r/, /l/, et /h/, et parfois de manière aléatoire :

- [nɥɛh] *nu*, [dɥɛ're] *nouvelle, information*, [tɥɛn] *toit* , [lɥɛ'] *cuillère*
- [trɥɛt] *pied*
- [hɥɛ:r] *soeur* , mais [hwer'zet] *soeurs* chez un même informateur.
- [lɥɛ:r] *lune* se distingue ainsi de [lwɛ:r] *pétrin* issu d'une autre combinaison vocalique et qui n'est pas une diphtongue (respectivement *loar* et *laouer* en breton normalisé).

3.2 Consonantisme

A partir des réalisations relevées chez les informateurs, nous identifierons les phonèmes qui composent le système consonantique du breton de Languidic, que nous présenterons avec des approches différentes. Tout d'abord avec une première présentation conventionnelle, qui nous servira de cadre pour définir la pertinence de chaque phonème en cherchant à les opposer entre eux. Puis, nous proposerons une présentation de ce système, en y intégrant la notion d'archiphonèmes. Et enfin, nous aborderons ce système en prenant en compte la particularité typologique du breton, et présenterons ainsi un classement des phonèmes consonantiques d'un point de vue morphophonologique.

3.2.1 Inventaire consonantique de départ

Voici l'inventaire des phonèmes consonantiques du breton languidicien, présentés de manière conventionnelle, classés selon leurs modes et points d'articulation.

Modes d'articulation		Points d'articulation								
		LABIAL				CORONAL		DORSAL		GUTTURAL
		Labio-palatales	Labio-vélares	Bilabiales	Labio-dentales	Alvéolaires	Post-alvéolaires	Palatales	Vélares	Glottale
OBSTRUANTES	Nasales			/m/		/n/				
	Occlusives			/b/ /p/		/d/ /t/		/tʃ/ /c/ /g/ /k/		
	Fricatives				/v/ /f/	/z/ /s/	/ʒ/ /ʃ/	/ç/		/h/
SONNANTES	SPIRANTES	Multiples	/ɥ/ /w/					/j/		
		Latérales				/l/				
	VIBRANTES	Roulées					/r/			

Dans ce tableau:

- Toutes ces réalisations sont pulmoniques.
- Au sein d'une case, le symbole du haut représente une consonne voisée. Dans les autres cas la consonne est donc non voisée.
- /c/ et /ɟ/ sont historiquement les allophones palatalisés de [k] et [g] . Encore parfois allophones, ils ont néanmoins été intégrés à cet inventaire puisqu'il y a eu phonologisation dans de nombreux cas⁶⁹.
- Les phonèmes /ɥ/ /w/ /j/ sont présentés cette fois, comme des consonnes spirantes⁷⁰.
- Les phonèmes /ɲ/ et /ŋ/ généralement exposés dans les systèmes consonantiques des parlers bretons déjà étudiés, n'ont pas été intégrés à cet inventaire. Ils peuvent se manifester, mais uniquement en liaison entre la diphtongue nasalisée [ɛ̃j] et une voyelle pour /ɲ/, et entre une nasalisation et une occlusive vélaire pour /ŋ/. Ces articulations sont facultatives, et leurs occurrences sont purement phonétiques dans un contexte de transition entre deux phonèmes, et n'ont donc aucune pertinence phonologique dans le parler languidicien. En revanche, quelques réalisations /nj/ ont été relevées et seront transcrites [nj].
- Le phonème /ʎ/, communément recensé dans le système consonantique breton, ne figure pas dans ce tableau non plus. L'articulation correspondant à ce phonème dans le parler languidicien est [j]⁷¹ et elle sera donc associée phonologiquement à /j/.

Certaines remarques morphophonologiques liées à la typologie du breton, que nous étudierons plus avant dans un chapitre qui lui sera consacré, doivent d'ores et déjà être prises en compte, avant de mener des oppositions de paires minimales pour dégager les productions consonantiques qui ont une fonction distinctive.

⁶⁹cf. démonstration des oppositions entre consonnes. cf. les palatalisations

⁷⁰Ceux-ci s'intègrent pleinement à l'inventaire ci-dessus, de par les liens morphophonologiques qu'ils partagent avec les autres phonèmes consonantiques comme nous le verrons dans l'approche morphophonologique de ce même inventaire.

⁷¹Occasionnellement [lj]

Ainsi, /ç/ doit être présenté comme étant la réalisation non-voisée de /j/, et /h/ comme la fricative sourde à associer aux occlusives vélaires. Pour plus de cohérence, nous proposons donc un remaniement de la présentation de l'inventaire consonantique précédent, et des modifications des appellations des groupes de consonnes en fonction de leurs traits pertinents, parfois différentes de leurs appellations conventionnelles purement articulatoires. Les phonèmes /l/ et /r/ identifiés par un seul trait pertinent, respectivement, le trait pertinent "latéral", et le trait pertinent "roulé", seront présentés à part ; ainsi que les spirantes à point d'articulation double que nous chercherons à opposer entre elles.

		"labiales"	"dentales"	"post-alvéolaires"	"palatales"	"gutturales"
occlusives nasales	"voisée"	/m/	/n/			
occlusives orales	"voisée"	/b/	/d/		/tʃ/	/g/
	"non-voisée"	/p/	/t/		/c/	/k/
fricatives	"voisée"	/v/	/z/	/ʒ/	/j/	
	"non-voisée"	/f/	/s/	/ʃ/	/ç/	/h/

"spirantes multiples"	/ɥ/	/w/	"latérale voisée"	//	"roulée voisée"	/r/
-----------------------	-----	-----	-------------------	----	-----------------	-----

3.2.2 Définition des unités distinctives consonantiques

Les traits pertinents retenus pour opposer, donc définir ces unités distinctives consonantiques sont :

1. La phonation : voisement ou non-voisement ;
2. La cavité phonatoire : nasale ou orale ;
3. Le mode d'articulation :
 1. occlusion ;
 2. constriction ;
4. Le point d'articulation
 1. labialité ;
 2. dentalité ;
 3. post-alvéolarité ;
 4. palatalité ;

5. gutturalité.

Dans les démonstrations suivantes :

- Seules les consonnes ayant deux traits pertinents en commun seront opposées.
- Nous privilégierons les oppositions de paires minimales, mais aurons parfois recours à des quasi-paires minimales dans la mesure du possible.
- Les consonnes initiales peuvent être la forme originelle du mot, mais aussi issues d'une mutation consonantique. Celle-ci sera marquée par une majuscule mise en exposant du mot.
- Nous mènerons ces démonstrations avec différents exemples selon la position du phonème : initiale, interne ou finale.

3.2.2.1 La phonation : voisement ou non-voisement

opposition		Position				
		initiale		Médiane		finale
/p/	/b/	[pi:s]	[bi:s]	[ʃy'pɛ̃]	[ʃy'bɛ̃]	Neutralisation de l'opposition sourd / sonore : Les réalisations sont, dans ce cas, non-voisées.
		pois	doigt	crête	je balayais	
/t/	/d/	[tõ:n]	[dõ:n]	[ri'tɛ̃]	[ri'dɛ̃]	
		mélodie	profond	pli	je courais	
/k/	/g/	[ka:r]	[ga:r]	[la'kat]	[la'gat]	
		charette	jambe	mettre	œil	
/c/	/ʃ/	[tʃi:n]	[dʒi:n]	[pø'tʃɛ̃]	[pø'dʒɛ̃]	
		(ne) plus	envers	pies	pioche	
/f/	/v/	[fe:]	^L [ve:]	[ka:'fe]	[ka've] ⁷² 🎵	
		foi	tombe	café	trouver impersonnel imparfait	
/s/	/z/	[si:]	^S [zi:]	[i'sɛ̃]	[i'ze:l]	
		défaut	maison	drap	bas	

⁷²Exemple issu de la langue chantée. La réalisation courante en langue parlée est [ka'lye].

/ʃ/	/ʒ/	[ʃawʃ]	[ʒawʃ]	^L [du'ʃɛ̃]	[du'ʒɛ̃]
		chausse	convient	toucher	craindre
/ç/	/j/	^P [çi:r]	[ji:r]		
		poules (à elle)	poules (à lui)		

Dans ces oppositions, nous remarquons que :

- Le trait distinctif sourd ou sonore de cette corrélation est neutralisé en position finale. Ainsi, ces articulations consonantiques sont réalisées sourdes.
- Aucun exemple mettant en opposition /ç/ et /j/ en position médiane n'a été trouvé. Nous avons constaté, que leur trait distinctif sourd ou sonore, peut être neutralisé, et qu'ils peuvent réalisés en variante libre selon les locuteurs :
 - [gu'jã:] [gu'çã:] *hiver*. Variante libre.
 - [mir'jɛt] [mir'çɛt] *filles*. Variante libre.
 - [ti'çi:r] [ti'ji:r] *maisons*, La première réalisation notée ici est de loin la plus fréquente en breton languidicien. La deuxième réalisation n'a été relevée de rares fois, peut-être par influences extérieures, ou tout simplement par manque d'intensité. Quoi qu'il en soit, les deux réalisations sont possibles, et n'entraîneront pas de confusion sémantique.
- En revanche, /ç/ et /j/ s'opposent en position initiale. Les exemples nous montrent que l'opposition existe uniquement en raison de la mutation consonantique, par provection en l'occurrence, qui fait subir un dévoisement à la consonne initiale. Ainsi, la réalisation [ç], dans ce cas précis sera notée phonologiquement.

3.2.2.2 La cavité phonatoire: nasale ou orale

Compte tenu de la neutralisation du trait distinctif sourd ou sonore des consonnes finales, la recherche de certaines paires minimales en position finale est parfois vaine. Ainsi, nous laisserons les cases blanches.

opposition		Position					
		initiale		médiane		finale	
/m/	/p/	[mɛ̃n]	[pɛ̃n]	[li'mɛ̃n]	[li'pɛ̃n]	[mam]	[ma:p]
		où	tête	je limais	je léchais	mère	fil
	/b/	[mal]	[bal]	[mamœy]	[ma'bœy]	Neutralisation /-B/	
		hâte	bal	mères	fil (pluriel)		
/n/	/t/	^N [nɔ:r]	[to:r]	[rã'nɛ̃t]	[rã:tɛ̃t]	[kã:n]	[kã:t]
		porte	panse	rainettes	rendu	chant	cent
	/d/	[ni:]	^L [di:]	[krɛ̃'nɛ̃]	[krɛ̃'dɛ̃]	Neutralisation /-D/	
		neveu	maison	raccourcir	croire		

3.2.2.3 Le mode d'articulation

opposition		Position					
		initiale		Médiane		finale	
/b/	/v/	[be:]	[ve:]	[ni'bo:]	[ivo:]	voir réalisations sourdes /p/-/f/	
		tombe	être (potentiel impersonnel)	nous aurons	bourdaine		
/p/	/f/	[pas]	[fas]	[ta'per]	[a'fe:r]	[^h ar'lup]	[skluf]
		pas	face	on attrape	besoin	gourmand	vorace
/d/	/z/	[do:]	[zo:]	[po'dœu]	[po'ziœu]	voir réalisations sourdes /t/-/s/	
		avoir (futur 3e pers.)	être (présent impersonnel)	pots	couplets		
/t/	/s/	[ti:]	[si:]	[mo'tɛ̃]	[mo'sɔ̃]	[ro:t]	[ro:s]
		maison	défaut	motte	ainsi	roue	rose
/ʒ/	/j/						
/c/	/ç/	[tʃi:r]	^p [çi:r]				
		cher	poules				

/k/	/h/	[kwe:r]	[hwe:r]	['lakət]	['lahət]	[bok]	[bɔ:h]
		cire	coeur	mis	tué	baiser	bourg
/l/	/r/	[lɛ:ɥ]	[rɛ:ɥ]	[plɑ:t]	[pra:t]	[pe'l]	[pe:r]
		lieue	gelée	plat	pré	balle (céréales)	poires

Dans ces démonstrations, nous constatons que :

- La fréquence des fricatives /f/ et /v/ en position médiane est faible ; il est donc souvent difficile de trouver des paires minimales .
- /ʃ/ et /j/ ne peuvent être opposés. Le phonème /ʃ/ , seul , est très rare à l'initiale. Nous savons qu'il est l'allophone de /g/, issu de palatalisation, et réalisé affriquée, qui est une particularité des parlers du sud-est de la Bretagne. En revanche, son opposition avec /g/, est possible.

/g/	/j/	[ga:r]	[ja:r]	['pe'gət]	['pe'jət]
		jambe	poule	Collé	payé

3.2.2.4 Le point d'articulation

opposition		Position					
		initiale		Médiane		finale	
/m/	/n/	[m̥o:r]	^N [no:r]	[lamœy]	[lanœy]	[kam]	[kan]
		mer	porte	chutes	landes	boiteux	combat
/b/	/d/	[be:]	[de:]	[ma'boey]	[ma'dœy]		
		tombe	jour	fil	biens		
	/ʃ/	[bi'lo]	^L [dʒi'lo]	[a'bɛ̃]	[a'dʒɛ̃]		
		vélo	kilo	tout de suite	d'avant		
	/g/	[bah]	[gah]	[ʃy'bat]	[by'gat]		
		bâton	talus boisé	balayer	lessive		
/p/	/t/	[pã:n]	[tã:n]	[pape:r]	[pate:r]	[ma:p]	[ma:t]
		soie de porc	feu	papier	pater	fil	bien
	/c/	^P [pilo]	[tʃi'lo]	^L [gupɛ̃]	[gutʃɛ̃]	[pɛ̃p]	[pøtʃ]
		vélo	kilo	coupe	col	chaque	épine
	/k/	[pe:h]	[ke:h]	[aʃa'pe]	[ʃa'ke]	[dɛ:p]	[dek]
		pièce	avoine	échapper	mâcher	mangé	dix

				(imparfait impersonnel)	(imparfait impersonnel)		
/v/	/z/	[vo:]	[zo:]	[a'va:l]	[a'zal]		
		être (futur impersonnel)	être (présent impersonnel)	pomme	depuis		
	/ʒ/	[dʷe:]	[ʒwe:]	[i'vət]	[hɛʒət]		
		Dieu	joie	bu	secoué		
	/j/	[da:r]	[ja:r]	[ni've:r]	[ni'je:r]		
larme		poule	nombre	neveux			
/f/	/s/	[fe:]	[se:]	[ka:'fe·]	[ka'se]	[if]	[li:s]
		foi	robe	café	emporter (imparfait impersonnel)	huile	cour
	/ʃ/	^s [fawt]	[ʃawt]				
		fiis	(en) chaleur				
	/ç/	^s [fa:r]	^p [ça:r]				
		pair	poule				
	/h/	^s [fɛn]	[hɛn]	[a'fe:r]	[a'he:r]		
		tête	route	besoin	rapidement		

/d/	/ɟ/	[di:n]	[d̥zi:n]	[bø'dak]	[bø'dʒək]		
		tété	envers	jusque	imbécile		
	/g/	[da:r]	[ga:r]	['pe'dət]	['pe'gət]		
		larme	jambe	invité	collé		
/t/	/c/	[ti:]	[t̥i:]	^L [gar'te:r]	[gar't̥ɛl]	[bøt]	^L [bøt̥]
		maison	chien	quartier	brouette	eu, été	pie
	/k/	[te:h]	[ke:h]	[ã:'tœy]	[ã:'kœy]	[ʃta:t]	[ʃta:k]
		pis	avoine	creux du sillon	Ankou	état	attaché
/z/	/ʒ/	[zo:]	[ʒɔw]	[pa'zɛn]	[pa:'ʒɛn]		
		être (présent impersonnel)	cheval	marche	page		
	/j/	[zo:]	^L [jo:]	^{NL} [zah]	^L [jah]		
		être (présent impersonnel)	taupe	sac	talus boisé		
/s/	/ʃ/			[ta'sat]	[ta'ʃat]	[tas]	[taʃ]
				tasse	endroit	tasse	clou
	/ç/	[sø'h]	^P [çø'h]				
		malchance	tas				

	/h/	[sal̥ɛ̃]	[ha:'l̥ɛ̃]	[koe'sat]	[kɔhat]	[plas]	[plah]
		saler	tirer	confesser	vieillie	sol	fille
/z/	/j/	[ʒan]	[jan]	[nɛʝzɛ]	[nɛʝɛ]	[drɛ:ʃ]	^L [dr̥ɛ̃]
		Jeanne	Yann/ Jean	voler (imparfait impersonnel)	filer (imparfait impersonnel)	ronces	train
/ʃ/	/ç/			[mər'ʃõ:]	[mər'çõ]		
				trèfle	fourmis		
	/h/	[ʃɛ:r]	[hɛ:r]	['laʃət]	['la ^h ət]	[mɛʃ]	[merh]
		fermé	vitesse	abandonné	tué	marque	mardi
/ʝ/	/g/	[dʒi:r]	^L [gi:r]	Allophonie en variante combinatoire			
		mot	ville				
/c/	/k/	[tʃi:r]	[ki:r][kɛ:r]	Allophonie en variante combinatoire			
		cher	ville				
/ç/	/h/	^P [çi:r]	[hi:r]	Allophonie en variante combinatoire			
		poules	long				
/ɥ/	/w/	^L [ɥɛh]	^L [wɛh]	[i'ɥe:l]	[ti'we:l]	[jœɥ]	[ajɔw]
		fois	cours d'eau	bas	sombre	jeudi	interjection (étonnement)

Remarques :

- Comme nous l'avons déjà remarqué, compte tenu de la rareté de la fréquence de certains phonèmes, il est parfois difficile de trouver des paires minimales, et même quasi-minimales. Nous avons préféré dans ce cas laisser les cases blanches.
- Toutes les réalisations consonantiques de l'inventaire ont été opposées dans ces démonstrations. Certaines ne l'ont été qu'une seule fois. Ceci révèle parfois, une existence certes phonétique, mais purement morphophonologique du phonème, comme /ç/ à l'initiale; mais aussi des cas d'allophonie.
- /ɥ/ et /w/ à l'initiale, sont souvent les résultats de mutation consonantique par lénition, des articulations consonantiques /c̄/ /ɟ̄/ /k̄w/ /ḡw/ .

Ces cas seront tous détaillés, plus bas, dans l'approche morphophonologique du système, et dans la présentation des allophones issus de palatalisations.

3.2.3 Approche archiphonémique

D'un point de vue purement articulatoire, les sons inventoriés au départ suffisent pour produire toutes les combinaisons consonantiques de ce parler.

Néanmoins, une autre approche peut être proposée, en mêlant diachronie et synchronie, et en considérant les propriétés qui lient les phonèmes entre eux, et qui font la typologie phonologique du breton.

Pour bien comprendre le système consonantique de ce parler, comme du breton moderne en général, il faut rappeler quelques faits importants dans l'histoire des langues brittoniques⁷³ :

- Chaque phonème consonantique du système phonologique du celtique insulaire primitif présentait deux allophones : un fortis et un lenis, en variante combinatoire.
- Les phonèmes internes de ce système consonantique ont connu un important phénomène de lénition, dès la seconde moitié du Ve siècle.

Nous constatons dans la langue moderne, le maintien d'une dualité, une opposition des qualités sourde et sonore cette fois, puisque la majorité des articulations consonantiques existent avec ou sans voisement. Et force est de reconnaître qu'il y a en breton, un va-et-vient constant entre

⁷³HPB, chapitre G

les sourdes et les sonores. Ainsi, les voisements et dévoisements des phonèmes consonantiques sont fréquents dans de nombreux phénomènes phonologiques⁷⁴ en breton moderne. Selon leur position et leur environnement phonétique, il peut y avoir neutralisation de l'opposition. Prenons l'exemple du dévoisement final que connaissent tous les parlers du domaine bretonnant comme bon nombre de langues, européennes notamment. Ainsi, un phonème consonantique en position finale absolue est réalisé sourd. Ce phénomène pourra donc être noté par les archiphonèmes suivants :

Archiphonèmes	phonèmes neutralisés
/B/	/p/ /b/
/V/	/f/ /v/
/D/	/t/ /d/
/Z/	/s/ /z/
/J/	/c/ /ʃ/
/ʒ/	/ʃ/ /z/
/G/	/k/ /g/
/H/*	/h/ /∅/

Nous aurons recours à ceux-ci principalement pour l'analyse de certains phénomènes, et rarement dans la transcription phonologique courante.

- Il peut arriver d'entendre des consonnes sonores dévoisées, à un tempo zéro, c'est-à-dire un mot isolé, volontairement articulé de manière lente comme cela peut arriver lors de collectages orientés.

- /tɛ:d/ [tɛ:d̥] *Langue (organe).*
- /megl/ [mɛg̥.] *Tiède.*

* Remarque à propos de /H/:

L'inventaire de départ ne présente pas de phonème s'opposant à /h/ dans la corrélation des

⁷⁴Neutralisation, sandhi externe et interne. Nous pouvons d'ores et déjà citer les mutations consonantiques. Mais celles-ci seront au cœur de la présentation morphophonologique à venir.

consonnes sourdes/sonores. Cependant, comme le montrent certains exemples des démonstrations, et comme nous l'avons régulièrement relevé chez les informateurs, il existe dans le parler des réalisations voisées de /h/ ; mais ce sont des allophones⁷⁵. Son corrélat sonore semble être nul, comme nous le verrons dans son traitement morphophonologique. Nous le noterons néanmoins /Ø/.

En position finale, sa réalisation sera toujours sourde, et son point d'articulation variable. Il se comporte donc comme les autres phonèmes pour ce qui est de la neutralisation en position finale. Ainsi d'un point de vue phonologique, il a été intégré aux archiphonèmes.

Les archiphonèmes peuvent intégrer le tableau des phonèmes présentés précédemment, et ainsi offrir un inventaire consonantique à minima :

Modes d'articulation		Points d'articulation								
		LABIAL				CORONAL		DORSAL		GUTTURAL
		Labio-palatales	Labio-vélaires	Bilabiales	Labio-dentales	Alvéolaires	Post-alvéolaires	Palatales	Vélaires	Glottales
OBSTRUANTES	Nasales			/m/		/n/				
	Occlusives			/B/		/D/		/ʃ/	/G/	
	Fricatives				/V/	/Z/	/ʒ/	/j/	/ç/	/H/
SONNANTES	SPIRANTES	Multiples	/ɥ/	/w/						
		Latérales					/l/			
	VIBRANTES	Roulées					/r/			

⁷⁵voir: 3.4.2 les réalisations de /h/.

3.2.4 Approche morphophonologique

Nous savons que la lénition a affecté les initiales et qu'elle s'est maintenue après la chute des consonnes finales brittoniques. C'est ce phénomène majeur, associé à d'autres modifications phonétiques des initiales, qui a donné à la langue bretonne sa typologie phonologique : nous avons affaire à une langue à mutations consonantiques des initiales ; particularité qu'elle partage avec les autres langues celtiques modernes. Et c'est dans ce sens qu'il faut aborder le système pour y voir sa cohésion.

Les mutations provoquées par différents morphèmes, ainsi que les réalisations des initiales mutées seront étudiées dans le chapitre consacré à la morphophonologie. Mais pour une approche morphophonologique du système consonantique, il nous faut d'ores et déjà, brièvement évoquer les deux principales modifications phonétiques causées par mutations : le voisement ou dévoisement, et la spirantisation⁷⁶ (à laquelle peut s'ajouter la modification précédente).

Ainsi, reconsidérons certaines réalisations phonétiques :

La corrélation de sonorité :

- /l/, /m/, /n/, /r/, /j/, /w/ et /ɥ/ sont prononcés avec un peu plus de tension, et souvent précédés d'un [h] , lorsqu'ils se trouvent après des mutateurs provoquant la provection ; c'est à dire un dévoisement, comme c'est le cas pour toutes les autres initiales. Comme dans d'autres parlers assez proches⁷⁷, il faut ici comprendre ces prononciations comme la réalisation sourde de ces phonèmes ; comme nous l'avions déjà constaté pour /ç/, la réalisation sourde de /j/. Nous opposerons leurs réalisations sourdes et sonores dans la partie consacrée à la morphophonologie. Leurs corrélats non-voisés respectifs seront notés :

- /l̥/ /m̥/ /n̥/ /r̥/

- /j̥/ /ɥ̥/ /w̥/ Ces glides en position initiale, voisés ou non-voisés comme ceux-ci, se comportent dans ce cas comme les voyelles et ne seront donc pas intégrés au système consonantique.

⁷⁶Comprenons, transformation d'une consonne occlusive en spirante ou fricative.

⁷⁷Breton Lorientais et de Bothoa. voir: bibliographie.

La corrélation des vélares :

Les réalisations consonantiques du breton sont aussi en corrélation par rapport à leur point d'articulation, s'organisant comme ceci : occlusives sourdes/sonores - fricatives sourdes /sonores, comme elles apparaissent dans les tableaux précédents. Cependant, la corrélation des vélares mérites d'être détaillée :

- /h/ correspond à la spirantisation de /k/. La réalisation canonique [x] attendue ici, telle qu'elle est souvent notée pour d'autres parlers, ne fait que de rarissimes apparitions dans le parler languidicien⁷⁸. Nous noterons /h/ la fricative non-voisée de la corrélation des vélares.
- A la fricative voisée de cette corrélation correspond une réalisation nulle /Ø/, dont la pertinence se justifie d'un point de vue morphophonologique comme nous le verrons par la suite.

La corrélation des vélares est donc : /k/ /g/ /h/ /Ø/. Il faut rapprocher de ces vélares les variantes labialisées et palatalisées courantes dans le parler :

- Les articulations / $\widehat{g}w$ / / $\widehat{k}w$ / / $\widehat{h}w$ / ont intégré depuis longtemps les langues brittoniques, et de par leur histoire⁷⁹, elles existent presque exclusivement en position initiale. Elles doivent être considérées comme des articulations à part entière, et non une combinaison de phonèmes.
- A ces articulations s'ajoutent les allophones palatalisés des vélares que nous aurions pu noter phonologiquement / $\widehat{k}j$ / / $\widehat{g}j$ / / $\widehat{h}j$ /, mais que nous noterons /c/ /ɟ/ / $\widehat{h}j$ / ; ainsi que les allophones palatalisés des labio-vélares / $\widehat{c}y$ / / $\widehat{ɟ}y$ / / $\widehat{h}y$ /. Toutes ces articulations affriquées issues de la palatalisation des vélares, sont une particularité des parlers du sud-est de la Basse-Bretagne. Maintenant phonologisées, elles doivent donc elles aussi être considérées à part entière.

- Présentation phonologique des corrélations des vélares :

1	2	3	4
k	$\widehat{k}w$	c	$\widehat{c}y$
g	$\widehat{g}w$	ɟ	$\widehat{ɟ}y$
h	$\widehat{h}w$	$\widehat{h}j$	$\widehat{h}y$
Ø	Øw	Øj	Øy

⁷⁸Uniquement pour un /h/ en position finale absolue, en y associant une intonation expressive et une forte tension .

⁷⁹Vélarisations de /w/ initial, ou évolution de l'IE. s_{μ} en /hw/. voir: HPB §612, §835.

- 1 - Vélaires.
- 2 - Labio-vélaires.
- 3 - Palatales. (vélaires palatalisées)
- 4 - Labio-palatales.

Commutations de ces réalisations complexes⁸⁰ avec zéro :

/k̄w/		/ḡw/		/h̄w/	
^P [kwa:r]	loisir (à vous)	[gwa:r]	loisir (à elle)	[hwa:r]	rire (présent)
[ka:r]	charette	[ga:r]	jambe	^S [ha:r]	charette
^L [wa:r]	loisir (à lui)	^L [wa:r]	loisir (à lui)	^L [wa:r]	loisir (à lui)
[a:r]	sur	[a:r]	sur	[a:r]	sur
/c̄u/		/j̄u/		/h̄u/	
^P [t̄]ue:]	arbres (vos)	[d̄]ue:]	arbres	[hu]	tu/vous
[t̄]e]	car	[d̄]e]	ils, elles	[hi]	elle
[ue:]	être (présent d'évidence)	[ue:]	être (présent d'évidence)	[ui]	oeuf
[e:]	être (présent - forme d'existence)	[e:]	être (présent - forme d'existence)	[i]	dans

3.2.5 Le système consonantique du breton languidicien

Le système consonantique du breton languidicien est présenté ici d'un point de vue morphophonologique. Les phonèmes consonantiques initiaux s'organisent en systèmes, ou corrélations bien souvent homorganiques, que nous nommerons :

- Les labiales, comprenant les bilabiales et labio-dentales ;
- Les dentales, par commodité, bien que leur point d'articulation soit alvéolaire ;
- Les vélaires, comprenant toutes les réalisations fricatisées, labialisées et palatalisées qui morphophonologiquement et historiquement se rapportent à ce point d'articulation.

A ces trois systèmes complexes, s'ajoutent trois paires de phonèmes voisés/non-voisés , que nous nommerons :

- les chuintantes, d'articulation post-alvéolaire ;
- et les liquides : latérales et rhotiques.

⁸⁰La pertinence des réalisations palatalisées a été démontrée dans les oppositions de paires minimales.

Présentation du système consonantique :

	Labiales	Dentales	Vélares				Chuintantes	Liquides	
			palatales	labio-palatales		labio-vélares			
Occlusives nasales	/m/ (/m̃/)	/n/ (/ñ/)							
Occlusives orales	/b/ /p/	/d/ /t/	/ʃ/ /ç/	/ʃɥ/ /çɥ/	/g/ /k/	/gʷ/ /kʷ/			
Spirantes	/v/ /f/	/z/ /s/	/j/ /hʃ/	/ɥ/ /hɥ/	/ø/ /h/	/w/ /hw/	/ʒ/ /ʃ/	/l/ (/l̥/)	/r/ (/r̥/)

- Les phonèmes entre parenthèses n'apparaissent qu' en cas de mutation par provection, et ne sont pas pertinents en dehors de ce contexte.
- La réalisation du /r/ fort initial, assez aléatoire mais parfois sourde, sera présentée plus bas (3.4).

Présentons dès maintenant les réalisations phonétiques les plus fréquentes de ces phonèmes.

	Labiales	Dentales	Vélares				Chuintantes	Liquides	
			palatales	labio-palatales		labio-vélares			
Occlusives nasales	[m] [^h m]	[n] [^h n]							
Occlusives orales	[b] [p]	[d] [t]	[^{ɔ̃} ʃ][^{ɔ̃} t̃]]	[^{ɔ̃} ʃɥ][^{ɔ̃} t̃ɥ]]	[g] [k]	[gʷ] [kʷ]			
Spirantes	[v] [f]	[z] [s]	[j] [ç]	[ɥ] [^h ɥ]	[ø] [h][h̃]	[w] [^h w]	[ʒ] [ʃ]	[l] [^h l]	[r] [^h r][r̥]

Les réalisations de la plupart de ces phonèmes, correspondent aux articulations notées par les signes conventionnels de l'A.P.I. , et ne méritent donc pas d'être plus amplement détaillées.

Cependant, les réalisations qui présentent des variantes comme le /h/, ou le /r/, ainsi que certaines particularités dialectales, comme les palatalisations seront présentées dans la partie consacrée aux particularités consonantiques (3.4).

3.3 Sandhi

3.3.1 Neutralisations consonantiques

Comme nous l'avons vu précédemment, les consonnes en position finale absolue sont réalisées sourdes, les oppositions entre articulations voisées et non-voisées sont donc neutralisées:

- [taS][mi:S] *tasse et mois*, mais au pluriel : [ta'sœu] [mi'zjœu]

Cette neutralisation touche aussi les clusters finaux et entraîne généralement la perte de phonèmes, comme ces liquides dans /kr/ /br/ /(s)tr/, ou spirante /nɥ/ ou ces occlusives dans /nt/ et /mp/, dans les réalisations :

- /sukr/ [soē:k] *sucré,*
- /marbr/ [marp] *marbré,*
- /mestr/ [mɛʃt] *mâître,*
- /hanɥ/ [han] *nom,*
- /hent/ [hɛn] *route,*
- /simp/ [sim] *simple.*

Mais elles sont réalisées en dérivation :

- ['sykrət] *sucré,*
- ['marbrət] *marbré,*
- [mɛʃtre:s] *mâîtresse,*
- [han'ɥœu] *noms,*
- [hɛn'tœu] *routes,*
- [sim'pɔh] *plus simple.*

Nous constatons, avec ce dernier exemple, que ce phénomène a parfois mené à la disparition de certaines liquides historiques, puisqu'elles ne réapparaissent plus en dérivation.

Précisons aussi qu'à Languidic, les articulations /ant/ et /ont/ ne connaissent pas cette neutralisation en finale, puisqu'elles sont réalisées nasales [ã:t] et [õt] , avec assimilation du /n/, et maintien du /t/ final , et donc ne se comportent plus comme un enchaînement de deux phonèmes consonantiques. Phonologiquement, nous pourrions les réduire à la notation /ã:t/ ou /õ:t/, mais nous avons malgré tout maintenu la consonne nasale /n/ dans les transcriptions, sans laquelle la nasalisation n'existerait pas :

- [ar'gã:t] /argant/ *argent*,
- [i'tɛrmã:t] /intermant/ *enterrement*,
- [kã:t] /kant/ *cent*.
- Notons la superposition des deux dernières modifications décrites précédemment, dans [kã:p][kã:pœu] *chambre, chambres*, à transcrire phonologiquement /kanp/.

Breton normalisé : kambr, kambroù.

Les consonnes du breton connaissent une autre neutralisation, sonore cette fois, lorsque les consonnes finales sont suivies d'une voyelle, ou d'une consonne sonore :

- [bra:s] *grand*, mais [bra:zø'] [bra:zmat] *C'est grand, très grand*.

3.3.2 Liaisons sourdes

Une consonne initiale sonore peut parfois être dévoisée au contact d'une consonne finale.

Exemples de liaisons entre consonne finale sourde et initiale sonore:

- [hɛ̃t] [bra:s] *route, grand* [əneⁿpra:s] *la "grande route"*, c'est-à-dire la voie express souvent nommée de manière redondante [əneⁿpra:sbra:s] ou [əneⁿpra:zvra:s]
- [ɥi'nɛ̃k] [dʒuɛ̃h] *onze, fois* [ɥi'nekʰ] [dʒuɛ̃h] *Onze fois*.
- [pɛ̃m(p)] [blã:k] *cinq, sous*, [pɛ̃mplã:k] *Cinq sous*
- [dɛ̃jt] [gø'hɔ̃m] *venez, avec nous la maison*, [dɛ̃jkø'hɔ̃m] *Venez avec nous!*

Exemples de liaisons entre consonne finale sourde et son équivalent sonore à l'initiale :

- /lareD/ /dēj/ *Dîtes, moi. Mais:* [la:rətēj] *Dîtes-moi!*
- /muneD/ /dø/ *Aller, à. Mais:* [munɛtørgi:r] *Rentrer chez soi.*
- /seløD/ /dohte/ *Regardez, contre eux. Mais:* [sø|øtø^hte'] *Regardez-les!*
- /miZ/ /zo/ *Mois, il y a (existe). Mais :* [trimi'so:] *Il y a trois mois.*
- Précisons que dans cette exemple apparaît la forme verbale /zo/, issue d'une forme plus ancienne /so/, dont le voisement à l'initiale semble assez récent. Elle est réalisée [so:], au contact d'un /Z/ final, mais aussi de /Z/ finaux issus de /d/ étymologiques fricatisés, en diachronie, mais maintenant amuïs:
- /ble(Z)/ /zo/ *An, il y a (existe). Mais :* [trible'so:] *Il y a trois ans.*
- /de(Z)/ /zo/ *Jour, il y a (existe). Mais :* [tride'so:] *Il y a trois jours.*

Notons que plusieurs prépositions subissent toujours ce phénomène: [dø] à , [gøt] avec,[døh] contre. Notons aussi que ce phénomène n'est pas systématique, comme nous le montrent des exemples qui pourtant présentent parfois une liaison sourde dans de nombreux parlers bretons :

- [ǎɛ:h] [de:] [ǎɛ:^hde:] *Huit jours,*
- [pɛmzɛk][de:][pɛmzɛg^hde:] *Quinze jours.*
- [pawt(r)][bi'ã:][pawbi'ã:] *Petit garçon, petit-fils.*

3.3.3 Méta-plasme

Les syllabes finales peuvent parfois en sandhi perdre un ou plusieurs phonèmes consonantiques, en liaison avec une consonne initiale. Ces méta-plasmes par suppression sont liés à un relâchement articulaire, lui-même souvent lié à la vitesse de l'énoncé, et apparaît dès le tempo moyen, c'est à dire le plus courant comme beaucoup de modifications phonétiques constatées en sandhi.

Cette modification concerne /D/ et /G/ et son allophone /ʒ/, souvent dans la désinence diminutive /ik/ :

- /kweD/ + /tã:ⁿ/ = [kweʰtã:ⁿ] *bois + feu = bois de chauffage*
- /sœuD/ + /læ:h/ = [sœuʰlæ:h] *vaches + lait = vaches laitières*
- /untamik/ + /bara/ = [tami'bɑ:ra] *un petit morceau + pain = petit morceau de pain*
- /undraik/ + /bønek/ = [unˠdraibønɛk] *une petite chose + quelconque = un petit quelque chose.*

On constate aussi ce phénomène avec /øD/. Cette terminaison est très fréquente en breton, puisque c'est la désinence du participe passé, mais que l'on retrouve aussi en finales de nombreux mots très utilisés comme /gøt/ *avec*, /øbøt/ *aucun*, /cøt/ le deuxième élément du morphème discontinu de la négation, mais aussi le participe passé /bøt/, des verbes /but/ *être*, et /kawit/ *avoir*, réalisé [bøt] ou [pøt], qui en plus de ses significations premières est utilisé couramment dans les temps composés pour marquer une antériorité dans l'action énoncée.

- ['toræt] [jõde'tori'ʒɑ:r] Cassé / Il s'est cassé la jambe.
- ['lɛ:næt] [hidwe'lɛ:nurliqɑ'hõ] Lu / Elle avait lu un livre de lui.
- ['diskæt] [hu'nɛ·hmweʰi'diskisko:l] Appris(e) / Celle-ci, je l'avais apprise à l'école.
- ['tuʒæt][jõde'tu(əð)irve'lo] Touché / Il a touché au vélo.
- ['pasæt][pas(əð)irsi:l] Passé / Passé dans le filtre.

Dans ces exemples, notons qu'en cas de syncope de la syllabe notée entre parenthèses, la consonne finale de la base verbale, si elle est non-voisée, le restera même en liaison avec une voyelle initiale.

- [gœdida:t] [gida:t] Avec son père. (à lui)
- ['gõprənaɸjətra:bødanõ] ['gõprənaɸjətra:banõ] Il ne comprend rien.
- [jõ:zopød'isko:l][jõ:zopi'sko:l] Il (a été) est allé à l'école.

L'adverbe [rɛ:] *trop*, devient [r^ə] devant les adjectifs qualificatifs et provoque la lénition :

- [ɸi:r] [r^ədʒi:r] *Cher. Trop cher.*
- [bra:s] [r^əvra:s] *Grand. Trop grand.*
- [bi'ã:] [r^əvi'ã:] *Petit. Trop petit.*

La préposition /ar/ *sur*, perd elle aussi fréquemment son /r/ final, au contact des articles comme les définis [øŋ] [øŋr], et les adjectifs possessifs composés d'une voyelle unique comme /i/ (3SG masculin) :

- [a:ndro :] *ensemble,*
- [naga:rmo:naga:ndwa:r] *Ni sur la terre, ni sur la mer.*
- [aibøn] *Sur sa tête.*

Ce phénomène d'apocope peut aussi toucher les voyelles. Ainsi les monosyllabes finissant par /ø/, comme la préposition /dø/, ou l'adjectif ou pronom possessif /mø/ (1SG), souvent au contact de voyelles initiales :

- [dø][mø] [døm'za:t] *à, mon. À mon père.*
- [dø][i] [dida:t] *à, son. À son père. (à lui)*
- [mø][i] [midʒy'la] *je, elle, Je la vois.*
- [mø][u] [muka'ra] *je, adjectif possessif 2SG/PL. Je t'aime/ Je vous aime.*

La forme /zo/ du verbe /but/ *être*, peut perdre sa voyelle finale en liaison avec une autre voyelle, comme avec l'article indéfini /ur/, ou la particule verbale du progressif /i/, dans les exemples suivants :

- [hu'hɛɸzurvwe'z'vat] *Elle (c') est une femme bien.*
- [ha'hɛɸzi'kõ:s] *Il est en train de parler.*

Un phénomène d'aphérèse est relevé fréquemment avec la préposition /i/ à, en, dans. Sa forme /in/ , utilisée devant les voyelles est réduite à [n] à un tempo courant :

- [ˈidel'ak(i)ni'ʃœ:ʃdo'be·run'drɑ·bə'nek] *Elle s'est mis en tête de faire quelque chose.*
- [me·jō:ḁzy'lød(i)nunta'ʃabə'hɛk] *Je l'ai vu quelque part (dans un endroit quelconque).*
- [ˈlakə'te·(i)nupə'ne:r] *Mets-les dans ton panier.*

3.3.4 Hiatus

Les parlers haut-vannetais centraux et maritimes longeant le Blavet, présentent parfois des phonèmes consonantiques, non étymologiques venus s'intercaler entre les voyelles d'un hiatus ⁸¹, /h/ principalement :

- [ku'hat] *Crise, accès (de).* Breton normalisé : kaouad.
- [ku'han] *Hibou.* Breton normalisé : kaouenn.
- [skw'a(ʷ)rn] [sku^ha(ʷ)rn] *Oreille.* Breton normalisé : skouarn.
- [lɥ'ɛ(ʷ)rn], a aussi été entendu [lə^hɛ(ʷ)rn] *Renard.* Breton normalisé : louarn.

3.4 Particularités consonantiques

3.4.1 Palatalisations

La palatalisation est un phénomène que connaissent tous les parlers bretons. Entendons par palatalisation, la modification phonétique due à un déplacement du point d'articulation originel d'un phonème vers une zone comprise entre les alvéoles et le palais, et qui a donc une réalisation pouvant aller de post-alvéolaire à palatale.

Nous avons rencontré quatre cas de palatalisation ou d'affricatisation dans le parler étudié:

⁸¹HPB, § 389, § 937

- Modification des occlusives vélares en affriquées post-alvéolaires :

Comme nous le montrent plusieurs cartes de l'ALBB⁸², la palatalisation des vélares [k] et [g] au contact de voyelles antérieures est un phénomène courant au sud-est de la diagonale Saint Fiacre - Plomeur, qui a été remarqué dans 34 points d'enquête sur 77, dont un en Trégor, sept en Cornouaille et tous ceux de l'évêché de Vannes. Les cartes 290 à 304 s'intéressent à la réalisation de /gw/, et la palatalisation, notée par un signe diacritique indiquant la "mouillure", apparaît rarement dans les transcriptions, alors que c'est une des particularités phonologiques notoires des parlers actuels du sud-est de la Basse-Bretagne, et l'était déjà à l'époque de la réalisation de cet atlas, il y a un siècle. Les transcriptions ne nous renseignent pas non plus sur l'articulation exacte ; car nous savons que cette palatalisation a continué à évoluer en affricatisation dans les parlers vannetais et certains de la frange cornouaillaise limitrophe.

A Languidic, les phonèmes /k/, /g/, ainsi que leur forme labialisées /kw/, /gw/ peuvent être respectivement réalisés [tʃ] [dʒ] [tʃy] et [dʒy] au contact de voyelles antérieures. Observons l'inventaire des combinaisons possibles de ces phonèmes avec des voyelles, afin d'analyser le phénomène dans le parler étudié.

	/i/	/y/	/e/ /ɛ/	/ø/	/a/	/u/	/o/
/k/			[ke:h] avoine [kɛ:h] pauvre	[kø:] Regret	[kah] chat	[ku'pen] coupe	[ko:k] coq
/c/	[tʃi:r] cher	[bratʃyjat] balancer qqn	[tʃɛrɛt] marcher	[tʃøtʃ] Viande	^L [bøtʃa] pique(verbe)	[pøtʃu:r] piqueur	[pɛlətʃo'h] un peu plus loin
/kw/	^P [kwil] levain		[kwɛt] bois		[kwah] chanvre		
/cy/	[tʃyit] quitte		^P [tʃyɛ:] arbres				
/g/	^L [gi:r]		[klo:'ge]	[gøɾçi:r]	[gat]	[gu:k]	[go:]

⁸²Les cartes 366 à 386 s'intéressent à la réalisation de /k/. L'extension maximale de la palatalisation vers l'ouest apparaît sur la carte 366.

	ville		louche	Talus	lièvre	cou	taupe
/ʃ/	[kø'dʒin] geai	[dʒy'ne:r] vendredi	[dʒɛn'vø:r] janvier	[dʒø] si (réponse)	[bə'dʒa: le] enfants	[dø'dʒu:r] ouvert	[pø'dʒos] bec
/gw/	[gwi:ɥ] sauvage		[gweh] cours d'eau		[gwan] faible		
/ʃɥ/	[dʒɥi:n] vin		[dʒɥɛn] blanc				

	/ɛ̃/	/ã/	/õ/
/k/		[jəvã:'kã'] <i>le plus jeune</i>	[kõ:s] <i>parler</i>
/c/	[pø'tʃɛɲ] <i>piquer</i>	[jəvã:'kɛ'tʃã'] <i>le plus jeunet</i>	[lø'tʃõ:] <i>lutinage</i>
/kw/	[kwɛ̃:n] <i>(le) dîner</i>	[kwãntɛn] <i>jolie fille</i>	
/cɥ/			
/g/		[ar'gã:t] <i>argent</i>	[tərgõ:t] <i>trente</i>
/ʃ/	[rø'dʒɛɲ] <i>déchirer</i>	[,ozə'dʒã:n] <i>korrigan</i>	[vø'dʒõ'] <i>agitation, effervescence</i>
/gw/	^L [gwɛ̃:n] <i>(son) dîner (à lui)</i>	^L [gwãntɛn] <i>jolie fille</i>	
/ʃɥ/	[dʒɥɛ̃:n]♪ <i>vin</i>		

- La réalisation [dʒɥɛ̃:n] est issue de la langue chantée. L'exemple [kwãntɛn], surtout connue en langue chantée, contient une articulation assez exceptionnelle pour le dialecte : *[wã̃], mais s'entend aussi [kwantɛn][kwɛntɛn].
- Rappelons la tendance à l'assimilation de /e/ à la semi-consonne /ɥ/ des occlusives labio-palatales /cɥ/ et /ʃɥ/, qui s'articulera généralement [ɥ] ou [ø] :

- /ɥener/ *vendredi*, est réalisé [d̥ʒy'ne:r]
- /ɥele/ *lit*, est réalisé [d̥ʒy'le:] ou [d̥ʒø'le:]
- ^P/cueløt/ *vu*. est réalisé [t̥ɥeløt] ou [t̥ɥløt]

- Modification de la fricative sourde alvéolaire en post-alvéolaire:

Certains /s/ étymologiques sont réalisés [ʃ], notamment dans du vocabulaire d'origine romane. Nous constatons aussi que le /s/ est presque toujours réalisé [ʃ] au contact d'un /t/. Le cluster consonantique historique /sk/ est de très rares fois réalisé [ʃ]. En revanche, le cluster /sp/ est toujours réalisé [sp]. Notons que ces modifications se sont bien souvent généralisées dans les parlers haut-vannetais orientaux. Ces exemples sont nombreux, en voici quelques-uns:

- [ʃɑ:ʃ] *Chiens. Du français: chasse*
- [ʃɛ̃:ʃ] *Pitre. Du français: singe*
- [ʃuʃ] *Souche*
- [ʃœ̃:ʃ] *Idee, souvenir. Du français: songe*
- [ʃãʃ] *Chance*
- [ʃawʃɛ'tœy] *Chaussettes*
- [ʃoʃõ'nœy] *Chaussons*

Traitement de /st/:

- /stireD/ [ʃti'rɛt] *étoiles*,
- /astenet/ [a'tɛnɔt] *étendu*,
- /fonest/ [fu'nɛ:ʃt] *fenêtre*.

Notons que certains /st/ sont réalisés [st], parfois de manière aléatoire au contact du suffixe /teD/, qui s'ajoute à un adjectif pour former un substantif dérivé :

- [kø'rist] *Enfant de choeur*.
- [os'ti] *Hostie*.
- [øry'ʃtɛ't] *Bonheur*. Mais [ʒwɛjy'stɛt] *Félicité*.

Traitement de /sk/ :

La plupart du temps, ce groupe consonantique ne subit pas de modification.

- /skø:l/ [skø:l] *échelle,*
- /di'skēj/ [di'skēj] *apprendre,*
- /mesk/ ['mesk] *parmi.*

Nous relevons néanmoins, quelques rares réalisations [ʃ] de ce cluster. Notons que cette assimilation chuintée n'existe pas en position finale.

- [ʃuɸh] *Fatigué.* Breton normalisé: skuizh.
- [di'ʃɛn] *Descendre.* Breton normalisé: diskenn.
- [ʃyɸɛl] *Écuelle.* Breton normalisé: skudell.

Nous pouvons rapprocher de ce phénomène, la réalisation [ʃ] naissant de la rencontre de la forme indéfinie du présent /es/, du verbe /but/ *être*, que l'on retrouve aussi dans le verbe /kawit/ *avoir* au présent, (bien qu'elle soit couramment réalisée [e]), avec le deuxième élément du morphème discontinu de la négation /cøt/. Il y a contraction des deux phonèmes, et l'articulation /-sc-/ est réalisée [ʃ] :

- [bə'de·] [de'ʃøt] *Il "est". Il existe (Il y a) / Il n'existe pas. (Il n'y a pas).*
- [me^hwā:t] [meʃ^hwā:t] *J'ai faim / Je n'ai pas faim.*
- [a'fe:r] [ʃmeʃa'fe:r] *Besoin. Je n'ai pas besoin. Avec en plus ici une syncope de /cøt/.*
- Réalisations palatales du /h/ :

C'est généralement en allophonie au contact d'une voyelle antérieure ou de /j/ que le /h/ est réalisé [ç]. Ainsi, l'articulation [ç] apparaît à différentes occasions :

- Purement phonétiquement : /h/ + /j/ ou voyelles antérieures , comme avec l'ajout de la désinence du pluriel /jir/ aux noms finissant par /h/:
 - /sah/ /søhjir/ *Sac. Sacs.*
 - /kloh/ /kløhjir/ *Cloche. Cloches.*

- Morphologiquement :

- Quand /j/ subit la mutation par provection, et correspond donc à /j/ :

- [jõ:t][uçõ:t] *oncle, ton oncle.*

- Quand /c/, suivi de /ø/, souvent neutralisé, subit la mutation par spirantisation. Des exemples ont parfois été relevés avec [ce] et [kɛ] : Dans ce cas la réalisation [ç] correspond à /h̃j/ .

- [tʃætã:][əɾçətã:] *Premier, le premier.*

- [tʃəme:r][uçəme:r] *Prendre, les prendre.*

- [tʃerɛn][içerɛn] *Parents / parenté, ses parents (à elle)*

- [kɛ'rjœu][irçɛ'rjœu] *Ville, dans les villes.*

Nous pouvons aussi rapprocher de ce phénomène, la réalisation spirante palatale [j] de la plupart des /g/⁸³ initiaux des noms féminins singuliers ayant subi la mutation par lénition :

- [go:r] [ur'jo:r] *Chèvre, une chèvre.*

- [gat] [diuʃat] *Lièvre, deux lièvres.*

- [ga:r] [ija:r] *Jambe, sa jambe (à lui).*

- Modification d'occlusives alvéolaires en affriquées post-alvéolaires :

Ce phénomène connu, peut paraître assez anecdotique dans le parler étudié, de par sa rareté, comparé à de nombreuses langues dont les variétés présentent parfois une généralisation ou presque de palatalisations ou affricatisations de ces occlusives dans un contexte vocalique particulier, comme le français parlé au Québec, ou le portugais du Brésil.

Ces exemples d'affricatisations sont rares, et semblent être l'évolution des articulations [tj] et [dj] d'emprunts au français uniquement, voire d'interjections françaises intégrées au breton courant :

- [mɛ̃jtʃu:r] [mɛ̃jtɔ'rjõ:] *Métayers, Métayers.* Seul le singulier de ce mot connaît une réalisation affriquée. La prononciation originelle française du mot ne présente pas

⁸³Voir 4.4 - la lénition : le traitement du /g/ après la mutation. Voir aussi 4.9 : les articulations et mots réfractaires aux mutations.

l'enchaînement de phonèmes /tj/. Nous pouvons supposer qu'il y a eu amuïssement de la voyelle les séparant, avant l'ajout du suffixe d'agent breton /ur/.

- [tʃjɛ:] *Tiens!* Interjection française.
- [nõdø'dʒu:] *Juron français*, qui comme dans beaucoup de parlers de Bretagne ou d'ailleurs, contourne le blasphème en déformant volontairement la prononciation du nom *Dieu*.

Nous pouvons rapprocher de ce phénomène, les exemples suivants :

- [møʃe:r] *Métier*, issu du français. La réalisation médiane [ʃ] est relevée dans tous les parlers bretons. Breton normalisé : *micher*.
- [ʃã:tʃœr] [goʃœr] [iʃɛm] *Chantier, Gautier* (patronyme), *huitième* (mesure).

Ces exemples ont été relevés dans des parlers bas-vannetais (pays pourlet).

3.4.1.1 Allophonie

Variante combinatoire:

Les phonèmes /k/ et /g/ suivis de /i/ ou /y/ sont toujours palatalisés. Nous remarquons cependant la réalisation ^L[gi:r] qui contredit cette règle. C'est le seul exemple de non palatalisation de /i/ constaté après /g/. Nous avons affaire ici au mot /ke:r/ qui signifie *ville*, et aussi *domicile*. Ce mot très courant, figé dans la toponymie, n'est jamais palatalisé à Languidic, contrairement à beaucoup de parlers voisins. Sa voyelle est réalisée de manière fermée [ɛ:] et souvent [i:] dans la forme lénifiée du mot après l'article [ər'gi:r] *la ville* [urgj:r] *une ville*, comme il apparaît dans le tableau précédant. La non palatalisation de ^L[gɛ:r] s'est donc maintenue dans la réalisation ^L[gi:r]. Cette réalisation offre un des rares exemples de phonologisation de /j/ : notons l'opposition avec [dʒi:r] *parole*.

Variante libre:

Nous avons constaté une variante libre de /k/ suivi de /e/, maintenu /k/ ou palatalisé /c/, dans quelques monosyllabes, selon les locuteurs:

- [kɛ] [t̪ɛ] *car, parce que*
- [ke:h] *avoine* mais les transcriptions kɛx / cɛx ont été relevées à Languidic pour un même informateur (ALRP carte n°071)

Nous pouvons aussi considérer comme variantes libres, les réalisations de /ic/ en finale. Nous les retrouvons notamment dans le suffixe diminutif, lui-même /ic/ : [øt̪] , [ik] , [ek] ou [e^c] mais encore [i]⁸⁴ et [eⁱ] parfois en sandhi ⁸⁵:

- [lã·d̪zə·døt̪] [lã·d̪zə·dɛk] [lã·d̪zə·de^c] Languidic
- [ʒo'bik][ʒo'bøt̪] Diminutifs du prénom, Job, lui-même diminutif de [ʒo'zɛp] *Joseph*.
- /begik/ petit bec [bɛ'gimə'lɛn] Petit bec jaune (surnom du merle dans une chansonnette.)

Nous avons aussi relevé, une alternance vélaire/ affriquée d'un /k/ final, en liaison vocalique:

- [bədak] [bə·dad̪zə'zø·] *Jusque, jusque là*.

La consonne vélaire est neutralisée en position finale /-G/, donc réalisée sourde [k]. Mais, elle est en liaison avec voyelle réalisée affriquée sonore, et se comporte ici comme un /ʃ/.

3.4.1.2 Liens entre phonèmes originels et leurs palatalisations

Comme les variantes libres évoquées précédemment, plusieurs exemples montrent que les phonèmes originels et leurs réalisations aujourd'hui affriquées sont toujours associés dans la conscience et pratique linguistique des locuteurs:

- Il peut y avoir maintien du phonème originel dans le breton chanté, souvent conservateur et d'un niveau généralement plus soutenu, ainsi que certains cas relevés en sandhi:
 - [də'd̪zɔ:r] *ouvert* , peut être réalisé [di'go:r] en langue chantée, d'un registre plus soutenu.
 - [t̪ə'tã:] *premier* , toujours réalisé ainsi en langue parlée, a été entendu une fois [kə'tã:] en langue chantée.

⁸⁴[œt̪] et [i] sont néanmoins les réalisations les plus fréquentes.

⁸⁵Voir: 3.3.3 -Métaplasme.

- [bə'dʒɑ:|e] *enfants*, peut être réalisé [bə'gɑ:|e] dans un registre de langue soutenu, comme la langue chantée ou religieuse.
- [tʃøtʃ] *viande*, mais [tʃeg'mo:h] *viande de porc*.

• Les palatalisations apparaissent aussi dans le vocabulaire international ou d'origine romane. Les locuteurs étant bilingues breton-français, ont généralement conscience des phonèmes originels, tels qu'ils les réalisent en parlant français, bien qu'ils les palatalisent en breton dans les emprunts :

- [tʃilo'mɛt] *kilomètre*
- [kaltʃy'lɛɲ] *calculer*
- [nymo'tʃyp] *s'occuper*

• D'autres exemples, d'origine bretonne, cette fois, montrent l'alternance entre les réalisations selon la langue de l'énoncé :

- [pu'loɛtʃ] *Poulic (toponyme)*, est néanmoins prononcé [pul'lik] en français.
- [ja'noɛtʃ] *Yannick / Yannig (prénom)*, est néanmoins prononcé [ja'nik] en français.

3.4.1.3 La non-palatalisation

Ces palatalisations sont certes une spécificité phonologique majeure du breton du sud-ouest mais ne sont pas toutes systématiques, et surtout, sont propres à chaque parler. Dès lors, dans une aire où la palatalisation est généralisée, ou largement majoritaire, le fait de ne pas palataliser devient dans ce cas, un trait distinctif. Le parler de Languidic possède justement plusieurs non-palatalisations qui le distinguent quelquefois de certains parlers voisins, notamment ceux du bas-vannetais :

- [kø:] *regret*,
- [kɛ:h] *avoine*,
- [kəl'ɛɲ] *houx*,
- [kər'çõ:] *mouches*,
- [kə'dʒi:n] *geai*,
- [køn] *jusqu'à ce que* (conjonction), et aussi morphème de l'équatif ; que l'on retrouve bien-sûr dans la célèbre salutation de départ *kenavo*, littéralement " jusqu'à ce que soit", et dont nous

présentons ici plusieurs réalisations relevées à Languidic :

- [kenə^hvo:] *Au revoir.* Registre soutenu, et courant. Cette forme, d'usage très fréquent, est comme figée dans le lexique breton, et nous pouvons qualifier de standard cette réalisation, commune à tous les parlers bretons. Elle existe souvent aux côtés d'autres variantes, ayant des articulations plus locales, ou plus réduites selon le registre ou le tempo de l'énoncé:
 - [kø^hnə^hvo:] *Au revoir.* *Registre courant. Prononciation plus locale, avec des voyelles inaccentuées plus centrales.*
 - [kø^hno:] *Au revoir.* *Registre familier et/ou tempo rapide.*

3.4.2 Les réalisations de /h/

Ce phonème possède beaucoup de variations selon sa position, selon les locuteurs, et les générations, et il est très difficile de la catégoriser.

- A l'initiale et en position intervocalique, le /h/ peut être réalisé [h] ou [h̥], de manière assez aléatoire, ou peut parfois être réduit à une simple intensité [h̥] mais peut aussi s'amuir, et pas seulement après l'article⁸⁶. Ce phénomène d'amuissement remarqué dans les parlers haut-vannetais du sud-est, s'approche ou est peut-être en cours à Languidic :

- [fã:^hni][ã:^hni] *Personne (pronom indéfini).*

- Les réalisations de /h/ en position finale sont généralement gutturales mais peuvent parfois aller d'un point d'articulation vélaire jusqu'à glottal :

- /kah/ *chat.* [ka^h] [kah]

- Le /h/ issu de mutations se comporte comme un /h/ initial. Il peut être parfois assimilé au /r/ final du mutateur, dans le cas des articles. Observons aussi la mutation de /kr/ :

- /ø^hr/ + /kwet/ = [ø^hr^hwɛt][ø^hr^hwɛt][ø^hr^hwɛt][ø^hr^hwɛt] *Le bois.*

- /ø^hr/ + /krœy/ = [ø^hr^hrœy][ø^hr^hrœy][ø^hr^hrœy] *L'étable.*

⁸⁶voir : 4.8.3 la mutation de /h/

- A cette liste s'ajoute bien-sûr l'allophone palatal /ç/ que nous avons déjà présenté.
- Le cluster /lh/ est généralement réalisé [ʎ] ou [ʎ̥] : [ˈdaʎlət] tenu ; et a parfois évolué en [ʎ̥rl̥] , parfois réduit [rl̥]: [gʷɔʎ̥rl̥ɛ̃] [gʷɔrl̥ɛ̃] *laver*.
- Le cluster /rh/ s'assimile généralement en [r] en position médiane à un tempo courant : [mɔʎ̥rɔ:r] mercredi, mais [mɔʎ̥rʰɔ:r] relevé à un tempo très lent. Notons que /merh/ *fille*, est réalisé [mɛ̃h], et est un rare cas d'assimilation en /h/, se distinguant ainsi de [merh] *mardi*, mais que le /r/ réapparaît au détriment du /h/ en dérivation avec voyelle :
 - [mɛ̃rɔʎ̥t̥] *petite fille*, [mirʎ̥t̥][mirʎ̥t̥] *filles*.

3.4.3 Le /h/ latent

Nous constatons comme dans d'autres parlers l'existence d'un /h/ latent, qui se manifeste notamment par des liaisons sourdes en sandhi, ou par une certaine intensité, et valant comme fortis à l'initiale des désinences du comparatif et superlatif [ʰɔh] et [ʰã:] :

- [noːsade:] jour et nuit,
- [gɔtuta:t] avec ton père,
- [biã:] [bianɔh] *petit, plus petit*.

3.4.4 le /n/ aléatoire

Les morphèmes démonstratifs, [sɔ] (et sa variante voisée [zɔ]), et [ma] qui apporte lui une nuance de proximité, apparaissent aussi suivis d'un /n/ de manière aléatoire, après un groupe nominal, et aussi comme élément entrant dans la composition d'adverbes, qui semblent souvent être d'anciens groupes nominaux adverbialisés :

- [ənˈti:sɔ(n)] *Cette maison*.
- [nɔˈsɔ(n)] *Alors*
- [marˈsɔ(n)] *Peut-être*
- [ama(n)] [aˈzɔ(n)] *Ici. Là*.

- [ər'gi:rma(n)] *Ce village(-ci).*
- [mosø'n'ø'] *C'est comme ça!*

Notons que dans cette expression courante, le /n/ apparaît toujours en liaison.

C'est sans doute par analogie, que l'on voit apparaître ce /n/, que nous qualifierons de latent en finale après une voyelle dans différentes réalisations :

- [ə'ʏø(n)] *Aussi*
- [ɫdøtʃən'trøɥsø'n'øŋ] *Ce n'est pas ça*. Le /n/ apparaît ici en finale de la forme [ø] du verbe /but/ *être*. Breton normalisé : N'eo ket an traoù-se eo.

3.4.5 Les réalisations de /r/ /r̥/

Bien qu'une informatrice nous ait précisé un jour en français que [õ'ru:lpalə'ɛ:ra|ãgi'dik], "on ne roule pas le "r" à Languidic " ⁸⁷, force est de reconnaître que le /r/ est généralement réalisé de manière roulée alvéolaire [r], avec généralement peu d'intensité en position médiane et plutôt lent dans sa réalisation lorsqu'il n'est pas en fin de cluster consonantique. En revanche, il a en position initiale une certaine intensité d'attaque. L'articulation du /r/ varie et peut être plutôt post-alvéolaire [r̥], ou parfois plutôt battue [r].

Le /r̥/ peut être réalisé [r̥] ou [h̥r], *fort* en initiale pure, ou résultat d'une mutation par provection comme nous l'avons déjà évoqué, mais sa pertinence semble se perdre.

Voici différentes réalisations de /r/ :

- [pre:k][pə'tra:] *Parler, Quoi*. Réalisation : [r]
- [tɔ'rɛ̃] [tɔ'rɛ̃] *Casser*. Réalisation : [r] parfois [r̥]
- [(r)ra'hɛt] *Rats*. Réalisation : [r] , parfois avec une intensité supplémentaire à l'initiale.
- [rɛ:] [r̥ə'vra:s] *Trop, trop grand*. Réalisation : [r̥] , ou [h̥r]
- [i'hrawk] *Avant*. Réalisation : [h̥r],
- [iʁõ'sɛt] *Ces chevaux (à elle)*. Réalisation : [r̥], [h̥r] résultant de mutation par provection.

⁸⁷ Avec bien sûr, comme le note la transcription, un très fort "r" roulé, hérité de son breton maternel, et qu'elle réalise ainsi aussi en français.

Cette mutation de /r/, historiquement distinctive, est aléatoire, ou absente chez certains locuteurs.

- [krœˈɥ][ərˈrœˈɥ][əɾrœˈɥ] *L'étable*. Le cluster /kr/ muté par spirantisation est réalisé, avec plus d'intensité, une gémination et/ou un dévoisement.

Dans certains clusters consonantiques principalement, commencés par /r/, l'articulation [r] peut être précédée d'une légère articulation sonore non pertinente, se situant entre une vélarisation et une pharyngalisation⁸⁸, mais qui réduit parfois la réalisation [r] :

- [təˈvarn] [təˈvaˈrn][təˈvaˈrn] [təˈvaˈrn] *Taverne*.
- [ursɔrt][ursɔˈrt][ursɔˈrt][ursɔˈrt] *Tout de même!* (Littéralement "Une sorte!")

Le /r/ sourd initial apparaît parfois en initiale, suite à une mutation par provection, mais l'on constate aussi quelques apparitions de /r/ communément appelés *fort*⁸⁹.

Sa réalisation issue de mutation est constatée chez les locuteurs les plus anciens. Sa pertinence est difficilement observable, puisque les deux mutateurs de la provection du /r/, les adjectifs possessifs 2SG/PL [u], et 3SG féminin [i], sont comme les autres de leur catégorie, souvent accompagnés d'un rappel du possesseur, placé après le possédé. Ce rappel est le plus souvent le pronom personnel sujet, et parfois la préposition /dø/ à, portant une désinence personnelle. Notons que celle-ci peut-elle même être suivie par un pronom sujet.

Les mutateurs de la provection du /r/ s'opposent aux autres adjectifs possessifs homophones [u] 3PL, et [i] 3SG masculin qui provoquent d'autres types de mutations. Cependant, nous constatons que dans bien des cas, la distinction repose sur le rappel du possesseur, et que certaines mutations, archaïques comme la provection des nasales, liquides et spirantes, ou récentes comme la néo-lénition sont facultatives.

Sa réalisation forte, non issue de mutation, bien que constatée semble être assez aléatoire, ou figée sur certains mots, ou propre à certains locuteurs, et est peut-être tout simplement dû à une intensité d'attaque qui est courante dans le parler, et que nous avons encore une fois constatée lors du deuxième questionnaire faisant suite à celui concernant les indicateurs dialectaux⁹⁰ qui comportait plusieurs items connus, avec un /r/ initial fort.

Comparé à certains parlars proches, comme celui d'un locuteur, né à la limite des communes de Lanvaudan et Quistinic, dans la zone de transition bas-vannetais/ haut-vannetais qui présente une

⁸⁸Comme il a été remarqué pour le traitement de /hl/. Voir 3.4.2 Les réalisations de /h/

⁸⁹Loïc Cheveau, Le R initial fort non-issu de mutation en breton. <http://univ-rennes2.academia.edu/LoicCheveau>

⁹⁰voir. 2 Dialectologie

réalisation du /r/ sourd initial généralisé (hors cas de mutation), nous pouvons dire que la réalisation du /r/ sourd à Languidic se perd, comme en situation de provection. Ce phénomène semble être souvent constaté dans les parlers haut-vannetais, tout au moins vers le littoral et le sud-est.

Ce /r/ est souvent plus intense, voir géminé, mais rarement sourd à proprement parler. On le remarque plus régulièrement à l'initial de quelques mots comme :

- [ˈre:] Trop, [ˈrawk] Avant, [ˈridək] Courir.

Nous avons constaté la réalisation [ʁ], chez certains informateurs les plus jeunes. Cette réalisation est assez fréquente dans les parlers bas-vannetais limitrophes, et bien souvent dans le dialecte en général, chez les générations de locuteurs les plus jeunes, souvent bilingues ou presque, de manière précoce. Ce changement semble donc être une évolution récente, probablement dans le milieu des années 40⁹¹, qui peut sûrement être comprise comme une influence du français.

Les rares informateurs articulant le /r/ de manière uvulaire n'ont pas présenté de distinctions sourde ou sonore de ce phonème, comme on le remarque dans les parlers voisins bas-vannetais où [ʁ] est souvent généralisé, et a un corrélat non-voisé communément réalisé [χ] .

Mais une autre évolution peut aussi se superposer à ce phénomène, celle de l'atténuation, ou même de la disparition totale de la provection des nasales et liquides, que l'on peut inclure à un phénomène général d'amuïssement du /h/, notamment en position initiale comme nous l'avons évoqué pour le breton étudié ici, mais encore plus souvent constaté dans les parlers haut-vannetais orientaux, maritimes comme intérieurs.

Cette perte occasionnelle de /h/, est aussi souvent rencontrée chez les locuteurs plus jeunes, peut-être par influence du français, et son absence de /h/. Alors qu'à l'opposé, les générations plus anciennes prononcent [h] les "h aspirés" du français.

Pour conclure sur ce nouveau phonème, nous pouvons dire qu'il existe chez certains locuteurs des générations les plus jeunes, et qu'il n'est donc pas la réalisation la plus courante des

⁹¹voir. Dialectologie: les indicateurs dialectaux

bretons languidiciens, à l'heure actuelle.

D'autres locuteurs de ces mêmes générations savent réaliser, et utilisent les deux phonèmes en question, sans aucune confusion : [r] en breton et [ʁ] en français. Les deux peuvent aussi par moment, se retrouver dans un même énoncé :

- [r] en breton, mais [ʁ] dans les emprunts immédiats au français, et dans de nombreux mots internationaux.
- Un informateur, enregistré dans une émission radiophonique locale, locuteur natif, mais ayant beaucoup déménagé en France, commence l'interview, avec [ʁ] comme réalisation de /r/, qu'il modifiera en [r] au bout de quelques minutes, jusqu'au bout de l'émission, qui semble être sa prononciation la plus naturelle pour lui.
- Les locuteurs, dits bilingues passifs, préfèrent eux, articuler [ʁ], et ne réalisent jamais /r/ de manière roulée [r] en breton, sauf en langue chantée.
- Nous présentons ici, une réalisation constatée à Languidic, touchant le phonème /d/, dans un exemple précis :
 - /ørrɛaral/ *Les autres*, est souvent réalisé [ə'rɛ'ral] à un tempo courant. En plus de cette prononciation, les locuteurs languidiciens prononcent fréquemment, voire uniquement chez certains : [ə'rɛ'ddal] avec un /d/ géminé à la place du /r/. Cette réalisation existe peut-être dans d'autres parlers mais nous ne l'avons pas encore constatée.

3.5 Phonotactique

Les combinaisons de consonnes, ainsi que leurs distributions présentent peu de singularités à Languidic. Celles-ci s'organisent selon le même schéma que dans les autres parlers bretons. Nous ne détaillerons donc pas ces caractéristiques communes déjà finement décrites dans plusieurs monographies, notamment dans l'étude phonologique du parler de Lanvénegen d'Erwan Evenou⁹².

Nous présenterons néanmoins les monosyllabes relevés à Languidic, parmi lesquels nous remarquons quelques originalités, quant à la composition ou la longueur de certaines combinaisons consonantiques.

Les consonnes seules ou combinées s'organisent toujours autour d'une voyelle, qui est le noyau de la syllabe, dans le breton étudié comme dans les autres parlers du domaine bretonnant, ainsi que dans la grande majorité des langues. Nous pouvons donc considérer qu'il y a dans un monème autant de syllabes que de voyelles.

Présentation des monosyllabes :

V= voyelle

C= consonne

G= glide, semi-consonne/voyelle

⁹² Erwan Evenou, *Studi fonologel brezhoneg Lanijen (Kanton ar Faoued, Kernev)*, thèse de doctorat, Université de Rennes II.1987

V	[a]	de	VG VC	[ø:r]	heure	VGC VCC VCG	[ɛj]	second Août sillon
GV	[ɥi :]	oeuf	GVG GVC	[jœɥ] [ji:r]	jeudi poules	GVGC GVCC GVCG	[jɛwt] ^L [ɥɛrn] [ɥɛɥ] *	herbes marais amer
CV	[pa]	non	CVG CVC	[dœɥ] [da:r]	deux (masc.) larme	CVGC CVCC CVCG	[dɛjt] [dɔrn] [dɛɥ]	venu main chênes
CGV	[sqã :]	savon	CGVG CGVC	[gwi:ɥ] [gwi:l]	sauvage fête	CGVGC CGVCG CGVCC	[djawl] [hɥɛɥ] [gwɛrn]	diable amer garder
CCV	[tra :]	chose	CCVG CCVC	[trœ:ɥ] [flip]	choses grog	CCVGC CCVCG CCVCC	[trɛjt] [ʃtɛɛ]	pieds difficile
CCGV	[glɥã :]	laine	CCGVG CCGVC	[trwɛ̃] [klɥi:t]	tourner barrière	CCGVGC CCGVCG CCGVCC	[grwɛjt] [skwarn] *	fait oreille
CCCV			CCCVG CCCVVC	[ʃtrɛ:ɥ] [ʃtrɛh]	étroit	CCCVGC CCCVCG CCCVCC	 [ʃtrimp]	 éclabousse
GGVC GCVC	[jɥã:k]♪ [jvã:k] *	jeune jeune				CCCGVG CCCGVC	[skrɥi :ɥ] [skrwɛ̃:ɜ]	écrire brailé

* Ces réalisations apparaissent à un tempo rapide, et présentent donc quelques modifications phonétiques par rapport à leur prononciation standard.

Remarques :

- Nous relevons plusieurs exemples de combinaisons de six phonèmes:
 - Un infinitif
 - Deux formes verbales pouvant être la forme impersonnelle du présent, ou une variante apocopée du participe passé.
- Une combinaison de deux glides en initiale a été relevée parfois en langue chantée.
- Aucune combinaison voyelle + glide n'a été constatée dans ce parler.
- Notons aussi, une réalisation polysyllabique, qui avec les neutralisations qu'elle contient, associées à une intensité dans l'accentuation, et un tempo rapide, peut présenter une combinaison consonantique assez originale : [ʃtərədəd̪z̪ɛˈnat] avec une suite de consonnes initiales [ʃtrd̪z̪-] entre lesquelles vient s'intercaler au moins une voyelle neutralisée. Ce mot signifie littéralement "constellation" et s'utilise pour exprimer une grande quantité :
 - [bweˈurʃtrədd̪z̪ɛˈnaˈtøt] *Il y avait énormément de monde!*

3.6 Prosodie

Lors de notre première rencontre avec des locuteurs traditionnels languidicien, préparant à cette immersion linguistique dans un parler vannetais, nos cours d'introduction à la dialectologie bretonne de première année universitaire encore tout frais dans nos mémoires, nous nous attendions à débarquer au royaume de l'oxytonie, longtemps présentée comme le seul schéma accentuel rencontré dans les parlers bretons du sud-est. Mais il nous fallut peu de temps, et quelques échanges des plus courants, pour nous rendre compte que le régime accentuel à Languidic, est loin d'être une monarchie oxytonique absolue ; et bien que prédominante, elle laisse régulièrement d'autres syllabes, porter des traits d'accentuation:

- [ˈɑːzɛːøt] *Asseyez-vous!*⁹³
- [ˈɥiiˈvɛjurˈɑːfɛ] *Vous prendrez un café ?*
- [ˈf̥ømeˈrəkɑːtɛːɥ] *Prenez du gâteau!*

Nos premières remarques furent donc :

- L'existence de plusieurs longueurs pour les voyelles, et ce pas uniquement pour les syllabes

⁹³voir: 3.7.3.2.3 pour une analyse de cette accentuation et une autre proposition de transcription.

accentuées.

- L'existence de traits d'intensité, pas toujours sur la dernière syllabe.
- Les syllabes ne sont pas toujours réalisées à la même hauteur.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux traits prosodiques que peut porter la syllabe dans ce parler, de manière isolée, à savoir : la durée, l'intensité, et la hauteur.

Puis, à partir d'exemples relevés chez les informateurs, nous observerons comment ces traits agissent dans l'accentuation des syllabes d'un même mot.

Toujours à partir d'exemples collectés, nous émettrons quelques remarques et pistes de réflexion en vue de décrire l'accentuation dans un groupe de mots.

En recroisant ces informations et en les comparant à un postulat de départ, nous essaierons de définir le schéma accentuel, puis d'avoir un regard général sur l'accentuation et l'intonation du parler languidicien.

3.6.1 Les traits prosodiques

Notons que les traits prosodiques qui vont être présentés, n'ont aucune pertinence à un tempo zéro.

3.6.1.1 Quantité syllabique

Comme nous l'avons déjà évoqué, la quantité des voyelles est en breton, dépendante de la quantité de la consonne qui la suit, ou pour mieux dire de sa qualité lenis ou fortis. Ainsi nous pouvons présenter schématiquement trois types de syllabes :

- (C)V:Ø -Syllabe ouverte, terminée par une voyelle, avec une réalisation vocalique longue.
- (C)V:C -Syllabe fermée, terminée par une consonne lenis, avec une réalisation vocalique longue.

- (C)VC Syllabe fermée, terminée par une consonne fortis, avec une réalisation vocalique non-longue. Nous ne transcrivons pas de trait de longueur après la consonne fortis, puisqu'il n'est jamais constaté dans le parler étudié. C'est donc bien dans la voyelle qui la précède, que s'exprime la pertinence de la consonne fortis.

Il ne faut bien-sûr pas tenir compte de la neutralisation dans ces exemples:

Phonème consonantique	Qualité		Remarques
	Lenis	Fortis	
/m/		[tam]	• Bien que nasal, /m/ n'entraîne jamais la nasalisation de la voyelle qui le précède.
		morceau	
/b/	/mab/ [ma:p]		
	fil		
/p/		[flip]	
		grog	
/v/	[i:'vɛt]		
	boit		
/f/	[ka:'fe]	[a'fe:r]	• Nous constatons une fois de plus, la rare fréquence de /f/. Le mot /ka:fe/ semble le seul à présenter une réalisation vocalique longue avant /f/.
	café	besoin	
/n/	[kã:n]	[kan]	
	chant	combat	
/d/	/ro:d/ [ro:t]	/sprød/ [sprɔt]	
	roue	esprit	
/t/		[po'tin]	
		fonte	
/z/	/no:z/ [no:s]		
	âne		
/s/	[ka:s]	[kas]	• Ce phonème semble agir en tant que lenis uniquement sur la voyelle /a/, apportant, comme ici, un trait distinctif entre deux réalisations proches, ou comme dans [pa:sət] <i>toussé</i> et [pasət] <i>passé</i> . Ces
	haine	envoyer	

			exemples semblent être les seuls de ce type.
/ʒ/	[pa:'ʒɛn]		
	page		
/ʃ/	[ʃa:ʃ]	[ʃuʃ]	• Rappelons que la réalisation aussi peut être issue de diverses modifications phonétiques. (voir: les palatalisations)
	chiens	souche	
/ʝ/		/benɥøʝ/ [bɛ̃'ɥøtʃ]	
		instrument	
/c/		[pøtʃ]	
		pie	
/g/	/ba:g/ [ba:k]		
	bateau		
/k/		[ʃtrak]	
		rosée	
/h/	[sæ:h]	[sah]	
	sept	sac	
/l/	[ta:l]	[tal]	
	front	à côté de	
/r/	[tɔ:r]	[tɔr]	• Nous remarquons que ce phonème apporte généralement un trait de longueur à la voyelle qu'il suit, même minime, sur des réalisations considérées comme non-longues. Cette tendance n'apparaît pas dans la transcription.
	bedaine	cassé	
/j/		[saj]	• Ce phonème, lorsqu'il n'entre pas

		seau	dans la composition d'une diphtongue proprement dite, est souvent issu d'une modification d'un /ʌ/ historique, comme dans cet exemple.
/ɥ/	[bɛ:ɥ]		• Cette semi-consonne, ne doit pas être confondue dans cet exemple avec une diphtongue.
	bouveau		
/w/	[nã'wa:l]		• La fréquence de ce phonème est rare hors diphtongues et réalisations consonantiques labialisées. Il se comporte dans ses autres apparitions, comme dans cet exemple, comme /ɥ/ dont il est allophone.
	nager		

Nous avons privilégié les monosyllabes, mais avons parfois eu recours à d'autres exemples pour des phonèmes qui sont de fréquence plus rare. Après une première lecture de ce tableau :

- Nous constatons l'existence de consonnes uniquement fortes : /m/ /t/ /ʃ/ /c/ /k/, auxquelles s'ajoute la semi-consonne /j/.
- Nous constatons l'existence de consonnes uniquement lenes : /v/ /z/ /ʒ/ /g/ /b/, auxquelles s'ajoute la semi-consonne /ɥ/ (et son allophone /w/)
- Nous constatons l'existence de consonnes présentant les deux qualités, fortis et lenis :

/d/ /n/ /f/ /s/ /ʃ/ /h/ /l/ /r/

Nous remarquons, d'ores et déjà, que la qualité fortis est principalement portée par des articulations consonantiques non-voisées, ainsi que la qualité lenis, par des voisées.

Affinons maintenant l'analyse en prenant en compte chaque remarque du tableau:

- La qualité lenis des phonèmes /f/ /s/, semble se manifester uniquement avec /a/.
- Les phonèmes /d/ /h/ /n/ /l/ et /r/ présentent les deux qualités de longueurs, dans de nombreux exemples.

- La quantité de la voyelle précédant le phonème /ʃ/, semble plus relever d'habitudes langagières que d'une véritable influence consonantique. On ne trouve pas ici d'oppositions sémantiques reposant uniquement sur différentes quantités de la voyelle, comme pour /s/ par exemple.

Il faut peut-être examiner les différentes origines de ce phonème, souvent issu d'emprunts romans assez récents. Ceci mériterait une analyse plus en profondeur, néanmoins nous avons pu constater que :

- La réalisation /ʃ/, qu'elle soit issue d'un chuintement du /s/, ou du durcissement de /z/ dans des emprunts au français est généralement lenis :
 - [ʃɑ:] *Chiens*. Du français "chasse".
 - [ʃã:] *Chance, Changer (homophones)*, empruntés au français
 - Mais, il est principalement constaté fortis, lorsqu'il est directement issu d'un /ʃ/ :
 - [ʃɛ,ʃɛ̃] *Tirer*. Du roman "sacher"⁹⁴.
 - [teʃ] *Tendance, mauvaise habitude*. Du roman "teche".
 - [taʃ] *Clou*. Du roman "tache".

Les clusters consonantiques sont à considérer comme portant une qualité de consonne fortis, sauf cas particuliers⁹⁵ d'allongement au contact de certains, déjà présentés⁹⁶.

Pour conclure, nous pouvons dire que le trait de longueur d'une voyelle est donc conditionné par la qualité de la consonne qui la suit. Cette longueur participe bien-sûr à la prosodie de la langue mais est avant tout une propriété phonologique.

3.6.1.2 Intensité

Nous avons remarqué une intensité d'attaque assez générale, aussi bien sur des mots monosyllabiques, que polysyllabiques, et qui peut même être perçue dans le français des

⁹⁴Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort, *Glossaire de la Langue Romane*, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1808.

⁹⁵Notons une fois de plus /a/ plutôt long après /sk/ cette fois dans [paʃsk] *Pâques*.

⁹⁶voir: 3.1.3.3.1

bretonnants traditionnels. Cette intensité que nous noterons ici [h] avant la consonne, touche bien-sûr de manière notoire les occlusives qui peuvent subir une légère aspiration non pertinente, mais pas seulement :

- [hpa^hpɛ:l] *Pas loin!*
- [hpe^hpɔtup^hak] *Tu as eu ton bac?*
- [hɥi^hɥe^hɥiɥø] *Tu en as toi aussi ?*
- [hdry^hpasa:b^hma:vø'ze:] *...Plutôt gras, c'était bon !*

3.6.1.3 Hauteur

Ce trait prosodique, comme les deux précédents, n'existe qu'en comparaison. Nous pouvons qualifier une articulation de plus intense ou plus longue uniquement parce que d'autres le sont moins, ou ne le sont pas du tout. Aussi, une syllabe haute n'existe que s'il en existe des basses. Mais contrairement à la durée, ou à l'intensité qui peuvent ne pas exister, il n'y a pas d'absence de hauteur. L'absence de hauteur correspond au silence. La hauteur d'une réalisation monosyllabique isolée dépend donc absolument de l'intonation.

Le trait prosodique se rencontre donc dans les réalisations polysyllabiques, et connaît des variations comme nous l'avons déjà constaté dans le parler.

Voyons maintenant comment ces phénomènes supra-segmentaux participent à l'accentuation du breton de Languidic.

3.6.2 L'accentuation

3.6.2.1 Définition du schéma accentuel

3.6.2.1.1 Postulat de départ

Nous ne partons pas, pour cette quête du schéma accentuel, en territoire linguistique totalement inconnu. Voici donc notre postulat avant observations des réalités accentuelles :

- L'oxytonie est le schéma accentuel dominant du sous-dialecte vannetais. Cette particularité est connue, attestée et n'est plus à prouver.
- Les longueurs et intensités constatées en dehors de la syllabe oxytonique, ont elles aussi été confirmées et décrites dans les analyses menées par Erwan Le Pipec⁹⁷ sur l'accentuation en breton du sud-est. Elles ne sont donc plus à prouver certes, mais il nous faut décrire puis définir leur existence ou leurs apparitions dans le parler languidicien.
- Nous avons fait le choix de prendre comme définition de l'accent tonique, celle qui est la plus souvent constatée en breton, et qui s'exprime par la mise en relief d'une syllabe par la superposition des traits de durée, d'intensité et de hauteur. Il nous faut maintenant chercher à savoir si cette définition s'applique au breton étudié ici. Ainsi, nous observerons les réalisations accentuelles provenant du corpus afin de confirmer ou de revoir cette définition.
- Nous considérons, dans un premier temps, que l'unité accentuelle correspond au mot. Et nous nous intéresserons donc à décrire le schéma accentuel de mots de différentes longueurs.

3.6.2.1.2 Description et analyse

3.6.2.1.2.1 Oxytonie

Comme dans tous les parlers bas-vannetais, c'est bien une accentuation oxytonique qui prédomine à Languidic. La dernière syllabe est donc mise en relief par un accent dit tonique, qui dans notre définition de postulat correspond à la fusion de trois traits prosodiques, présentés ici de manière plus détaillée :

- Un certain rallongement de la voyelle.
- Une augmentation de l'intensité de la voix.
- Une élévation de la voix, c'est à dire que la syllabe est prononcée plus haute, plus aigüe.

⁹⁷Voir bibliographie.

Ces phénomènes supra-segmentaux se confondent dans le signe diacritique marquant l'accent tonique [']. De nombreux exemples portant cette accentuation ont été exposés dans les pages précédentes. En voici quelques-uns supplémentaires:

- [i'zi:ɥ] *Aujourd'hui.*
- [tʃə'me:r] *Prendre.*
- [ku'skɛ:t] *Dormir.*
- [a'ta:ɥ] *Toujours.*

Notons qu'en dérivation les voyelles longues peuvent perdre de leur longueur :

- [ta:t][ta'dœɥ] *Père, pères*
- [ti:][ti'çi:r] *Maison, maisons*

Remarque : Les exemples concordent avec l'existence de l'oxytonie, et la définition de l'accent tonique du postulat. Il faut maintenant chercher des longueurs et intensités hors accent oxytonique et les décrire.

3.6.2.1.2.2 Une oxytonie variée

Nous émettons l'hypothèse que ces longueurs et intensités hors accent oxytonique soient liées au nombre de syllabes du mot. Ainsi, nous proposons d'observer, dans un premier temps, l'accentuation des mots dissyllabiques, puis trissyllabiques et plus.

3.6.2.1.2.2.1 Accentuation des dissyllabes

Comme nous l'avons évoqué, de nombreuses syllabes longues avaient été repérées lors de nos premiers échanges avec des locuteurs traditionnels. Et à notre grande surprise, ces longueurs notoires n'étaient pas seulement l'apanage des syllabes finales. Ainsi, nous commençâmes à lister tous ces exemples de syllabes longues coexistant avec l'accent oxytonique. La liste devint vite longue...

Voici quelques exemples :

- [a:'zɛn] *Âne*
- [a:'dwe:] *Aiguille.*

- [a:'we] *Méridienne, milieu du jour.*
- [a:'do] *Oeuf leurre.*
- [a:'vɛn] *Décembre, Avent.*
- [a:'ɥe:l] *Vent*
- [bɛ:'rɛt] *Cimetière*
- [ka:'fe'] *Café.*
- [ʃɛ:'nɛn] *Chaîne.*
- [go:'lo'] *Couvercle.*
- [mɛ:'rɛn] *Déjeuner*
- [mɛ:'ri:] *Mairie*

Ainsi que la plupart des nasalisations prétoniques:

- [ã:'dɛrɥ] *Après-midi.*
- [kã:'dɛrɥ] *Cousin.*
- [brĩ:'sɛn] *Brindille.*
- [rõ:'sɛ't] *Chevaux.*
- [ʃœ:'ʒœɥ] *Idées, pensées.*

Nous constatons donc que la syllabe non-accentuée peut être perçue aussi longue, si ce n'est plus que la syllabe finale accentuée, comme le montrent les exemples à plusieurs reprises.

Nous avons donc affaire à une oxytonie avec des longueurs, que nous appellerons malgré tout secondaires ; ou autrement dit une "oxytonie mixte" pour reprendre l'expression d'Erwan Le Pipec, pour la distinguer ainsi de l'oxytonie qu'il nomme "pure" observée plus haut. A la lecture de ses travaux, nous constatons que plus d'un quart des cent cinquante items sélectionnés comme base de données à sa description des schémas accentuels en breton du sud-est, présentent à Languidic des longueurs secondaires. Ce type d'oxytonie est constaté dans la plupart des parlers vannetais, de manière sensiblement plus forte dans une zone allant du littoral bas-vannetais⁹⁸ jusqu'au bas-vannetais intérieur central et oriental, autrement dit jusqu'à Languidic, inclus⁹⁹.

⁹⁸Les données des parlers de l'extrême sud-est manquent, sûrement par faute d'informateurs.

⁹⁹Erwan Le Pipec, in *Dialectologie et géolinguistique, La Bretagne Linguistique*, 2004. carte n°5 p.168

La syllabe oxytonique, ne peut donc jamais être neutralisée, autrement dit sa longueur n'est jamais nulle. Plusieurs traits de durée semblent donc coexister. Un trait de durée phonologique comme nous l'avons évoqué plus haut, mais aussi un autre, accentuel cette fois, sur la dernière syllabe.

Remarque : En plus des syllabes longues pour raisons phonologiques, s'ajoute un trait de longueur accentuel fixe sur la dernière syllabe.

N'oublions pas que l'intensité d'attaque, précédemment évoquée, apparaît à l'initiale de mots de toutes longueurs, et peut donc venir s'ajouter à ce phénomène. En résumé, il peut y avoir dans un mot, en plus de l'accentuation principale, un autre trait de longueur, et un autre trait d'intensité ; ces deux derniers pouvant parfois se superposer. Avec de telles réalisations il est parfois malaisé d'identifier l'accentuation principale, mais aussi de rendre toutes ces informations accentuelles dans une transcription phonétique. A tout cela peuvent s'ajouter des modulations liées à l'intonation prosodique, qui font parfois penser à un accent paroxytonique, qui n'est pourtant pas la norme à Languidic mais qui peut être constaté dans les parlers limitrophes¹⁰⁰ de l'est et du nord-ouest . Voici un exemple tiré des enregistrements proposés en annexe :

- [ba:'ra] ['ba:ra] Le mot "pain" est prononcé deux fois dans l'énoncé par une même informatrice : La première fois avec la prononciation la plus fréquente à Languidic, mais la deuxième fois, le mot est prononcé de manière isolée, avec la syllabe finale presque chuchotée¹⁰¹, ressemblant ainsi à une accentuation paroxytonique.

Remarque : L'accent d'attaque rivalise en intensité avec l'accent oxytonique, encore plus s'il s'associe à un trait de longueur.

En ce qui concerne le trait de hauteur, nous pouvons dire qu'il s'exprime toujours dans l'accent oxytonique. Mais nous remarquons qu'il accompagne aussi toujours l'accent d'attaque. Dans cette compétition de hauteur, la hauteur initiale semble pouvoir égaler la hauteur oxytonique, mais rarement la dépasser.

¹⁰⁰Précisons que ce phénomène est certes constaté dans ces parlers , mais pas pour /bara/ , l'exemple commenté ici.

¹⁰¹Annexe: enregistrement n°1

Remarque : Les traits d'intensité et de hauteur sont respectivement variables mais toujours associés. L'accent d'attaque rivalise donc en intensité, mais aussi en hauteur avec l'accent oxytonique.

3.6.2.1.2.2 Accentuation des trisyllabes

Nous avons volontairement choisi de privilégier des exemples trisyllabiques canoniques. Car certains mots trisyllabiques, intégrant des affixes, entendus lors de nos collectages, suscitent plusieurs questionnements, de par leur accentuation¹⁰². Mais les formes canoniques, de trois syllabes ou plus, sans aucun affixe, sont rares, voire très rares. Les plus longs exemples trouvés sont des trisyllabes. Ils sont, pour certains, malgré tout issus de composition, ou empruntés, mais nous pouvons les qualifier de canoniques à l'échelle du parler. Autrement dit, ces formes ne peuvent être réduites.

- [ʃø̃mø̃n'a:l] *Cheminée*
- [trygə're:] *Merci*
- [ozø̃'dʒã:n] *Korrigan*
- [ãdə'vi:s] *Bâtiment*
- ['lã·dʒə̃dø̃t̃] *Languidic*
- ['lã·dʒə̃døk]
- [lã·dʒə̃'de^c]

Dans ces exemples de plus de deux syllabes, nous constatons que:

- Le schéma accentuel oxytonique semble s'appliquer.
- L'accent d'attaque, sur la syllabe initiale, semble se généraliser.

La présence de deux accents dans un mot, régulièrement en concurrence, et portant tout deux des traits d'intensité et de hauteur, soulève la question d'un accent principal, et laisse imaginer les difficultés, les doutes et les questionnements liés à la transcription phonétique de ces phénomènes.

¹⁰²voir. 3.6.2.2.2

Pour savoir lequel des deux a la primauté, nous proposons d'expérimenter un peu plus l'accentuation. Ainsi, supprimons un des deux accents, en exagérant les deux trait prosodiques qui s'associent toujours en eux (l'intensité et la hauteur) ; et les modifications phonétiques liées à l'accentuation déjà évoquées, Cette expérience est plus facile à articuler qu'à noter...

Voici les exemples choisis :

[,ʃømøn'a:l] [trygə're:] [,oze'dʒã:n] ['lã·dʒə'døtʃ]

Exagérant ici l'accent initial:

- *['ʃømønəl]
- *['trygre]
- *['oze'dʒãn]
- *['lã·dʒədøtʃ]

Exagérant ici l'accent oxytonique:

- *[,ʃmøn'a:l]
- *[,trægə're:]
- *[,əzə'dʒã:n]
- *[,lødʒə'døtʃ]

Au regard des habitudes accentuelles du parler languidicien, ou bas-vannetais en général, nous pouvons dire que l'absence d'accent initial apporte peu de changement, et pourrait être compris tout aussi facilement.

En revanche, la suppression de l'accent final proposerait donc une accentuation uniquement proparoxytonique, assez dépayssante. Ces réalisations pourraient sans doute être comprises, mais paraîtraient étranges, sinon étrangères et être perçues comme venant d'un autre parler.

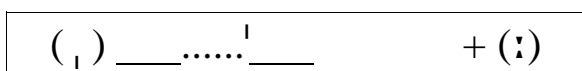
Aussi, nous admettons, après diverses expériences accentuelles de ce genre, que l'accent principal est celui que l'on ne peut supprimer, ou encore celui qui se manifeste par le trait de hauteur le plus aigu. C'est donc bien l'oxytonie qui prévaut, ici encore, pour les trisyllabes et plus.

3.6.2.1.3 Présentation du schéma accentuel

Après ces observations et remarques, nous pouvons revenir sur le postulat de départ, pour apporter des réponses à nos questionnements initiaux, et tout d'abord redéfinir en quoi se manifeste l'accent tonique dans le parler languidicien.

- L'accent tonique est la mise en relief d'une syllabe par des traits prosodiques d'intensité et de hauteur associés.
- La syllabe finale porte toujours l'accent tonique. Un trait de longueur prosodique accompagne cet accent principal oxytonique.
- Un second accent tonique peut exister sur la syllabe initiale. Nous l'appellerons accent d'attaque.
- Une syllabe phonologiquement longue peut apparaître en toute position. Associée à l'accent d'attaque, elle vient déstabiliser la prééminence de l'accent oxytonique.

Avant de nous intéresser à l'accentuation générale, et au regard des exemples choisis, nous proposons ce schéma accentuel :



- Les mots monosyllabiques sont à considérer comme une syllabe finale d'un point de vue accentuel.
- Les pointillés symbolisent les syllabes centrales des mots de plus de deux syllabes.

3.6.2.2 Identification des unités accentuelles

En plus des constantes accentuelles, nous avons relevé quelques exemples ne rentrant pas toujours dans ce cadre. Observons ces "cas particuliers", dont la présentation ici ne se veut pas exhaustive, et tentons dans un premier temps de les décrire, donc d'identifier leur particularité ; qui nous amènera peut-être à une piste de réflexion sur leur possible intégration au schéma accentuel défini plus haut. Ces exemples nous renseignent dans un premier temps sur certaines accentuations de mots isolés, et dans un deuxième temps, ils soulèveront la question de l'accentuation d'un groupe de mots.

3.6.2.2.1 Postulat

Nous comparerons l'accentuation du breton languidicien à différents principes accentuels connus dans les parlers du nord-ouest :

- L'énoncé est découpé en unités accentuelles. Les limites de ces unités accentuelles ne coïncident pas toujours avec les coupures séparant les mots.
- Le schéma accentuel s'applique régulièrement sur les suites d'unités accentuelles de l'énoncé.
- L'existence de mots accentués et non-accentués.

3.6.2.2.2 Descriptions et questionnements

Plusieurs mots polysyllabes avaient attiré notre attention. Chacune de leurs syllabes semble être mise en relief par un trait d'intensité, et réalisée à une hauteur souvent identique. Il s'agit de mots qui intègrent des affixes. Nous nous intéressons uniquement à quelques affixes, comme base de la description.

Les singulatifs et autres dérivations en /en/ (-enn)¹⁰³ :

Intéressons-nous ici à des noms terminés par la désinence du singulatif /en/, et qui semblent se comporter comme des dissyllabes, d'un point de vue accentuel. La syllabe prétonique porte un trait de longueur que l'on peut qualifier d'intact, qui n'est apparemment pas diminué par l'accent oxytonique. Notons aussi que la voyelle finale dans ces exemples est de quantité non-longue. Nous remarquons dans la quatrième transcription que l'accent tonique accompagne plutôt le trait de longueur de la pénultième, et que la voyelle finale nous a parue plutôt neutralisée, d'où le choix de cette notation.

¹⁰³Breton normalisé.

- [undəva:l̥ɛ̃] *Une descente.* Dérivation de [də'va:l̥] : *descendre.*
- [urvũja:l̥ɛ̃] *Une mère.* Dérivation de [mu'ʝa:l̥] : *(des) mères.*
- [urgənoɛ'l̥ɛ̃] *Une noix.* Dérivation de [kə'nœɥ] : *(des) noix.*
- [urgat̥ɛ:l̥ɛ̃] *Un gâteau.* Dérivation de [kə't̥ɛ:l̥] : *(du) gâteau.*

Cette prononciation peut être entendue sur un enregistrement annexe¹⁰⁴.

[urgat̥ɛ:l̥ɛ̃] est une réalisation fréquente que nous avons auparavant constatée à Languidic.

Observons d'autres noms de cette même catégorie de mots, qui cette fois ne présentent pas de longueur en finale dans leur forme d'origine. Nous constatons qu'ils ne portent pas d'accent initial une fois dérivés, eux non plus :

- [toma'dɛ̃] [to'mat] *Tomate, (des) tomates.*
- [ləgo'dɛ̃] [lə'goʷt] *Souris, (des) souris.*
- [kod̥ʒy'sɛ̃] [ko'd̥ʒys] *Nuage, (des) nuages.*

Remarque: Le schéma accentuel précédemment proposé, ne s'applique pas à certains morphèmes trisyllabiques. Nous remarquons que s'ils portent un accent secondaire, il est sur la pénultième syllabe. Comme tout accent secondaire, il peut lui aussi rentrer en compétition avec l'accent oxytonique. Notons que l'accent d'attaque n'apparaît pas ici de manière notable, mais qu'il accompagne parfois ces réalisations, sans concurrencer l'accent tonique que peut porter la pénultième. Ajoutons que la syllabe pénultième des singulatifs n'est jamais neutralisée. En additionnant ces remarques, l'effet généralement perçu est donc la mise en relief de plusieurs syllabes à suivre.

¹⁰⁴Voir annexe: enregistrement Daomp d'ar skol n°2 (4'15). Radio Bro Gwened, émission Kreiz mitin diffusée le 7 mai 2013.

Les noms en [ə'rɛh] (-erezh)¹⁰⁵ :

Les noms terminés par ce suffixe désignant une activité semblent présenter en plus de leur accent oxytonique, un accent secondaire fixe sur l'antépénultième syllabe. Nous parlons donc ici du traitement accentuel de mots d'au moins quatre syllabes, qui sont rares ; et qui se comportent peut-être ainsi par analogie au schéma accentuel des trisyllabiques portant ce suffixe, de très loin majoritaires.

- [bu'lã·zə'rɛh] *Boulangerie.*
- [bro'ʃɛnə'rɛh] *Tricot.(activité)*

Remarques: Nous constatons une fois de plus que l'accent secondaire n'est pas initial mais cette fois sur antépénultième syllabe.

Le participe passé :

Plusieurs modulations ont été relevées dans l'accentuation du groupe verbal en général. Intéressons-nous tout d'abord au participe passé que l'on retrouve notamment dans les temps composés, mais pouvant aussi avoir valeur d'adjectif. Il est formé de la base verbale, à laquelle on ajoute /ɛjt/ si celle-ci est terminée par une voyelle, sinon /øt/ dans les autres cas, qui sont les plus fréquents. Notons que ces deux désinences perdent fréquemment leur /t/ finaux en sandhi, et que /øt/ peut s'amuir complètement. En plus de ces particularités, nous remarquons que les participes passés en /øt/ porte souvent l'accent tonique sur la pénultième syllabe :

- [d̄zyløt][d̄zylɥe·igə'ʃtat] *Vu. On voit ses côtes.*
- [dã:søt][dã:səni'bes] *Dansé. Nous avons dansé.*
- [prẽ:nøt][d̄zɛde·'prẽ:nun'ti:] *Acheté. Ils ont acheté une maison.*

Mais toutes les modifications phonétiques ou accentuelles décrites plus haut, ne semblent plus avoir lieu lorsque le participe passé est en position finale, et reprend ainsi une accentuation

¹⁰⁵En breton normalisé.

oxytonique mixte:

- [meʃtõ·d̄ʒyløt] *Je ne l'ai pas vu.*
- [nibeʃødã:'søt] *Nous n'avons pas dansé. .*
- [døtʃøbø'prẽ:nøt] *Il n'a pas été acheté.*

Comme on le lit dans le dernier exemple, la transcription est une fois de plus une tâche compliquée puisque les syllabes longues prétoniques des participes passés se battent pour la primauté de l'accent de hauteur. Avec le cluster occlusive + liquide /pr/ à l'initiale demandant une certaine intensité dans sa réalisation, un trait de longueur très marqué, et une hauteur supérieure à la syllabe finale, cette réalisation ressemble étonnamment à une accentuation principale paroxytonique.

La dernière syllabe n'est pour autant pas inaccentuée, et ne subit donc pas d'amuissement. Elle porte donc au moins toujours un trait d'intensité, qui n'est pas forcément le principal ; et parfois de hauteur pouvant être lié à l'intonation expressive.

Remarques: Nous constatons que l'accent tonique suit les variations du participe passé. Et nous relevons un autre exemple d'accent secondaire sur l'antépénultième syllabe, ainsi que la présence d'accents toniques côte à côte.

3.6.2.2.3 Analyse

Après observation de ces exemples et de biens d'autres remarques concernant l'accentuation, nous pouvons revenir sur le postulat de départ et proposer cette analyse :

- Nous confirmons l'existence d'unités accentuelles, organisées autour d'un noyau accentuel, généralement un nom, un verbe, ou un adjectif qualificatif. A ce noyau peuvent s'ajouter d'autres éléments au sein de l'unité accentuelle, avant ou après celui-ci.
- Les suffixes ne semblent pas s'ajouter à ce noyau accentuel, et sont à considérer comme des unités accentuelles indépendantes.

- Le schéma accentuel est régulier et s'applique sur chaque unité accentuelle.

3.6.2.2.4 Présentation des unités accentuelles

Nous distinguons deux types d'unités accentuelles :

Les unités accentuelles autonomes comme :

- Les bases verbales, les bases nominales, les adjectifs, les pronoms, les adverbes, les prépositions, les déterminants et particules verbales.

Et les unités accentuelles affixes comme :

- Les désinences verbales, nominales et tout autre affixe.

Nous présentons dans ce tableau, différents exemples mêlant les deux types d'unités accentuelles.

	unité 1	unité 2	unité 3	unité 4	unité 5	unité 6	unité 7	unité 8
1	'ma:d	'ø'						
	Bien	est						
	C'est bien.							
2	a'ma	i'mã:t						
	Ici	sont						
	Ils sont ici.							
3	'mo(d)	'søn	'ø'					
	Mode	-là	est					
	C'est comme ça.							
4	'dejd	'ĩn	'blo:t					
	Venu	ils sont	mou					
	Ils sont devenus mous.							
5	'pi'ɥ	'ø'	ha'nɛh					
	Qui	est	celui-là					
	Qui est-ce ?							

6	^h ʷi	ˈjaː	ˈdø	^L ʷøˈleːt	tyˈʃɑːt			
	Tu	vas	(à)	voir	bientôt			
Tu verras tout à l'heure.								
7	ˈfot	ˈtɛj	ˈmi	^L ˈhorˈtoz	ˈeːh	ˈdœy	^L vøˈnøt	
	Falloir	à moi	(que)	attendre	futur 2SG/PL	deux	minute	
Je veux que tu attendes deux minutes.								
8	ˈi	^L ɡaˈni	ˈjõː	ˈpi	ˈi	^S haˈni	ˈhi	ˈøː
	son (3SG masc.)	substitut de nom défini	lui	ou	son (3SG fém.)	substitut de nom défini	elle	est
C'est à lui ou à elle ?								
9	ˈa	^L uˈdeː	^L wiˈɑː	ˈtʃə	ˈpet	^L ˈvleː		
	De	après	je sais	pas	combien	an		
... depuis je ne sais pas combien de temps.								
10	vøˈzeː	ˈtʃə	ˈkal	ˈa	arˈɡɑːt			
	Etait	pas	beaucoup	de	argent			
Il n'y avait pas beaucoup d'argent.								
11	ˈpwaːr	ˈzek	ˈmiːs	bəˈnek				
	Quatorze		mois	quelques				
Environ quatorze mois.								
12	ˈbud	ˈrɑː	ˈtøt	ˈkaːr	ˈdɛj	ˈi	ˈsɑːn	iˈwan
	Etre	je fais	gens	parents	à moi	dans	saint	Yves
J'ai de la famille à Saint Yves.								
13	haˈnɛh	^L ɡõˈprøn	ˈmaːt	brøzøˈnɛk				
	celui-là	comprend	bien	langue bretonne				
Lui, il comprend bien le breton.								

Remarque :

- Les adjectifs numériques cardinaux dissyllabiques se comportent comme des mots composés de deux unités accentuelles.
- Le mot [brøzɔ'nɛk] est d'un usage particulier ¹⁰⁶, bien qu'il soit étymologiquement composé du suffixe /ek/ appliqué aux langues, il ne forme ici qu'une unité accentuelle. Mais la variante [brøzɔ̃'nɛk] existe aussi, avec une avant dernière syllabe mise en relief, ne serait-ce que par un trait de longueur.

Nous présentons dans le tableau suivant des unités accentuelles affixes. Elles s'organisent autour d'une unité indépendante autonome, appelée ici "base". Rappelons que quand plusieurs accents toniques se succèdent, c'est le dernier d'entre eux qui est le plus marqué.

	unité 1	Base : unité 2	unité 3	unité 4	
1		'ʃuɸh			fatigué
	'di	'ʃuɸh			défatigué
	'di	'ʃuɸh	'ɛ̃j		défatiguer, se reposer
2		i'nu:r			honneur
	'diz	i'nu:r			déshonneur
	'diz	i'nu:r	'ɛ̃j		déshonorer
3		'ʃtrak			éclaboussure, rosée
	'di	'ʃtrak	'e:r		personne qui récolte la rosée ¹⁰⁷
4		tru:s			bruit
	gur	dru:s			réprimander (augmentatif + bruit)
5		pə'pe:			grand-père, pépé
	gur	bə'pe:			arrière-grand-père, vieux pépé
	Base : unité 1	unité 2	unité 3	unité 4	
	'son				son, chant
		'u:r			chanteur

¹⁰⁶voir : Dialectologie : Les indicateurs dialectaux.

¹⁰⁷Se dit de quelqu'un qui est sorti toute la nuit, et qui rentre chez lui de bon matin, à travers champs.

6		ə'ɾjõ ⁿ			chanteurs
		ə're:z			chanteuse
		ə're:z	'et		chanteuses
		'ɛ̃j			chanter
		'a			chante
		ə'hɛh			chanteriez
7	'brɔʃ				broche
		'ɛ̃n			aiguille à tricoter
		'ɛ̃n	'at		tricoter
		'ɛ̃n	ə'reh		tricot (activité)
8	,ko'dʒu's				nuages
		'ɛ̃n			nuage
		'ɛ̃n	'œy		(quelques) nuages
9	pawtr				garçon
		'ɛ̃D			garçons
		'øʃ			garçonnet
		'ɛ̃d	'øʃ	'œy	garçonnetts
10	tə'varn				taverne
		'jœy			tavernes
		'ur			tavernier
		i'zjõ:			taverniers
11	'ʒwe'				joie
		'jys			joyeux
		'jys	'tɛt		jovialité
12	bi'ã:(n)				petit
	bi'an	'ɔh			plus petit
13	jə'vã:k				jeune
		'ã:			le(la) plus jeune
		'øʃ	'ã:		le(la) plus jeunet(te)

Remarque :

- Les suffixes dissyllabiques [ə'ɾjõⁿ] [ə're:z] [ə'reh] des exemples 6 et 7 peuvent être considérés comme la réalisation neutralisée du suffixe d'agent /e:r/ lui-même suivi d'autres suffixes.
- Les suffixes du comparatif et superlatif, /oh/ et /ã:/, sont introduits par un *h* latent, fortis, qui

réduit les voyelles, ou durcit les consonnes finales ¹⁰⁸(exemples 12 et 13).

- Quelques exemples qui pourtant, nous ont servi à illustrer le schéma accentuel étaient souvent composés de plusieurs unités accentuelles, dont un en particulier, qui peut apparaître maintenant comme une exception, et qui pourtant incarne le schéma accentuel haut-vannetais en général. C'est le mot [a'və'lœɥ] , *pommes* , pluriel de [a'vɑ:l] , donc composé du suffixe pluriel [œɥ], qui est une unité accentuelle affixe. La fréquence d'usage de ce mot l'a peut-être amené à être "canonisé", et ainsi à suivre le schéma accentuel des trisyllabes canoniques. Notons que c'est un des rares exemples de neutralisation de voyelle longue en dérivation avec [œɥ]. Signalons aussi :

- [tra:] chose, qui au pluriel devient [trœɥ], avec assimilation du suffixe pluriel [œɥ].

- Les unités accentuelles amuïssables:

Notons que certaines unités accentuelles sujettes à des modifications phonétiques peuvent être réduites à une seule articulation, comme nous l'avons déjà mentionné ¹⁰⁹. Voici un rappel de quelques-uns :

- /ø̃n//ø̃r/ articles définis singuliers
ou pronoms objets réduits à [n][r]
- /dø̃/ préposition *à* réduite à [d]
- /gø̃t/ préposition *avec* réduite à [d]
- /in/ préposition *dans* réduit à [n]
- /r̥e/ adverbe *trop* réduit à [r̥]
- /cø̃t/ morphème du négatif réduit à [ʃ]

Remarque :

- La désinence verbale /ø̃t/ ¹¹⁰peut être réduite voire disparaître complètement, sauf en finale absolue. Lorsque celle-ci est réduite à [ø̃], elle perd sa qualité d'unité accentuelle, déjà fragile, et n'est plus qu'une articulation de transition, souvent [ə̃], et n'est donc pas accentuable. Nous remarquons que l'accent tonique de la base verbale qui reçoit ce suffixe et ses diverses instabilités

¹⁰⁸voir: 3.4.3

¹⁰⁹voir 3.3.3 Métaplasme

¹¹⁰Désinence du participe passé, du présent et de l'impératif 2SG/PL.

phonétiques, est généralement plus marqué que celui du suffixe. Cela crée ainsi une certaine paroxytonie sur des formes verbales, d'usage très fréquent, qui s'intègre dans l'énoncé à l'oxytonie variée du parler.

- Les particules verbales affirmatives [ø], [i] et la négative [nø] sont des unités accentuelles autonomes lorsqu'elles apparaissent dans l'énoncé, mais elles ont tendance à ne pas être exprimées même parfois à un tempo courant. Dans ce cas, leur qualité d'unité accentuelle est évidemment nulle.

	unité 1	unité 2	unité 3	unité 4	unité 5	unité 6	unité 7	unité 8
1	'n	ti:						
	La	maison						
2	'g	'i	'vrø:r					
	Avec	son	frère					
3	'd	'ø	'tʃø	't	'i	'vrø:r		
	particule verbale	est	pas	à	son	frère		
4	Ça n'est pas à son							
	'(i)	'ma	'n	'i	'di:			
	particule verbale	se trouve	dans	sa	maison			
5	Il est chez lui.							
6	dø	'm	'za:t					
	A	mon	père					
7	'dø	'uø	'ɛt					
	A	voir	infinitif					
8	'(i)h	'ā:	'mej	'dø	'r	'dʒø	'ɛt	h'uø'nɛh
	particule verbale	je vais	moi	à	pronom objet 3SG masc.	voir	infinitif	ce soir
	Je vais le voir ce.							
9	r	dʒi:r	ø	'n	'trœy	søn		
	Trop	cher	est	les	choses	démonstratif		
	C'est trop cher (ces choses-là).							
	'ma	'dɛ:b	ə	're	'po	'drug	'bol	'œy

10	Si	tu manges	trop	tu auras	mal	intestin	pluriel	
	Si tu manges trop, tu auras mal au ventre.							
11	'pe	'ʃ	a'fe:r	'but	'di	'e:s		
	tu as	pas	besoin	être	préfixe privatif	aisé		
Ne t'inquiète pas.								
12	'a	'i	'men	'(i)	'ta			
	De	dans	où	particule verbale	Il vient			
D'où vient-il ?								
13	'mo(d)	'sɔ̃n	'(i)	ko'mã:s	'a			
	Mode	démonstratif	particule verbale	commence	désinence du présent 3SG			
Ça commence comme ça.								
14	('nø)	gõ'prøn	'ã:t	ʃə	'tra:	'b	'a	n(ə ^h)'e
	particule verbale	comprendre	désinence du présent 3PL	pas	chose	aucun	préposition : de	désinence personnelle 3PL
Ils ne comprennent rien.								

3.6.3 Intonation

L'intonation est donc la mise en relief des unités accentuelles de l'énoncé. Nous présenterons dans cette partie uniquement quelques observations générales concernant l'intonation du parler, car c'est un aspect de la prosodie qui est libre, dans lequel se manifestent beaucoup d'effets expressifs aléatoires qui sont souvent uniques, et liés au contexte et à la situation, donc difficiles à décrire ou à généraliser.

Nous avons vu que l'énoncé est fait d'unités accentuelles les unes à la suite des autres. Nous pouvons revenir sur le postulat de départ et dire que nous n'avons pas trouvé d'unités inaccentuées dans le parler.

Les unités accentuelles sont souvent courtes :

- préfixe : une syllabe maximum
- noyau : trois syllabes, quatre parfois dans certains emprunts.
- suffixe : deux syllabes maximum. (en général, même si certaines combinaisons de suffixes sont a priori réalisables, elles n'ont jamais été entendues auprès des informateurs.)

Ce qui laisse imaginer que les mots les plus longs, si tous ces éléments réussissent à cohabiter dans un même signifié, ont six ou sept syllabes peut-être, et sont composés d'au moins quatre unités accentuelles.

Les unités accentuelles étant majoritairement monosyllabiques, l'accent tonique se manifeste régulièrement, créant une accentuation constante, avec très peu de syllabes inaccentuées. De ce fait l'intonation elle-même peut être perçue comme constante, voire sans relief, comparée à d'autres parlers paroxytoniques, ou à accent initial très marqué, dans lesquels les syllabes accentuées sont plus espacées. Mais elle peut aussi être perçue comme plus variée, comparée à des parlers où l'oxytonie est moins nuancée.

3.6.3.1 Traits prosodiques dans l'intonation

- L'intensité d'attaque assez générale, que nous avons remarquée, même sur les monosyllabes, s'applique aussi aux unités accentuelles qui, nous le savons, sont très courtes. L'intensité est donc assez constante.
- La longueur d'une unité accentuelle dans l'intonation est un trait expressif.
- La hauteur joue par contre un grand rôle dans l'intonation. La hauteur n'est plus limitée à l'échelle de la syllabe accentuée uniquement, et elle peut maintenant s'exprimer plus librement dans l'intonation. Elle peut être purement expressive, mais nous constatons malgré tout, des unités accentuelles fréquemment mises en relief plus que les autres, ainsi que des schémas intonatifs réguliers pour certaines catégories de phrases.

3.6.3.2 Musicalité

La hauteur est toujours accompagnée d'un minimum d'intensité, certes mais elle se manifeste avec une amplitude plus grande. Les variations d'intensité dans l'énoncé sont moins flexibles et se manifestent par des différents volumes sonores qui, dans une situation normale, sont limités entre les murmures et les cris.

Les variations de hauteur sont certes limitées d'un point de vue physiologique, mais offrent cependant une amplitude de fréquences réalisables assez large. Toutes ces fréquences ou notes ne se manifestent pas toujours dans l'énoncé. Cette amplitude des hauteurs change selon les habitudes intonatives de chaque langue d'un point de vue général, et selon l'expressivité des locuteurs.

Ces traits prosodiques ont donc plusieurs dimensions dans l'intonation, et nous apportent différentes informations concernant l'intonation. Ces informations deviennent pertinentes uniquement si elles sont comparées, entre plusieurs idiolectes, ou différentes langues par exemple.

Voici plusieurs de ces éléments qui participent à la musicalité de la langue, et qui peuvent permettre de tracer certains schémas intonatifs :

- Le volume intonatif : Le volume sonore que les locuteurs appliquent à la langue en général.
- Amplitude du volume : L'écart maximal entre les volumes intonatifs de l'énoncé.

- Modulation du volume : Les manifestations du volume dans l'intonation (montant, fixe, descendant ; ou encore, lié ou coupé).
- Hauteur moyenne : La hauteur mélodique que les locuteurs appliquent à la langue en général.
- Amplitude mélodique : L'écart maximal entre les hauteurs de l'énoncé.
- Modulation de hauteur : Les manifestations du trait de hauteur dans l'énoncé (montant, fixe, descendant ; ou encore, lié ou coupé).
- Tempo : Le débit de l'énoncé.(nombres de mots /minute, par exemple.)

Ces traits intonatifs ont rarement été analysés en breton, et figurent ici à titre informatif, et ne seront pas tous décrits dans les exemples à suivre.

3.6.3.3 Description

3.6.3.3.1 Intonation de groupes d'unités accentuelles

Les unités accentuelles se regroupent autour d'un noyau, qui est généralement un nom, un verbe, un adjectif qualificatif, ou une préposition. Observons donc différents exemples :

Noyau accentuel nominal

- [ən'ti:] La maison.
- [ən̩ti'bra:s] La grande maison.
- [ən̩ti'bi'ã:] La petite maison.
- [ən̩ti'bra:'sø'] Cette grande maison.
- [ən̩ti'bi'ã:'sø'] Cette petite maison.

- ['tɛ'r'meħ] Trois filles
- ['ɥi'nɛk] ['ɥinekʰ] Onze. Onze fois.
- ['pɛm'zek] [pɛmzeg'liɥ] Quinze. Quinze francs.
- [pɛm'zegø'ro:] Quinze euros.

- L'accentuation est, comme nous l'avons vu, toujours montante.
- Lorsque plusieurs unités accentuelles monosyllabiques se suivent, c'est la dernière qui a généralement l'accent tonique le plus notoire, donc le trait de hauteur le plus élevé. C'est le cas pour les morphèmes démonstratifs toujours placés à la fin du groupe nominal.
- Les adjectifs numéraux ordinaux monosyllabiques suivis de noms eux aussi monosyllabiques, sont généralement tous deux accentués de manière assez égale.
- Les adjectifs numéraux ordinaux dissyllabiques sont souvent composés de deux unités accentuelles, qui sont généralement toutes deux accentuées de manière assez égale. Lorsqu'elles sont suivies d'un nom, l'accent tonique semble toucher une syllabe sur deux en partant de la fin. Avec bien sûr un accent tonique principal sur la dernière.

◦ Noyau accentuel prépositionnel

- | | | |
|---------------------------|------------------|---------------------------------|
| ◦ [aĩ'nē̃]mē̃] | <i>De moi.</i> | Breton normalisé : Ac'hanon-me. |
| ◦ [də ^h õ'jõ:] | <i>A lui.</i> | Breton normalisé : Dezhañ-eñ. |
| ◦ [gø'tɛ'dʒɛ] | <i>Avec eux.</i> | Breton normalisé : Gante-i. |

- Ces prépositions, en plus de porter une désinence de personne, sont fréquemment suivies du pronom personnel sujet. Ces deux unités accentuelles côte à côte semblent être accentuées de manière égale dans les phrases déclaratives bien sûr. Il en est de même lorsque ces pronoms sujets viennent rappeler le possesseur à la fin d'un groupe nominal.

Noyau accentuel adjectival

- [klã:] [klã'bra:s] Malade.Très malade. (littéralement: malade -grand)
- [pɛ:l] ['pɛ'lpɑ'sɑ:p] Loin. Plutôt loin. (littéralement: loin- passable/ pas mal)
- [jə'vã:k][jə'vã:k'flam] Jeune. Tout jeune. (littéralement: jeune-flamme)
- [hã'va:l][hãva'l'mat] Semblable. Vraiment identique.(littéralement: semblable-bien)

• Comme pour les groupes nominaux, lorsque plusieurs unités accentuelles monosyllabiques se suivent, c'est la dernière qui a généralement l'accent tonique le plus notoire, donc le trait de hauteur le plus élevé. Signalons néanmoins que le phonème [ɑ:] est assez réfractaire à la hauteur accentuelle, et que si d'aventure il doit monter dans l'intonation, son timbre sera plus central.

Noyau accentuel verbal

- [gɔr'tɛjt][gɔr'tɛj'mɛ] Attendez! Attendez-moi !
- [tʃømer'ɔt] [tʃømerə'ti:] Prenez! Prenez-la !
- [ta'pam] [tapam'tõ:] Attrapons! Attrapons-le!

- *[wi'ã:] Je sais. (Cette forme n'est jamais utilisée de manière isolée)
- [wiã:tʃøt] Je ne sais pas.
- [wi'ã:tʃø'mɛ] Je ne sais pas, moi.

- *[glaskɛm] Nous essayions.(Cette forme n'est jamais utilisée de manière isolée)
- [glaskɛm'tʃøt] Nous n'essayions pas..

- [glaskɛ̃mtʃəkɑl] *Nous n'essayions pas beaucoup .*
- [glaskɛ̃mtʃəkələ'ʉø'] *Nous n'essayions pas beaucoup non plus.*
- *[glɛʉɑ] *Il entend. (Cette forme n'est jamais utilisée de manière isolée)*
- [glɛʉɑtʃøt] *Il n'entend pas.*
- [glɛʉɑtʃə'mɑ:t] *Il n'entend pas bien.*
- [glɛʉɑtʃə'mɑ:da'hõ:] *Il n'entend pas bien, (lui).*

• Dans ces groupes verbaux, les syllabes accentuées sont toujours séparées par au moins une syllabe inaccentuée. Dans le cas d'une deuxième syllabe inaccentuée, que nous comptons ici en partant de la fin de la phrase, elle est généralement la désinence verbale, et semble rarement mise en relief dans les négations, entre la base verbale et le morphème de négation.

Ce qui n'est pas le cas à l'affirmatif :

- [di'ska][ʉizi'skafuna:p] *Apprends. Tu apprends vite.*
- [bøtø'mɑ][jõ:vøtø'mapa'sɑ:p] *Fume. Il fume pas mal.*
- [labu'ra][hʉlabu'rabam'de:] *Travaille. Elle travaille tous les jours.*
- [døva:'lɛj][ty'ʃã:tø'va:lɛj] *Descendra. Il descendra tout à l'heure.*

Dans ce dernier exemple, la désinence est en finale, précédée d'une syllabe longue, d'où l'ambiguïté de l'accent principal, comme nous l'avons rencontré à plusieurs reprises.

• Pour les groupes nominaux affirmatifs, l'accent tonique semble toucher une syllabe sur deux en partant de la fin. Avec bien sûr un accent tonique principal sur la dernière.

3.6.3.3.2 Intonation des phrases

Observons quelques échantillons d'énoncés issus du corpus. Ils proviennent de plusieurs locuteurs et présentent différentes catégories de phrases.

- Premier échantillon :

Informateur	Femme née en 1922
Contexte/Situation	Chez elle. A table. Racontant une anecdote d'enfance : son frère s'était brûlé et ses parents l'avait emmené voir un guérisseur.
Source	Enregistrement personnel.
Durée	40 secondes

- Deuxième échantillon :

Informateur	Hommes nés en 1933 et 1941
Contexte/Situation	Emission radiophonique. L'animateur va rencontrer un menuisier pour parler de ses travaux. Ils se connaissent déjà. La première minute de l'émission est une entrée en matière avec salutations et questions personnelles de présentation.
Source	Radio Bro Gwened
Durée	1 minute

Enoncé	[awɛːglaɥio'be:r][pə'tra'dwɛːjõ][pwa:rble:][pi][jõ'dɛ'krapɛdarlɛ̃jɛr'so'dje:r]
Modulations	
Breton normalisé	Ha 'oa glav é ober. Petra en doa-eñ ? Pevar blez...pe... Eñ en deus krapet àr-lein ar <i>chaudière</i> .
Traduction	Il pleuvait. Combien avait-il...? Quatre ans ...ou... Il est monté sur la chaudière.
Enoncé	[agø:r,go:'lodeɤapødadãidruɛjt][awɛːər'so'dje:rifɛruɛ̃][alɔskɛdidiːɥja:r][abominap]
Modulations	
Breton normalisé	Hag ar golo en deus achapet a dan e dreid. Ha 'oa ar <i>chaudière</i> é virviñ. Ha losket e div c'har. Abominapl.
Traduction	Et le couvercle a glissé sous ses pieds. Et la chaudière bouillait. Il s'est brûlé les deux jambes. C'était terrible!
Enoncé	[a ^h wɛmpøtikawitundiskõ:tu:rgøtõ:][møzø'twɛpikawitundiskõ:tu:rgøtõ:][jõ:dwɛkuskøtɛnno:sfʃɛtã:]
Modulations	
Breton normalisé	Hag e oamp bet o kaout un diskontour, gantañ. Ma zud a oa bet o kaout un diskontour, gantañ. Eñ en doa kousket an noz kentañ!
Traduction	Et nous étions allés chercher le guérisseur, avec lui. Mes parents étaient allés chercher le guérisseur avec lui. Il avait dormi dès la première nuit!
Enoncé	[aɥɛjɛrloskady:r][iziːɥja:r][adwɛːsɛjfunɑ:p]
Modulations	
Breton normalisé	Evit al loskadur. E ziv c'har! Ha 'doa aesaet fonnapl !
Traduction	Pour la brûlure. Ses (deux) jambes ! Ça avait vite guéri !

Enoncé	[bõːju:rsi:r][munəramaˈdəntɾœu][jaja]munira:[ja][kohadəram][kwa][d̪ʒuɛlɔbuˈkɔ:huejbuˈmaru][bẽːja]
Modulations	
Breton normalisé	Boñjour Cyr, mont a ra mat an traoù ? Ya, ya , mont a ra. Koshaat a reomp, kwa! Gwell eo bout kozh evit bout marv.
Traduction	Bonjour Cyr, ça va? Oui,oui, ça va ! Oui, on vieillit, quoi! Mieux vaut être vieux qu'être mort! Ben, oui.
Enoncé	[deʃøɾeˈavize:rata:uɪbødma][bədagbərmaherpasa:p]
Modulations	
Breton normalisé	..ned eus ket re a vizer, atav, er bed-mañ... Betek bremañ ez eer ¹¹¹ pasabl.
Traduction	...quand tout va bien, en tout cas. Jusqu'à présent, ça va plutôt bien.
Enoncé	[pewɛdpeuɪbərmasi:r][abẽ][meˈpwaruɪdʒɛnvle:][pwaruɪdʒɛnvle:][ja]
Modulations	
Breton normalisé	Pe oad ho peus-c'hwi, bremañ Cyr ? Abeñ, 'm eus 80 vlez, 80 vlez, ya.
Traduction	Quel âge avez-vous maintenant Cyr ? J'ai 80 ans, 80 ans, oui.
Enoncé	[uɛ:t̪ɔlaˈrɔt][ˈpasədɔnamˈze:rafuˈna:p][pasafuˈna:b][mɛbõ]
Modulations	

¹¹¹La voyelle n'est pas claire, et la réalisation est peut-être "ez a" [ha]

Breton normalisé	Ne vehe ket lâret !Paset eo an amzer fonnapl. ... pasa fonnapl .Mes boñ...
Traduction	On ne dirait pas! Le temps est passé vite. ...passe vite. Mais bon ...

Enoncé	[ʷizogã:nødin drøvø'dek][vel'a:røt][ja][mezogã:nədikert̪y:][ørgɛ:rwɛkert̪y:][in drøvø'dek][ja]
Modulations	
Breton normalisé	C'hwi zo ganet en Drevedeg ?...'vez lâret. Ya. Me zo ganet e Kêrku. Ar gêr a oa Kêrku, en Drevedeg. Ya.
Traduction	Vous êtes né à Trévédéc ? ...comme on dit. Oui, je suis né à Kêrcul. Le lieu-dit était Kêrcul à Trévédéc.
Enoncé	[ʷizopisko:limɛn][isã'na:siɛn][pegwrɛjtudəskola'zisa'na:siɛn][pa][megwrɛjdurble'ad isã'talbi:n]
Modulations	
Breton normalisé	C'hwi zo bet er skol, e men? E Sant (Do)nasion ? 'Peus gwraet tout ar skolaj e Sant Nasion? Pas. 'meus gwraet ur blezad e Sant Albin.
Traduction	Vous êtes allé à l'école, où ? A Saint Donatien ? Vous avez fait tout votre collège à Saint Donatien ? Non, j'ai fait une année à Saint Aubin.
Enoncé	[wɛt̪]əwahsko:lsã'na:siɛnazø:[ad̪z̪y:][ad̪z̪ø:]
Modulations	
Breton normalisé	Ne oa ket c'hoazh skol Sant Nasion aze ? A, geo! A,geo !
Traduction	Il n'y avait pas encore d'école à Saint Donatien ? Ah si ! Ah si...

Nous constatons que :

- Les phrases interrogatives sont montantes.
- Les phrases exclamatives sont montantes
- Les phrases négatives, peu présentes dans ces échantillons, semblent en général assez constantes.
- Les phrases déclaratives sont en général montantes puis descendantes. Les pics intonatifs, de hauteur notamment, mettent en relief l'élément sûrement considéré comme le plus important de la phrase, par le locuteur. L'échantillon n°1 est d'ailleurs très représentatif de ce schéma intonatif.
 - Observons uniquement les éléments mis en relief :
(L'informatrice avait précisé qu'elle parlait de son petit frère)

- en train de pleuvoir
- quatre ans
- monté
- couvercle
- glissé
- ses pieds
- en train de bouillir
- ses deux jambes
- affreux
- nous étions allés
- guérisseur
- avec lui
- avait dormi
- la première nuit
- brûlure
- deux jambes
- guéri

Le breton, à Languidic comme ailleurs, partage avec les autres langues celtiques modernes la particularité d'être une langue à mutations consonantiques. L'articulation d'une consonne initiale peut être modifiée par le morphème qui la précède. Cette modification est certes phonétique, mais apparaît généralement dans un contexte morphologique ou syntaxique précis. Cette mutation peut ainsi avoir une valeur distinctive, et ne concerner que certaines classes lexicales, de par les traits grammaticaux qui les caractérisent.

Nous constatons que tous les phonèmes consonantiques du breton étudié peuvent subir une, ou plusieurs modifications comme la nasalisation, le voisement, le dévoisement ou encore la fricatisation. Les phonèmes vocaliques et les semi-voyelles peuvent aussi subir une aspiration, dans le cas de mutations par provection notamment. Ces modifications s'organisent en trois principaux types de mutations, trois autres hybrides et trois isolés, que nous présenterons, ainsi que les contextes dans lesquels elles apparaissent, dans l'ordre suivant :

- La lénition
- La provection
- La spirantisation
- Les mutations hybrides
- Les mutations isolées

Dans les tableaux de présentation des mutations:

- Seules apparaissent les consonnes initiales concernées par le type de mutation décrit. Les transformations notées valent aussi pour les initiales des clusters consonantiques, sauf ceux qui commencent par /s/, qu'il soit réalisé [s] ou [ʃ], et quelques autres phonèmes parfois réfractaires aux mutations que nous présenterons aussi.
- Au sein d'une case, les réalisations non-voisées sont notées à gauche et les voisées à droite.
- Une flèche indique une mutation; et part de l'articulation originelle vers sa réalisation mutée.
- Compte tenu de la rareté de certaines articulations à l'initiale, telles /v/, /z/, /ʒ/, /j/, /g/,

certaines mutations n'ont pas été constatées. Elles sont potentiellement réalisables, et nous en remarquons d'ailleurs certaines dans les parlers voisins, vers l'est et le nord-ouest. Nous noterons par un point d'interrogation ces absences de constatation.

- L'absence de consonne notée ici /Ø/, apparaît parfois comme l'opposé du phonème /h/ dans la corrélation phonologique sourdes/sonores. Ce même signe indiquant une réalisation originelle dans les tableaux représente aussi les voyelles.
- La spirante palatale /ç/, allophone palatalisé de /h/, peut symboliser la spirantisation de l'affriquée notée /c/. Dans ce cas, sa réalisation [ç] se produit uniquement si le /c/ originel est suivi de la voyelle /ø/ et parfois /e/, sinon elle se réalise [h]. Nous noterons donc cette mutation allophone entre parenthèses.
- Beaucoup de monosyllabes contenant la voyelle arrondie centrale notée [ø], sont généralement inaccentués. Dans les exemples suivants, cette réalisation parfois neutralisée est notée [ə].

4.1 La lénition

4.1.1 Présentation

- La mutation par lénition est un affaiblissement général des articulations consonantiques initiales. Ainsi, les occlusives sourdes mutent en sonores, et les occlusives sonores mutent en spirantes sonores.

	Labiales	Dentales	Vélares			
			palatales	labio-palatales		labio-vélares
Occlusives nasales	/m/					
Occlusives orales	/p/ → /b/	/t/ → /d/	/c/ → /ɟ/	/cʷ/ → /ɟʷ/	/k/ → /g/	/kw/ → /gw/
Spirantes	/v/	/z/	[j]	/ɥ/	/h/	/w/

4.1.2 Cas de lénition

Nous nommerons mutateur l'élément responsable de la mutation. Les mutateurs peuvent être des morphèmes, ou des traits grammaticaux.

Mutateur	Nature	exemple
[a]	préposition "de"	• [boɛ'bri:] [avœ'bri:] <i>Bubry, de Bubry.</i>
[dø]	préposition "à"	• [dy'net][dæzy'net] <i>venir, à venir</i>
[ar]	préposition "sur"	• [kē] [ar'gējur'zɔw] <i>dos, sur le dos d'un cheval</i>
[dre]	préposition "par"	• [mɛt][dre'vet] <i>mètre, par mètre.</i>

[ø]	particule verbale affirmative	• [kõ:s] [ni(ə)gõ:s] <i>parler, nous parlons</i>
[nø]	particule verbale négative	• [pre:k] [(nə)'bregatʃə'kala'ni] <i>parler, elle ne parle pas beaucoup</i>
[nym]	particule verbale réfléchie	• [gʷɔʷrlɛ̃][,nymʷɔʷrlɛ̃] <i>laver, se laver</i>
[nur] [inun]	particule verbale de simultanéité	• [tʃɛ'rɛt] [nurɔ̃zɛ'rɛt] <i>marcher, tout en marchant</i>
[pɛ]	conjonction "ou"	<ul style="list-style-type: none"> • Les exemples relevés concernent uniquement des adjectifs numériques cardinaux. Cette mutation apparaît parfois sans /pe/ dans ce même contexte, exprimant une approximation. • [dek][,na'⁴pɛ'zek] <i>dix, neuf ou dix</i> [pwa:r][tri'bwa:r] <i>quatre, (environ) trois... quatre</i>
[pø]	conjonction " quand" "si"	<ul style="list-style-type: none"> • [kus'kɛt][pøgus'kã:] <i>dormir, quand je dors.</i> • [karə'hɛ][pøgarə'hɛ'doɥ] <i>aimerait, si tu...</i> <i>("aimais" construction périphrastique du potentiel)</i>
[rɛ]	adverbe "trop"	• [bra:s][rə'vra:s] <i>grand, trop grand</i>

[fal] [gɔl]	adjectifs, adverbes antéposés: "mal" "très"	<ul style="list-style-type: none"> • [pɛn][fal'bɛn] <i>tête, mauvaise tête</i> • [pɛ:l][gɔl'bɛ'l] <i>loin, très loin</i>
[di]	préfixe privatif, contraire	<ul style="list-style-type: none"> • [kas] [digas] <i>emporter, rapporter</i>
[gur]	préfixe augmentatif	<ul style="list-style-type: none"> • [mø'me:][gurvø'me:] <i>grand-mère, arrière-grand -mère</i>
[i]	déterminant possessif 3SG masculin	<ul style="list-style-type: none"> • [ga:r] [ka'zɛk] [tɛ:t] <i>jambe, jument, langue</i> • [ija:r] [iga'zɛk] [idɛ:t] <i>sa jambe, sa jument, sa langue (à lui).</i>
[dœu] [diu]	déterminants numériques "deux" (masc. et fém.)	<ul style="list-style-type: none"> • [pawtaplah] [dœubawtadiɥlah] <i>garçon et fille, deux garçons et deux filles.</i>
[un] [ur]	article indéfini singulier	<ul style="list-style-type: none"> • entraîne la mutation des noms féminins singuliers. • [d̥ɥeh] [tɥen] [ma'dam] <i>fois, toit, dame</i> [urɥeh] [un'dɥen] [urva'dam] <i>une fois, un toit, une dame</i>
[øŋ][ør]	article défini	<ul style="list-style-type: none"> • entraîne la mutation des noms féminins singuliers, et noms animés personnels pluriels, et des adjectifs numériques cardinaux et ordinaux¹¹².

¹¹²Sauf [t̥ø'tā:] *premier, première*.

		<ul style="list-style-type: none"> • [tʃeːs][mãˈgwe:r][taˈrɛl] <i>chienne, mur, soupirail</i> • [urdʒeːs][urvãˈgwe:r][undaˈrɛl] <i>une chienne, un mur, un soupirail</i> • [tʃømənoˈrjõː][ər,dʒømənoˈrjõː] <i>couturiers, les couturiers</i> • [prizurɛˈzɛt][ər,brizurɛˈzɛt] <i>priseuses, les priseuses</i> • [pwaːr] [paˈdeːr] <i>quatre (masculin et féminin)</i> [ər,bwaˈrˈvet] [ər,paˈdeːrˈvet] <i>le quatrième, la quatrième</i> • [ərbwaˈravizeːʃt] <i>le quatre Août</i>
	adjectifs épithètes	<ul style="list-style-type: none"> • Les noms cités ci-dessus entraînent généralement les mutations de leurs épithètes. Elles seront détaillées dans les remarques à suivre.
[ɥiˈnãː]	déterminant numéral, indéfini singulier de l'adjectif qualificatif	<ul style="list-style-type: none"> • entraîne la mutation des adjectifs qualifiant des noms féminins singuliers. [kɔːh][ɥinãˈgɔːh] <i>vieux, une vieille</i> (<i>mais</i> [ɥinãˈkɔːh] <i>un vieux</i>)
[reː]	déterminant indéfini pluriel de l'adjectif qualificatif	<ul style="list-style-type: none"> • entraîne la mutation des adjectifs qualifiant des noms féminins singuliers, et des noms pluriels. [reˈgɔːh]] <i>des vieux / vieilles</i>

[ənə'hi:]	groupe nominal, valant comme déterminant défini singulier de l'adjectif qualificatif.	<ul style="list-style-type: none"> entraîne la mutation des adjectifs qualifiant des noms féminins singuliers. <p>[biã:] [ənə'hi·viã:] <i>petit, la petite</i> (mais [ənə'hi·biã:] <i>le petit</i>)</p>
[ər're:]	déterminant défini pluriel de l'adjectif qualificatif	<ul style="list-style-type: none"> entraîne la mutation des adjectifs qualifiant des noms féminins singuliers, et des noms pluriels. [ər're·viã:] <i>les petits / les petites</i>
Cas isolés		
[mi'tin]	nom commun masc. sg. <i>matin</i>	<ul style="list-style-type: none"> devient généralement [vitiŋ] après les adverbes de temps et les jours. <p>['benar, wahvi'tin] [di'sy:lvit'in] <i>demain matin, dimanche matin</i></p>
[ma:t]	nom, adjectif qualificatif <i>bon, bien</i>	<ul style="list-style-type: none"> Sa forme mutée [va:t] signifie <i>(du) bien</i>. <p>[go'be·rva:t] <i>faire du bien</i> [kã:va:t] <i>"cent bien", beaucoup de bien</i></p>
[ble:]	nom masculin: <i>an</i>	<ul style="list-style-type: none"> devient [vle:] après tous les adjectifs numéraux et l'interrogatif [pet] <i>combien</i>, (sauf : 1,3,4,5,1000) [urble:][dœuqvlə:][triblɛ:][kã:vle:][milble:] <i>un an, deux ans, trois ans, cent ans, mille ans</i>
[bra:s]	adjectif qualificatif / adverbe d'intensité	<ul style="list-style-type: none"> Ne subit généralement pas de mutation. Nous avons néanmoins relevé quelques formes mutées après

	<i>grand, très</i>	un autre adjectif qualificatif. [pɛ:lvra:s] [finvra:s] <i>très loin, très malin</i>
--	--------------------	--

4.1.3 Remarques

- Nous constatons que la lénition de /g/ notée /h/ est généralement réalisée [h], mais elle peut aussi s'amuir [Ø]. Mais /g/ qui est parfois réfractaire aux mutations, comme on le verra, peut muter en [j], s'il n'est pas suivi de /u/, après les numéraux [dœu][diu], *deux*, le déterminant possessif 3SG masculin [i]; et les déterminants [œr] [ur] *le, la* et *un(e)* mais dans ce cas, uniquement pour les noms féminins singuliers. (changement d'articulation indiqué par la flèche pointillée du tableau).

- cou (masc.) / jambe (fém.) [guˈk] [ga:r]
- son sou/ sa jambe (3SG masc.) [ihuˈk] [ija:r]
- forge (fém.) / taupe (fém.) [goe:l] [go:]
- La forge / la taupe. [əʰoe:l] [ərjo:]

- Nous remarquons que les mutateurs morphémiques provoquent systématiquement les mutations. Alors que celles marquant l'identité syntaxique, de noms ou d'adjectifs, semblent moins catégoriques, et assez aléatoires chez certains locuteurs. Nous avons donc choisi de comparer les formes collectées aux règles présentées dans trois grammaires :

- Yezhadur Bras ar Brezhoneg de F.Kervella
- Grammaire bretonne, du dialecte de Vannes, d' A.Guillevic et P.Le Goff ,
- Grammaire bretonne, du dialecte de Vannes, de l'Abbé Le Bayon.

Nous y ferons référence dans les descriptions suivantes et le noterons respectivement Gram.1, Gram.2, et Gram.3 .

Règles présentées dans les grammaires choisies	Usage languidicien
mutation du nom après l'article	
<ul style="list-style-type: none"> Noms féminins singuliers (Gram.1,2,3) Noms masculins pluriels de personnes (Gram.1,2) Noms pluriels de personnes (Gram.3) 	<ul style="list-style-type: none"> Noms féminins singuliers Noms masculins pluriels de personnes assez systématiquement, et de rares féminins, généralement des noms peu fréquents, de cette même catégorie, comme l'exemple du tableau, relevé en langue chantée, peut-être par hypercorrection.
mutation de l'épithète	
<ul style="list-style-type: none"> Gram.1 : Les épithètes suivant les catégories de noms déjà mentionnées, avec deux mutations par lénition, une complète et une restreinte, selon le phonème final du nom. Gram.2 : Les épithètes suivant les catégories de noms déjà mentionnées, uniquement pour quatre adjectifs. De nombreux exemples avec d'autres adjectifs sont néanmoins cités. Gram.3 : Tous les noms féminins, et les masculins pluriels animés, principalement pour quatre adjectifs. Là aussi, de nombreux exemples sont cités montrant des mutations avec d'autres adjectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Les habitudes langagières du breton languidicien sur ce point correspondent aux règles exposées dans la grammaire de l'Abbé Le Bayon (Gram.3). <p>[d̥ʒuɣɛn][uryɑ:r'uɣɛn] blanc, une poule blanche</p> <p>[kɔ:h][urvwɛːz'gɔ:h] <i>vieux, une vieille femme</i></p> <p>[ma:t] [riɖərjõ'vat] <i>bon, de bons coureurs</i></p> <p>[kɛ:r][mirçɛ'gɛ:r] <i>beau, des belles-filles</i></p> <p>[bra:s][rõ'sɛ'vra:s]</p>

grand, de grands chevaux

[braːɥ][sœɥˈvraːɥ]

joli, , de jolies vaches

[braːs][ˌtaʃœɥˈvraːs]

grand, de grandes fermes

- Les exemples sont effectivement plus nombreux avec les adjectifs :

[maːt][mat]¹¹³[braːɥ][braːs][biˈãː]

bon, joli, grand, petit

- et bien d'autres très courants :

[kɔːh][dyː][dʒuɛn][mɛˈlɛːn][bɛːr][kɛːr]

vieux, noir, blanc, jaune, court, beau

- Comme dans les autres parlers, les épithètes du nom masculin [amˈzeːr] *temps*, et [traː] *chose* subissent généralement la lénition:

[kɛːr][əŋamzeˈrɣɛːr] (*très*) *beau, le très beau temps*

[braːɥ][əŋamzeˈrvraːɥ] *joli/beau, le beau temps*

[undraˈvaːt] *une bonne chose*

- Certaines consonnes mutent moins fréquemment. Cet usage restreint peut être dû au contexte phonétique, comme on le voit présenté dans la grammaire n°1, même s'il semble suivre, dans le breton étudié ici, d'autres règles que celles décrites dans celle-ci.

¹¹³La prononciation [mat] a été relevée ici, alors qu'elle apparaît généralement quand /mat/ a une valeur adverbiale "bien" : [liˈeːs] *souvent*, [ˌliˈeːsˈmat] *bien souvent*.

- Pour conclure, nous constatons l'existence de ces mutations, qui apparaissent dans des conditions restreintes. Comparé à d'autres dialectes, ces mutations semblent assez aléatoires voire facultatives en pays vannetais, et ce depuis au moins plus d'un siècle. Ces conditions rendent difficile un exposé catégorique du phénomène.

- Les mutations provoquées par les déterminants des adjectifs ne semblent pas systématiques :

- [dy:] [re'zy:] - [bi'ã:] [revi'ã:] *noir, des noirs - petit, des petits.*

[kɔ:h] [regɔ:h] *vieux, des vieux.* Avec lénition.

- [bra:s] [re'bra:s] - [bi'ã:] [rebi'ã:] *grand, des grands - petit, des petits.*

[d̥ʒɥɛn] [re'd̥ʒɥɛn] - [pœ:r] [re'pœ:r] *blanc, des blancs - pauvre, des pauvres*

Sans lénition.

- Nous n'avons pas constaté de mutation de noms propres après [re:]

[re:bawt] [re:pōtə'gã:] *ceux de Baud, ceux de Pont-Augan*

- *Nous n'avons pas constaté de mutation des noms, de matériaux, épithètes:*

[kwɛt] [urɥɛ'kwɛt] [undawɥ'kwɛt] *bois, une cuillère en bois, une table en bois*

[d̥ʒɥe:r] [ɥi'nã:'d̥ʒɥe:r] *verre, une en verre.*

- *Nous avons parfois constaté des mutations de noms collectifs épithètes:*

- [ur'ɥɛn] [pe:r] [prø:n] *un arbre (féminin), poires, prunes*

- [urɥɛn'be:r] *un poirier (lénition du /p/)*

- [urɥɛn'prø:n] *un prunier (non -lénition du /p/).*

- Certains mutateurs couramment constatés dans les autres parlers ne provoquent pas toujours de mutation, ou ont un usage tel qu'ils apparaissent rarement en situation de mutation, souvent suivis pas une voyelle par exemple :

- [ɔ] [ɔlən'dɔt] *tout, tout le monde* , généralement suivi de l'article, donc d'une voyelle.

- [hã'te:r][hã'te:rmɛ:ɥ] [hã'te:rvɛ:ɥ] moitié, (à) moitié ivre. Relevé avec ou sans mutation.

4.1.4 La néo-lénition

4.1.4.1 Présentation

Certaines spirantes sourdes peuvent aussi muter en sonores. Cette extension de la lénition plus récente, est communément appelée la néo-lénition. Les spirantes concernées ont été isolées puisqu'elles apparaissent dans un contexte qui ne peut être généralisé.

Spirantes
/f/ ⇒ /v/
/s/ ⇒ /z/
/ʃ/ ⇒ /ʒ/

4.1.4.2 Cas de la néo-lénition

Mutateur	Nature	exemple
[i]	déterminant possessif 3SG masculin ¹¹⁴	<ul style="list-style-type: none"> • [sah] [fri:] [ʃa:f] <i>sac, nez, chiens</i> • [izah] [ivri:] [iʒa:f] <i>son sac, son nez, ses chiens</i>
[u]	déterminant possessif 3SPL ¹¹⁵	<ul style="list-style-type: none"> • [sah] [fri:] [ʃa:f] <i>sac, nez, chiens</i> • [uzah] [uvri:] [uʒa:f] <i>leur sac, leur nez, leurs chiens</i> • Seules mutations constatées avec un verbe: [ʃɛ:rɛ̃][uʒɛ:rɛ̃] <i>ramasser, les ramasser</i> [sø'ʷø̃][uzø'ʷø̃] <i>lever, les lever</i>¹¹⁶

¹¹⁴ Il se distingue de [i], déterminant possessif 3SG féminin, qui provoque la spiranti-provection.

¹¹⁵ Il se distingue de [u], déterminant possessif 2SG/PL, qui provoque la provection.

¹¹⁶ Cet exemple n'a été relevé qu'une fois.

4.1.5 Remarques

- La néo-lénition existe, mais cette mutation semble assez aléatoire selon les locuteurs et donc facultative.
- Nous constatons parfois le voisement de /s/:
- [søhø:n][tɛ:rzø^hø:n] *semaine, trois semaines*. Il est ici aléatoire.
- [so:t][gurzo:t] *bête, très bête*. (préfixe augmentatif)
- Bien que les exemples soient d'une rare fréquence, on peut supposer que plusieurs de ces spirantes initiales soient réfractaires aux mutations comme dans les autres parlers bretons, comme par exemple, [si:] *défaut*, ou [fe:] *foi*.

4.2 La provection

4.2.1 Présentation

- La mutation par provection est un durcissement général des articulations consonantiques initiales. Ainsi, les sourdes mutent en sonores.

	Labiales	Dentales	Vélares			
			palatales	labio-palatales		labio-vélares
Occlusives nasales	/m/ ← /m/	/n̥/ ← /n/				
Occlusives orales	/p/ ← /b/	/t/ ← /d/	/c/ ← /j/	/cɥ/ ← /jɥ/	/k/ ← /g/	/kw/ ← /gw/
Spirantes	/f/ ← /v/	/s/ ? /z/	/ç/ ← /j/	/ɥ/ ← /y/	/h/ ← /Ø/	/w̥/ ← /w/

Chuintantes	Liquides
/ʃ/ ← /z/	/l̥/ ← /l/
	/r̥/ ← /r/

4.2.2 Cas de provection

Mutateur	Nature	Exemples
[u] ¹¹⁷	déterminant possessif 2SG/PL	<ul style="list-style-type: none"> [mam] [ni:] [ji:r] [ʷiœʷ] [,avə'lœʷ] <i>mère, neveu, poules, œufs, pommes</i> [u^hmam] [u^hni:] [uçɪ:r] [u^hʷiœʷ] [u^h,avə'lœʷ] <i>ta mère, ton neveu, vos poules, tes œufs, vos pommes</i> [ˈdʒʷelət] [meʃtuˈtʃʷelət] <i>vu, je ne vous ai pas vu.</i> [aˈnaˌʷɑ̃tʃət] [u^haˈnaˌʷɑ̃tʃət] <i>je ne connais pas, je ne te/vous connais pas.</i>

- Cette mutation apparaît systématiquement avec ce mutateur, sur toutes les catégories de mots.
- La provection des nasales, liquides, et spirantes labiales est plus ou moins marquée selon les locuteurs. Ce phénomène pourrait être rapproché d'une tendance générale à l'amuissement du /h/ , voire à la disparition de ces mutations des parlers bas-vannetais.

4.3 La spirantisation

4.3.1 Présentation

- La mutation par spirantisation est la transformation des occlusives sourdes en spirantes sourdes, sauf /t/ dont la spirante mutée est voisée.

	Labiales	Dentales	Vélares			
			palatales	labio-palatales		labio-vélares
Occlusives orales	/p/ ↓	/t/ ↘	/c/ ↓	/cʷ/ ↓	/k/ ↓	/kw/ ↓
Spirantes	/f/	/z/	/hʲ/ ¹¹⁸	/hʷ/	/h/	/hw/

¹¹⁷ Il se distingue de [u] , déterminant possessif 3PL, qui provoque la néo-lénition et la spirantisation.

¹¹⁸ /ç/ a été constaté lors de mutations de /cø/ et /ce/ initiaux.

4.3.2 Cas de spirantisation

Mutateur	Nature	Exemples
[mø]	déterminant possessif 1SG	<ul style="list-style-type: none"> [pawt] [p'ilat] <i>garçon, piler/battre</i> [mø'fawt] [mø'filat] <i>mon garçon, me battre</i>
[nø]	déterminant possessif 1PL	<ul style="list-style-type: none"> [ti:] [t'i] <i>maison, chien</i> [nø'zi:ni] [nø'hini] <i>notre maison, notre chien, souvent avec ajout du pronom sujet [ni] nous après le nom.</i>
[i]	déterminant possessif 3SG féminin	<ul style="list-style-type: none"> [kēj] [t'ø'me'r] [t'errɛn] <i>dos, prendre, parents</i> [ihēj] [içø'me'r] [içɛ'rɛn] <i>son dos, la prendre, ses parents.</i>
[u]	déterminant possessif 3PL	<ul style="list-style-type: none"> [klah] [ta'pēj] <i>chercher, attraper</i> [u'hlah] [uza'pēj] <i>les chercher, les attraper</i>
[tri:] [tɛ:r] [pwa:r] [pa'dɛ:r] [na:ɥ]	adjectifs numéraux <i>trois (masc./fém.)</i> <i>quatre (masc./fém.)</i> <i>neuf</i>	<ul style="list-style-type: none"> [kã:t] [tɔh] [kɔrn] <i>cent, pain, coin</i> [tri:hã:t] [tɛ'r'zɔh] <i>trois cents, trois pains</i> [pwa'r'hɔrn] [pa'dɛ'r'zɔh] <i>quatre coins, quatre pains,</i> [na'ɥhã:t] <i>neuf cents</i>
cas isolé		<ul style="list-style-type: none"> [pask] [sy'lfask] <i>Pâques, Dimanche de Pâques</i>

- Cette mutation apparaît systématiquement avec ces mutateurs, sur toutes les catégories de

mots, sauf [nø] qui a un emploi plus rare et restreint et qui semble, à Languidic, provoquer la spirantisation des noms uniquement.

- Les mutations après ces adjectifs numériques, n'ont plus l'air très productives et rares sont les exemples que nous ayons collectés. Nous pouvons qualifier les exemples exposés ici comme étant figés dans la langue, et ils étaient déjà décrits comme tels dans les grammaires vannetaises maintenant centenaires. Dans la langue courante, ces mutations peuvent se faire entendre c'est le cas ici du mot [tøh], de manière parfois aléatoire, et d'après des collectages plus anciens¹¹⁹, elles semblent tendre à disparaître à Languidic. Nous en concluons que la spirantisation après ces numéraux ne perturbent ni les locuteurs ni la compréhension, même si en règle générale ces mutations ne sont pas faites.

4.4 Les mutations hybrides

4.4.1 La léni-provection

4.4.1.1 Présentation

Cette mutation associe certaines transformations de la lénition et de la provection:

- Les labiales sonores sont réalisées en spirante sourde.
- L'occlusive dentale et la spirante palatale sonores sont réalisées sourdes.
- Les occlusives vélares sonores deviennent spirantes.
- Les voyelles initiales sont aspirées.
- Les chuintantes et liquides sonores deviennent sourdes.

	Labiales	Dentales	Vélares			
			palatales	labio-palatales		labio-vélares
Occlusives nasales	/m/	/ŋ/ ? /n/				
Occlusives orales	/b/ ¹²⁰	/t/ ← /d/		/tʃ/ ↓	/g/ ↓	/gw/ ↓
Spirantes	/f/ ← /v/		/j/ ← /j/	/ç/	/h/ ← /ø/	/w/
	Chuintantes	Liquides				
	/ʃ/ ← /z/	/l/ ← /l/				
		/r/ ← /r/				

¹¹⁹ALBB cartes n°509: trois garçons, n°578, trois -quatre tables, trois-quatre chapeaux

¹²⁰Les mutations du verbe /but/ seront réalisées en [v], et ont même souvent évoluées en [ç] à Languidic.

4.4.1.2 Cas de léni-provection

Mutateur	Nature	exemple
[i]	<ul style="list-style-type: none"> particule verbale de conjugaison particule verbale de l'aspect progressif 	<ul style="list-style-type: none"> [dy'nɛt] [ba'le][i'vɛt][gorto:s][gober] <i>venir, se promener, boire, attendre, faire</i> [ity'nɛt][ifa'le][ihi'vɛt][i'horto:s][iober] <i>(en train de)venir, se promener, boire, attendre, faire</i> [da] [a] [ɜawʃ] <i>(il)vient, (il) va, (cela) convient</i> [aimeni'ta] [daimeni'ha][do^hɔ^hɥi(i)ʃawʃ] <i>Où va-t-il?, D'où vient-il? ,(cela) vous convient.</i>
[ma] [mi] ¹²¹	<ul style="list-style-type: none"> conjonction 	<ul style="list-style-type: none"> [dɛj] [maru^he] <i>(il) viendra/vienne, (il) meure (potentiel)</i> [fotɛ̃mitɛj] [mifar^he] <i>Je veux qu'il vienne., (...) qu'il meurt.</i> [bo:] [i'ɾawgma'vo:] <i>être (futur/subjonctif), avant qu'il soit ...</i>

¹²¹ La même conjonction semble avoir plusieurs réalisations, [mi] étant la plus fréquente. Celle-ci est peut-être issue de la contraction de [ma] et [i], provoquant la même mutation. La réalisation canonique est [ma].

4.4.2 La spiranti-néo-lénition

Cette mutation associe les transformations de la spirantisation et de la néo-lénition ; et a pour seul mutateur [u], le déterminant possessif de la troisième personne du pluriel, déjà décrit précédemment.

4.4.3 La spiranti-provection

Cette mutation associe les transformations de la spirantisation et de la provection ; et a pour seul mutateur [i], le déterminant possessif féminin de la troisième personne du singulier, déjà décrit précédemment.

Présentation:

	Labiales	Dentales	Vélares			
			palatales	labio-palatales		labio-vélares
Occlusives nasales	/m̥/ ← /m/	/n̥/ ← /n/				
Occlusives orales	/p/ ↓	/t/ ↘	/c/ ↓	/cʷ/ ↓	/k/ ↓	/kw/ ↓
Spirantes	/f/ ← /v/	/s/ ? /z/	(/h̥j/) /j/ ← /j/	/ɥ/ ← /y/	/h/ ← /ø/	/w̥/ ← /w/

Chuintantes	Liquides
/ʃ/ ← /z/	/l̥/ ← /l/
	/r̥/ ← /r/

4.5 Les mutations isolées

Ces trois mutations isolées apparaissent après les articles définis et/ou indéfinis.

4.5.1 La nasalisation

Cette mutation nasale unique transforme l'initiale /d/ en /n/, après l'article. L'exemple le plus courant est le nom féminin singulier [dɔ:r][əⁿhɔ:r] *porte, la porte*, commun à tous les dialectes bretons. C'est le seul exemple relevé à Languidic, bien que généralement ce soit dans les parlers vannetais que l'on trouve le plus d'exemples de cette mutation. D'autres réalisations semblent liées au tempo, au sandhi, mais montrent à leur manière que la frontière entre /d/ et /n/ est parfois mince :

- Questionnant un locuteur sur les adjectifs numériques, celui-ci a successivement donné trois réponses pour rendre en breton "le deuxième" : [əⁿnœʋvet] aussitôt répété, mais aussi modifié en [əndœʋvet], puis [əⁿhɛjl] *le second*.

Notons la disparition d'un /d/ initial, peut-être due à une métanalyse, entre article et nom muté, comme on la rencontre souvent avec /n/:

- [unamə'zɛl] [amə'zɛl] *une demoiselle, demoiselle*
- [əni^hwah] *le chemin creux*, qui semble être la contraction de [əndi^hujah] *les deux talus*.

Nous pouvons rapprocher de cette nasalisation, l'ajout de phonèmes nasaux au possessif 1SG [mø]: /m/ devant les /b/ initiaux, et de /n/ devant les /d/, /g/ et /j/ initiaux. Ce phénomène typiquement vannetais, est connu à Languidic mais n'est pas systématique :

- [məⁿbrø:r] [məmⁿbrø:r] *mon frère*
- [məd̪zyⁿle:] [mənd̪zyⁿle:] *mon lit*

4.5.2 La mutation isolée de /k/

Cette mutation isolée transforme /k/, et ses réalisations palatalisées/affriquées et labiales, en spirantes sourdes. Elle a lieu après les articles, quand les /k/ initiaux ne sont pas sujets à la mutation par lénition, et après le déterminant possessif 1PL [ur].

	Vélares			
	palatales	labio-palatales		labio-vélares
Occlusives orales	/c/ ↓	/cy/ ↓	/k/ ↓	/kw/ ↓
Spirantes	/ç/	/y/	/h/	/w/

- [tʃi:] [urhi:] - [karã:'te:] [urharã:'te:] - [tʃətã:] [ər'çətã:] - [kwɛt] [ər'hwɛt] - [ka'dyɛ:r] [ər,ħadyɛ'rɔ̃ɔy]
- *chien, un chien - amour, notre amour - premier, le premier - bois, le bois - chaises, les chaises -*

4.5.3 La mutation de [h]

Le /h/ est atténué après l'article, et peut même disparaître. Une certaine intensité subsiste parfois. Elle sera notée [h].

	Vélares			
	palatales	labio-palatales		labio-vélares
Spirantes	/ç/ ⇒ /j/	/ħy/ ⇒ /y/	/h/ ⇒ /∅/	/ħw/ ⇒ /w/

- [çawl] [əɲjawl] ou [əɲ^hjawl] *soleil, le soleil.*
- [hɛɲ] [əɲ^hɛɲ] *route, la route.*
- [ħa'ɛ̃:n] [əɲa'ɛ̃:n] *sel, le sel.*

4.6 Articulations et mots réfractaires aux mutations

Articulations et mots réfractaires aux mutations	Exemples
/d/ initial	<ul style="list-style-type: none"> Le /d/ initial des noms après les articles ne mute pas. (sauf cas de nasalisation) <p>[dɛ'lɛn][undɛ'lɛn] <i>feuille, une feuille.</i> [dã'sərjõ:][ənɔã'sərjõ:] <i>danseurs, les danseurs.</i></p>
/g/ initial	<ul style="list-style-type: none"> Le /g/ des noms après les articles peut parfois ne pas subir de mutation. <p>[ərgar][urgregat] <i>la gare, une cafetière.</i> (pourtant noms féminins singuliers)</p> <p>[ərgoizjõ] <i>les forgerons.</i> (pourtant nom personnel masculin pluriel)</p> <ul style="list-style-type: none"> et même parfois [ərgwa'zɛt] <i>les hommes.</i>
Les noms personnels masculins pluriels en [œy] ¹²²	<ul style="list-style-type: none"> [ənta'dœy] <i>les pères.</i>
Le nom féminin singulier [plah] <i>fille</i>	<ul style="list-style-type: none"> [plah] ne mute pas après l'article: [urplah] <i>une fille.</i>

¹²²Sauf les pluriels diminutifs [əɔ̃zœy].

Certains prénoms	<ul style="list-style-type: none"> Certains prénoms ou surnoms : [mam][dø'mam] <i>maman, à maman.</i> [bær'nar][døbær'nar] <i>Bernard, à Bernard.</i>
Certains infinitifs	<ul style="list-style-type: none"> Les infinitifs [but] <i>être</i>, et [mu'nɛt] <i>aller</i>, ne subissent pas de mutation: [døbut] [imu'nɛt] <i>d'être, allant</i>
Certains verbes	<ul style="list-style-type: none"> le /v/ initial du verbe /but être, sont déjà issus de mutations, et n'en subissent pas d'autres. Ce /v/ à souvent évolué en [ɥ] dans le parler languidicien. Les consonnes initiales des verbes [talɛ̃] <i>valoir</i>, et de [tərk]¹²³ <i>devoir</i>, ne subissent pas de mutation: [(nə)talɛ̃] <i>Cela ne vaut pas la peine.</i> [(nə)tərk] <i>Cela ne doit pas être loin.</i>

4.7 Un mutateur particulier

Le mutateur /ma/ *si*, provoque généralement en breton les mutations dites mixtes, autrement dit la léni-protection. Il est issu de la diminution de /mar/ *si*, qui lui ne provoque aucune mutation. Ces deux "si" coexistent généralement dans tous les parlers bretons. L'emploi de /mar/ est néanmoins plus remarqué en pays vannetais.

Nous constatons deux usages de cette conjonction dans le parler languidicien :

- /ma/ ne provoque aucune mutation.
- /ma/ provoque la lénition, de manière restreinte.

¹²³Ce verbe n'a jamais été constaté à l'infinitif. Nous noterons donc ici sa base verbale [tərk].

m	→	v
b	→	z
d	→	w
gw	→	ɥ

- [mamarɥa] [ma'varɥa] S'il meurt...
- [maba'lã:søt] [mava'lã:søt] Si tu balances...
- [ma'zɛ:bə^hre:] [ma'dɛ:bə^hre:] Si tu manges trop....
- [madɣɥɛrøtu^ho'to] [maɥɛrøtu^ho'to] Si tu vends ta voiture...

5 Morpho-syntaxe

5.1 Le verbe

5.1.1 Le nom verbal

Les frontières entre les catégories de mots sont souvent difficilement traçables, comme on le remarque pour les verbes. Les bases verbales seules ou suivies d'une désinence d'infinitif peuvent être des substantifs.

- [a'rɛ]t] Arrêter / Arrêt.
- [gu'lɛ]n] Demander / Demande.
- [rə'spõ:t] Répondre / Réponse.
- [h'wa:'ri:] Jouer / Jeu.
- [mu'nɛtady'nɛt] Aller et venir / aller et retour.
- [d̥ʒɥɛ'lɛt] Voir / Vue.
- [sø]l] Regard / Regarder (Base verbale).
- [d̥ʒɥɛrh] Vente / Vendre (Base verbale).
- [klah] Chercher / Recherche.
- [ka'wit] Avoir / Possession.
- [ə'hlahwɛfrā:k][mɛzərha'widwɛt]ø]tā:k] Expression

Littéralement : "La recherche était vaste , mais l'*avoir* n'était pas dense".

Il faut comprendre que la demande était plus grande que l'offre.

5.1.3 Les désinences de l'infinitif

Désinence de l'infinitif	Exemples (phonétique)	Traduction	Remarques
/ø/	də'va:l ã:tre parti gunit t̥]ə'me:r	Descendre Entrer Partir Gagner Prendre	Bien que les désinences de l'infinitif soient nombreuses, certains noms verbaux n'en ont pas.

	kol prək aʃiːu ariːu bərʃən skruju	Perdre Parler Finir Arriver S'affoler Écrire	
/ɛ̃j/	dɛːbɛ̃j kɑːnɛ̃j tɛ̃nɛ̃j skrujuɛ̃j tɛ̃lɛ̃fɔ̃nɛ̃j wilɛ̃j skwatɛ̃j	Manger Chanter (à L'église) Tirer Ecrire Téléphoner Pleurer Squatter	Désinence la plus courante et la plus, voire la seule productive dans les emprunts récents. Plusieurs désinences peuvent exister pour un même nom verbal, comme pour le verbe <i>écrire</i> ici.
/et/	laːrɛt iːvɛt kuskɛt tʃɛrɛt wilɛt	Dire Boire Dormir Marcher Pleurer	Désinence fréquente.
/at/	laburat ^h ujɛlat lakat skrimpɛlat trapɛtʃat trapɛtʃɛlat skrabeɛlat	Travailler Siffler Mettre Hennir Piétiner Piétiner Grat(ouill)er	Désinence fréquente. La désinence /elat/ peut avoir une valeur familière ou péjorative.

/aat/	ākwe ^h at kɔhat bɛrat hirat	Oublier Vieillir Raccourcir Rallonger	La désinence servant notamment à verbaliser les adjectifs qualificatifs, historiquement /aat/, s'est confondue phonétiquement avec /at/. Cette désinence est précédée d'un <i>h</i> latent.
/a/	lögota kənoɛya	Chasser les souris Ramasser des noix	Cette désinence est suffixée à un nom pluriel et indique la recherche, la cueillette de celui-ci. Elle est peu productive et est généralement assimilée à /at/.
/al/	fwial tʃipal hɛrsal sejal dā'sal nɛjʒal nā:wal	Fouiller Piailler S'échiner Sauter Danser Voler (oiseaux) Nager	Cette désinence est courante. Signalons la réalisation du /a/ de centrale à postérieure.
/ø/	lɔskø dɔrø trø:l lɔmø ʃɔmø mɔruø sɔuø	Laisser Tenir Lancer, Verser Ôter Rester Mourir (se) Lever, Construire, Composer ...	Désinence rare. Voici les exemples constatés dans le parler.

/el/	kwɛhɛl	Tomber	Seul exemple constaté, peut-être allophone de la désinence précédente.
/eh/	lɛ:rɛh ʃɛ:rɛh	Dérober Ramasser	Seuls exemples constatés.
/ek/	hridɛk	Courir	Seul exemple constaté.
/oz/	gortos	Attendre	La base verbale de ce verbe peut être /gort/, mais /gortoz/ a aussi été constaté, notamment au futur.
/it/	anawit	Connaître	Seul exemple constaté.

- Le choix de la désinence relève des habitudes langagières du parler, et n'est pas souvent catégorique, sauf pour les désinences plus rares. Certaines bases verbales peuvent avoir plusieurs désinences. En langue chantée, le choix de la désinence peut être encore plus libre, et peut se faire en fonction des rimes recherchées.

- Cependant, quelques noms verbaux, originellement uniques, ont été différenciés grâce une désinence d'infinitif.

- [chøm][chømø] Habiter / Rester.
- [gu:r][go:rɛ̃] Couvrir / chauffer (un four).

5.1.2 La base verbale

La base verbale correspond donc au nom verbal sans désinence d'infinitif. Signalons quelques modifications, parfois vocaliques, entre ces deux éléments d'un même verbe. Certaines bases

verbales subissent des modifications vocaliques :

- [lɔ̃skø] *Laisser* base verbale [lawk]
- [dø̃rø] *Tenir* base verbale [daʷ]
- [trø:l] *Lancer* base verbale [tawl]
- [lɔ̃mø] *Ôter* base verbale [lam]
- [mø̃ruø] *Mourir* base verbale [maru]
- [ʃø̃uø] *Lever* base verbale [sa:u]

- [anawit] *Connaître* base verbale [ana:u]
- [klah] *Chercher* base verbale [klask]

- [rɛ̃] *Donner* base verbale [r]
- [gobe:r] *Faire* base verbale [grw] ([gwr])
- [munɛ̃t] *Aller* base verbale [ø]
- [dynɛ̃t] *Venir* base verbale [d]

• Signalons, [tər̃k] une base verbale n'existant qu'avec des désinences de personnes. Elle exprime, le doute, le conseil. Cette base verbale est sans doute un mixte de verbes, probablement à base de [dø̃le] devoir, et est sans doute à rapprocher du verbe *rankout* exprimant l'obligation que les autres dialectes connaissent. Notons qu'elle est réfractaire aux mutations consonantiques. De nombreuses variations existent : [rək][lək][təl̃j].

• Notons également que la base verbale de /gelet/ pouvoir, est généralement réalisée /nel/, par métanalyse de la négation [nɛ̃lcø̃t], avec l'ajout de [n] du morphème négatif, à la base verbale mutée (lénition). D'autres locuteurs utilisent la base verbale /gel/ qui généralement est réfractaire aux mutations.

5.1.3 Le participe passé

Le participe passé se forme en suffixant /et/, [ø̃t] généralement neutralisé [ə̃t], à la base verbale.

Certaines bases verbales, souvent finies par une voyelle, reçoivent la désinence [ɛ̃jt]:

- Les bases verbales recevant la désinence d'infinitif /aat/ :
 - [ɑ̃kwɛ^hat] base verbale [ɑ̃kwɛ] participe passé [ɑ̃kwɛjt] *Oublié*
 - [d̃zɥɛlat] base verbale [d̃zɥɛl] participe passé [d̃zɥɛlɛjt] *Amélioré, Grossi*
 - [hirat] base verbale [hir] participe passé [hirɛjt] *Rallongé*
 - [bwitat] base verbale [bwit] participe passé [bwitejt] *Nourri (animaux)*

- Les bases verbales recevant la désinence d'infinitif /a/. Usage rare :
 - [lögota] base verbale [lögota] participe passé [lögotejt]

- Les bases verbales terminées par /w/ :
 - [skwɛ̃] base verbale [skw] participe passé [skwɛjt] *Frappé*
 - [trwɛ̃] base verbale [trw] participe passé [trwɛjt] *Tourné*
 - [gobe:r] base verbale [grw] participe passé [grwɛjt] *Fait*

- Les bases verbales composées d'un seul phonème :
 - [rɛ̃] base verbale [r] participe passé [rɛjt] *Donné*
 - [dynɛt] base verbale [d] participe passé [dejt] *Venu*

- Le verbe [munɛt] *Aller* :
 - [munɛt] base verbale [∅] participe passé [wɛjt] *Allé*

- Mais aussi :
 - [golɛjt] *Couvert*
 - [gwɛrɛjt] *Trait*
 - [gortɛjt] *Attendu*

- Le participe passé des verbes irréguliers des **verbes irréguliers** [but] *être* et [kawit] *avoir* est : [bøt]

- **L'infinitif passé** s'exprime en plaçant le participe passé après le verbe [but] *être* :

- [bubøt] *avoir été, avoir eu.*
 - [buwejt] *être allé*
 - [buprē:nøt] *avoir acheté*
 - [bugortεjt] *avoir attendu*
- Comme dans les autres parlers, certaines bases verbales ont valeur d'**adjectifs déverbaux** exprimant donc un état, s'opposant ainsi aux participes passés exprimant le résultat d'une action.

Adjectif déverbal	Participe passé	
marɥ	marɥøt	mort
dædʒo:r	dædʒo:røt	ouvert
dizo'lo	dizo'lejt	découvert
tø:	tø:øt	fondu
roʃt	roʃtøt	rôti
pweh	pwehøt	cuit
ari'ɥ	ari'ɥøt	arrivé
aji'ɥ	aji'ɥøt	fini

Notons que pour ces deux derniers exemples la distinction est parfois moins marquée, et c'est l'adjectif déverbal qui est généralement utilisé.

5.1.4 Différents usages du nom verbal

Le nom verbale peut exprimer différents aspects lorsqu'il est utilisé avec des particules verbales, des semi-auxiliaires, ou dans diverses locutions.

Utilisé avec	Exemple	Remarque
[i]	[iober]	/i/ + infinitif
Particule verbale du progressif (LP)		<i>en train de faire</i>

[inur]		/inur/ + infinitif
Particule verbale de la simultanéité ¹²⁴ (K)	[inursõ'nẽ]	<i>tout en chantant</i>
[idã:]		/idã/ + infinitif
Préposition "sous" à valeur d'inchoatif	[idã:munet]	sous + aller : <i>sur le point de partir</i>
[nym][nø̃m]		/nym/ + infinitif
Particule verbale du réfléchi, de la réciprocité (L)	[nymgarẽ]	<i>s'(entre)aimer</i>
préposition [dø̃] + infinitif		
Expression d'un désir, d'une attente.	[dø̃swetẽ] [dø̃guskeṭ] [dø̃uø̃leṭ] [dø̃ ^w ortos]	Da souetiñ !/ C'est à souhaiter! J'espère ! Da gousket ! / À dormir ! Au lit ! Da welet ... / À voir... On verra ... Da c'hortoz .../ (à attendre) En attendant ...
Verbe /munet/ <i>aller</i> + préposition /dø̃/ à (L)		aller + à + infinitif
Expression du futur proche ou	[muneṭø̃guskeṭø̃]	aller + à + dormir : <i>aller se coucher</i>

¹²⁴Le choix de l'allomorphe se fait comme pour l'article: voir les articles.

immédiat		
particule du progressif /i/ + verbe /dynet/ <i>venir</i> + préposition /a/ <i>de</i> (L)		/i/ + <i>venir</i> + <i>de</i> + infinitif
Expression du passé immédiat	[itynɛdabrɛˈnɛ̃]	/i/+ <i>venir</i> + <i>de</i> + <i>acheter</i> : <i>venant d'acheter</i>
Verbe /but/ être, au négatif + préposition /a/ <i>de</i> (L)		/but/ <i>être</i> au négatif + <i>de</i> + base verbale :
Expression de l'impossibilité	[wɛ̃tʃɔdagɔprɛ̃]	(était / pas/ de/ comprendre) <i>C'était incompréhensible.</i>
	[wɛ̃tʃɔdaiˈftɔ]	(était / pas / de/ manger / à lui) <i>C'était imbuvable.</i> Ne oe ket a ev dezhoñ.
	[wɛ̃tʃɔdazɛˈptɔ]	(était / pas / de / manger/ à lui) <i>C'était immangeable.</i> Ne oe ket a zebr dezhoñ.
Verbe /but/ être, au négatif + préposition /aʊɛjt/ <i>pour</i>		Je ne suis pas + <i>pour</i> + infinitif
Expression de l'impossibilité	[dɔˈtʃɔɛjmunɛt]	Je ne suis pas + <i>pour</i> + aller : <i>Je ne peux pas y aller.</i>
Verbe /but/ être +[rɔt] , obligation + préposition conjuguée /dø/ à (L)		+ infinitifs , ou infinitif passé Est / à moi / <i>acheter</i> ,

<p>Expression de l'obligation</p>	<p>[imarətẽ]prẽ·nẽ] [imarətẽjbuprẽ·nət]</p> <p>[wɛrətɛmunɛt] [wɛrətɛbuwɛjt]</p>	<p>Est / à moi / être (avoir) acheté : Il faut que j'achète. Il a fallu que j'achète.</p> <p>Etait / à eux/ aller, Etait / à eux / être allé : <i>Il fallait qu'ils y aillent.</i> <i>Il avait fallu qu'ils y aillent.</i></p>
<p>Verbe /lakat/ + préposition /dø/ à (L)</p>	<p>[lakatø^hwarɛt]</p>	<p>+ infinitifs Faire rire.</p>
<p>Expression de la cause (faire faire)</p>		
<p>Verbe /dynet/ venir+[døbɛn] , à tête, à bout + préposition conjuguée /dø/ à (L)</p>	<p>[dynɛtøbɛnaobe:r]</p> <p>[dynɛtøbɛnagəndra:sø]</p> <p>[dynɛtøbɛnane]</p>	<p>• + infinitifs : Réussir à faire</p> <p>• + noms, ou pronoms personnels objets exprimés dans la préposition Réussir cette chose-là.</p> <p>Venir à bout (d'eux) de ces choses- là, de ces gens là.</p> <p>Les maîtriser, être plus fort qu'eux</p>
<p>Expression de la réussite</p>		

5.1.5 Les conjugaisons

5.1.5.1 Les temps simples

Ces désinences des verbes réguliers se suffixent à la base verbale.

		Impératif	Indicatif				Conditionnel	
			Prétérit	Présent	Passé	Futur	Potentiel	Irréel
1	SG			ã:	ɛ̃n	ẽj	hɛ̃n	zɛ̃n
	PL	am		am	ɛ̃m	ɛ̃m	hɛ̃m	zɛ̃m
2		ɔ̃t ø ¹²⁵ (ɛjt) ¹²⁶		ɔ̃t	ɛ̃h	eh əhet [♪]	hɛ̃h	zɛ̃h
3	SG		as [♪]	a ø	ɛ̃	ɛj o ^(♪)	hɛ̃	zɛ̃
	PL			ã:t	ɛ̃n	ẽj	hɛ̃n	zɛ̃n
Indéfini				e:r				

- Dans ce tableau, quand deux désinences existent pour une même personne, celle notée en haut est la plus usitée.
- Le prétérit n'existe qu'à la forme impersonnelle, et uniquement en langue chantée.
- Le futur peut avoir valeur de subjonctif.
- Le /h/ potentiel peut être réduit [h] voire s'amuïr totalement.
- Seul le verbe /karet/ *aimer*, se conjugue au potentiel.
- Nous pouvons constater que plusieurs désinences du passé, futur, et du potentiel (puisque le /h/ s'amuït souvent) sont identiques.

Certaines désinences ne s'appliquent pas aux verbes quasi-réguliers, ou dont la base verbale est un phonème unique. Elles se suffixent à la base verbale comme pour les autres verbes.

¹²⁵La désinence peut parfois ne pas être exprimée à un tempo rapide.

¹²⁶Cette désinence existe uniquement à l'affirmatif et est celle des verbes dont le participe passé est en [ɛjt]. voir: le participe passé.

Rappel:

- [rɛ̃j] *Donner* base verbale [r]
- [gobe:r] *Faire* base verbale [grw] / [gwr]
- [munɛt] *Aller* base verbale [∅]
- [dynɛt] *Venir* base verbale [d]

		Impératif	Indicatif				Conditionnel	
			Prétérit	Présent	Passé	Futur	Potentiel	Irréel
1	SG			ã:	ɛn	ɛ̃j	hɛn	zɛn
	PL	am		am	ɛm	ɛm	hɛm	zɛm
2		ɛjt		øt	ɛh	eh əhet.♪	hɛh	zɛh
3	SG		as ♪	a	ɛ	ɛj	hɛ	zɛ
	PL			ã:t	ɛn	ɛ̃j	hɛn	zɛn
Indéfini				e:r				

5.1.5.2 Types de conjugaisons

5.1.5.2.1 La conjugaison impersonnelle

La conjugaison impersonnelle se forme en faisant suivre le pronom sujet par la particule [ə] (L) puis par la base verbale et la désinence de la 3SG, qui est dans ce cas la désinence impersonnelle. Le groupe verbal peut être suivi du pronom personnel sujet.

Cette particule n'est pas toujours exprimée à un tempo courant, mais les mutations qu'elle provoque se maintiennent évidemment. Elle devient [əj] devant la voyelle initiale, de la base verbale de /munet/, et le [j] ne connaît jamais d'amuïssement. Notons que la base verbale /gobe:r/ *faire*, est réduite à /r/ après mutation par lénition. La base verbale du verbe /gwiet/ *savoir* est généralement /wi/ après la lénition provoquée par la particule verbale, mais a été relevée quelquefois /wer/ au présent, uniquement à l'affirmatif.

Pronom possessif sujet		Base verbale	Exemple	Traduction
1SG	mø me ♪	preḡ gwr r	møbreḡa møreḡ møreḡ	Je parle. Je faisais Je donnais.
	ni	dā:s sa:ɥ	nizā:səḡ nisa:ɥej	Nous dansions. Nous nous lèverons.
2SG/ 2PL	hɥi	bøtøḡm teḡeḡɸon ø	hɥivøtøḡma hɥidēḡeḡɸona hɥijeḡ	Tu fumes. Vous téléphonez. Tu iras./Vous irez.

		d	^h ɥizej	Tu viendras./ Vous viendrez.
3SG masc.	jõ:	lẽ:n kɑ'r kõ:s	jõ:lẽ:na jõ:ga'rə ^h e jõ:gõ:s	Il lit. Il aimerait Il parle.
3SG fém.	h _i	dɛ:b skrujɥ	^h ize:ba ^h iskrujɥas	Elle mange. Elle écrit.
3PL	ḁ̄zɛ ḁ̄zi he ĩn ^t ʃ	d ∅ gwij marɥ	ḁ̄zɛzɛ' ḁ̄zɛja hɛwije ĩndɛvarɥas	Ils/Elles venaient. Ils/Elles vont. Ils/Elles savaient. Ils/Elles moururent.

5.1.5.2.2 La conjugaison personnelle

La base verbale et sa désinence sont précédées d'une particule verbale ; et peuvent être suivies du pronom personnel sujet. Il existe deux particules verbales :

- Par [ə] (L) quand le groupe verbal est précédé d'un complément d'objet direct. Cette particule est devant le verbe /munet/
- Par [i] (LP), dans les autres cas. Cette particule se réalise aussi [i], notamment devant les voyelles, donc /munet/.
- Base verbale [dɛ:b] *Manger, Je mange du pain tous les jours* :
 - [bɑ:raɛzɛ'bã:bamde] Pain / je mange/ chaque jour
 - [bamde'ite'bã:bɑ:ra] Chaque jour/ je mange /pain

Ces particules ne sont pas toujours exprimées à un tempo courant, mais les mutations qu'elles provoquent se maintiennent évidemment. Les remarques concernant /munet/ et /gober/ plus haut, valent aussi pour la particule verbale /i/.

Ce type de conjugaison est de loin le plus fréquent dans le parler.

5.1.5.2.3 La conjugaison avec /gobe:r/

Le verbe /gobe:r/ à la forme personnelle peut servir d'auxiliaire. Il peut se placer après tous les infinitifs, sauf /kawit/ *avoir*. Cette conjugaison est peu fréquente, et est souvent utilisée de manière impersonnelle.

- [munəra] Ça va ? Aller / (ça)fait.
- [munərē̃] J'irai. Aller / je ferai.
- [dynrã:t] Ils viennent. Venir / Ils font.

Notons que ses formes infinitives de /munet/ et /dynet/ sont généralement réduites à une syllabe dans ce cas. Nous remarquons aussi une tendance à réaliser [i] la particule verbale avec le verbe /munet/, [munira].

- [sejalərəmøha'lōbœ:rɛlmamɛnurfətã:]
Mon pauvre coeur frémissait comme la source d'une fontaine. 🎵
Sauter /faisait /mon coeur pauvre/ comme/ source/ une fontaine.

- [fotəradē̃jmunɛt] Je veux y aller. Falloir/ (ça) fait/ à moi / aller.
- [hafē̃jəraərbotœy] Ça abîme les chaussures. Hacher / (ça) fait / les chaussures.
- [budəra] Ça existe. Être / (ça) fait.
- [budərã:tøkɑ:rdē̃jisāniwan] J'ai de la famille à saint Yves.
Être / (je) fais / parents/ à moi / à saint Yves.

5.1.5.2.4 L'impératif

L'impératif affirmatif s'exprime avec la base verbale suivie de sa désinence :

- [ˈtʃə'me:rət] Prends !
- [ˈla:rətɛ̃j] Dis-moi !
- [gortɛjmɛ̃j] Attends- moi !
- [ˈʃøməwahuntamøtʃ] Restez encore un peu!
- [dɛjt] Venez !
- [dam] Allons !
- [tapəti] Attrapez-la !
- [gortɛjtō] Attendez-la !
- [ˈtʃə'me:rət'ɛ] Prends-les!
- [tapamti] Attrapons-la !
- [gortamtɛ] Attendons-les !

Notons dans ces derniers exemples, l'apparition d'un /t/ épenthétique après /am/ sûrement par imitation de la liaison dure de la désinence de la deuxième personne [øt] avec le *h* latent initial des pronoms personnels objets affixes.

Notons que l'impératif affirmatif (2SG/PL uniquement) du verbe /munet/ *aller*, s'exprime avec le nom verbal, /cerhet/ *marcher*.

- [ˈtʃərət] Va ! Allez !
- [ˈtʃɛʰtyzø] Va là-bas! Allez là-bas ! (apocopé à un tempo plus rapide)

5.1.6 Typologie de la phrase aux temps simples

Nous nous intéresserons ici aux phrases simples.

Dans la langue parlée, le groupe verbal (V) est le deuxième élément de la phrase aux temps simples. Il est composé d'une particule verbale (PV), ou d'un pronom personnel objet (PPO), suivis de la base et de sa désinence, pour les conjugaisons personnelle et impersonnelle. Le groupe verbal peut accueillir un pronom personnel sujet (PPS), après la désinence.

Le choix du premier élément de la phrase est quant à lui libre, nous le noterons X.

X	V				Traduction	Remarques
	PV /PPO	base verbale	désinence	(PPS)		
mø	ə	ɥø	a	mɛ̃j ¹²⁷	Je vois.	X = Sujet
	ər	ɔ̃zø	ɛ		Je le voyais.	Conjugaison personnelle
	u	utʃø	ɛj		Je vous verrai.	
	u	udʒø	əhɛ		Je les verrais.	
	ə	^w oʀl	a		Je lave.	
	nym	^w oʀl	ɛj		Je me laverai.	
						SV(s)
ka:'fe	ə	i:v	ã:	mɛ̃j	Je bois du café.	X= Objet
bamde:	i	i:v	ã:		Je bois tous les jours.	Conjugaison impersonnelle
	ər	ɔ̃zø	ã:		Je le vois tous les jours.	
	nym	^w oʀl	ã:		Je me lave tous les jours.	
						OV(s)
kõ:z	ə	r	a	jõ	Il parle.	X =Nom verbal / Objet
<p>Si l'on considère que le nom verbal est inclus dans le groupe verbal : V(s) Si l'on considère que le nom verbal est exclu du groupe verbal : OV(s)</p>						Conjugaison avec /gobe:r/

Le nom verbal de la conjugaison avec /gobe:r/ :

¹²⁷Forme affixe et tonique du pronom personnel 1SG.

Nous savions que dans un groupe verbal conjugué avec /gobe:r/, le PPO se place avant l'infinitif, et que ce genre de structure relève d'un registre de langue soutenu. Un exemple de ce type a été relevé, dans une chanson interprétée par un groupe de chanteurs d'origines diverses, et chantant parfois des compositions récentes, parfois religieuses, d'un registre très élevé, avec des tournures peu courantes en langue parlée, pour ce qui est du parler languidicien tout au moins. Citons néanmoins ce bel exemple : [ukɑ'rɛ̃ɲərɑ:] *Vous / aimer/ je fais : Je vous aime.*

Un autre exemple est apparu lors d'un collectage, mais n'est pas apparu de manière tout à fait naturelle. En proposant une phrase de ce type, nous avons eu confirmation qu'elle était correcte et comprise, et a été répétée par l'informateur. L'exemple proposé était [ihleuɸdərɑ:] *Je l'entends (elle).*

Signalons qu'une phrase simple, conjuguée de manière impersonnelle, peut être précédée d'un complément circonstanciel de temps :

- [ty]ã:dmøje] Tout à l'heure, j'irai. (CSV)
- [ərmitinmaməzowɛjtəntɔr]ɛ̃] Ce matin je suis allé l'essuyer ... (CSV)

Certains verbes défectifs, s'utilisant avec la préposition, pour marquer le sujet, conjugués de manière personnelle, ne sont pas toujours précédés d'un PPO (en relation anaphorique dans ce cas).

- [(jõ:)fotõ'kuskɛt] (lui) il faut/ à lui/ dormir : Il veut dormir.
(verbe [fotɛ̃] exprimant la volonté) (VO)
- [tərkedɔhbudɛjt] (devrait /à toi / être venu) Tu aurais dû venir.

Quelques formes verbales conjuguées introduites par la particule verbale [i] en tant qu'expressions figées, ou locutions ont été constatées :

- [krədɑ:] "Je crois" exprimé de manière isolée, seule ou dans une phrase. La particule verbale n'étant pas forcément exprimée, nous avons peut-être affaire à une forme verbale conjuguée isolée figée.
- [(i)lɑ're:r] "On dit" est un des rares emplois de la forme indéfinie. Cette expression apparaît en langue chantée, souvent en milieu de phrase.

" Me 'ya da gontiñ deoc'h ur sonenn a nevez, a nevez kompozet
 'Ziàr verc'hed an Alre 'lârer ema savet ..."

Je vais vous raconter une chanson nouvelle, nouvellement composée,
 inspirée, dit-on, des filles d'Auray...

- /munet/ *aller* commence généralement la phrase lorsqu'il exprime le futur proche, suivie de la préposition [dø], à (L) :
- [hã:mẽjdəuølɛt] PV / je vais/ moi/ à/ voir : Je vais voir.

Le groupe verbal de l'impératif affirmatif s'exprime de manière isolée, ou suivi de compléments :

- [iʔə'me:rət] Prends ! (V)
- [iʔə'me:rətka'te:ɥ] Prends du gâteau ! (VO)
- [gortɛjt] Attendez ! (V)
- [gortɛjni] Attendez-nous ! (VO)

5.1.7 Le verbe être : /but/

5.1.7.1 Paradigme de /but/

		Présent			
		évidence,habitude	état	localisation	existence
1	SG	uɛn	on (^w ɔn)	(i ^h on)	(h)e ies 🎵
	PL	uɛm	om	(i ^h om)	
2		uɛh	oh	(i ^h oh)	
3	SG	uɛ	ø e(🎵)	ima	
	PL	uɛn ^t	ĩn ^t	imã: ^t	
Impersonnel		uɛ	zo		

		passé		futur	potentiel
		(évidence, habitude)			
1	SG	vøzɛn	wɛn	ɥɛ̃j	ɥɛn vøhɛn
	PL	vøzɛm	wɛm	ɥɛm	ɥɛm vøhɛm
2		vøzɛh	wɛh	ɥɛh vøhɛt	ɥɛh vøhɛh
3	SG	vøze	we	ɥo vo	ɥe vøhe
	PL	vøzɛn ^t	wɛn ^t	ɥɛ̃j ^t	ɥɛn ^t vøhɛn ^t
Impersonnel		vøze	we	ɥo vo	ɥe vøhe

5.1.7.2 Syntaxe du verbe /but/

Forme	Utilisation	Opposition
<ul style="list-style-type: none"> nom verbal : bout : [but] 	<ul style="list-style-type: none"> Signifie : <i>être</i>, et souvent <i>avoir</i>. <ul style="list-style-type: none"> Ne faot ket bout aon. / Il ne faut pas avoir peur. Petra 'faot deoc'h bout da evet ? / Que veux tu (avoir à) boire? (Petra 'faot deoc'h kaout da evet ? est aussi possible.) Peut introduire la phrase comme support des verbes être et avoir : <ul style="list-style-type: none"> Bout zo... être / est : Il y a. Bout 'oe... être / était : Il y avait Bout 'meus... être / j'ai : J'en ai Rappelons que <i>Bout</i> est réfractaire aux mutations. 	
<ul style="list-style-type: none"> participe passé : [bøt] 	<ul style="list-style-type: none"> Le participe passé est très souvent réalisé [pøt] Signifie : <i>été</i>, <i>allé</i> (un état révolu, une action révolue) dans les temps composés avec l'auxiliaire /but/. <ul style="list-style-type: none"> Klañv on bet. (malade/ je suis/ été) 	

	<p>J'ai été malade.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Emen oc'h bet ? (où / vous êtes/ été) Où êtes-vous allés ? <ul style="list-style-type: none"> • Signifie : <i>eu</i> , dans les temps composés avec l'auxiliaire /kawit/ <i>avoir</i>. ◦ <i>'Meus bet aon !</i> <p><i>J'ai eu peur.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il apporte aux temps composés une valeur fréquentative. ◦ Me 'm eus hi klevet (j'ai / elle / entendu) Je l'ai entendue. (en parlant de quelqu'un qui n'est pas loin, par exemple) ◦ Me 'm eus bet hi klevet. (j'ai / été/ elle/ entendu) Je l'ai (souvent) entendue. (en parlant d'une chanson par exemple) • Utilisé avec les formes du potentiel il sert à exprimer l'irréel.(voir plus bas)
<ul style="list-style-type: none"> • infinitif passé : [bubøt] 	<ul style="list-style-type: none"> • Signifie : avoir été

	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Ni ' garze bout bet pedet : Nous aurions aimé avoir été invités.
<ul style="list-style-type: none"> • L'initiale des formes conjuguées est issue de la lénition du /b/ du nom verbal, en /v/. Elles ont tendance à être réalisées [ʏ] dans le parler. Le /b/ original n'a jamais été constaté dans les formes conjuguées. • Les pronoms personnels sujets peuvent suivre les formes verbales conjuguées, comme pour les autres verbes. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les formes impersonnelles s'utilisent après le sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Me zo chomet. Je suis resté(e). • Hi 'oe chomet Elle est restée. • Ar re-se 'vehe kontant. (Ces gens là) Ils seraient contents.
<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'un sujet pluriel est exprimé après le verbe, celui-ci reste au singulier. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mat int. (bon / sont) Ils/ elles sont bon(ne)s. ◦ Mat eo an traoù-se. (bon / est / ces choses-là) 	

C'est bon (ces choses-là).

- Les formes d'**évidence, d'habitude**.
- présent : vên, vêc'h, vez, vêmp, vêt
- passé : vezen, vezec'h, veze, vezemp, vezent.

- Ces formes sont autonomes.
- S'utilisent avec le participe passé, exprimant la forme passive.
 - Gwraet 'vez. Fait/est : On le fait.
 - Lâret 'veze.
(dit / était)
On le disait.
 - Klañv 'vên lies.
(malade / je suis/ souvent)
Je suis souvent malade.
- Elles peuvent s'utiliser pour exprimer le **progressif** avec la particule é [i], éc'h devant les voyelles [i^h] (LP) :
 - Bepred 'vêt é ober trouz.
(toujours / sont / particule prog./ faire/ bruit)
Ils sont toujours en train de faire du bruit.

- Gwraet eo. C'est fait
- Lâret 'oe en tele.
(dit/était/ dans la télé)
Ça a été dit à la télé.
- Klañv on.
(malade/ je suis)
Je suis malade.
- Emant é ober trouz.
Ils sont en train de faire du bruit.
(maintenant)

<ul style="list-style-type: none"> • Les formes d'état. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se placent après un adjectif, ou un participe passé quand le sujet est défini. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Ganet eo e Langedig. (né/est/ à Languidic) Il est né à Languidic. ◦ Daet eo an dud. (Venu / est / les gens.) Les gens sont venus. 	<ul style="list-style-type: none"> • E Langedig ema ganet. (à Languidic/ est/ né) Il est né à Languidic. ◦ Daet eus tud. (venu/ est / gens) Des gens sont venus.
<ul style="list-style-type: none"> • La forme d'état 3SG présent : eo 	<ul style="list-style-type: none"> • S'utilise dans les phrases où le sujet et l'attribut défini sont une même réalité. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Hannezh eo ar finañ. Celui-ci est le plus malin. ◦ Hoc'h oto eo honnezh ? Ta voiture (c') est celle-ci ? <p>Signalons que cette forme est parfois concurrencée par zo, sauf après les interrogatifs.</p> 	

	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Piv eo ? Piv eo ho tud ? Qui est (-ce)? Qui (est) sont tes/vos parents ? ◦ Petra eo ar fallañ tra à an douar ? Quelle est la plus mauvaise chose sur terre ? • Cette forme peut ne pas être exprimée dans les phrases commençant par un adjectif attribut du sujet. ◦ Kaer (eo) an amzer. (beau /(est) / le temps) Il fait beau. ◦ Mat (eo) an traoù ? (bien /(est) / les choses) Ça va ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les formes de localisation : Ema, Emant 	<ul style="list-style-type: none"> • Elles expriment la localisation et n'existent qu'à l'affirmatif présent des 3SG et 3PL ◦ Amañ ema. Amañ emant. Il est ici. Ils sont ici. 	

• Pour les autres personnes, et temps on utilise les forme d'état précédée de la particule verbale lorsque celle-ci commence par une voyelle : ec'h [i^h]

◦ Aze ec'h oc'h. Aze ec'h oec'h.

Vous êtes là. Vous étiez là.

◦ Ec'h oent c'hoazh a-barzh ?

Ils étaient encore à l'intérieur ?

• Leur formes négatives sont celles des formes d'état.

◦ Ned eo ket amañ. Ned int ket amañ.

Il/elle n'est pas ici. Ils/Elles ne sont pas là.

• S'utilisent aussi après toutes les catégories de mots (sauf adjectif qualificatif et participe passé, et le sujet) quand le sujet est défini.

◦ Bremañ ema mat ?

Maintenant, c'est bon ?

• Commencent fréquemment la phrase.

◦ Ema aze ! Ec'h oen en ti .

Il est là ! J'étais dans la maison.

◦ Mat eo bremañ ?

C'est bon maintenant?

	<ul style="list-style-type: none"> • S'utilisent pour exprimer le progressif avec la particule <i>é</i> [i], <i>éc'h</i> devant les voyelles [i^h] (LP) : <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Ec'h oent é c'hoari.</i> Ils étaient en train de jouer. ◦ <i>Emant é komz.</i> Ils sont en train de parler. 	
<ul style="list-style-type: none"> • La forme d'existence <i>eus</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • S'utilisent aussi après toutes les catégories de mots (sauf le sujet) quand le sujet est défini. Elle peut être précédée par la particule verbale <i>ec'h</i> [h] <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Hiziv (ec'h) eus tud !</i> (aujourd'hui / est / gens) Aujourd'hui il y a du monde. ◦ <i>Ac'helamañ betek du-se ec'h eus tri metr.</i> (d'ici / jusque/ là/ est /trois mètres) D'ici à là, il y a trois mètres. ◦ <i>Aze ec'h eus tud.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Aze ema en dud.</i>

	<p>(là /est/ gens) Il y a du monde là-bas.</p> <p>◦ Bout eus unan aze. (être/ est/ un/ là) Il y en a un là)bas.</p> <p>Cette forme est fortement concurrencée par <i>zo</i>.</p>	<p>(là /est/ les gens) Les gens sont là-bas.</p>
<p>• La forme polyvalente et impersonnelle du présent <i>zo</i></p>	<p>• S'utilise après un sujet, et prend la valeur de toutes les autres formes (sauf les formes d'habitude).</p> <p>◦ An traoù-se zo mat. (ces choses-là / est / bon) Ça c'est c'est bon .</p> <p>◦ Me zo er gêr. Je suis chez moi.</p> <p>◦ Tud zo hiziv. Il y a du monde aujourd'hui.</p>	<p>• Mat eo an traoù-se (bon /est/ces choses-la) C'est bon ça.</p> <p>◦ Ec'h on er gêr. Je suis chez moi.</p> <p>◦ Hiziv (ec'h) eus tud ! Aujourd'hui (est) il y a du monde.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Elle existe exclusivement à l'affirmatif. Sa forme négative sera celle de la forme d'état ou d'existence, et se choisira au regard des éléments de la phrase. Ainsi, les formes négatives des phrases précédentes sont : <ul style="list-style-type: none"> ◦ An traoù ned int ket mat. Ce n'est pas bon . ◦ Ned on ket er gêr. Je ne suis pas chez moi ◦ Ned eus ket tud hiziv. Il n'y a pas de monde aujourd'hui. • Elle peut remplacer <i>eus</i> dans tous les cas. 	
L'impératif de /but/ <i>Bout</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'a jamais été constaté. Il se rend avec d'autres verbes ou expressions : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chomit trankil ! Restez tranquilles ! / Soyez sages ! ◦ 'Faot ket bout mezh ! (il ne faut pas/ être/ honte) 	

	<p>Ne sois pas honteux! N'aie pas honte !</p> <p>◦ 'Peus ket afer bout diaes ! (tu n'as pas/ besoin/ être/ difficile) Ne sois pas mal à l'aise ! Ne t'inquiète pas !</p>
<p>• L'irréel de /but/ <i>Bout</i></p>	<p>• Il s'exprime en ajoutant le participe passé aux formes du potentiel.</p> <p>◦ Gwell 'vehe. (mieux/serait) Ça serait mieux.</p> <p>◦ Gwell ' vehe bet. (mieux / serait / été) Ça aurait été mieux.</p>

5.1.8 Le verbe avoir : /kawit/

5.1.8.1 Paradigme du verbe /kawit/

- Le verbe *kaout*, est né de la fusion de marques de personnes (pronoms ou adjectifs) et du verbe *Bout*

Voici les formes du verbe *kaout* que l'on constate à un tempo lent, ou dans un registre de langue soutenu, comme la langue chantée:

		Marque de la personne	Phonème initial des formes conjuguées issues de Bout	Remarques
1	SG	əm	b	(Ø 1 SG présent)
	PL	ni		
2	SG	ə	p	Variante du présent ^[hɥ]
	PL			
3	SG masc.	ən	d	
	SG fém.	i		
	PL	u		

- Signalons cependant que la 3PL se confond par ois avec la 3SG en langue chantée :

...D'ar re zo en Turki prizoniet

N'en doe ket o gwalc'h anezhe bepred

O gwalc'h da zebriñ na da evet

'Re-se 'n doe lies naon ha sec'hed.

...à ceux qui sont en Turquie, prisonniers

Qui n'avaient pas suffisamment à manger et à boire

Ils avaient souvent faim et soif.

Voici les formes courantes du verbe :

		passé (habitude)	passé	présent	futur	potentiel
1	SG	møzɛ	mweɛ	mɛ(s)	mo	m(ə ^h)ɛ
	PL	nibøzɛ	nibweɛ	nibɛ(s)	nibo	nib(ə ^h)ɛ
2		pøzɛ	pweɛ	pɛ(s) ɥɛ(s)	po	p(ə ^h)ɛ
3		døzɛ	dweɛ	dɛ(s)	do	d(ə ^h)ɛ

Nous constatons que :

- Le pronom sujet 1PL a été intégré au verbe.
- Les troisièmes personnes se confondent en une seule réalisation.
- La marque du présent *eus*, en breton normalisé, est généralement réalisée [e], mais le [s] final peut néanmoins être prononcé.
- La forme d'habitude du présent, (*b*)ez, en breton normalisé, n'existe pas. Elle s'est sans doute confondue phonétiquement avec la marque [e] du présent général. Etant issue de la forme d'habitude du présent de Bout, *vez*, nous pouvions nous attendre à une réalisation*[mɛçɔt] au négatif à la première personne du singulier, or celle-ci n'a pas été constatée. Seule la réalisation [mɛçɔt] a été relevée au présent, donc celle du présent générale avec assimilation du /s/ final, bien que rarement prononcé, avec le /c/ initial du morphème du négatif.
- Le potentiel a une forme longue et une courte : Hi 'de / Hi 'dehe . *Elle aurait.*
- Les réalisations courantes du présent et du potentiel se confondent.
- L'irréel s'exprime en ajoutant le participe passé *bet*, commun à *bout* et *kaout*, aux formes du potentiel.

- Pa mehe argant...
(quand,si / j'aurais / argent)
S'i j'avais de l'argent...
- Pa mehe bet argant ...
(quand,si / j'aurais /été, eu/ argent)
S'i j'avais eu de l'argent...

5.1.8.2 Syntaxe du verbe /kawit/

Le verbe kaout s'accorde avec sont sujet. :

- Me 'm eus sec'hed. (moi,) J'ai soif.
- C'hwi 'c'h eus sec'hed. (toi,) Tu as soif.

Quand le pronom personnel précède le verbe, comme dans ce exemples, signalons que pour la 1PL, celui-ci étant déjà intégré au verbe, n'est pas doublé : Nibeus sec'hed. Nous avons soif.

Le verbe kaout se trouve souvent en début de phrase pour 1SG et 2SG/PL, et peut comme les autres formes verbales conjuguées être suivi du pronom personnel sujet :

- (Me) 'M eus (-me) soñj. (j'ai/ souvenir) Je me souviens.

'M eus soñj.	[mɛ̃ʃœ̃:]
Me 'm eus soñj.	[məmɛ̃ʃœ̃:]
'M eus-me soñj.	[mɛ̃mɛ̃ʃœ̃:]
Me 'm eus-me soñj.	[məmɛ̃mɛ̃ʃœ̃:]

- (C'hwi) 'Peus (-c'hwi) soñj. (tu as/ souvenir) Tu te souviens.

'Peus soñj.	[pɛ̃ʃœ̃:]
C'hwi 'peus soñj.	[ɥipɛ̃ʃœ̃:]
'Peus-c'hwi soñj.	[pɛ̃ɥipɛ̃ʃœ̃:]

C'hwi 'peus-c'hwi soñj. [ɥipeɥiʃœːʃ]

Utilisé avec son participe passé *bet*, qu'il a en commun avec *bout*, il signifie : eu.

- Nibeus chañs. Nous avons de la chance. [nibeʃãːʃ]
- Nibeus bet chañs. Nous avons eu de la chance. [nibeɸøʃãːʃ]

5.1.9 Les temps et modes exprimés par des conjugaisons composés

Temps composés avec Bout et Kaout	
Les temps composés se forment avec le participe passé et un auxiliaire, qui est généralement <i>bout</i> pour les verbes transitifs, et <i>kaout</i> pour les verbes intransitifs :	
Auxiliaire <i>Bout</i>	Auxiliaire <i>Kaout</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Gi zo waet . (Ils/ être impersonnel présent / allé) Ils y sont allés. Ils sont partis. • Chomet e oen pell. (resté/ j'étais/ longtemps) J'étais resté longtemps 	<ul style="list-style-type: none"> • Gi ' deus debret. Ils ont mangé. • Honnezh am boe hi desket er skol. (Celle-ci/ j'avais/ elle/ appris/ dans l'école) Celle-ci, je l'ai apprise à l'école. <p>Notons que l'usage de la voix passive est très fréquent pour rendre ce genre de phrase.(voir plus bas)</p>
Nuances dans l'utilisation de ces auxiliaires	
Certains participes passés ont été constatés avec les deux auxiliaires. Nous pouvons y voir l'expression d'une nuance entre un état, plutôt continu, et une action ponctuelle. Ceci doit être rapproché de l'utilisation des adjectifs déverbaux ¹²⁸ . Dans d'autres cas, le choix de l'auxiliaire	

¹²⁸voir plus haut 5.1.5

apporte parfois une distinction sémantique.

- Kouezhet on.

Je suis tombé.

- Savet e oe.

Il était levé.

- Savet eo.

Il est levé.

- Azezet e oen.

J'étais assis.

- Kousket eo.

Il est couché.

- Daou zen zo lazhet.

Deux personnes ont été tuées.

- Kouezhet 'm boe.

Je suis tombé (en faisant quelque chose)

- Pa 'doe savet.

Quand il s'est levé.

- Savet en deus tan.

Il a (levé) fait du feu.

L'utilisation ordinaire de ce verbe avec kaout signifie : fabriquer, construire, composer...

- Me am boe-me azezet.

Je m'étais assis.

- Kousket en deus.

Il a dormi.

- Daou zen en deus lazhet.

Il a tué deux personnes.

La voix passive

Comme dans les autres parlers, la voix passive est très fréquente. Elle s'exprime avec le verbe *bout* et un participe passé.

La voix passive de généralité.

Les formes d'évidence, ou d'habitude du verbe *bout* utilisées avec un participe passé expriment une réalité constatée par tous. Le complément d'agent n'est pas toujours exprimé, puisque généralement cette évidence ou réalité concerne tout le monde. Si l'on veut préciser l'agent concerné par cette réalité exprimée, on utilise la préposition *get/* avec.

- Mod-se 'vez dañset.

(comme ça/ est / dansé)

C'est comme ça qu'on danse.

- Penaos e veze gwraet ?

(comment / était / fait)

Comment faisait-on ?

- Ne vêc'h ket klevet.

(vous n'êtes pas / entendu)

On ne vous entend pas.

- Ne vezent ket gwelet lies.

(ils n'étaient pas/ vu/ souvent)

On ne les voyait pas souvent.

- Mod-se 'vez lâret genomp-ni.

(comme ça / est / dit / avec nous-nous)

Nous, c'est comme ça que l'on dit.

- Ne vez ket komprenet tra ebet gete.

(n'est pas/ compris/ chose/ aucun/ avec eux)

Eux...On ne comprend rien quand ils parlent.

- Petra 'vez debret get an dud-se ?

(quoi/ est/ mangé/ avec eux)

Que mangent ces gens-là ?

dans le sens de: "Que mange-t-on dans ce pays-là ?" par exemple.

La voix passive de ponctualité.

Les autres formes du verbe *bout* utilisées avec un participe passé expriment une réalité ponctuelle, le résultat d'un action, et s'oppose à la voix passive de généralité.

- Lâret e oe en tele.

(dit/ était/ dans la télé)

Ça a été dit à la télévision.

/ Lâret e veze.

(dit/ était)

On le disait. (C'est ça que l'on disait autrefois.)

• Klasket int. / Klasket e vêt.
 (cherché/ sont) (cherché /sont)
 Ce sont des choses recherchées (très prisées.) On les cherche.(car on les a perdus)

• Gwraet e oe da Marsel. / Gwraet 'veze.
 (fait /était/ à Marcel) (fait / était)
 On l'a fait pour Marcel. (exceptionnellement) On le faisait. (régulièrement)
 Ça a été fait pour lui. (spécialement)

Le complément d'agent est exprimé par les prépositions *da/* à , ou *get/* avec. C'est la préposition *da* , qui est couramment utilisée et peut exprimer une implication plus forte de l'agent, que *get/* avec.

• Torret eo deoc'h. / Torret eo genoc'h.
 (cassé/est à toi) (cassé / est avec toi)
 Tu l'as cassé (exprès). Tu l'as cassé.

• Ankouaet eo din
 (oublié /est/ à moi)
 J'ai oublié.

• Flemmet on d'un aer. (piqué/ je suis/ à / un serpent)
 Je me suis fait piqué par un serpent.

• Piket on d'un c'hwibedenn. (piqué/ je suis/ à / un moustique)
 Je me suis fait piquer par un moustique

• Dantet d'ur c'hi pe dantet d'ur giez ... (mordu /à/ un chien/ ou / mordu/ à une chienne)
 Mordu par un chien ou mordu par une chienne...
 Expression comparable au français : bonnet blanc, blanc bonnet...

• Flastret e oe un aer d'un oto. (écrasé/ était/ un serpent / à/ une voiture)
 Une voiture avait écrasé un serpent.

- Pilet on dezhoñ. (pilé/ je suis/ à lui)

Il m'a tapé.

- Bouzaret on deoc'h ! (assourdi/ je suis/ à toi)

Tu m'as rendu sourd. (Tu as fait trop de bruit!)

- Debret eo ma lein din. Debret eo ma lein genin.
(mangé/ est /mon petit-déjeuner/ à moi) (mangé/ est /mon petit-déjeuner/ avec moi)

J'ai pris mon petit déjeuner.

J'ai pris mon petit déjeuner.

(Il y a déjà un certain temps)

(C'est fait. J'ai fini.)

Ces nuances ne sont pas toujours évidentes.

- Gwraet eo mat din. (fait / est / bien / à moi)

J'ai fait ça bien/ correctement !

Temps surcomposés avec *Bet* : été, eu

- 'Meus hi klevet.

(j'ai / elle/ entendu)

Je l'ai entendue.

- 'Meus bet hi klevet.

(j'ai/ été/ elle/ entendu)

Je l'ai entendue (souvent).

Expression du potentiel avec *Karet*

- Les désinences du potentiel existent et s'utilisent fréquemment. Cependant, dans une subordonnée conditionnelle, le potentiel s'exprime très souvent avec le verbe *karet* /aimer, à la forme impersonnelle (3SG) du potentiel, utilisé avec la préposition *da /à*, qui porte la désinence du sujet, suivi d'un infinitif.

- Pa labourahec'h e tahec'h da vout pitaod.

(si-quand / vous travaillerez / PV/ vous viendriez/ à/ être/ riche)

Si tu travaillais, tu deviendrais riche.

- Pa garahe deoc'h labourat e tahec'h da vout pitaod.

(si-quand / aimerait/ à vous/ travailler / PV/ vous viendriez/ à/ être/ riche)

Si tu travaillais, tu deviendrais riche.

Expression de l'irréel

Les désinences de l'irréel s'utilisent uniquement avec le verbe *karet* (aimer) : *Me a garze* / j'aurais aimé. Ces désinences apparaissent rarement à tel point que cette forme verbale a souvent été analysée par les locuteurs comme provenant d'un verbe **karzet*.

- "*Me am be karzet!*" Moi, j'aurais aimé!

L'irréel s'exprime donc avec le potentiel composé, avec les auxiliaires *bout* ou *kaout*, et bien souvent l'ajout de *bet*.

Notons l'utilisation de la locution verbale avec *karet* comme pour le potentiel, dans les subordonnées conditionnelles, qui s'utilisera dans ce cas avec un infinitif passé.

L'expression de l'irréel présente donc beaucoup de variations, de sur-conjugaisons que les locuteurs utilisent indifféremment. Signalons qu'il a aussi une valeur de subjonctif passé.

- Ni a garze bout bet pedet.

(nous/ aurions aimé/ être /été i/nvité)

Nous aurions aimé avoir été invités.

- Eñv a garze e ven bet daet d'er gwelet.

(il / aurait aimé/ PV/ je saris/ été/ venu/ à/ le/ voir)

Il aurait aimé que je vienne/vinsse le voir.

- Me a garze ho pehe bet gwraet boued.

(moi/ aurait aimé/ vous auriez/ été/ fait/ nourriture)

J'aurais aimé que tu fasses/ fisses à manger.

- P'am behe bet gouiet ne vehen ket bet daet.

(si-quand / j'aurais/ été/ su/ je ne serais pas/ été/ venu)

Si j'avais su , je ne serais pas venu.

- Pa garahe deoc'h bout labouret ho pehe bet gellet preniñ un ti.

(si-quand /aimerait / à vous/ être travaillé/ vous auriez/ été/ pu/ acheter/ une maison)

Si tu avais travaillé, tu aurais pu acheter une maison.

- S'ils avaientt travaillé...

- Pa garahe dezhe bout labouret ...

- Pa garze dezhe bout labouret...

- P'o dehe bet karzet labourat ...

- P'o dehe bet karzet bout labouret...

- La conjugaison avec gober / faire, déjà présentée, est elle aussi à considérer comme un type de conjugaison composée.

5.1.10 La négation

Le négatif se forme en plaçant la base verbale conjuguée au milieu du morphème négatif discontinu composé de [nø(nd)] (L) et de [t̃ʃøt] , *Nend ...ket* .

- Des exemples de négations exprimées uniquement par le premier élément de ce morphème négatif apparaissent en langue chantée. Les deux exemples sont avec le verbe *Gellet*, pouvoir.

- 🎵 Hepzoñ n'hellamp beviñ.

Sans lui, nous ne pouvons vivre.

- 🎵 N'hellan mui gober min a joaiusted ebet.

Je ne peux plus faire semblant d'être heureuse.

Notons les variantes du premier élément :

- [nɔ̃nd] [nɔ̃d] ont été relevés de rares fois à un tempo lent, et dans la langue chantée devant les voyelles des formes conjuguées de /but/ au présent , et /munet/ à tous les temps.[d] est la réalisation normale .

- Nend it ket ! N'allez pas ! [nɔ̃ndɔ̃t̃ɔ̃t̃]
- 'D on ket kozh. Je ne suis pas. [dɔ̃·t̃ɔ̃kɔ:h]
- 'D eo ket gwir. Ce n'est pas. [dɔ̃t̃ɔ̃d̃zɔ̃r]
- 'D an ket. Je ne vais pas./ Je n'y vais pas. [dã:t̃ɔ̃t̃]
- 'D a ket. Il/ Elle/Ça ne va pas. [dat̃ɔ̃t̃]
- 'D aen ket. Je n'allais pas./ Je n'y allais pas. [dɛ̃nt̃ɔ̃t̃]
- 'D ahec'h ket. Vous n'iriez pas. [dɛ̃hɛ̃ht̃ɔ̃t̃]

- [n] a été relevé de rares fois à un tempo lent, et dans la langue chantée devant les autres formes conjuguées commençant par des voyelles. [Ø] est la réalistaion normale.

- Notons le rappel de la forme d'état de *bout* après la négation, à la 3SG, lorsque la négation porte sur un pronom sujet ou un groupe nominal. Ceci a été constaté au présent et au passé :

- 'D eo ket ur paotr eo. Ce n'est pas un garçon.
- 'Oe ket eñv (a) oe. Ce n'était pas lui.

- Le rappel du pronom sujet est courant après le deuxième élément du morphème négatif *ket*, pour 1SG, 1PL, et 2SG/PL.
- Quant aux troisièmes personnes, le rappel du sujet se fait avec la préposition conjuguée : *a* (de). Son utilisation, étant distinctive est quasi systématique. (distinctions : 1SG /3PL, et 3SG masc. / 3SG fém.). La préposition se place après la négation, et généralement en fin de phrase.

- Ne ouian ket me. Je ne sais pas. [wiã:t̃ɔ̃mɛ̃]
- Ne ouiit ket c'hwi. Tu ne sais pas. Vous ne savez pas. [wiɔ̃t̃ɔ̃(t)ɥi]
- Ne ouiamp ket ni. Nous ne savons pas. [wiamt̃ɔ̃ni]

- Ne ouia ket anezhoñ. Il ne sait pas. [wiatʃədanō]
- Ne ouia ket anezhi. Elle ne sait pas. [wiatʃədani]
- Ne ouiant ket anezhe. Ils/Elles ne savent pas. [wiã:tʃədane]
- Ne brêga ket anezhi. Elle ne parle pas. [brɛgatʃədani]
- Ne brêga ket kalz anezhi. Elle ne parle pas beaucoup. [brɛgatʃəkalanɪ]

5.2 Le nom

5.2.1 Le singulier

Il existe deux genres : le masculin et le féminin. Le féminin peut parfois être formé à partir du nom masculin et des suffixes /ez/ ou /en/ ; mais aussi être autre mot.

Masculin	Féminin	
[təvarnur] [sõ·'nu:r] [tʃømə'ne:r]	[təvarnure:s] [sõ·nə're:s] [tʃømə'nø're:z]	Tavernier/Tavernière Chanteur /Chanteuse Tailleur/ Tailleuse
[kah] [tʃi:]	[kahes] [tʃe:s]	Chat /Chatte Chien / Chienne
[amjo:t]	[amjo:dɛn]	Idiot / Idiote
[ta:t] [brø:r] [pawt] [kok] [ko·'le]	[mam] [hɥe:r] [plah] [ya:r] [ã·'nɥe:r]	Père / Mère Frère /Soeur Garçon / Fille Coq / Poule Taurillon / Génisse

5.2.2 Le pluriel

Le pluriel peut être exprimé en modifiant le nom singulier :

- Par suffixation
- Par flexion interne
- Par un autre nom

Singulier	Suffixe		Pluriel		Remarques
œy					
bilo avjõ: ⁿ ta:t mam kah priɛt tra:	œy		bilojœy avjõ'nœy ta:dœy mamœy kahœy priɛdœy trœy	Vélos Avions Pères Mères Chats Époux Choses	<ul style="list-style-type: none"> Pluriel très productif pour les choses, et quelques êtres vivants. Perte de la voyelle du mot courant :[trœy]
kadɥe:r no:z de:	j	œy	kadɥe'rjœy no:ziœy de'jœy	Chaises Nuits Jours	
ɛt					
go:r matɛɸ	ɛt		go:rɛt matɛɸɛt	Chèvres Servantes	<ul style="list-style-type: none"> Pluriel très productif pour les êtres vivants en général. Pluriel des noms féminins en /ez/

lō:n̄ pejzã:t pusi:n			lō:n̄et pejzã't̄et pusin̄et	Animaux Paysans Oiseaux, Poussins	
meh	j	et̄	mir̄et̄ mir̄et̄	Filles	<ul style="list-style-type: none"> • /merh/ : retour de /r/ en dérivation, perte ou assimilation du /h/ • Seul exemple de ce type. • Pluriel de /merh/ (fille =filiation) et /plah/ (fille = personne de sexe féminin)
h̄ue:r kanit̄er̄u ã'n̄ue:r	z	et̄	h̄we'rz̄et̄ kanit̄er̄uz̄et̄ ã'n̄ue'rz̄et̄	Soeurs Cousines Génisses	<ul style="list-style-type: none"> • Pluriel de quelques noms animés féminins
bi:s	æð̄z̄	et̄	bizæð̄z̄et̄	Doigts	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple unique. Avec ajout du suffixe diminutif /iʃ/, sans doute.

kazək	ən	ẹt	kazẹt̪ɛ̃nẹt̪	Juments	• Exemple unique. Avec ajout du suffixe féminin /en/.
õ:(n)					
gat ɛ:r lɛ:r	õ:(n)		gadõ: ɛ:rõ: lɛ:rõ:	Lièvres Serpents Voleurs	• Pluriel rare. Exemples uniques.
hø'bø:l ᵊt̪ɔ̃mənɛ:r sõ'nur belək	j	õ:(n)	hø'bɔ̃jõ: ᵊt̪ɔ̃mənɛ:rjõ: sõ'nɛrjõ: biljõ:	Poulains Tailleurs Chanteurs Prêtres	• Pluriel des noms d'agents masculins principalement, sauf le premier exemple. • Peut faire subir des modifications phonétiques : ◦ Neutralisation, ou fermeture de la voyelle précédente. ◦ Perte de /ek/
labure:r toe:r təvarnu:r go ^w	iz	õ:(n)	laburizjõ toizjõ təvarnizjõ goizjõ	Travailleurs Couvreur Taverniers Forgerons	• Pluriel des noms d'agents masculins. Peut coexister avec le suffixe précédent. • Perte du suffixe d'agent masculin /e:r/ ou /u:r/: ◦ [go'rɛ'nɛrjõ:] Lutteurs

gorē'nu:r maradu:r			gorēnizjō maradizjō:	Lutteurs Marchands	
i					
mwe:s lɥā'ne:s	i		mwezi lɥā'nɛzi	Femmes Religieuses	<ul style="list-style-type: none"> • Pluriel de noms féminins de personnes. Coexiste souvent avec un pluriel en /ed/: <ul style="list-style-type: none"> ◦ [mwezɛt] ◦ [lɥā'nɛzɛt] • Pluriel de noms féminins d'animaux, notamment des oiseaux. • Peut modifier les voyelles du nom par apophonie. • Rare pluriel de nom masculin comme ce dernier exemple.
kly'za:r d̄z̄ø'ne'lət̄ d̄z̄ɥi:z			klyzə'ri d̄z̄ø'ne'lə'd̄zi d̄z̄ɥizi	Perdrix Hirondelles Truies	
ka:r			t̄ʃiri'	Charettes	
blɛj gwɛj brā:ⁿ	d	i	blɛj'di gwɛj'di brā'di	Loups Oies Corneilles	<ul style="list-style-type: none"> • Pluriel rare. Exemples uniques. Avec retour de /d/, originellement /ð/ en dérivation, sauf pour le dernier exemple formulé ainsi sans doute par mimétisme.

e:r				
trøʃ bɛ̃ɲøʃtʃ fals faʎl	e:r	trøʃ'ter bɛ̃ɲøʃ'dʒer fəl'zer fərle:r	Poutres Instruments Faucilles Faux	<ul style="list-style-type: none"> • Pluriel de noms généralement masculins. • Peut modifier les voyelles du nom par apophonie. • Avec retour du /d/ originel dans [bər'de:r] • Les pluriels [ni'çɛt] [jō'dɛt] coexistent avec ceux-ci.
brø:r ni:h		bər'de:r ni'e:r ni'çe:r	Frères Neveux	
jō:t		jō'de:r	Oncles	
ji:r				
krøɥ bizøɥ gøɥ	ji:r	krøɥ'ji:r bizøɥ'ji:r gøɥ'ji:r	Crèches Anneaux Mensonges	<ul style="list-style-type: none"> • Pluriel de noms terminés par -øɥ , et -h . • Peut modifier les voyelles du nom par apophonie, dans le cas des noms en -h, ainsi que la palatalisation du /h/, ou chez certains
sah gah		sə'çi:r gər'çi:r	Sacs Talus	

fɔh		fər'ç:i:r	Fourches	locuteurs, l'amuïssement de celui.
klɔh		klə'ç:i:r	Cloches	
ti:		ti'ç:i:r	Maisons	• Ce dernier exemple est sûrement dû à un mimetisme.
		tə'ç:i:r		

Les pluriels peuvent parfois être utilisés de manière aléatoire, mais parfois sont distinctifs :

- [kõ'zœy][kõ'zjœy] Paroles
- [mezœy][mezjœy] Campagne
- [tawlœy][tawljœy] Coups / Tables
- [mizœy][mizjœy] Frais / Mois

Certains mots n'existent qu'au pluriel :

- [mizœy] Frais.
- [ardœy] Manières.
- [d̥ʒitœy] Rênes

Pluriel double par suffixation				
park pra:t	parkœy praˈdœy	parkœyji:r praˈdœyji:r	Champ, champs, champs Pré, prés, prés	<ul style="list-style-type: none"> Ces doubles pluriels sont rares, et désignent généralement des espaces. Ils sont dans l'usage synonymes.
bot̄es	botœy	botœyji:r	Chaussure / une paire de chassure / des paires	<ul style="list-style-type: none"> unité / paire / paires
pawtr̄øt̄j̄	pawtredəd̄zœy		Petits garçons	<ul style="list-style-type: none"> Le diminutif /iʃ/ suit le nom, et se met lui aussi au pluriel : /iʃ/ devient /iʃœy/

Pluriel par flexion interne					
Singulier	modification		Pluriel		Remarques
dãˈt sãˈt	a	e	dɛnˈt sɛnˈt	Dents Saints	<ul style="list-style-type: none"> Ces pluriels sont très rares. Ces exemples sont souvent uniques, mais font partie du vocabulaire courant.
ka:r			t̄ʃer̄ɛn	(des) Parents avec suffixation	

ja:r	a	i	ji:r	Poules	
mɛʃt	ɛ	i	miʃt	Maîtres	
mɛˈən	ɛˈə	ɛj	mɛjn	Pierres	
truɣɛt	uɣ	uɣj	truɣɛjt	Pieds	

Pluriel rendu par un autre mot			
Singulier	Pluriel		
tʃi:	ʃa:ʃ	Chiens	
dɛ:n	tɔt tyt	Gens	
plah	mirɣɛt	Filles	
krɣɛdy:r	bəðʒa:le	Enfants	
ʒɔw	rɔˈsɛt	Chevaux	
iʒõ:	ahi:n	Boeufs	
bøh	sœuɣt	Bovins	• Le pluriel [bøhɛt] ne désigne que des vaches (femelles).

5.2.3 Collectif et singulatif

Le singulier peut s'exprimer à partir d'un nom pluriel, un collectif, auquel il faut suffixer /en/ pour obtenir un singulatif. Les collectifs désignent généralement des choses qui existent naturellement en quantité.

Collectif	Singulatif	
kɔ'dʒys	kɔ'dʒysɛn	Nuage
mərçõ: ⁿ	mərçõ:nɛn	Fourmi
tomat	tomadɛn	Tomate
orã:ʃ	orã'ʒɛn	Orange
dʒye:	dʒye:n	Arbre
hujbɛt	hujbɛdɛn	Moucheron
<ul style="list-style-type: none"> • Certains collectifs ont un suffixe pluriel qu'ils perdent en devenant singulatif. • Des modifications vocaliques peuvent aussi survenir. 		
kəʃtat	koʃtɛn	Côte
gurjat	gurjɛn	Racine
ʃtirɛt	ʃtirɛn	Etoile

- Un singulatif peut recevoir le suffixe pluriel / œy/ , pour exprimer quelques unités.
 - [kɔ'dʒysɛnœy] Quelques nuages.
 D'autres collectifs reçoivent un préfixe pour exprimer le singulier, /pen/ tête :
- [pɛndøvøt] mouton
- [pɛnsalat] (une) salade

5.2.4 Duel

Le duel existe en breton pour nommer les parties doubles du corps humain. C'est un nom pluriel, composé des déterminants numéraux cardinaux deux masculin [dœ'ɥ] ou [di'ɥ] (L) deux féminin, et du nom.

- [møglin] [mødœɥli:n] Mon genou, mes genoux.
- [møbudʒɛn] [mødivudʒɛn] Ma joue, mes joues.

Le duel existe au pluriel, son usage est néanmoins assez rare.

- [lagat] Oeil
- [lagadœɥ] Yeux (provenant de différents êtres vivants, ou de graisse sur la soupe, par exemple)
- [dølə'gat] Yeux (une paire, appartenant à un même être vivant)
- [dœɥlagadœɥ] Yeux (plusieurs paires, plusieurs regards)

Plusieurs duels peuvent s'exprimer de deux manières, avec une certaine nuance :

- [mødæ^hɔrn][mødœɥzɔrn] Mes mains. Mes deux mains.
- [møzrœdœɥ][møzrœjt][mødœ'ɥdruɛt] Mes pieds/ Mes pieds. Mes deux pieds.

Le duel existe rarement pour *les pieds*, et on remarque ici plusieurs façons d'exprimer ce pluriel.

5.2.5 Les articles

Il existe un article défini [øŋ][øʀ] pour toutes les catégories de mots ; et un article indéfini [un][ur]¹²⁹ pour les mots singuliers. Ils sont dans certains cas mutateurs : lénition, mutations isolées du /k/, du /d/et du /h/. L'article défini est souvent neutralisé [ən][er].

¹²⁹Parfois [yn][yr], en langue chantée, mais pas uniquement.

Ils se placent devant le nom et leur consonne finale se réalise -n ou -r selon l'initiale du nom à déterminer :

articles	Devant les phonèmes	Nom	exemple	
<p>ø̃n un</p>	t	ti :	ø̃n'ti :	la maison
	d	dē:n	undē:n	une personne
	n	ni :	unni :	un neveu
	h	hɛ̃n	ø̃h'nɛ̃n	la route
	hw̃	hw̃a'ri'œ̃y	ø̃n ,wa'ri'œ̃y	les jeux
	hỹ	hỹil	unhỹil	un coléoptère
	hj̃ , ç	çawl	ø̃n'jawl	le soleil
	y	yi :	unyi :	un œuf
	w	wē:n	unwē:n	un agneau
	<u>voyelles</u>	oto'jœ̃y	ə̃n ,oto'jœ̃y	les voitures
	ava:l	una'va:l	une pomme	
	i'nɛ̃t	ø̃ninɛ̃t	les oiseaux	
<p>ø̃r ur</p>	autres phonèmes	d̃z̃ye :	ø̃r'd̃z̃ye :	les arbres
		ble :	urble :	un an
		li:y	urli:y	un livre
		ma'mœ̃y	ø̃рма'mœ̃y	les mères

Le choix dépend du phonème initial. Remarquons ainsi le choix de l'allomorphe pour les glides initiaux et ceux issus de mutations :

<p>ḁʒye :n ɥi :</p>	<p>urɥe:n unɥi :</p>	<p>arbre, un arbre un oeuf</p>
<p>gweh wẽ:s</p>	<p>urweh unwẽ:ns</p>	<p>une rivière une gousse</p>
<p>ji:r go:r ɕawl</p>	<p>ørji:r ørjo:r øn'jawl</p>	<p>les poules la chèvre le soleil</p>

Les noms de repas, de mois et de fêtes ne prennent pas d'articles :

- [kwẽ:n] Le dîner
- [mizmɛ] Le mois de Mai
- [gwilmariakrɛjzɛ:ft] Assomption de Marie, le 15 Août

L'article est parfois absent dans certaines locutions verbales :

- Gober marc'had Conclure un marcher
- Goulenn lojeriz Demander un hébergement, un "logis"
- Derc'hel tachenn (Tenir/Ferme) Avoir une exploitation agricole.

5.2.6 Le complément du nom

Le génitif se forme en exprimant le possédé sans article, suivi de son possesseur¹³⁰.

Possédé		Possesseur		Génitif	
bɔ:h	bourg	'lã·dʒə,døf]	Languidic	bɔ:h'lã·dʒə,døf]	Le bourg de Languidic
tɛ:d	langue	un dẽ:n	une personne	tɛ:dundẽ:n	La langue d'une personne
pɛn	tête	ənti:	la maison	pɛnənti:	le bout de la maison
ti:	maison	møza:t	mon père	ti:møza:t	La maison de mon père
brø:r	frère	albin	Aubin	brø:ralbin	Le frère d'Aubin
ti:	brø:r	albin	Aubin	ti:brø:ralbin	La maison du frère d'Aubin

Les compléments indéterminés se forment en juxtaposant les deux noms ; le premier est précédé de son article.

- [untamsœ:k] Un/ morceau / sucre : Un morceau de sucre.
- [urvutujadʒu:n] Une / bouteille/ vin : Une bouteille de vin
- [urpɔjadavlœdwa:r] Une / poche / pommes/ terre : Un sac de pommes de terre
- [kõ·zərjõ:fe·ʃtœu] Parleurs / fêtes (noces) : Des entremetteurs (des parleurs de fêtes)
- [ju·tke·h] Bouillie / Avoine : De la bouillie d'avoine.
- [laburizjõ'dwa:r] Les/Travailleurs / Terre : Les agriculteurs

Les compléments adjectivaux se forment de la même manière.

- [hwa·ricœybə'dʒa:|e] Jeux/ enfants : des jeux d'enfants.
- [ənakomodasjõ·fe·ʃt] L'/accommodation/ fête : l'organisation des noces

De nombreux compléments se forment à l'aide de prépositions.

- [ənamze·rdøzyne·t] Le/temps/à/venir : l'avenir
- [urha:feabwa·rɛ:|] Un /café/ de/ quatre réaux : un café à un franc.

¹³⁰voir plus bas : le partitif.

- [undɛ:nafø̃sõ:] Une/ personne/ de/façon : Quelqu'un de bien
- [əndivɛradɪ:rzjarəndɪɸən] L'/ écoulement/ de sur/ le toit : l'écoulement du toit.
- [tødazø̃hərmezø̃ɸ] Gens/"de contre"/la campagne :des gens de la campagne.

Notons aussi ces compléments à valeur d'ablatif ou de partitif :

- [urbrø:rdø̃jan] Un/frère/à/Yann : un frère de Yann.
- [kamarədɛttɛ̃] Camarades/ à moi : Des amis à moi.
- [untruɸdagərgadɸe:r] Un/pied/ de/ la chaise.
- [tydagənorjã:t] Gens/ de/ Lorient : des gens de Lorient

Le partitif s'exprime avec la préposition *de* : /a/ ou /ag/ devant les voyelles :

- [ənã'te:r][əndɪt][ənã'te:ragəndɪt]

La moitié/les gens : la moitié des gens.

- [inty'man][ən^hɸən] [inty'managən^hɸən]

dans le côté- ci/ la route : De ce côté -ci de la route.

•

- [ərpwɑ:rhø̃rn][ərrø̃ɸ][ərpwɑ:rhø̃rnagərrø̃ɸ]

Les quatre coins / l'étable : les quatre coins de l'étable

Signalons que cette tournure sert aussi fréquemment à exprimer le génitif :

- [dø̃:rənti:] Porte / la maison : La porte de la maison.
- [əndø̃:ragənti:] La porte / de / la maison.
- [ərglɪdagərpɾɑ:t] La barrière / de / le pré : La barrière du pré.
- [gu:dɪjœ̃ɸ] Odeur / oeufs : Une/L'odeur d'oeufs.
- [ərhu:dagənujœ̃ɸ] L'odeur / de / les oeufs : L'odeur des oeufs.

Ces deux derniers exemples ont été prononcés par une informatrice, dans une même anecdote.

5.2.7 Les démonstratifs

Les démonstratifs sont des suffixes qui se placent à la fin du groupe nominal défini, dans lequel l'article défini est généralement exprimé.

- [sø(n)] est le morphème démonstratif de référence. Il est parfois réalisé [zø(n)] ou [se]♫.
- [ma(n)] intervient pour exprimer une distinction de rapprochement dans le temps ou l'espace.
- [ʰun] exprime l'éloignement. Il est peu productif et est souvent limité à quelques usages figés.

[əntɾœy'sø(n)]	Ces choses-là. Ça.
[əntɾœy'se·]	Ces choses-là. Ça.
[əɾø'zø·]	Ceux-là.
[ənde:sø]	Ce jour-là
[øntɾœy·ma(n)]	Ces choses-ci
[əre·'ma]	Ceux-ci.
[ənde·jœy·ma]	Ces jours-ci.
[əre·ʰun]	Ceux-là. (plus éloignés)

- On les relève sans article défini dans quelques expressions :
 - [tøtsøɾtsø] *Des gens de "cette sorte", comme ça.*
 - [kønbɾa:sø] *Aussi grand que ça. Utilisé avec le comparatif d'égalité.*
 - [nø'sø] [ma'sø] *Alors, Peut-être. Dans des groupe nominaux adverbialisés.*

5.2.8 Les déterminants possessifs

Les déterminants possessifs se choisissent en fonction du possesseur. Ils sont invariables et provoquent pour beaucoup des mutations. Ils se placent avant le nom et sont souvent accompagnés par un rappel du possesseur qui suit le nom exprimé par le pronom sujet, ou la préposition [dø] , à, conjuguée.

Personne	déterminant possessif	mutation provoquée / remarques
1SG	[mø] [mø̃m] (aléatoire) [mø̃n] (aléatoire)	<ul style="list-style-type: none"> Spirantisation /m/ épenthétique devant /b/ /n/ épenthétique devant /d//g/ /j/
2SG/Pl	[u]	<ul style="list-style-type: none"> Provection
3SG masc.	[i]	<ul style="list-style-type: none"> Lénition Néo-lénition(aléatoire)
3SG fém.	[i]	<ul style="list-style-type: none"> Spiranti-provection
1PL (choix aléatoire)	[un][ur] ¹³¹ [ø̃n][ø̃r] + [ni:] [nø̃]	<ul style="list-style-type: none"> Mutation de /k/ Article défini suivi du pronom sujet 1PL Spirantisation
3PL	[u]	<ul style="list-style-type: none"> Spirantisation Néo-lénition (aléatoire)

5.2.9 Les numéraux

Les déterminants numéraux cardinaux s'organisent en système vigésimal. Les noms déterminés restent au singulier, ou sont précédés de la préposition [a] , *de*, mutateur de la lénition et dans ce cas exprimés au pluriel.

- [dekdē:n] [degadyt] Dix personnes (*den*, personne, devient *tud* au pluriel)

¹³¹Le choix de l'allomorphe est comme l'article, en fonction de l'initiale du nom à déterminer.

Déterminant cardinal		Remarques	
1	[ɥi'nã:]	<ul style="list-style-type: none"> S'utilise isolément, ou comme substitut d'un nom. Pour déterminer un nom on utilise l'article indéfini. 	
2	[dœ·ɥ] [di·ɥ]	<ul style="list-style-type: none"> 2 masculin 2 féminin Mutateurs de la lénition. 	
3	[tri:] [tɛ:r]	<ul style="list-style-type: none"> 3 masculin 3 féminin Mutateurs de la spirantisation, limités à quelques usages figés, et ne sont généralement plus productifs¹³². 	
4	[pwa:r] [pa'dɛ:r]	<ul style="list-style-type: none"> 4 masculin 4 féminin Mutateurs de la spirantisation, limités à quelques usages figés, et ne sont généralement plus productifs¹³³. 	
5	[pɛm]		
6	[hɥeħ]		
7	[sæ:ħ]		
8	[æ:ħ]		
9	[na:ɥ]	<ul style="list-style-type: none"> Mutateurs de la spirantisation, limités à quelques usages figés, et ne sont généralement plus productifs¹³⁴. 	
10	[dek]	20	[ɥidʒɛn]
11	[ɥinek]	30	[trəgõ:t]
12	[dœɥzɛk]	40	[dœɥɥidʒɛn]
13	[trizɛk]	50	[hã·təã:t]
14	[pwarzɛk]	60	[triɥidʒɛn]
15	[pɛmzɛk]	70	[dɛkatriɥidʒɛn]
16	[hɥɛzɛk]	80	[pwa·ɥidʒɛn]

¹³²Voir: 3 Morphologie.

¹³³Voir: 3 Morphologie.

¹³⁴Voir: 3 Morphologie.

17	[sɛ̃jtɛk]	90	[dɛkapwaˈrujɪd͡ʒɛn]
18	[triˈɥɛħ] ¹³⁵ [trəˈɥɛħ]	100	[kã:t]
19	[nãˈdɛk]	1000	[mil]

- Un million se dit [urmiljõːⁿ]
- Les noms déterminés suivent ces déterminants jusqu'à vingt.
- A partir de vingt, les dizaines précèdent les unités.
- Les unités se lient à [ɥid͡ʒɛn] *Vingt*, avec le mot [arn] , et aux autres dizaines avec [a]¹³⁶.

[oˈto:] nom féminin : Automobile		[øˈro:] nom masculin : Euro	
1 oto	[unoˈto:]	1 euro	[unøˈro:]
2 oto	[diˈɥoˈto:]	2 euro	[dœˈɥøˈro:]
12 oto	[dœɥzɛgɔˈto:]	12 euro	[dœɥzɛgøˈro:]
23 oto	[tɛ:roˈto:arnəd͡ʒɛn]	23 euro	[tri:øˈro:arnəd͡ʒɛn]
34 oto	[padɛ:roˈto:atrɛgõ:t]	34 euro	[pwa:røˈro:atrɛgõ:t]
82 oto	[diˈɥoˈto:apwaˈrujɪd͡ʒɛn]	82 euro	[dœˈɥøˈro:apwaˈrujɪd͡ʒɛn]
195 oto	[kã:pɛmzɛgɔˈto:apwaˈrujɪd͡ʒɛn]	195 euro	[kã:pɛmzɛgøˈro:apwaˈrujɪd͡ʒɛn]

¹³⁵Littéralement " Trois six"

¹³⁶Il s'agit du mot *Et*, avec un h latent à l'initiale.

Les adjectifs numéraux ordinaux se forment en suffixant /vet/ aux numéraux ordinaux, sauf 1 et 2.

Premier	[t̪ə'tā:]
Deuxième	[ɛj] [dœ·vɛt] [di·vɛt] Ces dernières formes semblent moins fréquentes mais possibles.
Troisième	[tri·vɛt] [tɛ·rvɛt]
Quatrième	[pwa·rvɛt] [padɛrvɛt]
Cinquième	[pɛmpɛt] Avec perte du /v/ et retour de la forme canonique /pemp/
Vingtième	[vɪd̪ɜ̃vɛt]
Cinquante cinquième	[pɛmpɛtã·tɛrã:t]
Millième	[milvɛt]

5.2.10 Les déterminants indéfinis

Les mots, ou locutions de cette catégorie sont à juste titre indéfinis, c'est à dire qu'ils n'ont pas de frontières catégoriques et que bon nombre d'entre eux ont un usage aussi adverbial.

Indéfini	Exemples	Remarques/ traduction
[a'ral]		<ul style="list-style-type: none"> • souvent réduit à [ral]
Arall : Autre	<p>[unde'aral]</p> <p>[unaral]</p> <p>[dẽ:naralə'bøt]</p>	<p><i>Un deiz arall / un autre jour</i></p> <p><i>Un arall / un(e) autre.</i></p> <p><i>Den arall ebet / Personne d'autre.</i></p>
[bə'nɛk]		<ul style="list-style-type: none"> • Suit d'un nom singulier .
Bennak : Quelques / Quelconque	<p>[ur blã:kibə'nɛk]</p> <p>[undra:bə'nɛk]</p> <p>[unɥidʒɛnbə'nɛk]</p>	<p><i>Ur blankig bennak / Quelques petits sous.</i></p> <p><i>Un dra bennak / Quelque chose</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec des adjectifs numéraux cardinaux il exprime une approximation dans la locution : <i>un ... bennak</i> : <p><i>Un ugent bennak / une vingtaine environ.</i></p>
[ə'bøt]		<ul style="list-style-type: none"> • Suit d'un nom singulier ou équivalent.

Ebet : Aucun	[tru:zə'bøt] [tamar'gā:də'bøt] [døt]ətamfi'nə'bøanō]	<i>Trouz ebet /Aucun bruit</i> <i>Tamm argant ebet / Pas du tout d'argent.</i> • Avec un adjectif dans la locution : <i>tamm ...ebet</i> <i>'D eo ket tamm fin ebet anezhoñ / Il n'est vraiment pas malin.</i>
[məm] [mø'mes]	[məmezurməmli:ygønøh]	• <i>même(s)que : mem ...get</i> <i>Me 'm eus ur mem levr genoc'h / Le même livre que toi.</i> Remarquons encore ici, que <i>kaout</i> reçoit un objet indéfini.
Même	[jō'zo'gā:nədməmble:gønøh]	<i>Eñv zo ganet ar mem blez genoc'h. / Il est né la même année que toi/vous.</i>
	[ərmø'mestra:]	<i>Ar memes tra / La même chose</i>
[ø!]	[ølunø:r]	<i>Holl un eur / Toute une heure.</i>
Holl : Tout	[ølufø]tœy]	<i>Holl ho fustoù / Tous vos fûts</i>
[raħ]	[ra ^h əntroəysø]	• Suivi d'un nom pluriel. <i>Razh an traoù-se / Toutes ces choses-là.</i>
Razh : Tout		
[rabəħ]		• Suivi d'un nom pluriel, ou

Razh + a-bezh : Tout	[rabe ^h idã'ne]	équivalent. <i>Ra'bezh he danvez / Toute sa fortune.</i>
[tut]	[tutpawtrɛdərɔ̃nat]	<i>Tout paotred ar c'hornad / Tous les gars des environs.</i>
Tout : Tout		
[mar]		<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de /a/ de (L). • Suivi d'un nom singulier .
Meur (a) : Beaucoup	[marayɛħ]	<i>Meur a wezh / Maintes fois, parfois</i>
	[maray'i'nã:]	<i>Meur a unan / Plus d'un, beaucoup</i>
	[imaradaʃat]	<i>E meur a dachad / Dans beaucoup d'endroits</i>
[^h ilɛħ]		<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de /a/ de (L).
E-leizh (a) : Beaucoup	[^h ilɛħadrœy]	<i>E-leizh a draoù. Beaucoup de choses</i>
[kal]		<ul style="list-style-type: none"> • Principalement employé au négatif, avec un nom pluriel. • Suivi de /a/ de (L).
Kalz : Beaucoup	[deʃɛkalaargã:da'ne]	<i>Ils n'ont pas beaucoup d'argent</i>
[unnɔ̃bɔ̃dɔ̃t]		<ul style="list-style-type: none"> • Avec nom pluriel. • Suivi du diminutif /iʃ/
Un nebeud(ig) :		

Quelques	[unnɔ̃bø̃disœʏt]	Un nebeudig saout / Quelques vaches
[hã'te:r]	[unã'te'rø:r]	<i>Un hanter eur / Une demi-heure</i>
Hanter : Moitié		
[pɛp][bɛp]	[ipɛpkarte:r]	<i>E pep karter. / Dans chaque quartier.</i>
Bep, Pep : Chaque	[bɛpmørø:r]	<i>Bep Merc'her. / Chaque mercredi.</i>
[sø̃l]	[sø̃ldʒyħ]	<i>Chaque fois (que).</i>
Seul : Chaque		
[tʃø̃'mɛ̃n]		
Kement / Tout	[tʃø̃'mɛ̃ntra:] [itʃø̃'mɛ̃ntaʃat]	<i>Kement tra. / Toutes choses</i> <i>E kement tachad / En tout lieu.</i>
Kement a	[tʃø̃'məna]	<i>Kement a drouz / Autant de bruit.</i> <i>Kement a vugale / Autant d'enfants</i>
Kement-sen (a)	[tʃø̃'mənsø̃na]	<i>Kement-sen a dud /</i> <i>Autant que ça de monde.</i>
Kement arall (a)	[tʃø̃'məntrala]	<i>Kement arall a dud / Tant de monde</i>
Kement...zo		<i>E kement ti zo / Dans toutes les</i> <i>maisons (sans exception)</i>
[ø̃hpɛ̃n]	[ø̃hpɛ̃nəntrœʏsø̃]	<i>Ouzhpenn an traoù-se /</i> <i>En plus de ces choses-là.</i>
Ouzhpenn : En plus de		
[pa'sɛ̃]	[pa'sɛ̃kã:vle:]	<i>Pasiñ kant vlez / Plus de cent ans.</i>
Pasiñ : Plus que		
[hɛ̃m]	[hɛ̃mpa'r]	<i>Hep par / Sans pareil ("sans paire").</i>
Hep : Sans		

[nim]	[inimty:]	<i>E nep tu / Nulle part</i>
Nep : Nul		• Seul exemple relevé
Ur bochad	[urbu'ʃat]	Expression la plus courante pour : beaucoup Ur bochad bugale / beaucoup d'enfants. Ur bochad argant / beaucoup d'argent.
Ur yoc'h	[urjɔh]	Ur yoc'h tud / un tas de gens
Ur grawennad	[urgrawɛnat]	Ur grawennad bugale / Un tas d'enfants
Krawennadoù	[krawɛnadœy]	B'oe krawennadoù. Il y en avait des tas !
Ur maread	[urmarjat]	Ur maread gadon / Beaucoup de lièvres
Un troupad	[untrupat]	Un troupad soudarded / Un groupe de soldats
Ur vandennad	[urvāɖɛnat]	Ur vandennad chas / un groupe de chiens
Ur steredegennad	[ur'ʃtərədəɖɛ'nat]	Ur steredegennad tud / Une ribambelle de gens littéralement : une constellation
Un tamm mat a	[untamma'da]	Un tamm mat a otoioù / Un bon nombre de voitures
Lan a	[lā:na]	Lan a douristed / Plein de touristes

Pasapl a	[pasaba]	Pasapl a dud / Pas mal de monde
Niver a	[nive·ra]	G'an niver a dud ha n'o deus ket labour Avec le nombre de gens qui n'ont pas de travail Biskoazh ken niver à dud ! Jamais (vu) un si grand nombre de gens!
Trawalc'h a	[trawala]	Trawalc'h a voued / Assez de nourriture.
Re a	[^h re:a]	Re a otoioù / trop de voitures
Un hanter re a	[unã·te ^h re:a]	Un hanter re a dud / Beaucoup trop de monde littéralement : "une moitié trop de"
Bihan a	[biãna]	Bihan a argant / peu d'argent
Bihanoc'h a	[bi ^h anɔha]	Bihanoc'h a drouz / moins de bruit
Muioc'h a	[miçɔha]	Muioc'h a c'hlav / plus de pluie.
Lod (a)	[lo:t]	Lod tud / Certaines personnes Lod ag an tier zo brav, lod arall ned eo ket Certaines maisons sont jolies, d'autres non. Notons que <i>lod</i> est suivi d'un pluriel mais qu'il est singulier.

Serten	[sɛrtɛn]	Serten tud / Certaines personnes.
tamm(ig)	[untam] [untamøt̃] en sandhi : [untami] [untamej]	<i>Tamm</i> signifie morceau, mais il précède parfois un nom singulier, sans valeur de partitif, avec parfois une valeur un peu péjorative. Ma zamm porte-monnaie. / mon porte monnaie. Un tamm bugul-saout / (un morceau/ gardien de vaches) Un gardien de vaches An tamm hani-se Ce machin-là

5.2.11 Les interrogatifs

Ces mots interrogatifs s'utilisent dans des phrases ou propositions interrogatives directes ou indirectes. Ils peuvent être précédés de prépositions : [a] de, [dø] à, [gøt] avec, [aɥɛjt] pour, [dre:] par ...

[pə'tra:]	<ul style="list-style-type: none"> • Petra a rit henoazh? <p>Que faites-vous ce soir ?</p> <p>Cet interrogatif correspond à : Quoi? que ? qu'est-ce que ?</p>
[pi'ɥ]	<ul style="list-style-type: none"> • Piv eo an harloupañ ? An hani a c'hwezha pe an hani a skaota? • Qui est le plus gourmand ? Celui qui souffle ou celui qui se brûle? • Da biv ho peus lâret an traoù-se ? À qui as-tu dit ça ? • Da biv ema ? Da biv eo ? À qui est-ce ? • Get piv emant bet ? Avec qui y sont-ils allés ?

<p>[pe^hka'ni]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pekani anezhe ? • Lequel d'entre eux ? <p>(singulier invariable)</p>
<p>[pe're:]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pere eo ar re wellañ ? • Lesquels sont les meilleurs ? <p>(pluriel invariable)</p>
<p>[pe:h]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pezh anv 'peus ? [pehanpe] (invariable) • Quel nom avez-vous ?/ Comment vous appelez-vous ? • Da bezh oed ? À quel âge ?
<p>[pə'no:(s)]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Penaos anv o deus-gi ? [pənohandeð̄zɛ] <p>(invariable, car il signifie littéralement : comment)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel nom ont-ils ?/ Comment s'appellent-ils ?
<p>[pø'sɔrt]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pesort koñsolasion, den yaouank, em eus-me da reiñ deoc'h ? 🎵 <p>Quelle consolation, jeune homme, ai-je à vous donner ?/ (Que puis-je vous donner en guise de consolation ?)</p> <p>Ce dernier interrogatif a été relevé en langue chantée, et chez une informatrice.</p>
<p>[pɛt]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pet vlez 'peus ? / Combien d'années avez-vous ? (quel âge) • Pet a vreuder e oec'h ? Combien de frères(et sœurs) étiez-vous ? • Pet eur eo ? Quelle heure est-il ? • Da bet eur ema ? À quelle heure est-ce ? <p>Cet interrogatif porte sur le nombre, les unités. <i>Pet</i> est suivi d'un nom singulier et <i>Pet a (L)</i> d'un pluriel.</p>

<p>[pød̥ʒø'møt]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pegement zo "eizh" ? Combien c'est "huit" ? • Pegement zo / a ra tri ha tri ? Combien (sont)font trois plus trois ? • Pegement e tlean deoc'h ? Combien je vous dois ? • Pegement a vleud hoc'h eus laket ? <p>Quelle quantité de farine as-tu mise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pegement a dud e oe er fest ? <p>Combien de personnes étaient aux noces ?</p> <p>Cet interrogatif porte sur une quantité, un tout, une somme.</p>
<p>[pød̥ʒe'hɛt]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pegehet oc'h chomet ? Combien de temps êtes-vous restés ? • Pegehet amzer oc'h bet éc'h ober an hent ? <p>Combien de temps avez-vous mis à/pour faire la route ?</p> <p>Cet interrogatif porte sur la durée, et peut être accompagné du mot <i>amzer</i> : temps.</p>
<p>[pe'hkɛn]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pegen kozh oc'h-c'hwi ? "Quel âge avez-vous ?" <p>(combien / vieux/ êtes vous) How old are you ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pegen bras eo ? Français parlé : "Il est grand ,comment ?" <p>Cet interrogatif porte sur la qualité, et est assez difficile à rendre en français. Il correspond à l'anglais : How + adjectif.</p>
<p>[pe'no:(s)]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Penaos gober ? Comment faire ?
<p>[pærɛk] [ago'təbərək] [pətra'zokawz]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Perak ec'h oc'h é c'hoarzhet ? Pourquoi riez-vous ? • A-gaoz da berak ho peus gwraet an traoù-se ? <p>Pourquoi as-tu fait ça?</p>

	<p>(littéralement : à <i>cause de pourquoi</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petra zo kaoz n'en deus ket lâret din ? Pourquoi ne me l'a-t-il pas dit ?
[imɛ̃n]	<ul style="list-style-type: none"> • Emen ema ho preur ? Où est ton/votre frère ? • Da emen ec'h it ? Où allez-vous ? (vers où? mouvement) • A emen ema eñv daet genoc'h ? Où l'avez-vous eu/trouvé ? (d'où / est/ il / venu/ avec vous) • A emen eo ? D'où est-il ? • A eme e ta ? D'où vient-il/elle ? • Dre emen monet ? Par où aller ?

5.2.12 Les exclamatifs

- **Na** s'utilise devant un adjectif qualificatif :
 - Na tomm eo ! Comme il fait chaud ! [natɥɛ̃mø]
(exclamatif / chaud /est)
- **Penaos** s'utilise devant un nom. Il est invariable et signifie littéralement : *comment ?* et *quel ?* dans le parler.
 - Penaos soñj ! Quelle idée ! [pɛnoʃœ̃:ʃ]

5.3 Pronoms, adjectifs et adverbes

5.3.1 Les pronoms personnels

		pronoms personnels sujets	pronoms personnels affixes
1	SG	mø (proclitique) mēj me 🎵	mēj me 🎵
	PL	ni	ni
2	SG/PL	^h ɥi	^h ɥi
	SG masc.	jõ	õ
	SG fém.	hi	i
3	PL	ḍzɛ ḍzi he ĩn ^t 🎵	ɛ

- Les pronoms sujets précèdent les formes verbales de la conjugaison impersonnelle. Signalons le pronom sujet proclitique 1SG [mø] souvent neutralisé en [mø].

- Me a ouia a-walc'h. Je sais bien. [mø'wia'wal]
- C'hwi a zeska fonnapl. Tu apprends vite.
- Hi a sona mat. Elle chante bien.

- Les pronoms sujets sont généralement exprimés comme rappels du sujet, après une forme verbale conjuguée, un groupe nominal possessif, ou une préposition conjuguée.

- Me zo-me ganet amañ. Je suis (moi) né ici. [mæzomē]gã'nəda'ma]
- Ma zi-me. Ma maison (moi). [mæzi:'mēj]
- Ho ti-c'hwi. Ta maison (toi). [uti:^hɥi]
- Geti-hi. Avec elle (elle). [gø_ti'hi]
- Gete-gi. Avec eux (eux). [gø_tedḍzɛ]
- Ac'hanomp-ni. De nous (nous). [a_nøm'ni:]

◦ Din-me. À moi (moi). [dɛ̃mɛ̃]

- L'utilisation des pronoms affixes sera détaillée plus bas dans la partie présentant les substituts du nom.

5.3.2 Les adjectifs qualificatifs

- L'adjectif qualificatif est généralement invariable en genre et en nombre. Signalons cependant ces rares exceptions :

◦ Mezv, mezvez. [mɛ:ɥ][mɛ:ɥɛz] Soûl, soûle.

▪ Ur paour-kaezh Pauvre malheureux, substantif composé de deux adjectifs
Paourkaezhed Des pauvres malheureux [pœ'rtʃɛ'hɛt]

- L'adjectif épithète subit néanmoins des mutations consonantiques marquant bien souvent le féminin et le pluriel¹³⁷.
- L'épithète se place généralement après le nom qu'il qualifie.

• Ur plac'h yaouank. [urplahjœvã:k]
(une/ fille / jeune) Une jeune fille.

• Ma faotr bihan. [mɛfawbiã]
(mon / garçon /petit) Mon petit garçon

• Daoulagad rous. ['døləgɑ^dru:s]
(deux-oeil / marron) Des yeux marrons.

- Notons que l'adjectif [kɔ:h] *vieux*, précédant le nom apporte une valeur péjorative.

• Ur c'hozh boulomig kozh [urhɔ:hbulomikɔ:h]
(un vieux bonhomme vieux) Un fichu vieux bonhomme

• Ur c'hozh tra. [urhɔ:htra:]
(un / vieux/ chose) Une personne méprisable.

¹³⁷voir 4.4.3 Remarques (la lénition)

- L'adjectif suivi de la préposition /a/ *de*, précède parfois le nom dans des locutions :

- Un drol a dra. Une drôle de chose.
- Ur vrav a blac'h. Une belle de fille . / Une belle fille.
- Ur c'hast a ganard. Une garce de canne.
- Ur plac'h a verc'h. (une/ jeune fille/ de fille) Une jolie jeune fille

Plac'h, fille a ici une valeur d'adjectif "jeune et jolie"

- Ur paotrig glas a zaoulagad. Un petit garçon aux yeux bleus.
(un garçonnet/ bleu/ de/ deux-oeil)

- Gwan a zivhar. Se dit de quelqu'un qui ne tient plus debout.
(faible/ de /deux-jambe)

- Frank a doull
(ample /de/ trou)

Expression humoristique désignant une personne qui boit beaucoup, titre de chanson populaire connue.

- Hannezh zo berr a spered. Celui-là (ce gars-là) est court d'esprit. (simple d'esprit)

- Le **comparatif d'égalité** se forme en plaçant l'adjectif qualificatif après *ken* [køn], ou parfois irrégulièrement *ker* [kør]. Le deuxième élément de comparaison est introduit par la préposition, [ə] *comme*.

- Ken du. Aussi noir [køndy:]
- Ken tev. Aussi épais [kønti:ɥ]
- Ken izel. Aussi bas. [køni'ze:l]
- Ken digor èl an daol. Aussi (ouvert) large que la table. [køndədʒo:r]
- Ken kaer èl dec'h. Aussi beau qu'hier. [kørkɛ:rɛlde'h]
- Ken sot èl an arall. Aussi bête que l'autre. [kørso:dɛləna'ral]

Notons quelques comparatifs irréguliers :

- [kənma:t][kər'klō:s] Aussi bien.
- [kər'fal][kərgwəh] Aussi mauvais.
- [tʃə'møt] Autant.
- [tʃe'hət] Aussi longtemps.

L'adjectif qualificatif peut être suivi des morphèmes démonstratifs ou de *arall*, autre, qui valent pour un deuxième élément de comparaison indéfini.

- Ker bras se. (morphème de l'équatif / grand / morphème démonstratif)

Aussi grand que ça.

- Kement-se. [tʃəmənsø][tʃømsø]

Autant que ça.

- Kement arall [tʃəmø'tral]

Tout autant

- Biskoazh kement arall !

Exclamation d'étonnement célèbre. Littéralement : "jamais autant !", que l'on peut même entendre ainsi en français local.

- Biskoazh ken niver a dud !

Exclamation d'étonnement quant à la quantité. Littéralement : "jamais aussi grand nombre de gens".

Le nom *niver*, nombre, est ici un quantitatif.

- Le **comparatif de supériorité** se forme en ajoutant /h-oh/ à l'adjectif , au participe passé, et à certains adverbes. Cette désinence possède un h latent, assourdit consonne finale, et la rend généralement lenis. Le deuxième élément de comparaison est introduit par la préposition , [aʊɛjt] *pour*¹³⁸.

¹³⁸Breton normalisé: evit.

- Brasoc'h. Plus grand.
- Hiroc'h Plus long.
- Liesoc'h Plus souvent.
- Skañvoc'h. Plus léger. [skã'noh]
- Yaouankoc'h evit e vreur. Plus jeune que son frère.
- Avañsetoc'h. Plus avancé.
- Pellikoc'h. Un peu plus loin. [ˈpɛlət̪õh]

Notons ici que la désinence du diminutif /iʃ/ devient /icoh/

- Les adjectifs *mat*, bon, bien et *fall* ont deux comparatifs de supériorité :
- Matoc'h [matoh], signifie meilleur, pour le goût. Notons néanmoins que le /a/ reste souvent réalisé de manière postérieure, et peut garder une certaine longueur.
- Gwell [d͡ʒuɛl], mieux, meilleur pour tout le reste.
- Falloc'h [faloh] signifie plus mauvais et coexiste avec goezh¹³⁹ [gwɛh] qui a le sens de pire.
- Muioc'h [mihõh] [miçõh] signifie plus (plus grande quantité)
- Le **comparatif d'infériorité** n'existe pas. Il s'exprime donc avec des adjectifs contraires au comparatif de supériorité, ou l'équatif au négatif.
- 'D eo ket brasoc'h. Il n'est pas plus grand.
- 'D eo ket ker sot. Il n'est pas si bête.
- Le **superlatif** se forme en ajoutant /h-ã/ à l'adjectif, au participe passé, et à certains adverbes. Cette désinence possède un h latent, qui durcit la consonne finale, et la rend généralement lenis. Les adjectifs *mat* et *fall* ont deux formes, comme pour le comparatif de supériorité. Il peut se placer avant ou après le nom, ce choix relève souvent des habitudes du parler. Notons qu'il peut être précédé de l'article défini, comme nous le verrons plus bas dans la partie présentant les substituts du nom. Il peut aussi prendre une valeur adverbiale.

¹³⁹Breton normalisé : gwazh.

- Ar gwinn matañ.
- Ma gwellañ buoc'h.
- He breur yaouankañ
- Ar frond c'hwekañ
- Ar muiañ posipl.
- Ar fallañ tra.
- Hannezh ar goeshañ¹⁴⁰ !
- (d')Ar liesañ.

Le meilleur vin.
 Ma meilleure vache.
 Son frère le plus jeune.
 L'arôme le plus délicat.
 Le plus possible.
 La plus mauvaise chose.
 C'est lui le pire !
 Le plus souvent.

- Kentañ

Prochain, premier. [tʃə'tã:]

("le plus avant")

- Dilun kentañ
- Hi zo arriw kentañ.

Lundi prochain.
 Elle est arrivée la première.

- He familh karañ 🎵

Étrangement, dans cet exemple, la désinence du superlatif est portée par un nom. Ce nom généralement utilisé dans le groupe nominal *tud-kar*, signifiant des parents au sens large, a peut-être été considéré comme un adjectif. Il signifie dans le contexte de la chanson : sa belle-famille la plus proche¹⁴¹.

5.3.3 Les modificateurs d'intensité

à moitié	hã'te:r	Hanter	Hanter mezv, hanter vezv / à moitié ivre Un hanter kourz eo ur sort ! / C'est bien trop tôt quand même ! (une moitié tôt/est/ qaund même)
tout très	[gɔl] [bra:s] [mat]	Gwall- (très)	Gwall fateket / très fatigué Gwall bell / très loin

¹⁴⁰Breton normalisé : gwashañ.

¹⁴¹voir 6. La langue chantée: Margaritig.

		-bras (grand)	Klañv-bras / très malade Ker-bras / très cher Tomm-bras / très chaud
		-mat (bon,bien)	Hañval-mat / vraiment identique Lies-mat / Bien souvent
			De nombreux adjectifs peuvent être suivis d'un nom, ou adjectif pour renforcer leur intensité. Ces locutions sont généralement figées, et peuvent être considérées comme des expressions. En voici quelques-unes :
			<ul style="list-style-type: none"> • Du-kel / tout noir [dy:køl] • Ruz-kel / tout rouge [ry:køl] • Gwenn-kann / tout blanc • Yaouank-flamm / tout jeune (jeune-flamme) • Nevez-flamm / tout neuf, flambant neuf • digor-kaer / grand ouvert (ouvert-beau) • Teñval-dall / très sombre (sombre-aveugle) • Teñval-du / très sombre (sombre-noir) • Skuizh-brein / très fatigué (fatigué-pourri) • Skuizh-marv / très fatigué (fatigué-mort) • Tomm-skaot / très chaud (chaud-brûlant)
trop	[^h re:]	Re (L)	• Re vras / trop grand
un peu	[untam]	Un tamm	• Un tamm brasoc'h, brasoc'h un tamm /
	[øt]	-ig	Un peu plus grand • Pellikoc'h / Un peu plus loin
beaucoup	[urbuʃat]		• brasoc'h ur bochad, ur bochad brasoc'h / Beaucoup plus grand

beaucoup	[kal]	Kalz	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques rares emplois à l'affirmatif constatés, avec le comparatif de supériorité. • Kalz viloc'h / Beaucoup plus vilain
plutôt	[pasɑ:p]	pasapl	<ul style="list-style-type: none"> • Druz-pasapl / plutôt gras • Bras-pasapl / plutôt grand
terriblement	[abonmina:p]		<ul style="list-style-type: none"> • brav-abominapl / terriblement beau

5.3.4 Les substituts du nom

5.3.4.1 Les substituts du groupe nominal

- Dans un groupe nominal, le **nom défini** singulier peut être remplacé par *an hani* [əna'ni] [əni] [ənã], et le nom défini pluriel par *ar re* [əre:]. Ils sont généralement mutateurs de la lénition¹⁴², marquant le féminin et le pluriel.
 - An hani bihan. Le petit.
 - An hani vihan. La petite.
 - Ar re vihan. Les petit(e)s
- On relève en langue chantée quelques exemples d'adjectifs qualificatifs directement utilisés avec l'article:
 - Ar bras a lâre d'ar bihan. Le grand disait au petit
 - Ar pinvik, ar paour. Le riche, le pauvre.
- Les superlatifs singuliers peuvent être utilisés avec ou sans article.
 - An harloupañ. Le/la plus gourmand/e.
 - Ar bravañ. Le plus joli.
 - Ar vravañ. La plus jolie.
 - Kentañ gwezh. La première fois
 - Ar c'hentañ gwezh/ ar gentañ gwezh La première fois.
 - Ar wezh kentañ La première fois / la prochaine fois.

¹⁴²voir: morphophonologie , la lénition.

- Dans un groupe nominal, le **nom indéfini** singulier peut être remplacé par l'adjectif numéral ordinal *Unan* [ʷinã:] Un, et le nom défini pluriel par *re* [rɛ:]. Ils sont généralement mutateurs de la lénition¹⁴³, marquant le féminin et le pluriel.

- Unan kozh. Un vieux.
- Unan gozh. Une vieille.
- Re gozh. Des vieux.

- Dans un groupe nominal, le **nom indéfini pluriel indénombrable** peut être remplacé par *kani* [kãni]. Ce mot est apparu par métanalyse morphophonologique du mot /hani/, qui a été considéré comme une spirantisation d'un /k/ initial. Il ne provoque pas de mutations.

- Kafe kreñv. Kani kreñv. Du café fort. Du fort.
- Gwin mat. Kani mat. Du bon vin. Du bon .

- Le mot *kani* sert aussi à exprimer **les pronoms possessifs** singuliers, lorsqu'il est utilisé avec les déterminants possessifs. Il subit donc les mutations de ces déterminants¹⁴⁴ et est souvent suivi du pronom personnel sujet, comme à l'accoutumée dans le parler. Les pronoms possessifs pluriels s'expriment avec *re*.

pronoms possessifs singuliers			pronoms possessifs pluriels		
məhanimēj	ma hani-me	le mien la mienne	mərə:'mēj	ma re-me	les miens les miennes
ukani ^h ʷi	ho kani-c'hwi	le tien la tienne le vôtre la vôtre	ure: ^h ʷi	ho re c'hwi	les tiens les tiennes les vôtres les vôtres
iganijō	e gani-eñv	le sien (à lui)	ire:jo	e re-eñv	les siens (à lui)

¹⁴³voir: morphophonologie , la lénition.

¹⁴⁴voir: morphophonologie

		la sienne			les siennes
ihanihi	he hani-hi	le sien (à elle) la sienne	ire:'hi	he re-hi	les siens (à elle) les siennes
nəhanini	ne hani-ni	le nôtre	nəre:'ni	ne re-ni	les nôtres
ənanəni	an hani-ni	la nôtre	əre:'ni	ar re-ni	les nôtres
uhanidʒe	o hani-gi	le leur la leur	ure:'dʒe	o re-gi	les leurs les leurs

- Les pronoms démonstratifs ont des formes masculines et féminines au singulier. Au pluriel, il s'exprime avec *ar re*, suivi des morphème démonstratifs.

morphème démonstratif	pronom démonstratif masculin singulier	pronom démonstratif féminin singulier	pronom démonstratif pluriel	adverbes de lieux
[ma(n)] proximité (-ci)	[hana]	[huna]	[əre:ma]	[ama(n)] [dyma(n)]
	celui-ci	celle-ci	ceux-ci celles-ci	ici (ici vers moi)
[sø] degrés de référence (-là)	[ha'həh]	[hu'həh]	[əre:zø]	[azø] [dyzø]
	celui-là	celle-là	ceux-là celles-là	là (là vers les autres)
[h ^u n] éloignement (là-bas)	[ha ^h un]	[hu ^h un]	[əre:h ^u n]	[a ^h un] [du ^h un]
	celui-là là-bas souvent inconnu ou rare	cellelà là-bas souvent inconnu ou rare	ceux-là là-bas souvent inconnu ou rare	là-bas (souvent inconnu)

5.3.4.2 Le substituts du groupe verbal

- À l'**impératif affirmatif**, l'objet est exprimé par les pronoms personnels sujets ou affixes, placés après le verbe.

◦ Gortozit-me !	Attendez moi !	[gɔɾtɛjmɛ̃]
◦ Gortozit-ni !	Attendez-nous !	[gɔɾtɛjni]
◦ Gortozit-eñv ! Gortozit-hoñ !	Attendez-le !	[gɔɾtɛjjõ][gɔɾtɛjtõ]
◦ Gortozit -hi !	Attendez-la !	[gɔɾtɛjti]
◦ Gortozit-gi ! Gortozit-hè !	Attendez-les !	[gɔɾtɛjdʒɛ̃][gɔɾtɛjtɛ̃]

Rappelons l'apparition d'un /t/ épenthétique à la 1PL, sans doute par imitation, de la 2SG/PL.

◦ Gortozamp-hoñ !	Attendons-le !	[gɔɾtamtõ]
◦ Gortozamp-hi !	Attendons-la !	[gɔɾtamtɪ]
◦ Gortozamp-hè !	Attendons-les !	[gɔɾtamtɛ̃]

- Dans un groupe verbal exprimé comme intransitif direct aux **temps simples** et à l'**impératif négatif** et devant les **noms verbaux**, l'objet est exprimé par les déterminants possessifs qui sont mutateurs¹⁴⁵, et un pronom objet, *en/er* [ən][ɛr], uniquement pour la 3SG du masculin. Ce pronom objet est homophone avec l'article défini, et le choix de l'allomorphe se fait comme pour celui-ci, en fonction de l'initiale du mot suivant, dans ce cas du verbe ([ən]devant /d/, /h/, /n/, /t/, et les voyelles, et [ɛr] devant les autres phonèmes). Il provoque comme l'article défini, la mutation isolée du /k/¹⁴⁶.

- Ces substituts de noms du groupe verbal, se placent avant la forme verbale conjuguée, des conjugaisons personnelle et impersonnelle, et avant le nom verbal pour la conjugaison avec /gobe:r/¹⁴⁷.

- Aux **temps composés** les substituts de noms des troisièmes personnes sont exprimés par les pronoms personnels sujets ou affixes.

¹⁴⁵voir plus haut , les déterminants possessifs.

¹⁴⁶voir : morphophonologie.

¹⁴⁷voir plus haut : typologie de la phrase aux temps simples.

Substituts du nom dans un groupe verbal aux temps simples, à l'impératif négatif et avec les noms verbaux		
Personne	Exemple	Traduction / Remarque
1SG	<p>C'hwi ma c'hleva ? Ne ma c'hlevit ket. Na ma zapit ket ! 🎵 Hannezh zo é komz a ma(n) dimeziñ.</p>	<p>Vous m'entendez? Vous ne m'entendez pas. Ne m'attrapez pas ! Il parle de me marier.</p> <p>• Notons dans ce dernier exemple, le [n] épenthétique du déterminant personnel 1SG, qui peut apparaître devant [d] et [g]. L'apparition du [m] épenthétique devant [b], comme il est parfois constaté devant les noms, n'a pas été relevé devant un verbe dans le corpus.</p>
1PL	<p>Hi hor gwela. N'hon anavant ket anezhe. N'hor gortozit ket ./!</p>	<p>Elle nous voit. Ils ne nous connaissent pas. Vous ne nous attendez pas. / Ne nous attendez pas !</p> <p>• Le négatif de l'impératif et celui du présent sont réalisés de manière</p>

		<p>identique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est le possessif 1PL, <i>hon/hor</i> qui est utilisé dans ce cas.
2SG/PL	<p>Me ho kara. / M'ho kara. Ho kariñ a ran. N'ho kwelen ket. Ema doc'h ho kortoz.</p>	<p>Je vous/ t'aime. Je vous/ t'aime. Je ne vous/ te voyais pas. Il est en train de vous attendre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La voyelle de la particule négative <i>Ne</i>, ainsi que celle du pronom sujet enclitique 1SG <i>Me</i>, s'amuit au contact d'une voyelle. • La particule verbale du progressif <i>é</i> [i], devient <i>doc'h</i>¹⁴⁸ [dɔh], devant les déterminant possessifs et le pronom objet de la 3SG du masculin.
3SG masc.	<p>Me er gwela lies. / M'er gwela lies. C'hwi en anav ? Er c'hlevet a ran. N'er gwelan ket.</p>	<p>Je le vois souvent. Tu le connais ? Je l'entends. Je ne le vois pas.</p>

¹⁴⁸Breton normalisé : ouzh.

3SG fém.	<p>N'en anavamp ket. N'er gortozit ket. / ! Ec'h an-me d'er gwelet.</p>	<p>Nous ne le connaissons pas. Nous ne l'attendons pas / Ne l'attendons pas ! Je vais le voir.</p>
3PL	<p>Me hec'h anava. / M'hec'h anava. Digor an nor, pe m' he zorro ! N'he laket ket aze. / ! 'D on ket bet doc'h he gwelet.</p>	<p>Je la connais. Ouvre la porte ou je la casserai ! Vous ne la mettez pas là. / Ne la mettez pas là ! Je ne suis pas allé la voir.</p>
3PL	<p>Me o zenna. / M'o zenna. N'o gwelan ket bamdez. N'o frenit ket. /! Kerzhit d'o c'hask !</p>	<p>Je les arrache/ retire. Je ne les vois pas tous les jours. Vous ne les achetez pas. / Ne les achetez pas ! Allez les chercher !</p>
Substituts du nom dans un groupe verbal aux temps composés		
Personne	Exemple	Traduction / Remarque
1SG	<p>C'hwi 'peus ma(n) gwelet. Gi 'deus ket ma zapet anezhe.</p>	<p>Tu m'as vu. Ils ne m'ont pas attrapé.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Le substitut du nom se place après l'auxiliaire <i>kaout</i>. • La typologie de la phrase dans ce cas semble figée : <ul style="list-style-type: none"> ◦ (S) + auxiliaire conjugué (négation) + substitut du nom + participe passé
1PL	<p>Hi 'deus hor gwelet. Gi 'doe ket hor gortozet.</p>	<p>Elle nous a vus Ils ne nous ont pas attendus.</p>
2SG/PL	<p>Hi d'eus ho klevet. N'em boe ket ho kwelet.</p>	<p>Elle vous a entendus. Je ne vous avais pas vus.</p>
3SG masc.	<p>Me 'm eus eñv kollet. 'M eus eñv kollet. Kollet 'meus eñv. N'em eus ket eñv / hoñ gwelet.</p>	<p>Je l'ai perdu. Je l'ai perdu. Je l'ai perdu. Je ne l'ai pas vu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On constate à l'affirmatif, l'utilisation plus fréquente du pronom sujet. • Une autre typologie de la phrase est possible avec les troisièmes personnes : <ul style="list-style-type: none"> ◦ participe passé + auxiliaire conjugué + substitut du nom

3SG fém.	<p>Me 'm eus hi prenet. Prenet 'm eus hi 'M eus ket hi prenet.</p>	<p>Je l'ai achetée. Je l'ai achetée. Je ne l'ai pas achetée.</p>
3PL	<p>Gwelet 'meus gi / hè. Gwelet 'meus gi.</p> <p>N'em eus ket gi / hè kavet. ♪ Me em boe gi me torchet.</p>	<p>Je les ai vus. Je les ai vus.</p> <p>Je ne les ai pas vus. Je les avais (moi) essuyés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mêmes remarques que pour 3SG masculin. • Ce dernier exemple issu de la langue chantée, montre que si le pronom personnel est rappelé après l'auxiliaire conjugué, il se place après le substitut du nom, dans ce cas. • Aucun exemple de rappel de sujet de ce genre n'a été constaté dans une phrase initiée par le participe passé.

5.3.4.3 Coalescence prépositions et substituts du nom

Les substituts du noms peuvent être intégrés aux prépositions, dans le cas d'utilisation de verbes intransitifs indirects par exemple. Les prépositions peuvent être simples et recevoir une désinence de personne, ou être composées et dans ce cas accueillir les déterminants possessifs entre les deux éléments qui les composent. Les prépositions et leurs utilisations sont détaillées dans la prochaine partie.

5.4 Les prépositions

5.4.1 Les prépositions simples

Les prépositions simples se conjuguent en breton. Les désinences sont issues de désinences verbales, mais aussi des pronoms sujets affixes pour les troisièmes personnes. Nous présenterons chaque préposition, avec son paradigme et ses utilisations constatées dans le parler.

Paradigme des prépositions simples	
1SG	ẽj
1PL	ø̄m
2SG/PL	oh
3SG masc.	õ
3SG fém.	i
3PL	e

Une consonne vient généralement s'intercaler entre la préposition et ces désinences, généralement une articulation alvéolaire : /d/ /t/ /z/ /n/.

Dans les présentations des prépositions à suivre, nous n'indiquerons pas toujours les emplois de celles-ci communs à tous les parlers bretons. Nous privilégierons les usages plus originaux constatés dans le breton languidicien, qu'il partage en général avec les autres parlers vannetais, et souvent bas-vannetais.

Préposition : A [a] (de)		
	variantes courtes	variantes longues
1SG	a'nɛ̃j	a'i'nɛ̃j
1PL	a'nɔ̃m	a'i'nɔ̃m
2SG/PL	a'nɔ̃h	a'i'nɔ̃h
3SG masc.	a'nõ	anə ^h õ
3SG fém.	a'ni	anə ^h i
3PL	a'ne	anə ^h e

• La préposition *a* devient *ag* devant une voyelle. Elle exprime l'origine, le partitif, et s'utilise avec différents verbes, et expressions. Elle est utilisée comme rappel du sujet dans les négations, et se place généralement à la fin de la phrase. Elle provoque la mutation par lénition. Voici différents usages de celle-ci relevés dans le parler :

<ul style="list-style-type: none"> • Hi zo a Langedig. • 'D int ket ag an Oriant anezhe. • Ac'helamañ. • Ac'helese. • Unan ag ar baotred. • Unan anezhe. • En tu arall ag ar vourc'h. • É tonet a Bondi. • Gi o deus komzet din ac'hanoc'h. • Komz ag an dra-mañ, ag an dra-hont. • N'em eus ket afer ag an dra-se. • Eñv en deus afer ac'hanin. • 'M eus aon a gouezhel ! • N'em eus ket mui soñj ag hoc'h anv. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle est de Languidic. • Ils ne sont pas de Lorient. • D'ici. (a + amañ, <i>ici</i>) • De là. (a + aze, <i>là</i>) • Un des garçons. • Un d'eux. • De l'autre côté du bourg. • En venant de Pontivy. • Ils m'ont parlé de toi. • Parler de choses et d'autres. (parler de cette choses -ci , de cette chose-là) • Je n'ai pas besoin de ça. • Il a besoin de moi. • J'ai peur de tomber ! • Je ne me souviens plus de votre nom.
--	---

<ul style="list-style-type: none"> • 'Deus ket soñj 'maet a zañsal anezhoñ ! • Ec'h on é tonet a zebriñ. • Arrest a gomz ! • Dihan a vutumat ! • Parrat a gousket. • 'M eus diskuizhet a gondou. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'a qu'une idée en tête, danser ! • Je viens juste de manger. • Arrête de parler ! • Arrête de fumer ! • Empêcher de dormir • J'ai arrêté de conduire. (je ne conduis plus)
<ul style="list-style-type: none"> • Bremañ ema kuit deoc'h a labourat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Te voilà quitte du travail que tu avais à faire. (débarrassé)
<ul style="list-style-type: none"> • Ur vilhetenn a gant euro. • Seizh troed a uhelled. • Bep a gafe a bevar real. 🎵 	<ul style="list-style-type: none"> • Un billet de cent euros. • Sept pieds de haut. • Chacun un café à quatre réaux .

Préposition : Àr[ɑ'r] (sur)		
	variantes courtes	variantes longues
1SG	ar'hēj	
1PL	ar'hø̃m	
2SG/PL	ar'hø̃h	
3SG masc.	ar'nõ	arnə ^{hõ}
3SG fém.	ar'ni	arnə ^{hi}
3PL	ar'ne	arnə ^{hẹ}

•La préposition *àr* et son composé privatif *a-ziàr*, *de sur*, apparaît dans plusieurs locutions adverbiales, et avec certains verbes. Elle provoque généralement la mutation par lénition. Voici différents usages de celle-ci relevés dans le parler :

<ul style="list-style-type: none"> •Ema àr an daol. •Àr gornig man gwele. 🎵 •A-ziàr verc'hed an Alre, e lârer ema savet. 🎵 •Àr-yun. •A-ziàr zour. •Àr o c'houst e lâramp. •Eñv a laboura àr e gont. •Ema ret sailhal àr-bouez un troed. •C'hwi a c'hella kontiñ àrnin. •Arriw eo an noz àrnomp. •Ar bugul-noz a arriwey àrnoc'h ! 	<ul style="list-style-type: none"> •Il est sur la table. •Sur le petit coin de mon lit. •C'est au sujet des filles d'Auray, dit-on, qu'elle (la chanson) a été composée. •À jeun. •(de sur eau) N'ayant bu que de l'eau. •(sur leur compte/ nous disons) Nous parlons d'eux. •Il travaille à son compte. •Il faut sauter sur un pied. •Tu peux compter sur moi. •La nuit arrive. (sur nous) •Le <i>bugul-noz</i> vous attrapera ! (..arrivera sur vous) Le bugul-noz (berger de nuit) est un être surnaturel nocturne, présent dans de nombreuses histoires pour effrayer les enfants.
--	---

<ul style="list-style-type: none"> •Eñ en doe serret an nor àrnoñ. •Ar re-se o deus skoet àrnoñ. •Hi a oe bec'h àr he spered. •Chañjet an <i>ouverturiou</i> àrnezhonñ. •G'ar vellad-se e veze bec'h àrne é redek ! •Chañjet eo àrnoc'h ! •Eñv zo bet skrap àr ar c'hatew ! •Bout 'eus ur bochad labour d'ober àrnezhonñ. (an ti) •Monet àr gein ur jaw. •Àr-droed. •Àr-velo. •Àr ho kwar ! •Gober àr-dro ar vugale. •Monet àr-raok. •Aet 'eus ur bochad traoù àr-raok. 	<ul style="list-style-type: none"> •Il s'était enfermé. (il avait fermé la porte sur lui) •Ils l'ont frappé. •Elle était préoccupée (elle/ était/ affairement/ sur son esprit) •Les ouvertures ont été changées. (sur "lui"sur la maison). ti: maison est masculin en breton. •Quand ils avaient la balle(soule), ils s'affairaient à courir ! •Tu es devenu fou ! (changé/ est / sur vous) •Il s'est jeté sur le gâteau ! •Il y à beaucoup de travaux à faire sur la maison. •Aller à cheval. •À pied. •À vélo. •Doucelement ! (à votre loisir) •S'occuper des enfants. ("faire sur tour") •S'en aller. (aller sur l'avant) •Beaucoup de choses sont parties. (...ont disparu.)
--	---

<ul style="list-style-type: none"> •Razh an daoulagadoù a oe é skoiñ àrnin, é sellet àrnin. •C'hwi ho poe taolet ur sell du àrnin. •Ni a yae tout àr an dro.(à'n dro) 	<ul style="list-style-type: none"> •Tous les regards étaient tournés vers moi. •Tu m'avais jeté un regard noir. •Nous y allions tous ensemble.
--	---

Préposition : <i>Ouzh/ Doc'h</i> [dɔh] (rapprochement)		Préposition : <i>Diouzh/ A-zoc'h</i> [azɔh] (éloignement)
1SG	dɔ'hẽj	azɔ'hẽj
1PL	dɔ'hø̃m	azɔ'hø̃m
2SG/PL	do ^h ɔh	azo ^h ɔh
3SG masc.	dɔh'tõ	azɔh'tõ
3SG fém.	dɔh'ti	azɔh'ti
3PL	dɔh'tɛ	azɔh'tɛ

Ces prépositions complémentaires marquent le rapprochement (signifiant parfois "contre") et l'éloignement. *Doc'h* s'utilise aussi dans l'expression de certains sentiments.Voici différents usages de celles-ci relevés dans le parler :

*Les réalisations [dodẽj] 1SG, [dodø̃m] 1PL, ont été relevées de rares fois chez deux informateurs, de manière aléatoire ; mais en reprise de phrase d'autres interlocuteurs, elles ont été réalisées comme nous l'exposons plus haut. La conjugaison de *doc'h* a sans doutes été comprise comme une composition des prépositions *da* + *doc'h*.

<ul style="list-style-type: none"> • Ne vourran ket sellet doc'h an tele. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'aime pas regarder la télévision.
--	---

- Selaouit doc'htoñ !
- Emant doc'h taol.
- Eñv en deus skoet doc'htoñ.
- Taoloù doc'h e voj !
- Labourat doc'h an heol/ ar loer.
- Ar chas a vez gwraet doc'hte meur a wezh. (spazhiñ)
- Nag en Turki zo ur velin, hag a zo doc'hti teir rod é troiñ. 🎵

- 'Meus mezh doc'hoc'h.
- Eñv en deus bet truez doc'hte.
- 'M eus kas doc'htoñ
- Fachet eo doc'h e vreur.
- Mouzhet int doc'hin.
- Harpet e oe doc'h an daol.

• Ne ran joe doc'h hani, hani ne ra doc'hin. 🎵

• Doc'hoc'h-c'hwi e jaoj un (d)amezell... 🎵
Ha doc'hin-me e jaoj ur peizant...

- Écoutez-le !
- Ils sont à table.
- Il l'a frappé.
- Des coups sur son groin !
- Travailler en fonction du soleil/ de la lune.
- On le fait aussi aux chiens des fois. (castration)
- En Turquie , il y a un moulin qui possède trois roues qui tournent.

(..."qui à sur lui/ contre lui trois roues. Ur velin : un moulin est féminin en breton)

- J'ai honte de vous.
- Il a eu pitié d'eux.
- Je le déteste.
- Il est fâché avec son frère.
- Il me fait la tête.
- Il était appuyé contre la table.

• Je n'ai d'affection pour personne, et personne n'en a pour moi.

• Une demoiselle vous convient...

Un paysan me convient...

(pour fonder une famille)

<ul style="list-style-type: none"> • Tud a-zoc'h ar maezoù. • 'D eo ket pell a-zoc'hin • Eñv zo pell a-zoc'h ar vourc'h. • Evit parrat a-zoc'h ar laeron a zonet. • 'D eus ket a harz doc'hte ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Des gens de la campagne. • Elle n'est pas loin de moi. • Il est loin du bourg. <p>(expression : Il n'est pas très malin.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour empêcher les voleurs de venir. • Il n'ont pas de limites ! <p>(Il n'y a pas de limites /contre eux)</p>
--	---

Préposition : <i>Evit, Aweit</i> [aʷeit] (pour)	
1SG	aʷej'dēj
1PL	aʷej'døm
2SG/PL	aʷej'døh
3SG masc.	aʷei'tõ
3SG fém.	aʷei'ti
3PL	aʷei'te
<p>Cette préposition introduit le deuxième élément de comparaison du comparatif de supériorité, et apparaît dans quelques locutions.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Gi zo ur bochad koshoc'h evidon. • 'D on ket evit kompren. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ils sont beaucoup plus vieux que moi. • Je ne suis pas capable de comprendre. <p>(littéralement : je ne suis pas pour comprendre)</p>

Préposition : <i>Da</i> [dø] (à)		
	variantes courtes	variantes longues
1SG	dẽj	
1PL	dø̄m	
2SG/PL	dø̄h	
3SG masc.	dõ	də ^h õ
3SG fém.	di	də ^h i
3PL	de	də ^h e

Cette préposition exprime la destination, l'appartenance, l'agent à la voix passive¹⁴⁹. Elle est utilisée avec de nombreux verbes, et locutions, que nous ne présenterons pas toujours quand ils communs à tous les parlers, et correspondent souvent à "de" en français. Voici différents usages de celle-ci relevés dans le parler :

<ul style="list-style-type: none"> • Ur c'handerv din . • An traoù-se zo da honnezh. • Raet ur brav/ ur mignon dezhi. • Bokit din ! • Grataet din ! • Goutiñ a ra d'ar c'hafe. • 'Vo ret deoc'h preniñ un arall. • Ema ret din bout aet. • Dle dezhoñ donet hiziv. • 'Trekah e dezhe bout chomet. • 'Trekah e ket deoc'h bout gwraet an dra-se. • Ne oe ket dleet deoc'h bout gwraet an traoù-se. • Vekset e oen dezhoñ. • Mall eo din monet. • Hiraehz 'm eus d'ar vakañs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un cousin à moi. • Ça, c'est à elle. • Faîtes-lui un bisou. (donnez un bisou à elle) • Embrasse -moi ! • Promets-moi ! • Ça sent le café. • Il faudra que tu en achètes un autre. • Il a fallu que j'y aille. • Il doit venir aujourd'hui. (doute) • Ils auraient dû rester. (c'est dommage.) • Vous n'auriez pas dû faire ça. (mais bon tant pis) • Vous ne deviez pas faire ça ! (Et vous l'avez fait malgré tout, vous n'auriez pas dû.) • Il m'avais vexé. (vexé/ j'étais/ à lui) • Il est temps que j'y aille. • J'ai hâte d'être en vacances.
--	---

¹⁴⁹voir : les temps composés.

<ul style="list-style-type: none"> • 'Arriwan ket a grediñ ema gwir an traoù-se ! • Er feson-se 'meus arriw da ouiet pasapl a draoù. • Petra zo arriw genoc'h da ouiet ? • Me dorn a ra negean din. • 'Meus drouk da ma fenn. • C'hwi zo-c'hwi da ouiet. • Tost d'ar vourc'h . 	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'arrive pas à croire que c'est vrai. • Et c'est comme ça que j'ai réussi à savoir pas mal de choses. • Que t'arrive-t-il à pleurer ? • Ma main me démange. • J'ai mal à la tête. • C'est à toi de savoir. • Près du bourg.
---	--

Préposition : *E* [i] (en, dans)

1SG	in'ēj
1PL	in'øm
2SG/PL	in'oh
3SG masc.	in'ō
3SG fém.	in'i
3PL	in'ẹ

Cette préposition signifie en, dans, à l'intérieur. Elle est parfois associée à *a-barzh* qui signifie à l'intérieur, dans les compléments circonstanciels de lieu.

<ul style="list-style-type: none"> • 'Barzh er solier. 🎵 • N'em boe ket soñjet en dra-se. • 'Meus huneet ennoc'h. • Ne faot ket touch enni ! • Ema e vakañs. • Aet omp e kaket. • Gwisket e du. • E prest. • Bout zo un ti e gwerzh aze. • • Ema ar giez e chaot. • Krampouezh e laezh. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le grenier. • Je n'avais pas pensé à ça. • J'ai rêvé de toi. • Il ne faut pas la toucher ! • Elle est en vacances. • On discute bien. (plaisir à discuter) (allé/ nous sommes/ en/ caquet) • Vêtu de noir. • En prêt. • Il y a une maison en vente là-bas. • • La chienne est en chaleur. • Des crêpes "en lait". (mangées dans du
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Krampouezh e sec'h. • Ar re-se zo bet e skol genin-me. • E galleg e oemp hon daou ? • E breton e oemp pa'd oc'h arriwet ? • Ni a ya e galleg. • Lakaat e proc'h. • 'D eo ket arriw e kourz. • Ema e-pign. 	<p>lait ribot)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des crêpes "en sec" (par opposition aux précédentes) • Ils ont été à l'école avec moi. (on attendrait "er skol", mais la réalisation courante est "e skol". Ceci est peut-être un question de tempo d'élocution, quoique "er" s'entend même à un tempo courant.(?)) • On parlait en français tous les deux? (en français/ nous étions/ tous deux) • Nous étions en train de parler breton quand vous êtes arrivés ? • On parle en français. (ça nous arrive) (littéralement: nous allons en français) • Donner en offrande. • Il n'est pas arrivé en avance. • Il est suspendu.
--	--

Préposition : Èl [ɛl] (comme)	
1SG	ɛl'dɛ̃j
1PL	ɛl'dɔ̃m
2SG/PL	ɛl'dɔ̃h
3SG masc.	ɛl'dɔ̃
3SG fém.	ɛl'di
3PL	ɛl'dɛ

Cette préposition introduit le deuxième élément de comparaison de l'équatif. Elle peut parfois être

associée à *just* [ʒøʃt], juste, et être contractée en [ʃtɛl] (mais cette réalisation n'a pas été constatée avant la préposition dans le cas de l'équatif)

- Hannezh zo ken bras èl e vreur.

Il est aussi grand que son frère.

- Me a brêga just kerkoulz ar breton hag/èl ar galleg. [ʒøkər'klõ:s]

Je parle aussi bien breton et/que français.

Notons dans cet exemple, *ha(g)* "et", pour introduire le deuxième élément de comparaison, rappelant l'usage courant de l'équatif des autres dialectes. Son apparition ici est exceptionnelle, et n'apparaît pas en dehors de ce type de phrase dans laquelle "et " et "que" se valent.

Préposition : *Get* [gøt] (avec, par)

1SG	gø'nēj
1PL	gø'nø̄m
2SG/PL	gø'nø̄h
3SG masc.	gø'tō
3SG fém.	gø'ti
3PL	gø'te

Cette préposition exprime l'accompagnement, s'opposant ainsi à la possession, mais aussi l'union, le contact. Il peut introduire le complément d'agent de la voix passive¹⁵⁰.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Petra zo geti àr he fenn ? • Geti en he dorn un tas argant...♪ • Ne vez ket lunetoù genin é koñdu. | <ul style="list-style-type: none"> • Qu'a-t-elle sur la tête ?
(quoi/ est / avec elle/sur /sa tête) • Elle avait dans la main une tasse en argent.
(avec elle /dans sa main /une tasse /argent) • Je n'ai pas de lunettes en conduisant.
(n'est pas-habitude / lunettes/ avec moi/ PV |
|--|---|

¹⁵⁰voir plus haut : la voix passive.

	progressif/ conduire)
• Getoñ-eñv e oe unan a bep parrez !	• Il en avait une de chaque paroisse ! (avec lui/lui/ était/une/de chaque paroisse) (expression : il portait des chaussures déparpillées par exemple)
• A emen ema-eñv daet genoc'h ?	• Où l'as-tu eu/ trouvé ? (d'où/ est/il/ venu/ avec toi)
• Pegement zo genoc'h en ho klas ?	• Combien en as-tu dans ta classe ? (combien/est /avec toi/ dans ta-votre classe) Cette question porte sur le nombre d'enfants dans une classe, qui ne sont évidemment pas les fils et filles du professeur. On utilise le verbe <i>kaout</i> , avoir, pour cette même question dans le sens de posséder des enfants, par filiation.
• Hi zo daet mat get ar re gozh.	• Elle passe bien auprès des personnes âgées. (elle/ est/ venu/ bien/ avec/ les vieux)
• Me 'm eus ur mem genoc'h.	• J'ai le même livre que toi.
• Hi zo ganet ar mem blez genin.	• Elle est née la même année que moi.
• Goulennit gete !	• Demande -leur.
• Teir gwezh hoc'h eus ma c'haset d'ho koulenn get ho tud.♪	• Trois fois vous m'avez envoyé vous demander (en mariage) auprès de vos parents.`
• Arriw un den genin.	• Quelqu'un est arrivé auprès de moi. (un inconnu, pour me parler par exemple) (arrivé/ une personne/ avec moi)
• Ne ouiit ket piv zo arriw genin ?	• Vous ne savez pas qui j'ai rencontré ?
• Get kloued ar prad pa oen arriwet, ma c'hoer yaouankañ am boe rañkoñtret.	• Quand j'étais arrivé au niveau de la barrière du pré, j'avais rencontré ma sœur la plus jeune...

<ul style="list-style-type: none"> • Arriw on skuizh genoc'h ! • Petra zo arriw genoc'h ? • Gi a sikoure genomp lies. • Ni 'boe c'hoarzhed getoñ. • Kouezhet e oe e-mesk gete. • Ec'h da vountiñ ur vitennad genoc'h ! • Me a yae àr an dro get re Kergonan. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tu me fatigues ! (arrivé / je suis/ fatigué / avec toi) • Qu'est ce qu'il t'arrive ? (quoi / est / arrivé/ avec toit) • Ils nous aidaient souvent. • Il nous a fait beaucoup rire. • Il était tombé parmi eux/elles. • Je vais te donner une claque ! • J'y allais (ensemble)avec ceux de Kergonan.
---	---

Préposition : *Nemet / Nameit* [namejt] (sauf, excepté)

1SG	namej'dēj
1PL	namej'dø̃m
2SG/PL	namej'dø̃h
3SG masc.	namej'tõ
3SG fém.	namej'ti
3PL	namej'te

• Cette préposition s'emploie uniquement dans des phrases négatives. Elle est souvent réduite à *'maet / 'met*. Elle s'utilise aussi dans l'expression de l'heure.

• Ned eus ket ken nameidin amañ. Il n'y à que moi ici / (Il n'existe rien excepté moi)

• Ne ra ket nameit kousket anezhoñ. Il ne fait rien d'autre que dormir.

• Ne ouie ket 'maet breton anezhi ? Nann, ket 'maet breton.

Elle ne parlait(savait) (pas d'autres langues) que le breton. Non, rien (sauf) que le breton.

• Ne ouiec'h ket prêg nameit brezhoneg pa'd oc'h arriw er skol ?

Vous ne connaissiez (rien d'autre) que le breton quand vous êtes arrivés à l'école ?

Geo ! Ni a ouie tammigoù galleg ivez.

Si ! On connaissait (savait) aussi *des petits bouts* de français.

• Teir eur (na)maet kard. Trois heures moins le quart. (trois heures sauf un quart)

• Ne chom 'maet ho c'hoer yaouankañ, ema é walc'hiñ e prad ar feutan. 🎵

Il ne (reste personne d'autre) que votre soeur,

Elle est en train de laver, au pré de la fontaine...

• 'D eo ket d'ho tad, d'ho mamm em 'oe-me gwraet ar lez

Namaet deoc'h-c'hwi plac'hig yaouank é roulal ma yaouankiz 🎵

Ce n'est pas à votre père, à votre mère que j'avais fait la cour,

Mais rien qu'à vous, jeune fille, en profitant (roulant) de ma jeunesse...

- 'M boe ket 'maet seitek vle' pa cherisen ur plac'h gozh... 🎵

J'avais seulement dix-huit ans quand je chérissais une vieille femme...

- 'Brestin ket ma sizailh na deoc'h na da hani, namaet d'ur chloeregig yaouank é tonet ag ar studi... 🎵

Je ne prêterai mes ciseaux, ni à vous, ni à personne, sauf à un jeune clerc de retour de l'étude...

- Ne oec'h ket maet ar fank, ne oec'h ket maet ar pri

Ne oec'h ket maet ar fank, ag ar lein tre d'an dan 🎵

Vous n'étiez rien que boue, vous n'étiez rien qu'argile,

Vous n'étiez rien que boue, absolument de haut en bas,

- Nag he zad hag he mamm, re-se n 'doe ket gouiet

Maet he breur yaouankañ en doe hi disklêriet 🎵

Et son père et sa mère, eux ne l'avaient pas su

- ...excepté son plus jeune frère qui l'avait dénoncé

- 'D eus ket hani hag en do hi 'maet Jojob Kermorwenn 🎵

Personne ne l'aura excepté Jojob Kermorwenn ...

	Betek / Bedak [bə'dak] <i>Jusque</i> Dirak [di'rak] <i>Devant</i> Dre [dre:] <i>Par, à travers</i> Etre [i'tre:] <i>Entre</i> Hep [(h)ɛm] <i>Sans</i> Keneve [tʃəne've:] <i>Sans</i>	Davet [dəva'at] <i>Vers</i>	(-Tal) à côté (-Dan) sous
1SG	zēj	dēj	dēj
1PL	zø̃m	dø̃m	dø̃m
2SG/PL	zø̃h	dø̃h	dø̃h
3SG masc.	zō	tō	dō
3SG fém.	zi	ti	di
3PL	zɛ	tɛ	dɛ

• Ces prépositions s'emploient généralement de manière isolée, sans être associées à un verbe. Notons que plusieurs d'entre elles peuvent être nuancées avec d'autres prépositions comme : a, e, da,dre.

- Daet bedakzin ! Venez jusqu'à moi! (emploi rare)
- Ema dirakzoc'h. Il est devant vous.
- Chomet omp etrezomp-ni. Nous sommes restés entre nous.
- Etrezoc'h-c'hwi merc'hed get ho fallbromesoù 🎵
 C'hwi a laka ar baotred yaouank da ober torfetoù.
Entre vous/ parmi vous, les filles, avec vos fausses promesses,
vous faites commettre des crimes aux jeunes hommes.
- 'Vo ret gober hepzoiñ ! Il faudra faire/ se débrouiller sans lui !

- Na seizh vle 'oen bet en arme, na hep gwelet ma c'harantez... ♪
Sept ans, j'ai été dans l'armée sans voir mon amour...

- Kerzhit daveti ! Va vers elle !

- N'em eus ket gouiet. Keneve-se e ven bet ivez.

Je n'ai pas su (je n'étais pas au courant). Sans quoi, j'y serai aussi allé.

- Na keneve ma zad, ma mamm, gwerso ' vemp-ni dimezet...♪
Et sans mon père, ma mère, nous serions mariés depuis longtemps...

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ◦ Ema dre ho faot m'ho peus anoued ! | C'est de votre faute si vous avez froid ! |
| ◦ Dre an toull alwc'hez. ♪ | Par le trou de la serrure. |
| ◦ Dre ar parkoùier. | À travers/ par les champs. |
| ◦ Hi he doe gi taolet dre at fonestr. | Elle les avait jetés par la fenêtre. |
| ◦ Dre-mañ. Dre-se. | Par ici. Par là. |
| ◦ 'D int ket a-zre-mañ anezhe. | Ils ne sont pas d'ici (de par ici). |

- | | |
|------------------------------------|--|
| ◦ Emant é chom e-tal an Orient. | Ils habitent près de Lorient. |
| ◦ An hani zo e-tal din ... | Celui qui est à côté de moi .../ Mon voisin. |
| ◦ Ema e-taldin. | Il est à côté de moi. |
| ◦ Dait da-daldin ! | Viens vers moi, à côté de moi! |
| ◦ Ema ret monet dre-dal ar c'hoed. | Il faut passer à côté du bois. |
| ◦ A-zal bremañ. | À partir de maintenant. |

- | | |
|--|--|
| ◦ Ema edan an daol. | Il est sous la table. |
| ◦ Laket e veze edandi. | On les mettait en dessous (sous elle). |
| ◦ Ema ret lakaat <i>pomad</i> e-raok monet da-zan an heol. | |

Il faut mettre de la pommade avant d'aller sous le/ au soleil.

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| ◦ Redek a-zan ar glav. | Courir sous la pluie. |
| ◦ Paset eo dre-zan an daol. | Il est passé sous la table. |

- Notons l'emploi courant de *a-dreist*, au dessus, et de *a-drañv*, derrière, avec des parties du corps quand elles concernent des humains et pas uniquement avec la préposition *da*.

- A-dreist an ti. Au dessus de la maison.
- A dreist da ma fenn. Au dessus de moi/ de ma tête.
- A-drañv an ti. Derrière la maison.
- A-drañv din. Derrière moi.
- A-drañv ma c'hein. Derrière moi / mon dos.

5.4.2 Les prépositions composées

Ces prépositions sont composées d'une préposition suivie d'un nom. Elles sont donc fractionnables et le sujet, lorsqu'il n'est pas pleinement exprimé, apparaît sous la forme du déterminant possessif qui vient s'intercaler entre ces deux éléments. Rappelons que les déterminants possessifs sont des mutateurs. Voici les plus courantes :

- E-raok. Avant.
- E ma raok. Avant moi.
- En ho raok. Avant toi/vous.
- En e raok. Avant lui.
- 'Meus aon e-raok an traoù-se. J'ai peur de ces choses-là.
- 'M eus aon en ho raok. J'ai peur de toi.
- Eñv a sponta en e raok. Il fait peur aux gens.

(Littéralement: Il effraie devant lui)

- E-lec'h. Au lieu, à la place.
- E ma lec'h. À ma place.
- En ho lec'h. À ta/votre place.
- E-kreiz. Au milieu.
- En he c'hreiz. En son milieu.
- Àr-lerc'h. Après, à la suite.
- Àr ma lerc'h. Après moi.

- Àr ho lerc'h. Après toi/vous.
- Àr-dro. Autour (de *tro* : tour)
- Àr e dro. Au tour de lui.
- Ema ret gober àr o zro.
(litt : faire autour d'eux)
- Àr-goust. À propos, aux dépens (de *koust* : coût)
- Àr e goust. À propos de lui.
- Àr o c'houst e lârap. C'est d'eux dont nous parlons.

- Àr-lein Au sommet, sur
- Kouezhet oc'h àr lein ho kein Tu es tombé sur le dos. (vous êtes...)

Le sujet est marqué ici par le mot *kein*, dos.

- Àr- hec'h arbenn. À sa rencontre.
- An hent d'ar prad pa ouiehen, na me 'yahe àr hec'h arbenn . 🎵

Le chemin du pré, si je le connaissais, j'irais à sa rencontre.

- Da-gaout. Vers (littéralement : à avoir, à trouver)
- Da ma c'haout. Vers moi.
- D' er c'haout. Vers lui.

Notons ici que cette préposition se comporte plutôt comme une locution verbale, et s'exprime donc à la 3SG masc. avec le substitut du nom généralement exprimé avec un verbe, et non pas le déterminant possessif.

Nous constatons que parfois cette préposition a été interprétée comme étant un seul et même élément, et se comporte donc comme une préposition simple, avec une désinence de personne suffixée.

- Dagaoutzin. Vers moi. [dəgawizẽ]
- Dagaoutzoñ... Vers lui. [dəgawizõ]

5.4.3 Les adverbes

Les adverbes utilisés dans le breton languidicien, comme dans les autres parlers, sont des mots de toutes catégories. Nous présenterons ici des traits généraux les concernant.

- De nombreux adverbes sont des adjectifs adverbialisés. Ils peuvent parfois être suivis de noms ou de modificateurs d'intensité.

- Pell. Loin / Longtemps.

- 'D eo ket chomet pell anezhoñ. / Il n'est pas resté longtemps.

- Pell-amzer. Loin-temps. Longtemps.

- Mat. Bien, bon.

- ha gi a laboura mat er skol ? / Ils travaillent bien à l'école ?

- Plaen Plat, continuellement.

- Emant plaen é vale . / Ils sont continuellement en train de voyager.

- Gwerso amzer.

- Gwerso, lui même composé, littéralement : moment + il y a, peut être suivi de amzer et signifie : il y a bien longtemps (de ça)

- Reizh-mat

- littéralement : droit+ bon : pertinemment

- C'hwi ouia reizh-mat. Vous le savez pertinemment, exactement.

- Certains adverbes sont binaires composés de *ha* "et", ou avec le privatif *di-* (*L*).

- Eeun ha eeun. Tout droit, directement (de *eeun*: droit) [jã:najã:n]

- Pont ha pront Promptement

- Daou ha daou. Deux par deux

- Lamm ha lamm En tombant de manière répétitive (de *lamm* : chute)

- Kamm-digamm Clopin-clopant (de *kamm* : boiteux)

- Kroez-digroez De manière entrecroisée (de *kroez* : croix)

- Pous-dibous De manière agitée, avec des bousculades (de *pous-* : pousser)

- Beaucoup d'adverbes sont formés à partir de prépositions.

- A-blom Vertical (de + plomb)
- A-bezh. Entièrement (de + pièce)
- A-zivot (-kaer) Pieds nus (de + privatif+ chaussure)
- A-vodell gozh À l'ancienne (de + mode+vieux)
- A-dastorn À tâtons
- A-feson Impeccable(ment) (de + façon)
- Glav a-sku(dell)ad Pleuvoir abondamment (pluie + de + écuellée)
- E-pign. Suspendu (en+ pendant)

• Certains locutions adverbiales de manière se comportent comme les prépositions composées :

- En e sav Debout (3SG masc.) [iniza:ɥ]
- En he sav Debout (3SG fém.) [inisa:ɥ]
- E ma sav Debout (1SG) [iməsa:ɥ]
- En ho sav Debout (2SG/PL) [inusa:ɥ]
- Emant razh en o sav. Debout (3PL) [inuzɑ:ɥ]

- En e aes À son aise.(3SG masc.) [inie:s]
- En hec'h aes À son aise.(3SG fém.) [inihe:s]

- En e gunan (lui-) Seul, même [inigunã:]
- Em c'hunan (moi) Seul, même [imhunã:]
- En o kunan (toi) Seul / (vous) Seuls, même(s) [inukunã:]
- En o c'hunan (Eux/Elles) Seul(e)s, même(s) [inuhunã:]

Cette locution adverbiale, est originellement un composé du numéral Unan (Un), qui a été interprété comme *Kunan par métanalyse.

- Àr e war À son gré (3SG masc)
- Àr ma gwar À mon gré.
- Àr ho kwar ! À votre gré. cette expression signifie aussi : Doucement!

- Aet eo àr e flutigoù Il s'est accroupi (3SG masc.) (L'adjectif *Flutet* se dit aussi)

Remarquons l'utilisation des déterminants possessifs avec les adjectifs numériques cardinaux :

- O div Toutes les deux
- O daou Tous les deux
- Ne femp Nous cinq
- O zeir Elles trois

5.5 La dérivation

di- (L) dis-	Privatif	<ul style="list-style-type: none"> • Natur / dinatur • konfort / diskonfort • aes/ diaes • to/ disto • golo / dizolo 	<ul style="list-style-type: none"> • nature/ contre nature • confort / inconfortable • facile / difficile confortable / mal à l'aise • toit, couverture/ sans toit, chauve • couvert / découvert
gour - (L)	augmentatif	<ul style="list-style-type: none"> • pepe/ gourbepe • mamm / gourvamm • sot / gourzot 	<ul style="list-style-type: none"> • pépé / vieux pépé (arrière grand-père) • mère / arrière-grand-mère • bête / très bête
-aj [ɑ:ʒ]	nom générique (pluriel)	<ul style="list-style-type: none"> • Amiodaj • Krapulaj • Bañdiaj • Legumaj • Ploukaj • Glust(r)aj 	<ul style="list-style-type: none"> • Des imbécilités • Des vauriens • Des bandits • Des légumes • Des ploucs • Des meubles
-ad -iad	• contenu (volume)	<ul style="list-style-type: none"> • Ur pladad • Ur loeiad • Ur begad 	<ul style="list-style-type: none"> • Un plat (plein) • Une cuillerée • Une bouchée

<p>[ad] [jad]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • contenu (temps) • coup 	<ul style="list-style-type: none"> • Un dornad • Un otoiad tud • Paketadoù • Ur c'horvad • Ur sku(de)llad • Ur miziad • Un noziad • Un devezhiad • Ur blezad • Ur fasad • Ur mojad • Ur vitennad • Ur yennad 	<ul style="list-style-type: none"> • Une poignée • Une voiture pleine de gens • Des paquets • Une ventrée (littéralement : "contenu d'un corps") • Une écuellée (nom donné au café du matin) • Un mois (plein) • Une nuitée • Une journée pleine (de travail par exemple, combiné au suffixe -vezh de durée) • Une année (par extension: une récolte) • Une gifle (littéralement : sur la face) • Une gifle (littéralement : sur le groin) • Une gifle (littéralement : sur la morve) • Un coup de pied
<p>-adenn [adɛ̃]</p>	<p>action individuelle (peu fréquent)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un c'hwezdenn 	<ul style="list-style-type: none"> • Une suée
<p>-adur</p>	<p>nom, dérivé verbal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ur loskadur • Ar blijadur 	<ul style="list-style-type: none"> • Une brûlure • Le plaisir

[ady:r]			
-amant [əmã:t]	nom, dérivé verbal (souvent empruntés -ement français)	<ul style="list-style-type: none"> • Chañjamant • Interamant • Komañsamant • Gwiskamant 	<ul style="list-style-type: none"> • Changement • Enterrement • Commencement • Costume (Vêtement)
-añs [ã:s]	nom, dérivé verbal	<ul style="list-style-type: none"> • Fïañs • Akustumañs 	<ul style="list-style-type: none"> • Confiance • Habitude
-ant [ã:t]	adjectif	<ul style="list-style-type: none"> • Brillant 	<ul style="list-style-type: none"> • Brillant
-antez [ã:te:]	nom	<ul style="list-style-type: none"> • Karantez • Paourantez • Bravitez 	<ul style="list-style-type: none"> • Amour • Pauvreté • Beauté
-ite(z) [ite:]			
-apl [a:p]	adjectif	<ul style="list-style-type: none"> • Kredabl • Komprenapl • Jaojapl 	<ul style="list-style-type: none"> • Croyable • Compréhensible • Convenable
-atour -iatour [a'tu:r] [ja'tu:r]	agent (masculin)	<ul style="list-style-type: none"> • Gaouiatour • Skrivatour 	<ul style="list-style-type: none"> • menteur • Écrivain
-ded -ted [dɛd]	adjectif substantivé	<ul style="list-style-type: none"> • Uhhelded • Digorded • Teñvalded • Donded 	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur • Largeur • Obscurité • Profondeur

[tɛd]			
-der -ter	adjectif substantivé	<ul style="list-style-type: none"> • Tommder • Braster 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaleur • Grandeur
[dɛr] [tɛr]			
-ek	adjectif (souvent dérivé de nom)	<ul style="list-style-type: none"> • Ur vrech keinek • Begek • Tastornek 	<ul style="list-style-type: none"> • Un siège avec dossier (kein : dos) • Niais (dérivé de <i>beg</i> = bouche, donc grande bouche, ou trop ouverte, qui raconte des niaiseries) • Tâtonneur (sans-doute dérivé de <i>dorn</i> : main, se dit de quelqu'un qui est peu rapide en besogne)
[ɛk]			
-elezh	nom abstrait (rare)	<ul style="list-style-type: none"> • Madelezh • Santelezh • R(ou)antelezh 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonté • Sainteté • Royaume <p>Ces deux derniers sont surtout d'usage religieux.</p>
[əlɛh]			
-er -our	agent (masculin)	<ul style="list-style-type: none"> • Tavarnour • Toer • Sonour • Labourer • Meliner 	<ul style="list-style-type: none"> • Tavernier • Couvreur • Chanteur • Travailleur • Meunier
[e:r] [u:r]			
-erez -ourez	agent (féminin)	<ul style="list-style-type: none"> • Tavarnourez • Sonerez • Dañserez 	<ul style="list-style-type: none"> • Tavernière • Chanteuse • Danseuse
[əre:z]			

[ure:z]	machine	<ul style="list-style-type: none"> • Dornerez • Gwenterez 	<ul style="list-style-type: none"> • Moissonneuse • Vanneuse, tarare. •
-erezh	activité	<ul style="list-style-type: none"> • Larerezh <p>Bout eus ur larerezh kaer gete.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion <p>Ils étaient en pleine discussion. littéralement : "Il y avait une belle discussion avec eux." Lâret-kaer : "dire beau" signifie discuter</p>
[əreḥ]		<ul style="list-style-type: none"> • Dornerezh • Brochennererezh • Mouezherezh • Brakuilherezh 	<ul style="list-style-type: none"> • Moisson (de <i>dorn</i> : main) • Tricot • Élection (de <i>mouezh</i> : voix) • Acte de balancer quelqu'un par jeu.
-et [øt] [ət]	participe passé à valeur adjectivale	<ul style="list-style-type: none"> • Avañset • Desket • Karet 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancé • Instruit (de <i>deskiñ</i> : apprendre) • Aimé
-ig -ik [øt̃]	diminutif	<ul style="list-style-type: none"> • Plac'hig • Boulomig • Merc'herig • Yaouankik • Tostik 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeune fille • Petit bonhomme • Petit mercredi • Jeunnet(te) • Tout près
-iz [i:z]	nom dérivé d'adjectif	<ul style="list-style-type: none"> • Yaouankiz • Onestiz 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse • Honnêteté

-or [u:r]	nom dérivé d'adjectif	• Sec'hor	• Sécheresse (de <i>sec'h</i> : sec. Et <i>sec'hed</i> : soif, comme dans les autres parlers)
-ourezh [urɛh]	nom (rare)	• Marc'hadourezh	• Marchandise
-us [ys]	adjectif (très courant)	• Sirius • Prisius • Kurius • Farsus • Nombrus	• Sérieux • Précieux • Curieux • Drôle, marrant (de farce) • Nombreux
-vezh [vɛh]	nom (durée)	• Devezh mat ! • Noz(v)ezh vat ! • Devezhiad	• Bonne journée ! • Bonne soirée ! • Contenu d'une journée (voir plus haut <i>-ad</i>)

5.6 La phrase

Nous présentons dans cette partie, les principaux types de phrases constatés dans le parler, grâce auxquelles nous mènerons différentes descriptions comme : la place du verbe, les principales et leurs subordinées, les conjonctions, et l'utilisation des temps et modes.

5.6.1 Les propositions indépendantes

Comme nous l'avons vu les différents types de conjugaisons déterminent généralement l'ordre des mots dans la phrases. Ainsi le **groupe verbal** est généralement le **deuxième élément** aux temps simples¹⁵¹.

¹⁵¹voir : typologie de la phrase aux temps simples.

- **Gi a ra** trouz. (Eux / fait / bruit) Ils font du bruit.
- Avaloù-douar **a gavan** mat. (pommes de terre / je trouve / bon)
J'aime bien les pommes de terre.
- Mod-se **e komañs**. (comme ça / commence) Ça commence comme ça.

Aux temps simples le **groupe verbal** peut être le **premier élément** de la phrase lorsqu'il est conjugué avec le verbe *gober* faire¹⁵², ainsi que le verbe *monet* aller, *kaout* avoir, et les formes de situation du verbe *bout*, être.

- **Koshaat a ran**. (vieillir/ je fais) Je vieillis.
- **Ec'h an** da gousket. (particule/ verbale je vais/ à/ dormir) Je vais me coucher.
- **'Meus** c'hoant. (j'ai / envie) J'ai faim.
- **Ec'h oen é** vale. (particule verbale / j'étais/ particule du progressif/ promener)
J'étais en train de me promener.

Aux temps composés¹⁵³ et au négatif le groupe verbal peut être en tête de phrase.

- **Gi 'deus debret** tout. (Eux/ ont mangé/ tout)
Debret 'deus tout. (Mangé / ils ont / tout)
Ils ont tout mangé.
- **Un oto nevez ' deus prenet**. (une voiture neuve/ ils ont/ acheté)
Prenet 'deus un oto nevez. (acheté / ils ont / une voiture neuve)
Ils ont acheté une nouvelle voiture.
- **Ar mintin-mañ on chomet** er gêr. (ce matin / je suis resté/ à la maison)
Chomet on er gêr ar mintin-mañ.
Je suis resté chez moi ce matin.

¹⁵²voir: les types de conjugaison

¹⁵³voir : substituts du nom au temps composés

- **Gwelet 'm eus hi.** (vu/ j'ai/ elle) Je l'ai vue.
Me 'm eus hi gwelet. (moi/ j'ai vu / elle)
Gwelet 'm eus hi. (vu / j'ai / elle)
'M eus hi gwelet. (j'ai / elle/ vu)

- **Ne zebra ket kalz anezhoñ**
(ne mange pas / beaucoup/ rappel du sujet avec préposition) Il ne mange pas beaucoup.

- **Hannezh ne ra ket kalz a dra anezhoñ.**
(lui / ne fait pas/ grand chose/ rappel du sujet avec préposition) Il ne fait pas grand chose.

- **'M eus ket hi gwelet.** (j'ai/ négation/elle/vu) Je ne l'ai pas vue.

Signalons aussi le nom verbal *bout* être, qui peut commencer la phrase suivi d'une forme verbale conjuguée, ainsi que la conjonction *ha* : et.

- **Bout 'meus unan.** (être / j'ai/ un) J'en ai un.
- **Bout ec'h eus unan.** (être / est / un) Il y en a un.
- **Bout 'vo glav.** (être / sera / pluie) Il va pleuvoir.
- **Bout on bet.** (être / je suis/ été) J'y suis allé.

- **Ha ' veze mat.** (et / était-habitude / bon)
C'était bon (généralement).

- **Ha ' veze taolet an uioù àrne** (et /était-habitude / versé / les oeufs / sur eux)
Et on versait les oeufs dessus.

Ces deux derniers exemples sont liés au reste de l'énoncé et n'apparaissent pas seuls.

Plusieurs phrases initiées par un complément de temps suivi d'un groupe verbal conjugué de manière impersonnelle ont été constatées.

- **A-benn àrc'hoazh me a yav.** (demain / moi/ aller-futur)
J'irai demain.

Le groupe verbal peut néanmoins être le premier élément

5.6.2 Interrogatives et exclamatives directes et indirectes

Dans ce type de phrases le groupe verbal se trouve en deuxième position, précédé ou non de l'interrogatif ou exclamatif¹⁵⁴.

Pour exprimer une interrogation sans interrogatif, une intonation montante suffit. Elle peut être accompagnée de la conjonction *ha* : et ; ou de la locution *Daoustoc'h ma* [døʃtøhma] qui exprime une certaine insistance, et est suivi du groupe verbal.

- Digor eo bremañ ? C'est ouvert maintenant ?
- Ha digor eo bremañ ?
- Daoustoc'h mad eo digor bremañ ? (Mais) Est-ce que c'est ouvert maintenant ?

Les pronoms et adjectifs interrogatifs, et exclamatifs sont suivis de la conjugaison impersonnelle, et les adverbes par la conjugaison personnelle, et peuvent tous être suivis d'un nom verbal.

Ce type de phrase garde le même ordre lorsque les questions sont indirectes, et suivent généralement la principale.

- **Petra eo?** (quoi / est) Qu'est-ce que c'est ?
- Ne ouian ket **petra eo.** (je ne sais pas/ quoi/est) Je ne sais pas ce que c'est.

- **Piv 'deus telefonet ?** Qui a téléphoné?
- Me a garehe a-walc'h gouiet **piv 'deus telefonet ?** J'aimerais savoir qui a téléphoné

- **Penaos e rit ?** Comment faites-vous ?
Me a faot din gouiet **penaos e rit.** Je veux savoir comment vous faites.

- **Penaos gober ?** Comment faire ?
Piv a ouia **penaos gober ?** Qui sait comment faire ?

- **Pegen sot eo !** Comme il est bête !
Ne ouia ket **pegen sot eo.** Il ne sait pas ô combien il est bête.

¹⁵⁴voir: les interrogatifs, les exclamatifs.

Nous avons constaté des phrases interrogatives, exprimées par la conjugaison personnelle, et terminées par l'interrogatif. Avec une typologie rappelant celle du français parlé, celles-ci semblent être propres à certains locuteurs, qui en sont parfois particulièrement friands.

- C'hwi zo ganet emen ? Vous êtes né où ?
- C'hwi zo é chom e pezh kêr ? Vous habitez quelle ville ?
- C'hwi zo bet e pezh skol ? Vous êtes allé dans quelle école ?

5.6.3 Les indépendantes sans formes verbales conjuguées

De nombreuses phrases sans groupe verbal, ou sans formes verbales conjuguées ont été constatées, particulièrement en langue contée. Elles sont courtes et liées au contexte général de l'énoncé. On constate l'utilisation de participes passés seuls, et qu'elles sont souvent introduites par *setu*, *se'* [ʃəty:] [ʃɛ]: voilà, ou *ha* [a] : et.

- Gwraet un arrest e Lann-Menhir. On s'est arrêté à Lann-Menhir.
(fait un arrêt à ...)
- Se' c'hoazh unan. En voilà encore une.
- Bountet ur yennad en e revr. Et il lui met un coup de pied dans le derrière ...
(mis un coup dans son derrière)
- Se' arriw ar pardon ha paset ar pardon.♪ Voilà le pardon arrivé, et le pardon passé
- Setu eñ degouezhet da bas e-tal un ostaleri. Le voilà qui arrive près d'une auberge.
- Ha setu eñv geti d'ar gêr. Elle le voilà parti avec elle à la maison.
- Setu hi aet ha en em zigoret ! Et là voilà qui s'ouvre...
- Setu ni dimezet, ha setu ni koutant ♪ Nous voilà mariés et heureux.
- Na setu gwraet an aliañs ha Margarit kountant.♪

Voilà l'alliance conclue, et Marguerite est contente

5.6.4 Les subordonnées relatives

Les subordonnées relatives suivent la principale, à laquelle elles sont liées par la particule verbale *a* [ə] (L), souvent amuie, quand la principale est sujet ou COD, parfois assistée de *ha*, *hag a*, directement suivie du verbe. Les constructions présentées ici sont aussi constatées dans les autres parlers.

- An hani zo e-tal din Ø en deus ur bochad chas.

Celui qui est à côté a beaucoup de chiens.

(forme impersonnelle zo sans PV de bout/être au présent quand le sujet est en tête et emploi de kaout / avoir sans PV)

- 'M boe anavet unan **hag a** rae an traoù-se. J'en ai connu un qui faisait ça.

- En Turki zo ur velin **hag a** zo doc'hti teir rod é troiñ...♪

Il y a un moulin en Turquie qui possède trois roues...

- 'D eus ket hani **hag** en do hi ...♪ Il n'y a personne qui l'aura...

- Ar re **a** ra-hi Ø zo matoc'h. Celles qu'elle fait sont meilleures.

- Ar re a ra eñv **ned** int ket mat. Celles qu'il fait ne sont pas bonnes.

- Ar gêr **emen** e oen ganet. La maison où je suis né.

Nous constatons l'emploi de **hag a**, après des indéfinis, de **emen** pour un lieu avec la PV : *e*, et que la forme négative est directement juxtaposée.

L'usage de *pekani* et *pere*, / lequel, laquelle et lesquels, lesquelles est plutôt réservé à la langue chantée :

- Ar velin **pekani a** vez klevet é troiñ abred-mat da vintin. ♪

Le moulin que l'on entend tourner très tôt le matin

- ... A-ziàr verc'hed an Alre **pere a** ya bep ble' da Gelwen benniget...♪

Au sujet des filles d'Auray qui vont chaque année à Quelven béni ...

5.6.5 Les subordonnées complétives

Ces subordonnées généralement suivent la principale, et sont liées par la particule verbale *e* (LP), donc suivie d'une forme verbale conjuguée. Certaines d'entre elles généralement longues peuvent être introduite par *penaos* / comment. Nous constatons que cet ordre canonique n'est pas toujours suivi.

- Lâret zo din e oe ur marv. On m'a dit qu'il y avait un mort.
- Klevet a ran zo ur marv. J'entends dire qu'il y a un mort.
- Me a gav genin ema gwell. Je pense que c'est mieux.
- Da ma soñj **ned** eo ket kerkoulz. À mon avis ce n'est pas aussi bien.
- Lâret zo dezhoñ , eñv a sone brav. On lui a dit qu'il chantait bien.
- Ha neuze 'meus soñj 'doe kontet din penaos ur wezh...
Et alors je me souviens qu'il m'avait raconté qu'une fois ...
- 'M eus soñj bout gwraet an traoù-se. Je me souviens d'avoir fait ça.
- Me a greda ema gwir. Je crois que c'est vrai.
- Klevet 'm eus komz e oe dle raziñ tout. J'ai entendu dire qu'on devait tout raser.
- C'hwi a c'hella chemel da c'hortoz e achuay hannañ.
Tu peux rester attendre que ça (cette émission) finisse.

Les volitives sont exprimées généralement avec :

- Ma (LP)+ futur pour le présent et le futur
- E (LP) + expression de l'irréel pour le passé
(ma, parfois)

Notons que la particule **ma** est généralement réalisée [mi], sûrement de l'union de **ma** et **e** , puisque qu'un [h] de liaison apparaît comme pour la particule **e**. Nous la noterons donc parfois **m'e**.

- Gwrait ma vo gwir !
Faîtes que ce soit vrai !
- Hi a faotay dezhi m'e chomin.
Elle voudra que je reste.
- N'en dehe ket bet faotet din m'e vehe chomet.
Il n'aurait pas voulu que je reste.
- N'en deus ket vennet/faotet dezhoñ gober an traoù-se.
Il n'a pas voulu faire ça.
- Me a faote din m'e vehe bet daet.
Je voulais qu'il vienne.
- 'Faot din ma vo gwraet mat.
Je veux que ce soit fait.
- Me 'faot din m'e tay.
Je veux qu'il vienne.
- Me a garehe ec'h ahec'h genin.
J'aimerais que tu viennes avec moi.
- Me garehe e tebrahec'h.
J'aimerais que vous mangiez.
- Me garehe e c'hortozahec'h daou vunud.
J'aimerais que vous attendiez deux minutes.

5.6.6 Les subordonnées temporelles

Ces subordonnées sont introduites par Pa "quand" et précèdent souvent la principale et se comportent comme les précédentes.

- Pa'd on klañv ec'h an e ma gwele.
Quand je suis malade, je vais dans mon lit.
- Pa 'me(us) drouk penn, me a gemera aspirin.
Quand j'ai mal à la tête, je prends de l'aspirine.
- Pa ' me(us) c'hoant, me a zebra.
Quand j'ai faim, je mange.
- Pa 'me(us) negean, me a grava.
Quand ça me démange, je me gratte.

5.6.7 Les subordonnées conditionnelles

La condition est généralement exprimée en début de phrase introduite par ma "si", et mard devant une voyelle souvent réalisé [mad] et peut être reliée à la principale par la PV *e* , ou juxtaposée. Notons que les verbes bout, kaout et monet sont généralement introduits par la PV. Au potentiel et irréel "si " est rendu par *pa* (L)

- Ma c'hortit pemp munud ec'h arriway.
Si vous attendez cinq minutes, il arrivera.
- Ma vutumit re e voc'h klañv.
Si vous fumez trop, vous serez malades.
- Ma er gwelit, c'hwi a lâray boñjour dezhoñ.
Si vous le voyez, vous lui direz bonjour.
- Ma werzhit hoc'h oto e vo ret deoc'h preniñ un arall.

Si tu vends ta voiture, il faudra en acheter un autre.

- Mard it da valañsal, c'hwi a gouezhay.

Si tu te balances, tu tomberas.

(si /tu vas/ à /balancer...)

- Pa garehe deoc'h labourat e vehec'h pitaod.

Si tu travaillais, tu serais riche.

- Pa labourahec'h e tahec'h da vout pitaod.

Si tu travaillais, tu deviendrais riche.

- Pa vehe bravoc'h an amzer e vehe bourraploc'h.

s'il faisait plus beau, ça serait plus agréable.

- Pa garehe deoc'h bout labouret ho pehe bet gellet preniñ un ti.

Si tu avais travaillé, tu aurais pu acheter une maison.

5.6.8 Autres subordonnées et conjonctions

- Eñv zo aet da welet ma skoe e galon.

Il est allé voir si son cœur battait.

- Ne ouian ket ma vo brav an amzer a-benn àrc'hoazh.

Je ne sais pas s'il fera beau demain.

- Betek bremañ ec'h a mat.

Jusqu'à maintenant, ça va.

- A-c'houde m'ema komañset da gerzhet 'd eus ket moaiant d'en derc'hel.

Depuis qu'il a commencé à marcher, on ne peut plus l'arrêter.

- A-benn pa oe arriwet. Dès qu'il est arrivé.

- Doc'htu èl ma oe arriwet. Aussitôt qu'il est arrivé.
 - E-raok m'ec'h arriway. Avant qu'il n'arrive.
 - E-raok m'e ouiay ar person. Avant que le curé le sache. (expression : rapidement)
 - Durant ma ver yaouank. Tant qu'on est jeune.
 - A-zal ma tay. Pourvu qu'il vienne...
 - A-zal ma vo brav an amzer. Pourvu qu'il fasse beau
 - Kentizh èl m'ema savet an heaol. Aussitôt que le soleil est levé.
 - A-vuzul m'e tostae. Au fur et à mesure qu'il avançait.
 - Bremañ pa'd oc'h bras... Maintenant que vous êtes grand
-
- Seul gwezh m'e ta ema ur sort. À chaque fois qu'il vient, c'est pareil.
 - Kement gwezh/ Bep gwezh ema ur sort À chaque fois qu'il vient, c'est pareil.
 - Ker lies gwezh èl m'e ta Aussi souvent qu'il vient.
 - Seul m'e kosha, sotoc'h ec'h a. Plus il vieillit, plus il est bête. ("plus bête il va")
-
- Emen m'e karoc'h Où tu voudras.
 - E-lec'h ma karin. Où je voudrai.
-
- Daoustoc'h ma oe daet, n'em eus ket hoñ gwelet.
Bien qu'il soit venu, je ne l'ai pas vu.
 - Daoustoc'h ma'd eo klañv ne ra ket da ziskoueziñ anezhoñ.
Bien qu'il soit malade, il ne le fait pas voir / ça ne se voit pas.
 - Na bout ec'h on arriw kozh e labouran bepred.
Même si je suis vieux, je travaille toujours.
 - Ha pa vehe gwir...
Et (même) si c'était vrai...
 - Gi 'ra just èl p'o dehe argant.
Ils font comme s'ils avaient de l'argent.

- Gi a vourra ur bochad ma ta bugale d'o gwelet.
Ils aiment beaucoup que des enfants viennent les voir.
- 'M eus aon ma arriw un dra bennek getoñ.
J'ai peur qu'il lui arrive quelque chose.
- Eñ 'deus glac'har ken e ride daroù ag e zaoulagad.
Il a du chagrin (à tel point) que des larmes coulaient de ses yeux.
- Yaouankoc'h e oe mes kalmoc'h e oe.
Il était plus jeune, mais il était plus calme.
- Diwall kar eñv a gompren tout.
Attention car il comprend tout.
- A-gaoz ne ruska ket.
Parce qu'il ne glisse pas.
- M'er laka aze a-gaoz me 'gouezhay ket.
Je le mets là pour ne pas qu'il tombe.
- 'M boe eñv laket aze a-gaoz me vehe ket bet kouezhet.
Je l'avais mis là pour ne pas qu'il tombât /tombe.
- 'D eo ket èl ma soñjen
Ce n'est pas comme je pensais.
- Gwell eo genin ur plac'h get div abid evit m'ema merc'h ur marc'hadour gran.🎵
Je préfère une fille qui a deux costumes plutôt qu'une fille de marchand de grain.
- Ne ray ket ker goezh èl ma rae dec'h.
Il ne fera pas aussi mauvais qu'hier. ("comme il faisait hier")

Nous constatons à la première écoute d'une chanson, que le breton ne se chante pas comme il se parle. La langue chantée est d'un registre soutenu, et présente de nombreux archaïsmes aussi bien lexicaux que grammaticaux. La prononciation, liée au rythme est donc très différente phonologiquement. Nous constatons qu'elle peut être plus standard, ou plutôt moins locale parfois, mais qu'elle conserve néanmoins de nombreuses articulations propres au parler.

- En ce qui concerne la phonologie :
 - On constate des réalisations plus canoniques des voyelles, et bien sûr moins de neutralisations.
 - Les liaisons ne suivent pas les règles de la langue parlée. Elles peuvent être sourdes ou sonores parfois au bon gré de l'interprète. Les liaisons avec les voyelles précédées d'un h latent sont généralement non-voisées, comme avec les pronoms possessifs *he* (3SG fém.) et *ho* (2SG/PL). Ce type de liaison peut être constaté par hypercorrection, malgré l'absence de h latent, avec les articles, ou les autres pronoms possessifs.
 - Les consonnes finales sont néanmoins toujours neutralisées, et ainsi réalisées de manière non-voisées.
 - Le /r/ est la plupart du temps roulé, même chez les locuteurs qui le réalisent de manière uvulaire d'ordinaire. Il faut voir en lui sa réalisation canonique.
 - Nous remarquons souvent des diphtongues nasalisées de /in/ [ɛ̃j] qui ne le sont pas en langue parlée : *gwin*, *mintin*, *glin*... rimant parfois avec des mots en [ɛ̃n], comme *moen*, eux aussi modifiés.
 - Ces modifications peuvent apparaître à cause des rimes qui marquent toujours la fin des phrases.
 - Nous constatons plusieurs cas de non palatalisation : *digor*, *bugale*, *-ig*
 - Certains phonèmes perdus en langue parlée peuvent réapparaître : *kalz/kal* (beaucoup)
- En ce qui concerne la morphologie :
 - On remarque l'emploi du passé simple régulier, absent de la langue parlée. /as/
 - La désinence /ehet/ 2SG/PL au futur est aussi fréquente, alors que pour cette personne, le futur, l'imparfait et le potentiel sont souvent confondus en langue parlée.
 - Les désinences d'infinitif sont parfois elles aussi modifiées pour obtenir la rime souhaitée.
- ouiliñ / ouilet

- La syntaxe peut être aussi bien très classique, que pleine de licence "poétiques" avec des agencements de mots jamais relevés en langue parlée.
- On remarque par contre dans le lexique le maintien de beaucoup de mots rares.
- Certaines prononciations relèvent d'un standard : ce soir [ˈinwah], plutôt que [ˈuøneħ] [jøuã:k] plutôt que [jəvã:k] pour dire jeune / yaouank.
- D'autres réalisations sont parfois celles des parlers voisins comme [tʃɛ:n], (ne)...*plus* au lieu de [tʃi:n] en langue parlée.
- Toutes ces variations sont libres, et dépendent du rythme, du texte et bien sûr de l'interprète.
- Nous relevons des exemples d'hypercorrection, comme l'ajout du –n épenthétique au pronom possessif 1SG devant des noms ne commençant ni par /d/ ni par /g/ : man jardrin = mon jardin, man zok = mon chapeau¹⁵⁵.
- Prenons un exemple: Margaritig (Petite Marguerite), une chanson proposée en annexe(CD).
 1. Boñsoar, boñsoar Margaritig, Boñsoar e lâran deoc'h
 2. Setu me daet **henoazh** d'ho ti 'weit gober ar lez deoc'h
 3. Setu me daet **henoazh** d'ho ti àr ma volante vat,
 4. O ya daet on aweit ho koulenn get ho mamm hag ho tad
 5. **Nepas nepas**, denig yaouank, me n' hoc'h abuzan ket.
 6. C'hwi 'c'h eus kavet gwell aweidin, c'hwi 'c'h eus hè refuzet
 7. Doc'hoc'h-c'hwi 'chaoj un (d)amezell aweit koñdu menaj
 8. Ha doc'hin -me 'chaoj ur peizant, mab ur labourer-douar
 9. C'hwi zo-c'hwi mab da zud-chentil a zaouzek maner kloz,
 10. Ha me zo-me matezh vihan é klask gounid man gopr
 11. Avañset-kaer Margaritig, pend eo c'hwi zo ma c'hoant
 12. Koñsolit-me Margaritig pe eh an da vervel.
 13. **Pesort** koñsolasion den yaouank em eus -me da reiñ deoc'h ?
 14. Pand eo ma mouchet en ho torn, ma c'halon e-tal deoc'h.

¹⁵⁵ Exemples prononcés par le même interprète.

15. Na setu gwraet an aliañs ha Margarit kountant.
 16. Sellet penaos boneur 'm eus-me aweit ur vatezh vihan!
 17. Ema Margarit é monet d'he c'hampr en ur soniñ
 18. Geti en he dorn un tas argant hag ur voutailhad **gwin**
 19. Bremañ eh a Margaritik e karos da Bariz
 20. O ya aweit achiw roulal hec'h yaouankiz
 21. Bremañ eh a Margaritig e karos da Rouañ
 22. Aweit anaout he mamm-gaer hag he familh karañ
 23. 'Benn un daou pe tri miz goude, hi ' skrivas ur lizher
 24. En ur lâret d'he zad d'he mamm , ned ay ket ken d'ar gêr.
-
1. Bonsoir, bonsoir Margaritig, je vous dis bonsoir.
 2. Me voilà venu chez vous ce soir pour vous faire la cour
 3. Me voilà venu chez vous ce soir de mon plein gré (sur ma bonne volonté)
 4. Oh oui je suis venu pour vous demander à votre père et à votre mère.
 5. Non, non , jeune homme, je n'abuse pas de vous.(je ne vous ferez pas perdre votre temps)
 6. Vous avez trouvé mieux que moi, et vous les avez refusées.
- " Il vous convient une demoiselle, pour conduire ménage"
7. Vous aimeriez une demoiselle pour fonder une famille
 8. Et moi, j'aimerais un paysan, le fils d'un laboureur (travailleur de la terre)
 9. vous êtes fils de gentilshommes possédant douze manoirs clos.
 10. Et moi , je suis une petite servante, qui essaie de gagner son salaire
 11. Vous êtes bien avancée, puisque c'est vous que je veux
 12. Consolez-moi Marguerite ou je vais mourir
 13. Quelle (meilleure) consolation, jeune homme, puis-je vous donner ?
 14. Alors que votre mouchoir est dans votre main, et mon cœur près de vous.
 15. Et les voilà unis, et Marguerite est heureuse.
 16. Regardez le chance que j'ai, pour une petite servante !
 17. Marguerite se dirige vers sa chambre en chantant.
 18. Tenant dans la main une tasse en argent et une bouteille de vin.
 19. Maintenant, Marguerite va en carosse à Paris.
 20. Oh oui, pour finir de profiter de sa jeunesse (vivre les derniers moments)
 21. Maintenant, Marguerite va en carosse à Rouen
 22. Pour connaître sa belle-mère et sa belle famille (?)
 23. Un ou deux jours plus tard , elle ecrivit une lettre

24. En disant à son père et à sa mère, qu'elle ne retournera pas chez elle.

- Certaines des modifications présentées plus haut, et constatées dans cette chanson ont été mises en gras, et les expressions ou mots rares en langues parlée sont soulignés.
- Dans les réalistations, nous constatons [ç], courant dans le parler languidicien dans lizher/ lettre et la mutation (SP) hec'h yaouankiz sa jeunesse.
- Le mot karañ, semble être composé de kar / un parent proche, et de la désinence du superlatif, qui généralement n'est pas accueillie par un nom. La chanteuse a indiqué que cela voulait dire : sa belle famille (la plus proche).
- Notons les phrases 2,3,15,18 sans groupe verbal conjugué.
- Notons la non mutation de bout/être , et l'emploi de penaos/ comment pour exprimé : quel ?, qui sont courants en langue parlée.

Conclusion :

L'étude du breton de Languidic, la plus vaste commune du pays vannetais, apporte de nouveaux éléments à la description du paysage linguistique de Basse-Bretagne, en présentant les habitudes langagières d'un sous-dialecte haut-vannetais de transition, limitrophe du bas-vannetais ; partageant de nombreux traits avec les parlers maritimes proches bien qu'étant une commune intérieure. Son aire dialectale correspond aux parlers haut-vannetais ne connaissant ni phénomène de rhotacisme, ni phénomène de fermeture généralisée des voyelles toniques.

Le système consonantique a été défini en tenant compte de la typologie du breton, étant une langue à mutations consonantiques des initiales et des évolutions phonétiques propres aux parlers du sud-est, comme la palatalisation des vélares. Ainsi, aux vingt-deux articulations consonantiques relevées dans le parler, ont été ajoutées :

- les allophones palatalisés (rarement phonologisés).
- les réalisations non-voisées des nasales et liquides (constatées à l'initiale uniquement, résultant de la mutation par provection).
- les labio-vélares et labio-palatales occlusives, et spirantes non-voisées (constatées à l'initiale uniquement, résultant de la mutation par provection).
- [Ø] à considérer comme le corrélat voisé de [h].

De cette manière, un système complet de dix-sept paires de phonèmes consonantiques, voisés/ non-voisés a pu ainsi être exposé.

Une attention particulière a été portée aux palatalisations, phénomène bien connu en dialectologie bretonne mais encore peu décrit.

Les réalisations longues des consonnes n'ont pas été constatées, telles qu'elles sont décrites dans les parlers bretons du nord-ouest. En revanche, leur qualité fortis et/ou lenis conditionne la longueur de la voyelle qui les précèdent.

Le système vocalique est composé de sept voyelles orales, plus deux allophones maintenant phonologisés n'apparaissant qu'en réalisation longue ; auquel il faut ajouter cinq voyelles nasales, réalisées longues, résultant de l'assimilation d'une consonne nasale, généralement [n], ou de rares nasalisations non étymologiques.

Le timbre des voyelles orales varie selon leur quantité :

- Les voyelles longues ont une réalisation plus canonique (neuf timbres)
- Les voyelles non-longues connaissent un phénomène de centralisation (sept timbres)
- Ajoutons que les voyelles non-accentuées sont généralement neutralisées ([ə])

La présentation des traits prosodiques et du schéma accentuel recroise et confirme les travaux déjà réalisés sur l'accentuation du breton du sud-est, tout en cherchant à définir les unités accentuelles du parler.

En ce qui concerne la morphophonologie, le breton languidicien connaît différents types de mutations consonantiques comme les autres parlers bretons :

- trois types principaux : lénition (et néo-lénition), provection, spirantisation
- trois types hybrides : léni-provection, spiranti-néo-lénition, spiranti-provection
- trois mutations isolées : nasale, de [k], de [h]

Notons que le breton languidicien est un parler vannetais qui connaît les mutations des spirantes (néo-lénition, provection) provoquées uniquement par certains pronoms possessifs.

Quant aux mutateurs, nous constatons que la spirantisation après les adjectifs numéraux cardinaux (3,4,9) n'existe que dans des formes figées et n'est généralement plus faite.

La mutation des adjectifs qualificatifs épithètes diffère des usages ou normes exposés dans de nombreuses grammaires, même vannetaises. La lénition subie après le nom féminin singulier, et les noms pluriels, n'est ni systématique ni complète, et semble limitée à des adjectifs qualificatifs courants.

Nous relevons aussi quelques noms verbaux réfractaires aux mutations comme par exemple : *bout* /être, et *monet* / aller.

Ce sous-dialecte montre des particularités morphologiques, qu'il partage souvent avec les parlers voisins.

Le nom verbal *bout* / être exprime dans bien des cas la possession, mais aucune forme (infinitive) conjuguée de celui-ci n'a été constatée comme elles ont été décrites dans d'autres parlers vannetais (am *bout*, az *pout*...).

Le verbe *kaout*/avoir ne possède qu'un seul paradigme au présent. La forme d'habitude connue dans les autres parlers bretons n'a pas été relevée dans le parler languidicien, sans doute par assimilation phonétique, des deux valeurs de ce verbe au présent.

Le pronom sujet 1PL /ni/ a été intégré à la désinence 1PL du verbe *kaout*/ avoir, comme dans d'autres parlers vannetais, notamment bas-vannetais.

Notons que de par sa position centrale, plusieurs désinences de temps cohabitent dans le breton languidicien ; une plutôt bas-vannetaise et l'autre plutôt haut-vannetaise :

- /a/ et /Ø/ au présent
- /aj/ et /o/ au futur

Le potentiel irréel, marqué par la terminaison /ze/ n'est constaté qu'avec le verbe *karet*/ aimer, qui peut servir d'auxiliaire pour ce temps, comme dans d'autres parlers vannetais.

Le parler languidicien ignore l'usage de la préposition *a* pour rendre le complément d'objet direct, ainsi que le tutoiement.

Parmi les nombreuses manières d'exprimer le possessif 1PL, nous relevons le pronom possessif /nə/ provoquant la spirantisation.

De nombreux aspects du parler restent à collecter, et à décrire. Cette étude doit être recroisée avec d'autres que nous savons en cours, sur le lexique, et la sémantique notamment, dans le dialecte vannetais mais aussi ailleurs. L'intonation, et la prosodie en général sont des domaines peu décrits en ce qui concerne la langue bretonne, notamment dans les parlers centraux entre sud-est et nord-ouest qui mériteraient d'être mieux étudiés et comparés, en ce tournant phonologique que connaît le breton à l'heure actuelle. Au niveau syntaxique, les différentes typologies de la phrase et leur fréquences dans les parlers vannetais sont encore à étudier, ainsi que le choix du premier élément, qui relève parfois d'habitudes dialectales ou d'une topicalisation.

Nous retiendrons que la transmission de toutes ces habitudes langagières est essentielle, et doit se faire maintenant, plus que jamais. Nous retiendrons aussi que les niveaux de langue sont bien marqués, même dans une société qui ne manipule pas sa langue à l'écrit. Et que peut-être de ce fait, les locuteurs en usent avec liberté et plaisir, sans jugement ni purisme, avec cette spontanéité naturelle que bien souvent nous envions, et qu'il nous faut peut-être trouver ou retrouver, en tous cas, entretenir du mieux que l'on peut.

Bibliographie :

- ABALAIN Hervé, Histoire de la langue bretonne, Éditions Jean-Paul GISSEROT, 1995
- LE BESCO, P. 1992. Le breton de Belle-Ile-en-Mer. première partie. In: Zeitschrift für celtische Philologie 45, 182-239. Tübingen: Niemeyer pp. 182-239.
- LE BESCO, P. 1996. Le breton de Belle-Ile-en-Mer. deuxième partie. In: Zeitschrift für celtische Philologie 48, 89-258. Tübingen: Niemeyer pp. 89-258.
- BONAVENTURE DE ROQUEFORT Jean-Baptiste-, Glossaire de la Langue Romane, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1808.
- BUILLES Jean-Michel, Manuel de linguistique descriptive, le point de vue fonctionnaliste, Paris, Éditions Nathan, 1998.
- CILLART DE KERAMPOUL, Dictionnaire François-Breton ou François -Celtique,
- CHEVEAU loïc, Le R initial fort en breton
http://www.academia.edu/967946/Le_r_fort_initial_en_breton
- CHEVEAU Loïc, Les mutations consonantiques en vannetais littéraire et en breton lorientais, http://www.academia.edu/964923/Les_mutations_consonantiques_en_breton_vannetais_litteraire_et_en_breton_lorientais
- CHEVEAU Loïc, Approche phonologique, morphologique et syntaxique du breton du Grand Lorient (bas-vannetais), thèse UHB Rennes 2 <http://www.theses.fr/2007REN20033>
- Commission de Toponymie, Lec'hanvadur Breizh / Répertoire bilingue des noms de lieux de Bretagne, Skol-Uhel ar Vro, Rennes, 1993. Commission de Toponymie, Anvioù kumunioù Breizh / Noms des communes de Bretagne, Skol-Uhel ar Vro, Rennes, [1998].
- Commission de Toponymie, Roll skoueriekaet kumunioù Breizh / Liste normalisée des communes de Bretagne, Ofis ar brezhoneg, Rennes, 2002.
- CRAHE Maksim-Morvan, Les prophéties populaires en pays vannetais, mémoire de Master, UHB Rennes 2, 2007
- CRESTON René-Yves, le costume breton, CHAMPION-COOP BREIZH, 1993
- DAVALAN, N. (2000-2001-2002) Brezhoneg – Méthode de breton: hentenn oulpann I,II,III, Rennes: Skol An Emsav
- DE CHALONS, Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes, Vannes, 1723.
- DELAPORTE, Remont, An dibenn **-iou** el liesterioù hag en anvioù divoutin, Hor Yezh, N° 171-172, 1987, p. 103
- DELAPORTE, Remont, An anvioù tud e-keñver ar yezhadur hag ar reizhskrivadur, Hor Yezh, N° 210, 1997, pp. 520
- DE L'ARMEYRE, Dictionnaire François-breton ou français-celtique du dialecte de Vannes, Leide, 1744.
- DENEZ, P. (1971) Kentelioù brezhonek: eil derez, Brest: Al Liamm.
- (1972) Brezhoneg buan hag aes – le breton vite et facilement, Paris: Omnivox
- (1975) 'Hag adarre... an doare-skrivañ!', supplement to Hor Yezh, 99, pp. 1-30.
- (1977) Etude structurale d'un parler breton, Thèse de doctorat ès lettres, Université de Rennes II.
- (1978) 'Un notenn diwar-benn an doare da aroueziañ an distagadur', Hor Yezh, 119, p. 30.
- (1980) 'Notennoù fonologie[r]zh', Hor Yezh, 130, pp. 3-28.
- (1983a) 'An dibersonel', Hor Yezh, 151, pp. 5-29.
- (1983b) 'The Present State of the Celtic Languages', in Mac Eoin 1983, pp. 73-81.
- DENEZ, P. and Urien, J.-Y. (1980) 'Studiadenn war an niver-daou', Hor Yezh. 126, pp. 3-26.
- 'D eo ket jaojabl ur sort, CD, Dastum
- DE ROSTRENEN, Grégoire, Dictionnaire français-celtique ou français-breton, Julien Vatar, Rennes, 1732.
- DE ROSTRENEN, Grégoire, Grammaire française ou française-bretonne, Rennes, 1738.
- DESHAYES, Albert, Dictionnaire des noms de lieux, Le Chasse-Marée / ArMen, Douarnenez, 1999.
- DRESSLER Dressler, Wolfgang U. & Hufgard, J. 1980. 'Etudes phonologiques sur le breton sud-

- bigouden'. Wien: Akademie- Verlag.
- DOUJET, Daniel. 2012. 'Brezhoneg Groe : Un destenn nebeut anavezet skrivet get Yann-Ber Kalloc'h : "En Eutru Uzel, person Groé, (1695-1717)" (skrid orin)', *Hor Yezh* 272, 3-14.
- ERNAULT Emile, Dictionnaire Breton-Français du dialecte de Vannes, 3ème éd., Brud nevez 1991.
- ERNAULT, Emile, Glossaire moyen-breton, Deuxième édition, Librairie Bouillon, Paris, 1895-1896.
- EVENOU, E. 2000. La langue bretonne en quête de légitimité dans l'éducation et la vie publique, *Keltia*.
- EVENOU, E. 1989. Description phonologique du breton de Lanvénege, *Klask* 1, Rennes : PUR, 17-55.
- EVENOU, E. 1988. La proposition dite relative dans le breton de Lanvénege, *La Bretagne Linguistique* 4, 121- 129.
- EVENOU, E. 1987 *Studi fonologel brezhoneg Lanijen (Kanton ar Faoued, Kernev)*, thèse de doctorat, Université de Rennes II.
- EVENOU, E. 1987. *Sistem ar c'hemmadurioù kensonennoù e Lanijen (rannyezh)*, *Hor Yezh* 171-172
- FALC'HUN, F. (1951) *Le systeme consonantique du breton, avec une étude comparative de phonétique expérimentale*, Rennes: Plihon.
- (1962) 'Le Breton, forme moderne du gaulois', *Annales de Bretagne*, 69, pp. 413-28.
- (1963) *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique, I-II (second edition)*, Paris: Presses Universitaires de France
- FAVEREAU Francis, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1997.
- FAVEREAU Francis, *Dictionnaire du breton contemporain – bilingue*, Morlaix, Skol Vreizh, 1993.
- FAVEREAU, Francis, *Langue quotidienne, langue technique et langue littéraire dans le parler et la tradition orale de Poullaouen*, thèse d'état, deux volumes, Rennes, 1984.
- FLEURIOT Léon, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 1999.
- FLEURIOT, Léon, *Le vieux breton, Eléments d'une grammaire*, Klincksieck, Paris, 1964.
- GERMAN, G. 1984. *Une étude linguistique sur le breton de St.-Yvi*, thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest.
- GOURVIL, Francis, *Noms de famille bretons d'origine toponymique*, 2^e édition revue et augmentée par Albert Deshayes, Edition de la Société Archéologique du Finistère, Quimper, 1993.
- GROS, Jules 1984. *Le trésor du breton parlé III. Le style populaire*. Brest: Emgleo Breiz - Brud Nevez.
- GROS, Jules 1974. *Le trésor du breton parlé III. Le style populaire*. Barr-Heol, Lannion: Giraudon
- GROS, Jules 1970. *Le trésor du breton parlé I. Le langage figuré*. Saint Brieuc: Les Presses Bretonnes
- GROS, Jules 1970. *Le trésor du breton parlé II. Dictionnaire breton-français des expressions figurées*. Saint Brieuc: Les Presses Bretonnes.
- GUILCHER Jean-Michel, *la tradition populaire de danse en basse-bretagne*, COOP BREIZH, 1995
- GUILLEVIC Augustin & CADIC Jean-Mathurin, *Chants et airs traditionnels du pays vannetais*, Rennes, Oberthur Graphique, 2007.
- GUILLEVIC Augustin & LE GOFF Pierre, *Geriadurig Brezhoneg-Galleg*, réédition, Brest, Ar Skol Vrezoneg- Emgleo Breiz, 1986.
- GUILLEVIC Augustin & LE GOFF Pierre, *Grammaire bretonne du Dialecte de Vannes*, 3ème éd., Brest, Ar Skol Vrezoneg- Emgleo Breiz, 1986.
- GUILLOUX G.L., *Grand dictionnaire Français – Breton du Dialecte de Vannes*, *Hor Yezh*, tome1-1984, tome 2-1988, tome3-1992.
- HAMMER, F. (1969) *Der bretonische Dialekt von Plouharnel*, Kiel University, Dissertation.
- HEMON, Roparz, *A Historical Morphology and Syntax of Breton*, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1975.
- HEMON, Roparz, *Diminutive suffixes in Breton*, *Celtica*, vol. 11, p. 85sq., 1976.

- HEMON, Roparz, *Geriadur istorel ar brezhoneg / Dictionnaire historique du breton*, Preder, Plomelin, 1979-1998.
- (1979) *Yezhadur berr ar brezhoneg*, Ar Baol: Al Liamm .
- HEMON, R. and Huon, R. (1997) *Dictionnaire Breton-Français – Français-Breton*, Brest: Al Liamm (latest edition consulted).
- HERRIEU Meriadeg, *Dictionnaire Français / Breton – Vannetais*, Éditions Bleun-Brug Bro-Gwened, 1981[2nde édition, Emgleo Breiz, 1999]
- HERRIEU Meriadeg, *Dictionnaire Breton/ Français – Vannetais*, Brest, Emgleo Breiz, 2001
- HERRIEU Meriadeg, *Le breton du Morbihan –Vannetais*, Brest, Emgleo Breiz, 1999.
- HERRIEU Meriadeg, *Le breton parlé, –Gwenedeg Vannetais*, Rennes, Imprimerie Oberthur,1979.
- HEWITT, S. (1986) ‘Le progressif en Breton à la lumière du progressif anglais’, *La Bretagne Linguistique*, 2, pp. 132-48.
- (1988) ‘Un cadre pour la description de la syntaxe verbale du breton’, *La Bretagne Linguistique*, 4, pp. 203-11.
- HUMPHREYS, H.L.I. (1972) ‘Les sonantes fortes dans le parler haut-cornouaillais de Bothoa (Saint-Nicolas-du-Pélem, Côtes-du-Nord)’, *Études Celtiques*, 13, pp. 259-74.
- (1978) ‘Le breton de Bothoa (Saint-Nicolas-du-Pélem, Côtes-du-Nord)’, *Dastum* Nn.5, *Sonskridaoueg vroadel Breizh. Bro vFañch*, Plougastel-Daoulas: Coopérative BREIZH, pp. A-R.
- (1985) *Phonologie, morphologie et lexique du parler breton de Bothoa en Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord)*, Brest, Thèse d’État.
- (1995) *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Brest: Emgelo Breiz.
- JACKSON Kenneth, *A historical phonology of Breton*, Dublin, The Dublin institute for advanced studies, 1986.
- JACKSON, K.H. (1960-1) ‘The Phonology of the Breton Dialect of Plougrescant’, *Études Celtiques*, 9, pp. 327-404.
- Kergohann et la/ hag ar vellad*, Editions DASTUM, 1986
- KERRAIN, M. (1997) *Ni a gomz brezhoneg!*, Sant-Brieg: TES.
- KERVELLA, D. (2001) *Le breton de poche*, Chennevières-sur-Marne: Assimil.
- (2005) *Le Breton – La méthode Assimil*, Chennevières-sur-Marne: Assimil (with four CDs).
- KERVELLA Frañsez, *Yezhadur bras ar Brezhoneg*, 3e mouladur, Brest , Al Liamm, 1995.
- Kreizenn ar geriaouiñ, Geriaoueg Istor, Geografiezh, Ekonomiezh, Diwan, Landerneau*, 1990.
- KLASK, *levrenn3 , mouladurioù Hor Yezh*, 1996 PUR
- La Bretagne Linguistique* vol.13, *Dialectologie et Géolinguistique* CRBC, UBO 2004
- LAMBERT, Pierre-Yves, *La langue gauloise*, éditions Errance, Paris, 1994.
- LE BAYON A.-M. (Abbé), *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, (Vannes Lafolye,1886), réimpression offset, *Mouladurioù Hor Yezh*, 1986.
- LE CLERC, L. (1986) *Grammaire bretonne du Dialecte de Tréguier*, Brest: Ar Skol Vrezoneg-Emgleo Breiz (first edition 1908, second edition 1911).
- LE DIBREDER, *Chansons traditionnelles du pays vannetais*, Lorient, Ouest Imprimerie, 2010, tomes 1 & 2.
- LE DÛ, J. (1972) ‘Le Nouvel Atlas Linguistique de Basse-Bretagne’, *Études Celtiques*, 13, pp. 332-45.
- LE DÛ, J. 1996. *La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne*, pp. 129-43 in Francis Manzano, *Langues et parlers de l’Ouest – Cahiers de Sociolinguistique*, 1.
- LE DÛ, J. 1978. *Le parler breton de la presqu’île de Plougrescant (Côtes-du-Nord)*, thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest.
- LE DÛ, J . 2001 *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne. I-II*, Brest: CRBC (600 maps
- LE GLÉAU René, *Syntaxe du breton moderne, 1710-1972*, Éditions La Baule, 1973.
- LE GOFF Pierre , *supplément*, in ERNAULT Emile, *Dictionnaire Breton-Français du dialecte de Vannes*.
- LE PIPEC Erwan, *Le breton de Malguénac*, Ploemeur, Hor Yezh, 2000.

- LE PIPEC Erwan, Les schémas accentuels en breton du sud-est, Intégration du contexte dans la description linguistique, Mémoire DEA, UHB Rennes 2, 2004.
- LE ROUX Pierre, 1924-63, Atlas linguistique de la Basse-Bretagne (ALBB), Rennes, Plihon et Hommay, 6 fascicules [Reprint : Brest, Ed. Armoricaines, 1977]
- LOTH, Joseph, Les mots latins dans les langues brittoniques (gallois, armoricain, cornique)
Phonétique et commentaire avec une introduction sur la romanisation de l'Ile de Bretagne,
Librairie Bouillon, 1892.
- LOTH, Joseph, Les langues romane et bretonne en Armorique, tiré à part de la Revue Celtique,
Paris, 1909.
- MC KENNA, M. (1976-81) 'The Breton of Guéméné-sur-Scorff (bas-vannetais)', Zeitschrift für
celtische Philologie, 35, pp. 1-101, 36, pp. 199-247, 37, pp. 249-77, and 38, pp. 29-112.
- MENARD, M. (1999) Petit guide d'initiation au breton, Le Relecq-Kerhuon: An Here.
— (2002) Petit dictionnaire des plus belles injures bretonnes, Plougastell-Daoulaz: An Here.
- MENARD, Martial & Kadored, Iwan (Direct.), Geriadur brezhoneg, deuxième édition revue et
augmentée, An Here, Plougastell-Daoulaz, 2001.
- PLONEIS Jean-Marie, Le parler de Berrien, Paris, SELAF, 1983.
- PLOURIN, Jean-Yves, Description phonologique et morphologie comparée des parlers bretons de
Langonnet (Morbihan) et de Saint-Servais (Côtes-du-Nord), thèse d'état, Rennes, 1982
- ROLLAND Pascal, Atlas linguistique de la région de Pontivy, Brest, Ar Skol Vrezoneg, 1994.
- SINOÛ, A. (1999) Le breton de Léchiagat – Phonologie, Lannuon: Hor Yezh.
— (2000) Brezhoneg Lechiagad – Geriaoueg, Lannuon: Hor Yezh.
- MASON, R. Er. 1943. Le Vannetais unifié. Prononciation, Grammaire et Vocabulaire. Brest :
Skridoù Breizh (Hor Yezh), rééd. (1943).
- SOMMERFELT, A. 1978. Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon, Champion, Paris, [1921]; nouvelle
édition: Universitetsforlaget, Oslo.
- SOMMERFELT, A. 1962. Notes sur le parler de Dourduff en Plouézoc'h, Finistère, Lochlann, 2
- TERNES, E. 1970. Grammaire structurale du breton de l'Ile de Groix, Carl Winter, Heidelberg
- TERNES, E. 1982. Review of Sommerfelt, Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon, Zeitschrift für
celtische Philologie
- TIMM, L. 1984. The segmental phonology of Carhaisien Breton, Zeitschrift für Celtische
Philologie
- TREPOS Pierre, Le pluriel breton, 2nde édition, Brud Nevez, Brest, Emgleo Breiz, 1982.
- TRICOIRE, J. (1963, 1974), Komzom, lennom ha skrivom brezoneg. Parlons, lisons et écrivons le
breton. Le breton par le disque, I-II, Brest: Emgleo Breiz (Part 1 originally Rennes: Imprimeries
Réunies, 1955; two volumes and two vinyl discs).
- URIEN, J.-Y. (1978), 'Sav-poent ar yezhoniezh. Ar meizad a dalvoud strukturel: Skouer ar
rann[où]igoù-verb', Hor Yezh, 119, pp. 37-54.
— (1987) La trame d'une langue. Le Breton, Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh.

Discographie

- Filaj e Langidig – Veillée à Languidic, Dastum BroEreg, 1998.
- 'D eo ket jaojapl ur seurt – Histoires en breton vannetais, Dastum 1999.
- Kanerion er bleü -tradition chantée du pays vannetais, Coop Breizh,
1998.(remasterisation)
- A veg da veg - paysage sonore en pays vannetais, prod. A-bouez-penn, Coop Breizh,
2005-2006 (6 CD)

Résumé / Abstract :

Le breton de Languidic : étude phonétique, morphologique et syntaxique d'un sous-dialecte vannetais.

Cette étude apporte un nouveau corpus à la description du paysage linguistique de Basse-Bretagne et participe de ce fait à une meilleure connaissance de la langue bretonne dans son ensemble. Les habitudes langagières constatées dans ce parler haut-vannetais seront décrites à partir d'exemples issus de langue parlée, et de langue chantée, collectés auprès de vingt-cinq locuteurs traditionnels originaires de Languidic, nés entre 1919 et 1950. Après avoir défini le terroir dialectal de ce breton, haut vannetais intérieur de transition, nous présentons son système vocalique, qui est un élément distinctif entre les parlers de ce sous-dialecte. Nous verrons que le timbre des voyelles peut être centralisé ou neutralisé selon leur quantité, qui est elle-même dépendante de celles des consonnes. Le système consonantique sera défini et exposé en tenant compte de la typologie du breton, étant une langue à mutations consonantiques. Le schéma accentuel, bien que principalement oxytonique, présente de nombreuses variations. Les mutations consonantiques des initiales s'organisent en trois principaux groupes, s'associant pour certains mutateurs, créant ainsi trois types de mutations hybrides, auxquels il faut ajouter trois mutations isolées. La morphologie et la syntaxe du parler sont exposées et tenant compte des différents usages, allant du registre familier quotidien, à la langue soutenue des chants, qui sont une des richesses de ce terroir, où les traditions orales ont su se maintenir jusqu'à nos jours.

Mots-clés : breton, oralité, dialectologie, haut-vannetais, phonologie, mutations consonantiques, morphologie, syntaxe

The Breton Micro-dialect of Languidic : A Phonetical, Morphological and Syntactic Study of a variety of the Breton Vannetais.

This work presents a new study of work to the visual description of dialectology in the lower region of Brittany and participates in providing a better understanding of the Breton language in its entirety. The usages and customs of this micro-dialect from this part of Brittany known as haut-vannetais will be described from examples of spoken language and song. These are collected from twenty five traditional native speakers originally from Languidic, born between 1919 and 1950. After having defined the dialect area of this local speech, haut-vannetais in transition, we present its vocalic system, which in itself is a distinct element between different spoken sub dialects. We will see that the tone of vowels could be centralised or neutralised depending on their quantity. This also applies for the consonants. The consonantal system will be defined and exposed by considering the typology of Breton, with initial consonant mutations. The lexical stress, which is principally oxytonic presents numerous variations. There are three principal classes of mutation, three hybrid and three isolated mutations. The morphology and syntax of this sub dialect is exposed in consideration of different usages, ranging from familiar everyday language to received pronunciation used whilst singing, which give a richness to the region where the oral traditions have been retained until today.

Keywords : Breton, orality, dialectology, haut-vannetais, phonology, consonant mutations, morphology, syntax

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE BRETAGNE

UNIVERSITÉ RENNES 2
École Doctorale -Sciences Humaines et sociales

CRBC-Rennes

Le breton de Languidic :
étude phonétique, morphologique et syntaxique
d'un sous-dialecte vannetais.

DOCUMENTS ANNEXES

à la

Thèse de Doctorat

Discipline : Breton et Celtique

Présentée par Maxime-Morvan CRAHÉ

Directeur de thèse : Herve LE BIHAN

Soutenue le 11 décembre 2013

Jury :

M. Patrick Sauzet, Professeur, Université Toulouse - Le Mirail / *rapporteur*
M. Pierre-Yves Lambert, Directeur de Recherches , CNRS / *rapporteur*
M. Xarles Videgain, Professeur, Université Pau et pays de l'Adour / *examineur*
M. Gwendal Denis, Professeur, Université Rennes 2 / *examineur*
M. Herve LE BIHAN, Professeur, Université Rennes 2 / *directeur de thèse*

Documents annexes :

1. Chansons
2. Un prophète languidicien : Dom Mathias (breton / français)
3. Situation de la langue : diagnostic du pays de Lorient, Office Public de la Langue Bretonne.
4. CD :
 1. Nini-1
 2. Nini-2
 3. Margaritig par Bejeb Philippe
 4. Daomp d'ar skol (radio bro Gwened)
 5. Daomp d'ar skol 2 (radio bro Gwened)
 6. Loeiz & Cyr (radio bro Gwened)
 7. Loeiz & Suzanne.(radio bro Gwened)
 8. Loeiz & Armel.(radio bro Gwened)
 9. E Langegig eh eus ur chapel (radio bro Gwened)
 - 10.Languidic Solidarié: Rose & Catherine.

É tonet ag ar chervat

É tonet ag ar chervat e oen skuizh ha fateket

Àr vordig ar feutan me 'm boe-me azezet

An dour enni a oe kaer man daou zorn em boe gwalc'het

Get un delenn koed fav me 'm boe gi me torchet

Get un delenn koed fav ag ar barr uhelañ

Àr ar barrig-se eh eus un evnig hag a gan

Eñ ' gan hag a ziskan 'wit ar merc'hed yaouank

Aweit ar merc'hed yaouank, pere 'n deus ket galant

'Gan ket aweidin-me kar me meus-me unan

'D eo ket genin amañ ema en e rejimant

Paset en deus kaporal, tuchant e vo serjant

'Benn m'e arriway er gêr kapiten e kredan

(' deo ket achiw?)

Tro ha tro da Vubri

Tro ha tro da Vubri e vager ur fameleñn
Tout paotred ar c'hornad, tout eh ant d'he goulenn
Tout paotred ar c'hornad, ar baotred tro ha tro
Tout eh ant d'he goulenn, tout eh ant àr un dro
D'ar Sul da anderw-noz, tammig àr-lerc'h o c'hoen
Dre-zan kroez ar mision, en ur ober ur promen
Boñjour Jan-Louisig, boñjour deoc'h a lâran
Nag hiziv ema yen èl e kreiz ar gouiañv
'D eo ket èl da viz Mae pa gan ar pijoned
'Vez laosket ar merc'hed da roulal g'ar baotred
N'hoc'h eus ket soñj plac'hig deiz foer Galon-Gouiañv
Deiz foer Galon-Gouiañv é tonet a Bondi
Ne oec'h ket maet ar fank, ne oec'h ket maet ar pri
Ne oec'h ket maet ar fank, ag ar lein tre d'an dan
Ne oec'h ket maet ar fank, ag an dan tre d' ar lein
Kement-se ' ziskoe splann ' oec'h bet àr lein ho kein
An deiz àr-lerc'h vitin, ar plac'h 'sav mitin mat
Da vrosiñ he dilhad pere e oe 'n ur stad
Nag he zad hag he mamm, re-se n 'doe ket gouiet
Maet he breur yaouankañ en doe hi disklêriet

Ar gomzerion festoù

Selaouit tud yaouank, Mari-Roz, hag ar re gozh ivez

Me ' ya da gontiñ ur c'hontik a-nevez

Me ' ya da gontiñ a-nevez kompozet

'ziàr 'r gomzerion-festoù 'lârer ema savet

É monet a gêr da gêr da lâret o gevier

Unan a lâr ur gaou hag an arall 'lâr daou

Èl-sen e tant da benn o ober o festoù

Neusen eh as ar vamm d'ar pevar c'horn ag ar c'hraou

Da foudellat ar plouz, da fouial an neizhioù

Da fouial an neizhioù, ha serrezh an uioù

Ar verc'h 'oe en he gwele, ne oe ket c'hoazh kousket

Na laoskit-c'hwi ma mamm, laoskit an uioù-se

'D eo ket hannezh ar paotr 'gouskay doc'h ma c'hostez.

Nag en Turki

Nag en Turki zo ur velin
Hag a zo doc'hti teir rod é troiñ
Nag o zeir e troant da valiñ gran
Da valiñ gran 'wit gober bleud
'wit gober bara d'ar soudarded
D'ar re zo en Turki prizoniet
N'en doe ket o gwalc'h anezhe bepred
O gwalc'h da zebriñ na da evet
'Re-se 'n doe lies naon ha sec'hed
Kamarad fidel kamarad karet
C'hwi 'ya-c'hwi d'ar gêr , me ned an ket
Maet ha ? Met a man doere a gasehet
Da ma zad, ma mamm ...

...n'ankouait ket?

Da ma breur ha ma c'hoer mar o anavit
Da ma mestrez koant mar hi gwelehet
Lâret dezhi kas he mab d'ar skol
Gober anezhoñ ur skrivatour
Gober anezhoñ ur skrivatour-mat
Pas ur martelod èl e dad
Kar ar mor bras hannezh zo don
Hag en deus beuzet mar a unan
Hannezh 'deus gwraet mar a intañvez
Ha lakaet mar a verc'h yaouank minourez

Sonenn ar chistr

Peizanted ho kwez zo karget a avaloù melen
Rinsit holl ho fustoù, paotred, ar blead er goulenn
Laket ho parrikoù ho tonoù da drampiñ en dour sklaer
Na pakit hoc'h yuc'h avaloù en ur c'hornig ag ho leur
Na pa'd ay ar gouiañv kalet, kargit ho meliniou
Na troit get plijadur, paotred, malit hoc'h avaloù
Nag en ho presoù trampet mat, pakit ho margajenn
Laket plouz kerc'h tre pep troc'had, ho chistr a vo melen.
Na bremañ bretoned nerzhus, stardit àr ho presoù
Ar chistr a red ar frond c'hwekañ a sav en ho krañchoù
Na pa vehet drailhet d'ar boen é hersal doc'h an douar
Avit digas kalon d'an den, ar chistr a zo hep par
D'an dud ag an ti hag ar vistr pa vêr é tebriñ pred
Netra ne talv ur bannig chistr avit torriñ ar sec'hed
Ar chistr a zo evaj an holl, ar pinvik hag ar paour
Met mezviñ getoñ a zo koll ha dismantr evajoù
Ar chistr a zo evaj pep den, hepzoñ n'hellamp beviñ
Chomamp fidel d'ar chistr, paotred, met gouiamp en evet.

E parrez Langoned (er gêrig-hont 'lein an dostenn...)

E parrez Langoned e vager ur famelenn

Ar choez ag ar velinerion zo bet doc'h he goulenn

'D eus ket hani hag en do hi maet Jojob Kermorwenn

Hannezh a ya bep Sul vitin d'he c'hask d'an overenn

Ur bazenn he doe da basiñ, hi 'gigna(s) penn he glin

Namaet ur jardrinour yaouank he c'hlevas é oueliñ

Dait-c'hwi genin, merc'hig yaouank, da gornig ma jardrin

Na me 'ray deoc'h ur louzaouenn 'remeday penn ho klin

'Benn un eizh pe nav miz goude, ar plac'h 'gavas ur mab

'Skrivas d'ar jardrinour yaouank da zonet da vout tad

Setu kant skoued en ur c'havell hag un habit d'ho mab

Na kant arall 'doe raet d'ar plac'h 'wit he volante vat.

An teir seizenn

Bet zo bet un amzer, un amzer tremenet
E karen, e karan hag e vezen karet
Bremañ eh eus un amzer e kontrol mat dehi
Ne ran joe doc'h hani, hani ne ra ra doc'hin
Bout zo bet un amzer e tougen teir seizenn
Unan ruz, unan glas an arall a oe gwenn
An hani ruz a laken en enor d'ar madoù
An hani glas 'laken en enor d'ar bizoù
An hani gwenn a laken etrezomp-ni hon daou
Setu ni dimezet, ha setu ni koutant
Laket em eus ur soñj d'ober ur batimant
Grwaet eo ar batimant ha lakaet àr ar mor
Ne oe ket tremenet, tremenet c'hoazh ur ble
Kollet mam batimant, kollet man den ivez
Kenavo eurusted, kenavo levenez
Ma zeir seizenn bremañ n'o dougin mui james
Na raet 'm eus hè e proc'h da chapel ar Werc'hez.

Person Melrand ? Loeiz Herrieu

Nend it ket den yaouank da lakaat en ho fañtazi
Da gariñ ur famelenn 'vêc'h ket sur anezhi
Awidin me 'm eus eñ gwraet get mat hag onestiz
O ya, gwell 've bet din roulal ma yaouankiz
N'hoc'h eus ket soñj, plac'hig, deiz pardon bourc'h Kelan
E oec'h get ur skudell é evet dour ar feutan
An deiz-sen 'poe lâret din, din-me ho poe lâret
Ma c'halon a roan deoc'h get an dour benniget
Ho kalon, plac'h yaouank, c'hwi 'poe ket hi raet din
Ma hani-me a lâr, c'hwi 'c'h eus laeret doc'hin
C'hwi 'c'hoarie genin, me 'c'hoarie genoc'h
C'hwi 'c'hoarie genin just-èl raech g'ur c'hrouedur
Teir gwezh 'c'h eus ma c'haset d'ho koulenn get ho tud
Na pa vezen koutant, c'hwi ' zae-c'hwi da vout mut
Teir gwezh 'c'h eus ma c'haset d'ho koulenn get ho tad
Ha pa lâre-eñ ya, c'hwi a lâre-c'hwi pas
N'hoc'h eus ket soñj plac'hig, deiz pardon bourc'h Kaodan
'Poe paset e-taldin g'un arall kazaliet
'Poe paset e-taldin èl unan nag anavec'h ket
'Poe taolet ur sell àrnin, james n'ankouain ket

Sonenn ar glaouaer

Charbonnier mon ami o ge... / O ya Madame ...

Ho roched a zo du / roched ar glaouaer a zo hañval doc'h e vicher

'Peus-c'hwi ur vrav a vaouez / bravikoc'h awidoc'h, na kredit me ha pa lâran deoc'h

Pet c'h eus-c'hwi a vugale / 'meus dek a vugale, na gredan ket eh eus hani re

Emen o lojit-c'hwi / 'n ur loj e kreiz ar c'hoed, dorioù banal, fenestreù koed

Penaos o magit-c'hwi / é labourat noz ha deiz e vagan-me maouez ha bugale

Er c'hoed eh eus un evnig roz, hag e anv a zo heskennour
Heskennour , heskennour bihan, na eñ a gan hag a ziskan
Na eñ a lâr dre e boz kan, kousket en ho kwele den yaouank
Kousket en ho kwele mard oc'h aes, kar ma c'halon-me zo diaes
Kar ma c'halon-me zo diaes, forzh m'e hellan kousket g'ur vaouez
'Goustay ket deoc'h triwec'h diner avit gouiet emen he mager
Er gêrig-hont doc'h an dostenn e vager ur vrav a famelenn
Er gêrig-hont doc'h an deval eno e vager an hani ho kar
Seizh re botoù em eus uzet e taremprediñ dre he douaroù
Na seizh arall a uzin c'hoazh 'raok ma hellin kousket g'ar plac'h
Toullet eo ma zok àr ma fenn g'an diveradur a-ziàr he zoenn
Ne oa netra d'am c'hoñsoliñ 'maet an avel a-ziàr he gwele
Maet an avel a-ziàr he gwele, hannezh ' zae din dre an toull alc'hwez

Soudard yaouank men e on bet, avit seizh vle 'oen partiet
Na seizh vle 'oen bet en arme, na hep gwelet ma c'harantez
Na hep gwelet na tad na mamm, na mam breuder yaouankik flamm
Pa oe ar seizh vle achiwet, me ya da gav' ma c'homandant
Boñjour deoc'h-c'hwi mestr komandant, achiw ar seizh vle a gredan
Na signit din-me ma c'hoñje, na m'eh an-me d'ar gêr ivez
O nag er gêr p'oe arriwet, fenestr ha dor a oa serret
Boñjour d'ar gêr-mañ a lâran, men ema aet tud an ti-mañ
Ho tad, ho mamm hag ho c'hoerezed zo tri ble zo emant er vered
Ne chom maet ho c'hoer yaouankañ, ema é walc'hiñ prad ar feutan
An hent d'ar prad pa ouiehen, na me 'yahe àr hec'h àr-benn
Kerzhit dre ar vinotenn d'er iaz, c'hwi 'glevay trouz he bazh-dilhad
Get kloued ar prad pa oen arriwet, ma c'hoer yaouankañ 'm 'oe rañkontret
Boñjour deoc'h plac'h en aoglenn, c'hwi a gan gae hag a walc'h gwenn
C'hwi 'gana gae, c'hwi 'walc'ha gwenn , c'hwi walc'hay din ma soutanenn
Me zo-me plac'h yaouank er gêr-mañ, ne walc'han ket me kozh dilhad
Gwezharall pa'd aen-me d'an arme, me 'm boe un c'hoerig a zek vle
Na blevigoù melen he doe, hañval-mat e oent doc'h ho re
Mard eo c'hwi ma c'hoer yaouankañ , sailh en tu-mañ ag ar feutan
Ar verc'h-se 'daol he bazh-dilhad , hi a grog en he breur a vrec'had
Volante Doue a zo ker bras, en ur mem brec'had int a varvas.

Me ' m eus choezet un dous

Me ' m eus choezet un dous 'd eo ket pell a-zoc'hin

Me ' garehe bout geti ahont pe hi genin amañ

Me en em laka un deiz da monet d'he gwelet

M' en assur deoc'h, ma c'halon a oe bet maleurus

A-vuzul m'e tostaen da zouaroù bras he zad

Sailhal a rae ma c'halon baour èl mammenn ur feutan

Pa oen aet un tammig avañset

Me ' rañkontra ur plac'h yaouank er park e labourat

Boñjour deoc'h, plac'h yaouank, boñjour deoc'h a lâran

Ho promesoù, plac'hig yaouank, genoc'h o goulennan

Ma fromesoù, denig yaouank, gwerso bras o gouit

Na keneve ma zad ma mamm, gwerso vemp-ni dimezet

'D eo ket d'ho tad, d'ho mamm em 'oe-me gwraet ar lez

Namaet deoc'h-c'hwi plac'hig yaouank é roulal ma yaouankiz

Nag an den yaouank-se, eñ 'dapas e gontell

E kreiz kalon ar plac'h yaouank ' lârer eñ he flantas

Ken a strimpas ar gwad a-blom èl ur gouarc'henn

Hag e kouezhas ar famelenn a-dro just èl ur wezenn

Setu aze den yaouank, un torfet a dra sur

C'hwi 'c'h eus lazhet ur plac'h yaouank e kreiz he flijadur

Etrezoc'h-c'hwi merc'hed get ho fallbromesoù

C'hwi a laka paotred yaouank da ober torfetoù

Na me 'zimezay-me pa ray plijadur din
Me 'gavay galanted muioc'h aweit faoto din
Ma 'gavay galanted e kêr èl àr ar maezioù
Dont e rant d'am gwelet d'ar Sul a-vandennoù
Gi 'za da man gwelet d'ar Sul a-vadennoù
Ha gi a gasa din koubladoù avaloù
Koubladoù avaloù, koubladoù per melen
aweit kawit an tu da bardandal doc'hin
Disul da gent ahoez troioù nav eur hanter
Arriw c'hoazh unan d'am gwel' , 'oe ket meidin er gêr.

Eñ 'gemer ur gadoer azeza e-tal din
Eñ ' gemer ur werenn, ' gomañs trinkiñ genin
Eñ ' gemer ur werenn, ' gomañs trinkiñ genin
Ha eñ 'gomañs komz din ,komz din a zimeziñ
Koñsantemant ho tad, ho mamm a zo genin,
Ho kani-c'hwi plac'h yaouank mar karit er reiñ din
Ma c'honsantemant-me gwerso bras er gouiet,
A-c'houde seizh vle zo ni beus-ni en em hantet
Mar ni beus en em hantet, ni beus en em hantet propik
'D eus ket ger da lâret ag an amzer baset.
Ag an amzer baset ' deus ket ger da lâret,
An hani zo da zonet hannezh n'er goukamp ket.

Pa'd as ar verjerenn d'ar lann, d'ar lann en ur neziñ
Geti en he dorn ur werenn argant hag ur voutailhad gwin.
Arrest, arrest, Berjerennig, arrestit ur momant.
Na m'e tañvan ho poutailhad gwin en ho kwerenn argant
Nepas, nepas, denig yaouank, ' arrestin ket ur pas.
An deiz arall 'm 'oe ho kwelet e oec'h get un arall
Aweit ur wezh , plac'hig yaouank, ur wezh 'm eus mankaet deoc'h
Me 'ziwisk ma zok e man dorn, me 'c'houlenn pardon genoc'h
Nepas, nepas, denig yaouank, nend eus ket a bardon
Ar pezh a welan get ma daoulagad, eñ ' ra poen d'am c'halon

Tri kemener

Tri kemener ag ar C'hroesti a za da wriat d'hon ti-ni
Pa arriwant e-tal an nor, gi a oulennas hi digor
Gi a añtre àr an treuzoù, hag a oulennas o leinioù
Lakaet ar baelon àr an tan, de frintiñ krampouezh d'ar gemenerion
Triwec'h koublad krampouezh lardet 'doe debret an tri milliget
Triwec'h e sec'h, triwec'h e laezh, triwec'h a re lardet àr-lerc'h
Digorit-hè ar gloued ag ar prad, gi 'akuitay d'er c'hardellat.
Ar bras a lâre d'ar bihan, mam bouzelloù-me n'eo ket c'hoazh lan.
Ar bihan a lâre d'ar bras, mam bouzelloù-me 'ra ket (a) gas
Mar faot deoc'h kig àr ho para, kerzhit d'ar solier da logota
Na pa oent aet 'barzh er solier, nag ar logod 'oe ket er gêr
Nag ar logod , nag ar razhed 'oe aet d'ar foer da Langoned
Ma vo foer vat e vint gwerzhet, nag o lostoù a vo troc'het
'Oe ket bet hir a-walc'h o lostoù, aweit o c'houbliñ daou ha daou
'M eus -me ur c'hazh e ma solier, a dra sur eñ ra e zever

Boñsoar, boñsoar Margaritig, Boñsoar e lâran deoc'h
 Setu me daet henoazh d'ho ti 'weit gober ar lez deoc'h
 Setu me daet henoazh d'ho tiâr ma volante vat,
 O ya daet on aweit ho koulenn get ho mamm hag ho tad
 Nepas nepas, denig yaouank, me n' hoc'h abuzan ket.
 C'hwi 'c'h eus kavet gwell aweidin, c'hwi 'c'h eus hê refuzet
 Doc'hoc'h-c'hwi 'chaoj un (d)amezell aweit koñdu menaj
 Ha doc'hin -me 'chaoj ur peizant, mab ur labourer-douar
 C'hwi zo-c'hwi mab da zud-chentil a zaouzek maner kloz,
 Ha me zo-me matezh vihan é klask gounid man gopr
 Avañset-kaer Margaritig, pend eo c'hwi zo ma c'hoant
 Koñsolit-me Margaritig pe eh an da vervel.
 Pesort koñsolasion den yaouank em eus -me da reiñ deoc'h?
 Pend eo ma mouchet en ho torn, ma c'halon e-tal deoc'h.
 Na setu gwraet an aliañs ha Margarit kountant.
 Sellet penaos boneur 'm eus-me aweit ur vatezh vihan!
 Ema Margarit é monet d'he c'hampr en ur soniñ
 Geti en he dorn un tas argant hag ur voutailhad gwin
 Bremañ eh a Margaritik e karos da Bariz
 O ya aweit achiw roulal hec'h yaouankiz
 Bremañ eh a Margaritig e karos da Rouañ
 Aweit anaout he mamm-gaer hag he familh karañ
 'Benn un daou pe tri miz goude, hi ' skrivas ur lizher
 En ur lâret d'he zad d'he mamm , ned ay ket ken d'ar gêr.

Tuchant e arriway an hañv

Tuchant e arriway an hañv, hag e kanay ar bobelan.
Ar bobelan hag an eostig, hag ar goukou hag an hoperig
'Kanay ar gwazi er pradoù, e tigoray ar bokedoù.
E tigoray ar bokedoù, nag e vo gwraet aliañsoù.
Me 'ghev man dous é c'hwitellat, é lakaat an dour àr e brad.
Na vat a ra din er c'hlevet, é c'hortoz an deiz da zonet.
Me 'wel man dous e lein er roz, getoñ en e zorn ur boked roz.
Getoñ en e zorn ur boked roz, hag en arall un aval blod.
Hag en arall un aval blod, mar karit plac'h c'hwi ho po lod.
'M eus ket afer ag hoc'h avaloù, kar karget int a doulligoù.
Plac'hig ne ... ket c'hwi treiset, ' po ket ur galant reformet.
Kal' a fout a ran get an argant, kal' a fout a ran get an danvez
Kal' a fout a ran get an danvez, me 'm bo unan é servij ar roue.

Nag eh an c'hoazh ur wezh

Neg eh an c'hoazh ur wezh da welet ma mestrez

Na mar kollan ma foen, kollet 'm eus eñ lies

Na mar kollan ma foen lies 'm eus eñ kollet

Ma er c'hollan c'hoazh henoazh er c'hollin ket ken biskoazh

Na pa oen aet en ti, azezet 'tal ar bank

Man dous ' oe en he gwele , hi lâre din e oe klañv

Boñsoar plac'hig yaouank get ho sellet brillant

N'ho kavan ket joaius èl ' vezec'h liesañ

A-c'houde tri deiz zo e on-me dimezet

Ema ret din bout kemeret an hani 'm eus ket karet

N'hellan mui gober min a joaiusted ebet

Fondit, fondit plac'hig, fondit ho timezenn

Na c'hwi a gemero an hani a garit alkent

O ya denig yaouank ho komzioù a zo mat

A-benn àr-c'hoazh vitin eh an da c'houlenn get ma zad

Se' aet ar plac'hig-sen àr bennoù he daoulin

Da c'houlenn get he zad permission da fondiñ

Dimezet eh oc'h-c'hwi, ha euredet ' vehet

Pe ne d eo ket me ho tad an hani en deus ho maget

Bout e vehec'h an hani ' deus ma maget

'Rahec'h ket din dimeziñ mar ne gousantin ket

'D eus ket maer na person, kure na komandant

Kapabl d' am eurediñ e-nep d'am c'housantamant

'D eus ket beleg er Frañs nag àr ar mor, nag àr an douar

Kapabl d' am eurediñ durant ma lârin pas.

M oe ket 'maet seitek vle pa cherisen ur plac'h gozh
Me he charise a-dra-sur me he c'hare, me 'yae lies-mat d'he gwelet

Na me monet un deiz é soñjal he charisat
Na m'he c'havas klañv-bras àr he gwele, birviken he c'halon ne ray joe

Galant mar ma c'harit, gouloù din alumit
Alumit-eñ, ha laket-eñ àr gornig man gwele, na c'hwi ma gwelay é vervel

Ar galant-se a huanade a-dra sur eñ 'ouele
Eñ ' huanade a-dra sur eñ 'ouele é welet e zousig é vervel
Chikit, chikit ma mab, chikit ne ouelit ket , kar er vro-mañ 'vank ket merc'hed

Na me' roay deoc'h ma mab , merc'h ur marc'hadour gran
A zoug ar seiz, an aour, an argant

Gwell eo genin ma mamm ur plac'h get div abit
Aweit m'ema merc'h ur marc'hadour gran get ar seiz, an aour, hag an argant

Distagit-c'hwi ma mamm ar seiz a-ziàr ma mañchoù
Distagit-hè ha kasit-hè d'ar galant fidel-sen aweit m'en do soñj ac'hanin-me

Ur masoner yaouank é monet d'e labour '
rañkontr ur liñjerez yaouank àr e hent de labourat
Boñjour deoc'h liñjerez prestit din ho sizailh
da reiñ ar masoner yaouank da basiñ e chagrin
'Brestin ket ma sizailh na deoc'h na da hani,
namaet d'ur chloeregig yaouank é tonet ag ar studi
'Benn un eizh pe nav miz goude, ar plac'h 'gavas ur mab,
'skrivas d'ar masoner yaouank da monet da bout tad
Ned in ket da vout tad na deoc'h na da hani,
setu kant skoued en aour plac'hig hag un habit d'ho mab
Kant skoued en aour melen hag un habit d'ho mab ,
me 'gav genin enta plac'hig me meus ho paeet mat

Me 'm eus choezet un dous ' d eo ket pell a-zoc'hin
Ne lekan ket holl un eur aweit monet d'he c'hoñsoliñ
Ur wazhienn em'oe da basiñ, nag a oa hirig ha moen
Na mam botoù a oe plat, me ' gouezhas e ma c'hein
Un evnig roz 'oe àr ar barr, eñ 'gomañs da gipal
E-lec'h donet da ma sikour, eñ 'za da ma chipotal
Lârit-c'hwi din-me den yaouank pegen kaer eo bout er mor
Kaeroc'h eo bout get ur famelenn yaouank é ober an amour
Aweit bout get ur bofamig gozh, reut he fenn ha reut he zor
Hañval doc'h ur varc'hadourez karot desavet kostez ar mor

Sec'hed em eus, sec'hed 'za din
Na get ar sec'hed e varvin
Nag an davarn tost e-taldin
Tavarnourez, kaniterv din
Mestr ag an ti , kanderv jermen
Hannezh zo é komz a man dimeziñ
Eñ 'lâr da ma mestrez 'm eus ur si
Mar 'm eus unan me 'm eus daou, tri
Un evour chistr, ur butumer
Hag un tammig merc'hetaer
Ar chistr zo gwraet aweit bout evet
Nag ar butum aweit bout losket
Ar butum zo gwraet aweit bout losket
Hag ar merc'hed aweit bout karet
Karamp-hè unan ha unan
Kar pa'z eus div eh eus drouk kalon

Ganet e oa Mathias Jégo d'ar 5 a Veurzh 1718 e Traoe, e parrez Langedig. Daet e oa da vout beleg chapel ar Forest (Langedig) ha marvet e Kêrgo d'an 20 a viz C'hwevrer 1784, ha neuze interet e bered Langedig an deiz ár-lerc'h. Setu amañ ar pezh e vez kavet e dielloù ti-kêr Langedig. Meur a skritur zo d'e anv : Mathias Jégoux, Messire Mathias Jégo mes d'ar liesañ e veze gwraet Dom Mathias anezhañ ¹ ha Sant Dom Mathias am eus bet tu da glevet ivez ; kement-se a ziskouez splann pegen istimet e veze ar beleg-se get an dud. Personed ar parrezioù bihan e oa tud a-zoc'h ar maezioù d'ar liesañ. Pa zae unan da vout beleg e veze gwraet Dom anezhañ (ag ar latin Dominus), da ziskouez e oa un Aotrou neuze.

Ned eo ket bet studiet e vuhez biskoazh, mes menneget e vez e anv e pennad ar *Revue Morbihanaise* a-ziár ar Roue Stevan ² pa gomz an A.Gwilhous (genidik a Langedig ivez) ag ur profesi dastumet e Langedig lakaet ár-goust Dom Mathias e-tro an Dispac'h. Evit Gwilhous e oa daet brud d'un neubedig tud, èl Dom Mathias, éc'h adkemer diuganoù Stevan. Gwir eo ema hañval-mat profesioù an daou zen-mañ d'ar liesañ.

Dom Mathias n'en doa ket bevet tre e-kourz an Dispac'h pedeogwir e oa marv e 1784 . Moarvat en doa santet e oa an traoù é chañj ; mes da ma soñj, evitañ-eñ ned eo ket bet maleurioù bras an Dispac'h un digarez da lâret profesioù èl beleion arall ar rummad-mañ hag o doa bevet e-pad an Dispac'h.

Ha pa en dehe « laeret » Dom Mathias e brofesioù doc'h Stevan, ne barra ket a-zoc'htañ a vout istimet èl ur sant e-mesk an dud. Me a gav genin en dehe laeret doc'h Stevan estroc'h evit an dra-se, da lâret eo e vrud ivez. Rak hrevez Gwilhous e veze anavet Stevan e Langedig ³, mes get an dud a Langedig am eus bet tu da brêg gete a brofesioù ne vez ket anavet Stevan nemet dre ar pezh o deus lennet er journalioù, gwelet pe klevet get ar mediaioù nevez zo d'ar liesañ. A-du arall en deus lod anezhe soñj a zDom Mathias c'hoazh.

Get Mari-Jozeb Philippe em eus desket ar muiañ a draoù ár e goust. Klevet he doa komz ag zDom Mathias pa oa krennverc'h, get ur voereb dezhi hag he doa lennet ur levr anezhañ ⁴ . Soñj he deus c'hoazh ag ar pezh a oa bet kontet dezhi rak spontet e oa bet get ar profesioù-se. Lâret e vez penaos eh ae Dom Mathias da sellet doc'h ar loar hag ar stered pa oa noz ; hag e mod-se e lenne an amzer da zoned en oabl, just èl ar Roue Stevan. Un neubedig traoù a denn da Stevan, mes ned eus ket kement a vister en-dro da zDom Mathias. Ne oa ket na ramedour na diskontour èl ma oa Stevan. Ne ziougane ket nemet an amzer da zonet ; da skouer n'en doa ket komzet Dom Mathias ag e varv

¹ furm kavet en dielloù ivez.

² Revue Morbihanaise 1891-92, tome 1, p.106-107.

³ Revue Morbihanaise 1891-92, tome 1, p.54 .

⁴ kollet eo ar levr c'hoazh.

èl an daou ziouganer studiet e-raok. Pedegwir e oa beleg n'en deus ket gellet nemet adkemer tammoù traoù get Stevan marse ; traoù mat da souezhiñ an dud, ha neuze mat d'o lakaat da chemel fidel d'ar relijion d'ur prantad ma veze santet an Dispac'h é tonet moarvat.

- An arme velen a ve bet daet dre ar walarn hag a ve bet arru dre-mañ. Int o de bet losket tout, sec'h ha glas. Ne vehe ket bet chomet tra ebet ár o lerc'h. An dud ne vent ket bet stankoc'h evit ar melinioù-avel...ar pezh a ve bet chomet. An dud o dehe bet redet an eil d'egile hag o de bet ouelet a-benn pa oa arru an eil get egile.

Anavet-mat eo an arme velen get ar vrezhonegerion e Langedig, hag evite ned eo ket un arme vat hag a gasay ar peoc'h. Er c'homzioù-mañ e vez kavet skeudenn *ar melinioù-avel*, ha tammigoù profesioù kejet, hañval-mat doc'h re ar Roue Stevan. Evit M-J. Guegano, hag he deus kontet an traoù-mañ din, e vez gwraet an arme velen anezhi peogwir ema melen kroc'hen ar soudarded.

Komz a rae Dom Mathias ag un amzer ma ve bet an hentoù kroez digroez ha ne vehe ket bet ken douar a-walc'h evit hadiñ boued d'an dud. Ret e vehe bout fondet an hentoù evit kaout douar labour en-dro.

-Donet a ray bugale a nav kildant hag a zebray an erv hag an nant⁵.

⁵ Kement-mañ a oa bet lâret get Mari Blayo a Langedig da Loeiz Konan,, hag a oa bet doc'h hec'h atersiñ.

Dom Mathias

Mathias Jego naquit le 5 mars 1718, à Tréauray, à Languidic. Il devint prêtre de La Forêt, en Languidic, et mourut à Kêrgo le 20 février 1784, puis fut enterré le lendemain au cimetière de la paroisse. Voici ce qui figure dans les registres de Languidic.

On rencontre son patronyme sous diverses écritures : Mathias Jégoux, Messire Mathias Jégo, mais on le nommait généralement Dom Mathias ⁶, et j'ai aussi eu l'occasion d'entendre *Sant* Dom Mathias, c'est-à-dire Saint Dom Mathias ; ceci montre bien le respect qui existait à l'égard de ce prêtre. Les recteurs de petites paroisses étaient souvent originaires des campagnes. Lorsque l'un d'entre eux devenait prêtre, on le nommait souvent Dom (du latin Dominus) comme marque de distinction.

Aucune étude n'a été consacrée à la vie de cet homme, mais son nom est mentionné dans l'article de l'abbé Guilloux (lui-même natif de Languidic) publié dans la *Revue Morbihannaise* à propos du Roue Stevan ⁷; ainsi qu'une prédiction qu'il aurait faite durant la Révolution. Pour l'abbé Guilloux, certains, comme Dom Mathias, seraient devenus célèbres en reprenant les prophéties de Stevan. Il est vrai que les prédictions de ces deux hommes sont souvent similaires.

Dom Mathias n'a pas exactement vécu la Révolution puisqu'il est mort en 1784. En revanche, il avait sans doute senti de grands changements arriver, mais je ne pense pas que la Révolution aie été pour lui un prétexte pour prophétiser, comme pour les autres prêtres de cette catégorie, qui ont eux vécu pendant la Révolution.

Même si Dom Mathias avait "volé" les prophéties de Stevan, cela ne l'a pas empêché d'être estimé comme un saint. Il me semble que Dom Mathias lui aurait volé bien plus, c'est à dire sa renommée. Car selon l'abbé Guilloux, le Roue Stevan était connu à Languidic⁸; alors qu'actuellement on ne le connaît plus dans cette commune que par le biais des écrits. En revanche, on parle encore naturellement de Dom Mathias.

C'est Marie- Joseph Philippe qui m'a le plus renseigné sur Dom Mathias. Une de ses tantes lui avait parlé de lui quand elle était adolescente, après avoir lu un livre sur lui⁹. Elle se souvient parfaitement de ce qui lui avait été raconté, de ces prédictions qui l'avaient effrayée.

On lui avait dit que Dom Mathias restait à contempler la lune et les étoiles, et que c'était

⁶ Autre variante mentionnée dans les archives.

⁷ Revue Morbihannaise 1891-92, tome 1, p.106-107.

⁸ Revue Morbihannaise 1891-92, tome 1, p.54 .

⁹ Ce livre a lui aussi disparu.

ainsi qu'il lisait l'avenir dans le ciel, tout comme le Roue Stevan. On retrouve là quelques similitudes avec le Roue Stevan, mais il n'y a pourtant pas autant de mystère autour de la personne de Dom Mathias. Il n'était ni rebouteux, ni guérisseur comme l'était Stevan. Il ne faisait que prédire des événements, sans par exemple prédire sa propre mort comme l'ont fait les deux prophètes présentés précédemment. Le fait d'être prêtre ne l'a peut-être pas autorisé à reprendre toutes les prédictions de son aîné ; mais seulement celles qui pouvaient impressionner ses paroissiens, et les faire rester fidèles à la religion, à un moment où les bouleversements de la Révolution toute proche devaient déjà se faire sentir.

- An arme velen a ve bet daet dre ar walarn hag a ve bet arru dre-mañ.
Int o de bet losket tout, sec'h ha glas. Ne vehe ket bet chomet tra ebet ar o lerc'h. An dud ne vent ket bet stankoc'h evit ar melinioù-avel...ar pezh a ve bet chomet. An dud o dehe bet redet an eil d'egile hag o de bet ouelet a-benn pa oa arru an eil get egile.

L'armée jaune serait venue par le nord-ouest, puis serait arrivée jusqu'ici. Ils (les soldats) auraient tout brûlé, sec et vert. Il ne serait plus rien resté après leur passage. Les gens n'auraient pas été plus nombreux que les moulins à vent...ceux qui auraient survécu. Ils se seraient mis à courir les uns vers les autres, et à pleurer dès qu'ils se seraient rencontrés.

Cette armée jaune est bien connue par les bretonnants de Languidic ; mais ils ne la décrivent pas comme une armée libératrice qui amènera la paix. On retrouve ici la comparaison entre les survivants et les moulins à vent, mais aussi d'autres éléments présents dans les prophéties du Roue Stevan. Pour M-J. Guegano-Philippe, on l'appellerait l'armée jaune en référence à la couleur de peau des soldats.

Komz a rae Dom Mathias ag un amzer ma ve bet an hentoù kroez digroez ha ne vehe ket bet ken douar a-walc'h evit hadiñ boued d'an dud. Ret e vehe bout fondet an hentoù evit kaout douar labour en-dro.

Dom Mathias disait qu'un temps viendra où les routes se croiseront et se décroiseront, et qu'il n'y aura plus de terre pour semer de quoi se nourrir. Il faudra détruire ces routes pour retrouver de la terre arable. -Donet a ray bugale a nav kildant hag a zebrañ an erv hag an nant¹⁰.

Des enfants à neuf molaires naîtront, et dévoreront le haut et le creux du

¹⁰ Propos de Marie Blayo de Languidic à Loeiz Konan, recueillis lors d'un interview.

sillon



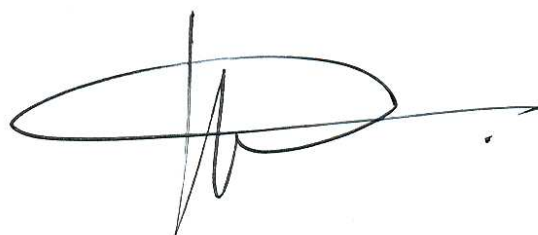
**DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
EN PAYS DE LORIENT
ACTUALISATION 2004-2009**

**POLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES
2011**

AVANT-PROPOS

En 2003, l'Office de la Langue Bretonne a établi un plan général de développement de la langue bretonne, Brezhoneg 2015. Celui-ci se basait sur la situation réelle de la langue bretonne afin de faire des propositions ambitieuses mais concrètes visant à assurer son avenir. Pour plus d'efficacité, le choix avait été fait de décliner ce plan par pays¹, échelle propice à une approche de la réalité du terrain.

Deux documents avaient été établis pour chacun des 29 pays de Bretagne : un diagnostic et des objectifs de développement. Il nous semble opportun aujourd'hui de mettre ces études à jour et de faire le bilan des évolutions qui ont eu lieu depuis. Nous espérons que ces nouveaux diagnostics, établis sur la base des données que nous avons collectées et en lien avec les acteurs de chaque terrain, aideront à l'établissement d'une politique linguistique efficace.



*Lena Louarn,
Présidente de l'Office Public de la Langue Bretonne*

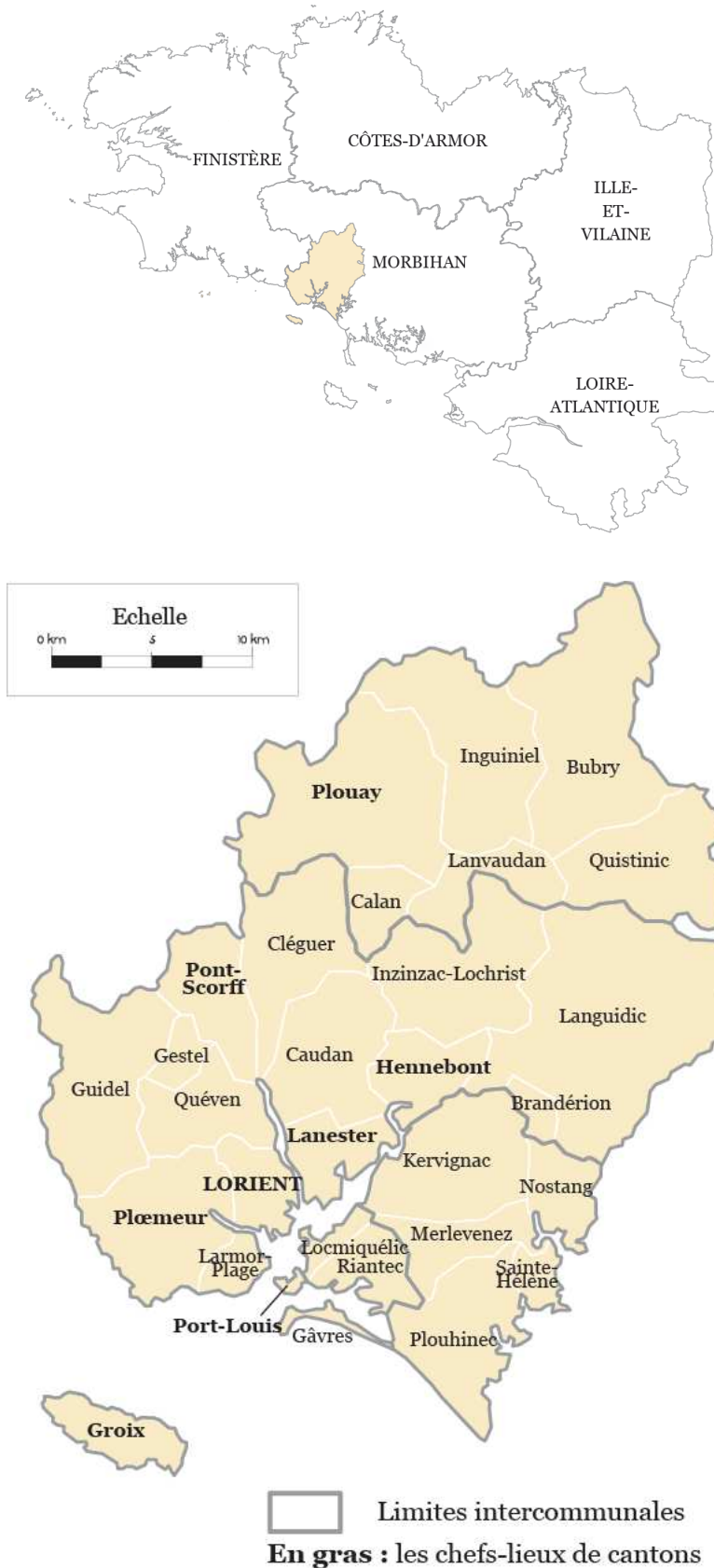
¹ La loi "Voynet" de 1999 a établi des pays qui reposent sur une cohésion géographique, économique, sociale et/ou culturelle. Ce sont ces pays qui sont utilisés dans ce plan.

Table des matières

Carte d'identité du pays de Lorient	4
Chiffres clés.....	5
Le profil du pays de Lorient.....	6
Les brittophones du pays de Lorient	6
Enseignement	7
L'enseignement bilingue.....	9
Répartition de l'offre	9
Effectifs de l'enseignement bilingue.....	11
La situation de la ville de Lorient	15
Développement.....	16
Autres modes d'apprentissage du breton	18
L'initiation en primaire	18
L'enseignement dans le secondaire.....	18
L'enseignement supérieur.....	21
L'enseignement aux adultes.....	22
Conclusion sur l'enseignement.....	25
Vie publique.....	26
La politique linguistique du Conseil général	27
Prise en compte de la langue bretonne	27
Budget consacré à la langue bretonne.....	27
Contrat du pays de Lorient	29
Actions des communes et EPCI	29
Ya d'ar brezhoneg	30
Conclusion sur la vie publique.....	31
Société civile	32
Transmission de la langue	32
Services à la personne.....	32
Loisirs	33
Loisirs pour les enfants	33
Loisirs pour les adultes	34
Équipements de loisirs	34
Spectacles.....	34
Vie spirituelle.....	35
L'édition.....	35
Les médias	36
La télévision.....	36
La radio	36
Le marché de l'emploi en breton	37
Le commerce.....	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion sur la société civile	40
Conclusion	41
Annexes.....	47
Bibliographie	50
Sources principales.....	50

Carte d'identité du pays de Lorient

Présentation du pays de Lorient - 2009



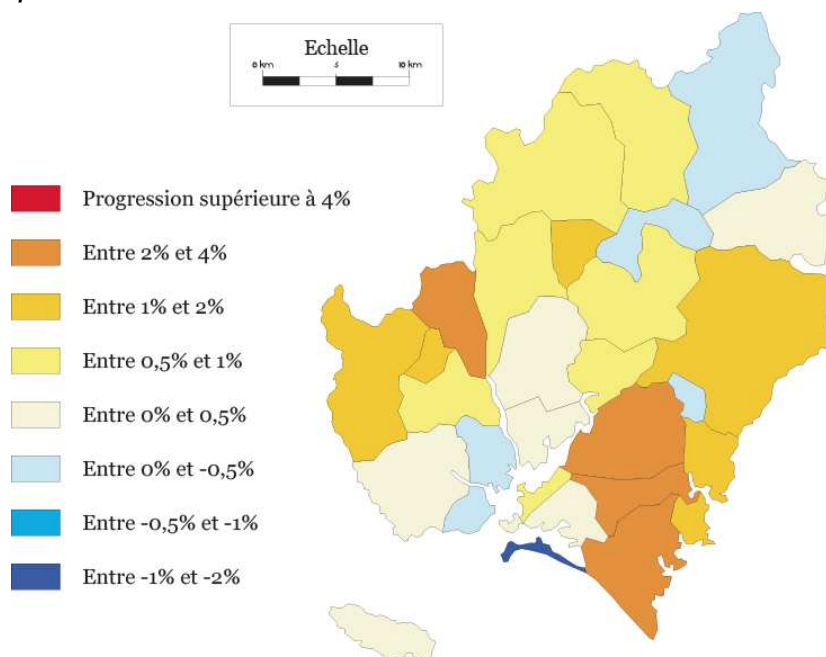
Présentation de l'intercommunalité - 2009



Chiffres clés

Nombre de communes	30
Population totale en 2006	212 213
Évolution de la population entre 1999 et 2006	+3,4%
Superficie	855 km ²
Densité	248 hab. /km ²

Évolution de la population des communes entre 1999 et 2006



Le profil du pays de Lorient

Aves 30 communes, le pays de Lorient est **un petit pays** par rapport au reste de la Bretagne mais **sa population est dense**. C'est sur le territoire de Cap l'Orient que l'on trouve la bande la plus peuplée du pays qui va de Languidic à Guidel, soit le long de la voie express entre Rennes-Quimper.

Le pays est **fortement centré** autour de la ville de Lorient et du pôle qui en dépend (de Caudan à Ploemeur). La croissance de la population a **brusquement ralenti** à partir des années 90 suite aux difficultés de la construction navale. Le pays de Lorient présente le **taux de chômage le plus élevé** de la région Bretagne.

Selon les estimations du scénario haut de la projection réalisée par l'INSEE, **sa population serait la même en 2030 qu'aujourd'hui**, soit environ **210 000 habitants**, ce qui représente une exception en région Bretagne (croissance moyenne de 14%). De plus, le vieillissement de la population sera plus important que dans les autres pays.

Les brittophones du pays de Lorient

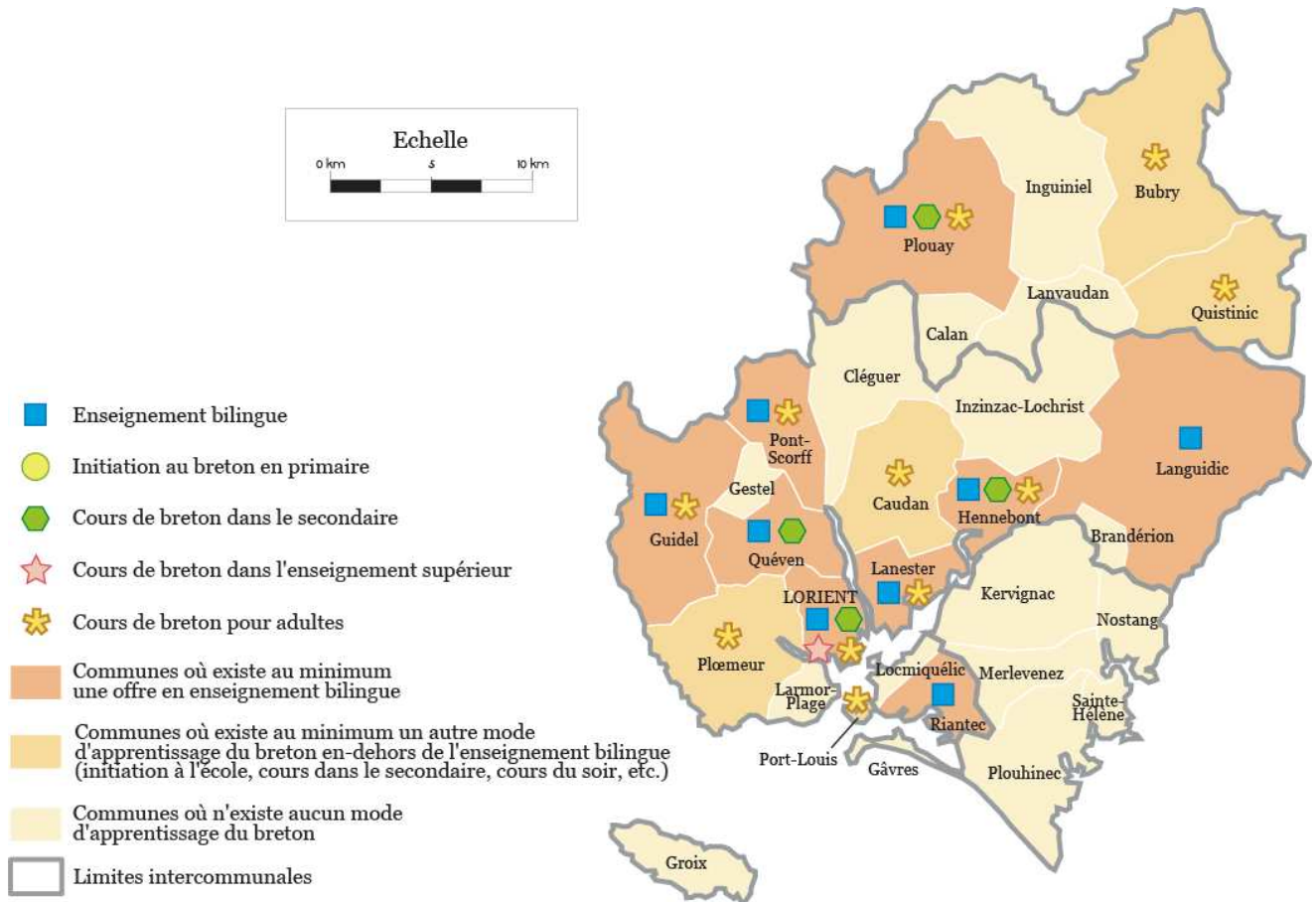
Lors du recensement de 1999, l'INSEE a réalisé une enquête intitulée *Etude de l'Histoire familiale*. Cette enquête comportait notamment des questions sur la pratique des langues à la maison. Des données fiables ont ainsi pu être recueillies par département concernant le nombre de brittophones adultes. Ces données confirment le vieillissement de la population des locuteurs dans l'ouest de la Bretagne et donc dans le pays de Lorient.

A partir de ces chiffres, de ceux de l'enseignement bilingue et en fonction des particularités de chaque pays, il est possible d'établir des estimations du nombre de locuteurs sur chaque territoire. Nous pouvons ainsi évaluer que **le pays de Lorient comptait près de 20 000 brittophones en 1999**, soit près de **10 %** de la population (quand le taux pour l'ensemble de la Bretagne s'élevait à 6,7%).

Par suite, nous pouvons également estimer qu'**il y a en 2009 entre 15 000 et 16 000 locuteurs dans le pays**, soit **7,3%** de la population (quand le taux pour l'ensemble de la Bretagne est de 5%). **Près de 5 000 locuteurs auraient disparu** entre 1999 et 2009 (soit près de **500 locuteurs par an**).

Enseignement

Carte générale de l'offre d'enseignement de breton et en breton - Année scolaire 2009/2010



Dans 14 communes on trouve au moins un dispositif d'apprentissage. Cela représente près de la moitié des communes.

Si les 30 communes comptent un ou des établissements scolaires, seules 9 proposent un enseignement bilingue (2 de plus qu'en 2004). 4 communes sont concernées par les cours de langue dans le second degré. **Il reste 21 communes où, bien que des établissements scolaires existent, l'apprentissage du breton n'est pas proposé aux enfants.**

En 2008/2009, plus de **1 000 élèves**² ont suivi des cours de breton ou en breton de la maternelle au lycée (1063 contre 1110 en 2003). Ils représentent 2,54% de la population scolaire totale (ce taux s'élevait à 2,49% en 2003/2004).

On compte également plus de **300 adultes** apprenant le breton d'une manière ou d'une autre (en 2003 on en comptait environ 350) : dans l'enseignement supérieur (35 étudiants), dans le cadre de cours du soir (218 apprenants) ou de stages (environ 90 personnes).

² 869 dans les filières bilingues et 194 élèves du secondaire suivant des cours de breton.

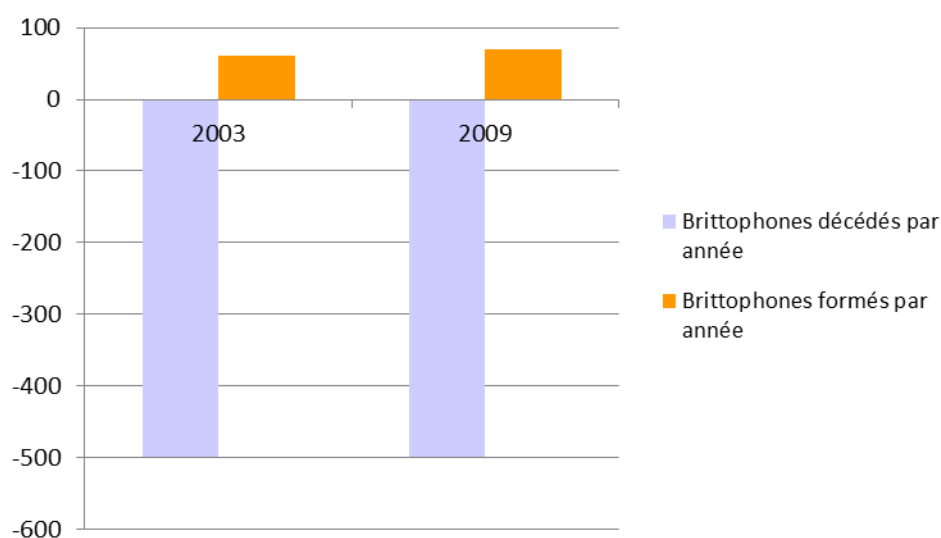
Globalement, il y a moins d'apprenants en 2008 qu'en 2003 (1350 contre 1450) mais le nombre des élèves des filières bilingues progresse (ce sont principalement les cours dans le secondaire et les cours du soir qui ont baissé).

S'il y a 1 350 apprenants, il ne s'agit pas encore de locuteurs complets. Le détail des données qui seront présentées plus loin permet de réaliser des estimations du nombre de locuteurs supplémentaires formés annuellement. Les élèves de 3^{ème} des filières bilingues étant une 30^{aine}, les niveaux les plus élevés des cours du soir comptant une 20^{aine} d'élèves, et une autre 20^{aine} de personnes suivant la formation longue de Stumdi³, on peut donc estimer qu'environ **70 brittophones sont formés chaque année alors qu'il en disparaît 500**.

Sur cette base, **le taux de renouvellement de la population brittophone du pays peut être estimé à 1 pour 7 ou 1 pour 8**, c'est-à-dire que l'on forme 1 brittophone pour 7 ou 8 qui décèdent. Ce taux est comparable à celui du Morbihan et à celui de la Bretagne (1 pour 8).

Lors du précédent diagnostic (2003), on estime qu'un peu plus de 60 nouveaux locuteurs étaient formés chaque année (soit un taux de renouvellement plus proche de 1 pour 8). Il y aurait donc une légère amélioration (il y a maintenant davantage d'adultes qui atteignent un niveau élevé en cours du soir par exemple).

Tendances influant sur l'évolution de la population des locuteurs en 2003 et 2009

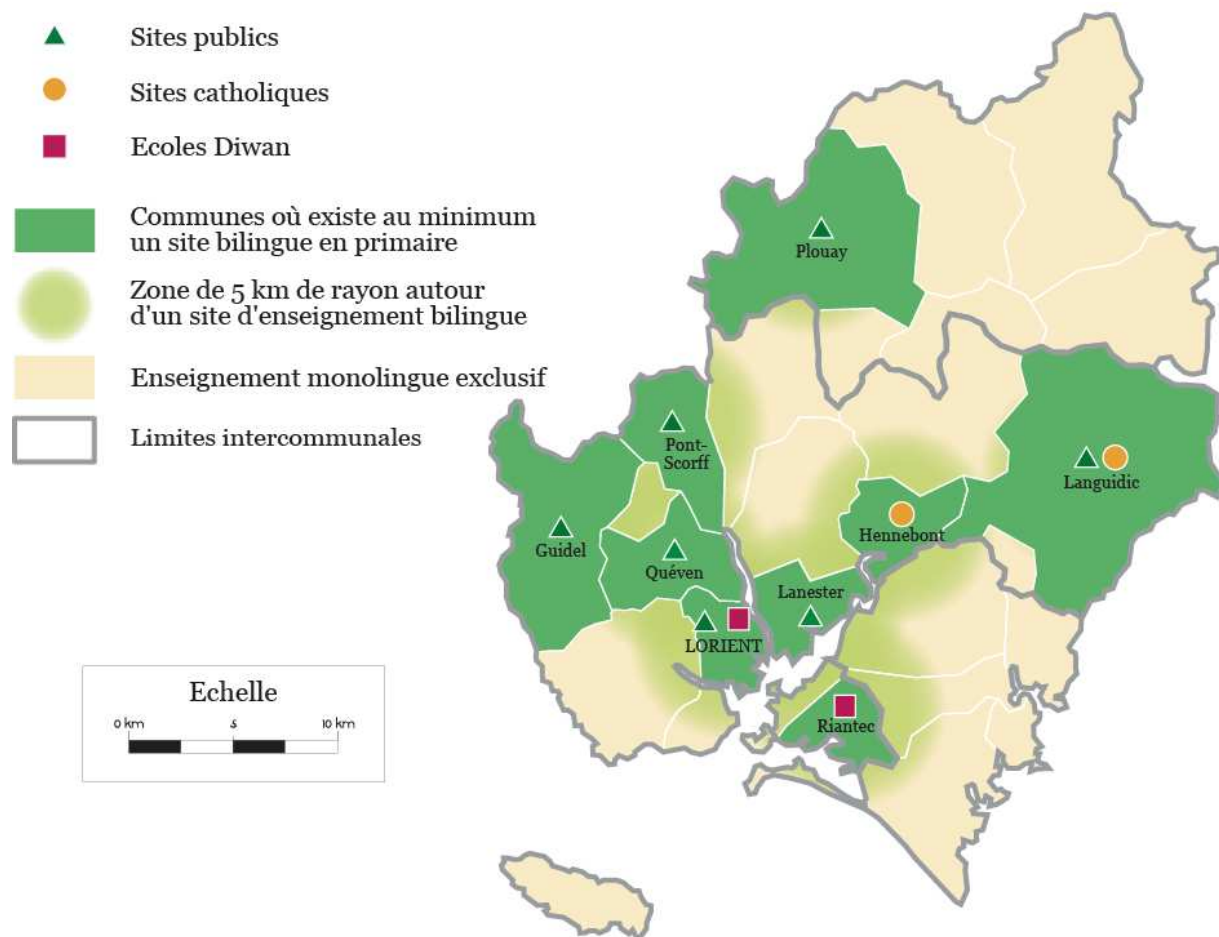


³ Les autres formes d'apprentissages ne suffisent pas à former des locuteurs complets (elles sont utiles mais, le nombre d'heures d'enseignement étant moindre, il faut davantage de temps pour former des locuteurs prend).

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

Répartition de l'offre

L'enseignement bilingue en primaire - Rentrée scolaire 2009



Bien qu'il y ait plusieurs sites bilingues dispersés sur le territoire, le réseau n'est ni dense ni très diversifié : l'offre se limite souvent à un site dans une filière. Le réseau comprenait déjà 7 communes en 2003/2004 ; il a été renforcé par l'ouverture du site de Quéven en 2006, et celle de l'école Diwan de Riantec en 2009.

Diwan a ouvert à Lorient l'une des premières écoles bilingues en 1978. 10 ans plus tard, en 1988, l'offre a été enrichie par l'enseignement public avec l'ouverture d'une classe bilingue à Lanester. Par ailleurs, l'enseignement catholique y a ouvert deux premiers sites bilingues en 1997 à Hennebont et à Lorient simultanément.

L'inscription en filière bilingue est possible dans approximativement 1/3 des communes du pays : 9 des 30 communes du pays proposent au moins un site bilingue (Diwan dans 2 communes, la filière publique dans 7 communes et la filière catholique dans 2 communes).

Seule la ville de Lorient a accueilli les 3 filières à la fois sur une période allant de 2001 (ouverture d'un site public) à 2008 (fermeture du site catholique). Par ailleurs, 2 sites bilingues publics existent sur les communes de Lorient (Merville et Nouvelle Ville) et Lanester (maternelles Renée Raymond et Eugénie Cotton). **Depuis la fermeture de sa filière**

catholique, Lorient est l'une des seules grandes villes à ne pas disposer simultanément des 3 filières bilingues.

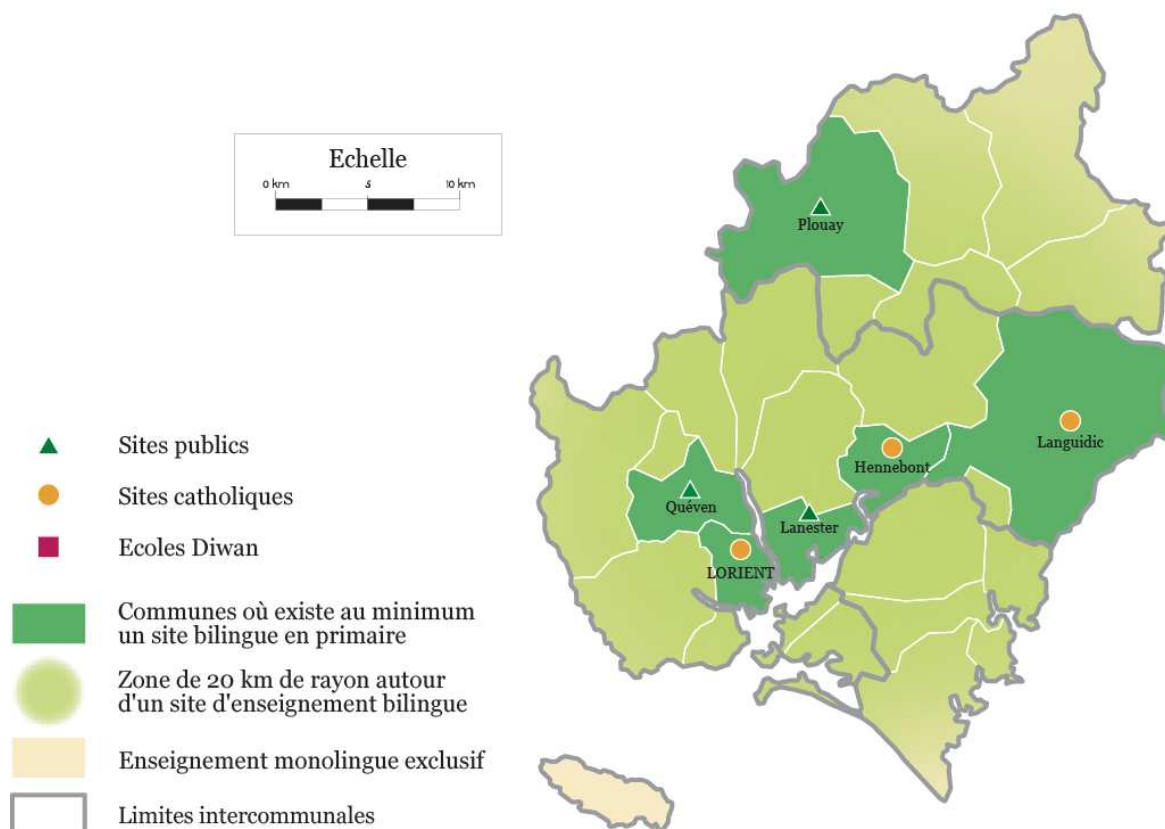
Comme en 2003, il n'y a qu'à Lanester qu'il est possible d'accomplir toute sa scolarité au sein d'une filière bilingue (dans l'enseignement public, en l'occurrence). Le réseau des écoles bilingues s'est cependant un peu étendu depuis le dernier diagnostic : 2 communes supplémentaires (Quéven et Riantec) ont vu l'ouverture d'une filière bilingue.

La carte présentée ci-dessus montre que le pays dispose d'**une offre moins dense à l'est et au nord**. Certains territoires sont dépourvus d'offre bilingue : la C.C. du Blavet, Bellevue et Océan et de grandes communes comme Inzinzac-Lochrist, Caudan⁴, Larmor-Plage et surtout Ploemeur, la 4^{ème} commune du département par sa population et la **plus grande ville de Basse-Bretagne sans offre bilingue**.

Au-delà des cartes, la réalité de la vie des parents et les contraintes de transport peuvent compliquer l'accès à l'offre bilingue. Il peut également y avoir des difficultés au sujet des frais de scolarité : lorsqu'un enfant est scolarisé dans une autre commune que sa commune de résidence, les deux collectivités doivent s'entendre sur la répartition des frais (il y a eu un problème de cet ordre à Plouay lors de la rentrée 2008, il n'est pas encore résolu).

Il reste de grandes potentialités de développement quand on prend le réseau de chaque filière individuellement. A titre d'exemple, la fermeture de la filière catholique de Lorient (ville où l'enseignement privé compte 1650 élèves) oblige les familles de l'ouest du pays souhaitant inscrire leurs enfants en filière bilingue catholique à aller jusqu'à Hennebont.

L'enseignement bilingue dans le secondaire - rentrée scolaire 2009



Une filière bilingue existe sur 6 des 12 communes disposant d'un collège ; pour les lycées, il existe une filière bilingue dans 1 des 5 communes disposant d'un lycée (Lanester).

⁴ L'école privée de Caudan a disposé d'une filière bilingue entre 1993 et 1998.

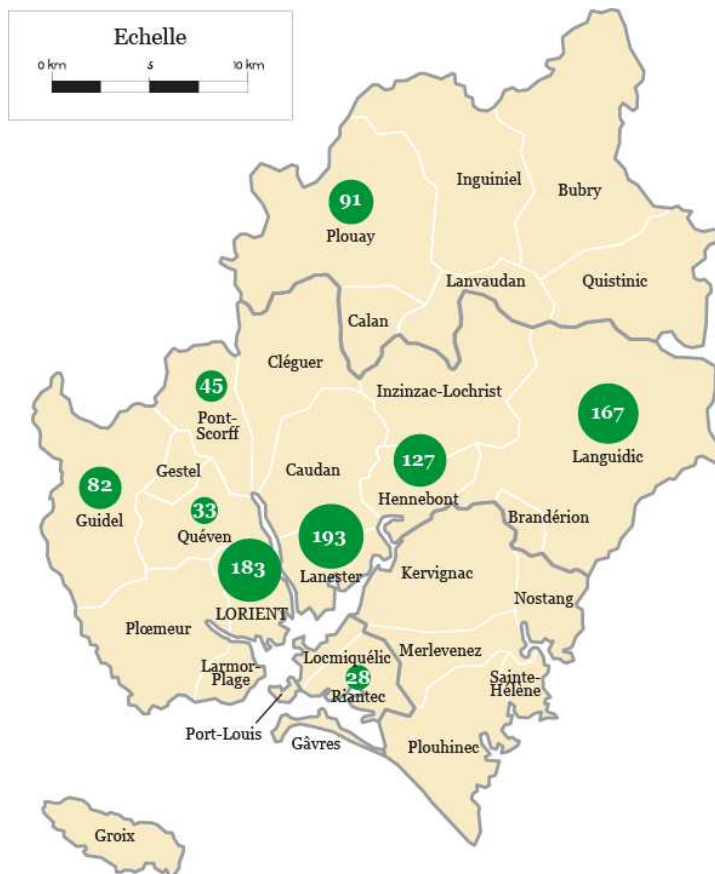
Le réseau de l'offre dans le secondaire est un peu meilleur en pays de Lorient que sur le reste de la Bretagne, mais il concerne principalement les collèges. On ne trouve de filière bilingue en lycée qu'à Lanester.

La carte a peu évolué par-rapport à 2003/2004. Une seule filière a été ouverte dans le secondaire public (Quéven en 2007). Des classes bilingues ont été mises en place au collège privé de Languidic à la rentrée 2009 mais on ne peut pas pour autant parler de nouveau site : il s'agit du transfert du site de Lorient à Languidic. Dans un an ou deux, seuls les sites d'Hennebont et de Languidic subsisteront pour la filière bilingue catholique ; le site de Lorient qui remontait à 1997 n'existera plus.

Effectifs de l'enseignement bilingue

949 élèves étaient inscrits dans les filières bilingues à la rentrée 2009 (+28,8% par rapport à 2003).

Répartition et nombre des élèves bilingues- Rentrée scolaire 2009

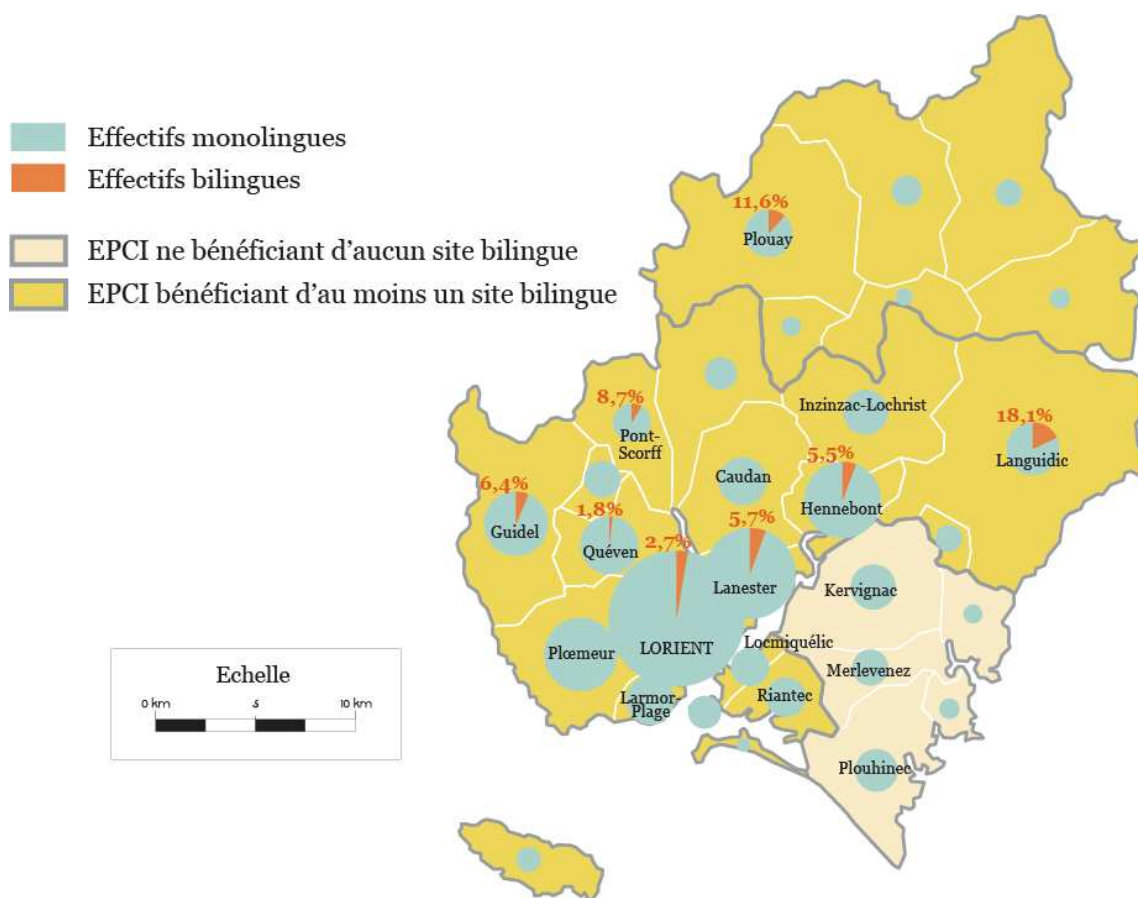


*7 des 10 communes les plus peuplées du pays au regard des effectifs du primaire comptent au moins une filière bilingue. On remarque surtout l'absence de filière bilingue à **Ploemeur**, **Caudan** et **Kervignac**. Autre particularité, le site bilingue le plus important est celui de **Lanester** et non celui de **Lorient**. D'autre part, la part de **Languidic** dans l'enseignement bilingue (17,6%) est supérieure à ce qu'elle est dans l'enseignement général (2,7%).*

Avec 183 élèves bilingues, la ville de Lorient compte moins d'élèves que les autres grandes villes : 574 à Rennes, **559 à Vannes**, 488 à Quimper. À Lanester, si l'offre se limite à

l'enseignement public, elle est bien enracinée avec 2 écoles maternelles⁵ (comme à Lorient) et une poursuite de la filière jusqu'en terminale.

Poids de l'enseignement bilingue dans la population scolaire du primaire - Année scolaire 2008/2009



La ville de Lorient présente le taux de scolarisation bilingue le plus faible du pays (2,7%) après Quéven. Alors que Lorient scolarise 1/4 de l'ensemble des élèves du primaire du pays, sa part dans l'enseignement bilingue est de 19%.

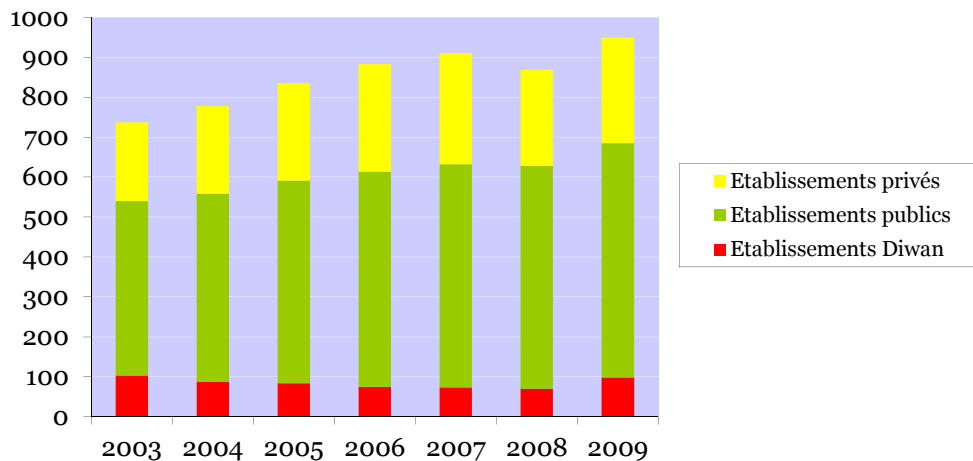
La carte ci-dessus fait apparaître la disparité de l'offre. Si **Ploemeur** disposait d'une filière bilingue depuis quelques années, l'enseignement bilingue y atteindrait déjà les 5%, comme dans la plupart des communes environnantes, ce qui équivaldrait à environ 70 élèves. On a noté précédemment l'absence d'offre sur **la CC du Blavet, Bellevue Océan** ; on voit ici le potentiel de développement à **Kervignac, Plouhinec et Merlevenez**, ces communes étant celles dont la population a le plus progressé entre 1999 et 2006 (voir p. 5). Enfin, il n'existe aucune offre bilingue sur l'île de Groix.

Dans toutes les communes où une offre existe, le taux de scolarisation bilingue en primaire a progressé entre 1999 et 2009⁶. Mais les dernières années sont préoccupantes : en 2008/2009 le taux a régressé sur 5 des 8 communes équipées, et sur 2 d'entre elles (Lorient et Pont-Scorff) une baisse avait déjà été constatée en 2007/2008. La rentrée 2009 présente toutefois une amélioration (petite baisse sur 2 communes seulement : Lanester et Plouay).

⁵ 2 filières bilingues en maternelle sur 9 écoles préélémentaires en tout.

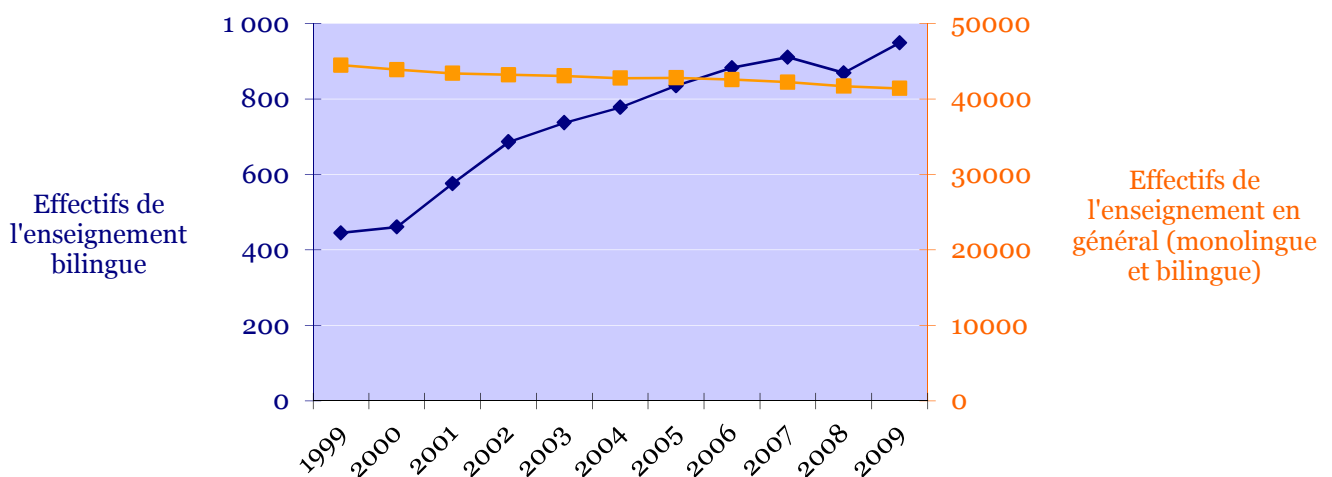
⁶ Les taux de scolarisation bilingue par commune d'année en année sont présentés en annexe p. 49.

Évolution de la répartition des élèves bilingues entre les trois filières entre 2003 et 2009



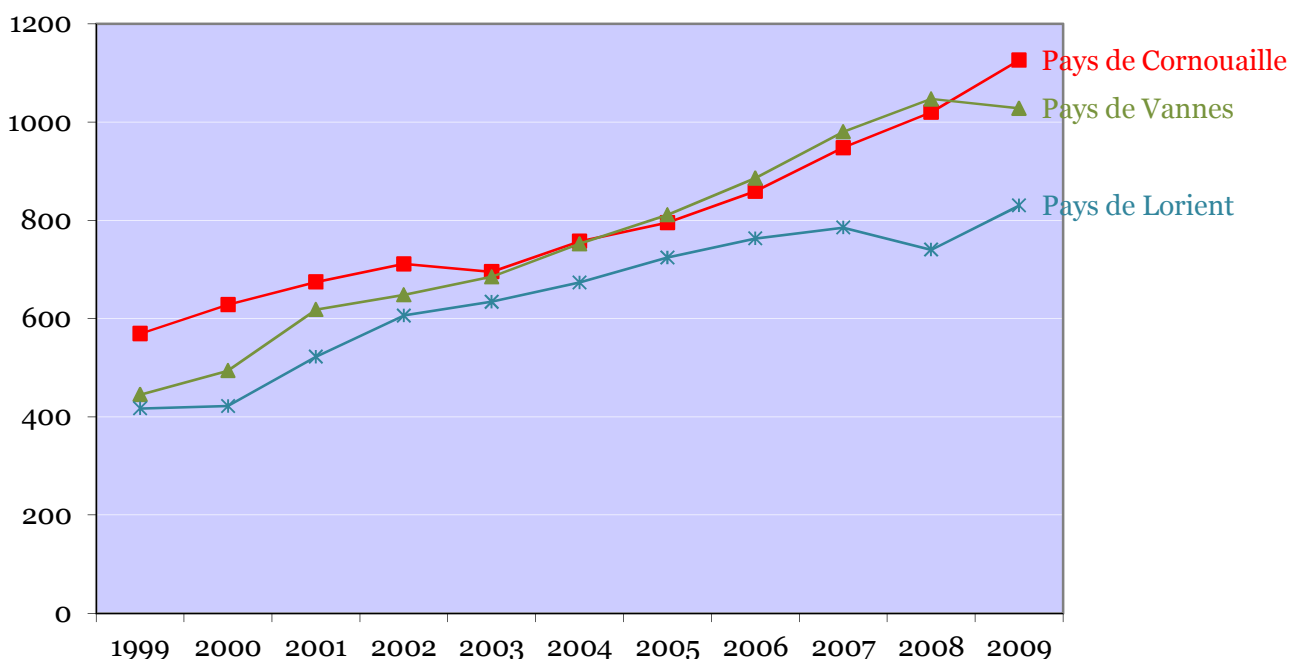
Jusqu'à la rentrée 2009, les chiffres de Diwan étaient en baisse : **l'ouverture de l'école de Riantec a redonné de l'élan à la filière immersive**. Les chiffres de la filière publique connaissent une progression modérée chaque année sauf pour 2008/2009 où l'école Merville de Lorient a rencontré des difficultés. L'évolution de la filière catholique a été comparable : elle gagnait du terrain chaque année sauf en 2008/2009 où la fermeture de l'école Saint-Christophe de Lorient a fait baisser les chiffres. Tous ces éléments influent sur l'orientation d'ensemble de l'enseignement bilingue : augmentation jusqu'en 2007/2008, baisse en 2008/2009 avant une nouvelle croissance.

Évolution comparée des effectifs bilingues et des effectifs de l'enseignement en général de la maternelle au lycée entre 1999 et 2009



En 10 ans, l'effectif des élèves bilingues a plus que doublé (+113,3% entre 1999 et 2009) alors que les chiffres de l'ensemble des écoles sont plutôt à la baisse (-6,9% entre 1999 et 2009). La situation est similaire dans l'ensemble de la Bretagne (+129,7% pour la filière bilingue et +2,1% pour l'enseignement dans son ensemble). La dynamique de l'offre bilingue montre qu'elle pourrait être encore plus forte si son développement était mieux coordonné. Or, l'évolution des effectifs de l'enseignement bilingue est bien plus lente depuis le diagnostic précédent : le taux de croissance annuel moyen est passé de 13,8% entre 1999 et 2003 à 4,4% entre 2003 et 2009.

Évolution des effectifs bilingues dans le primaire comparée à d'autres pays entre 1999 et 2009



L'évolution des écoles bilingues n'est pas aussi rapide en pays de Lorient qu'en pays de Vannes : en 1999, le pays de Vannes comptait 7% d'élèves en plus par rapport au pays de Lorient, la différence est de 24% en 2009. Depuis le dernier diagnostic, seule la rentrée 2009 a vu le pays de Lorient rattraper son retard sur le pays de Vannes.

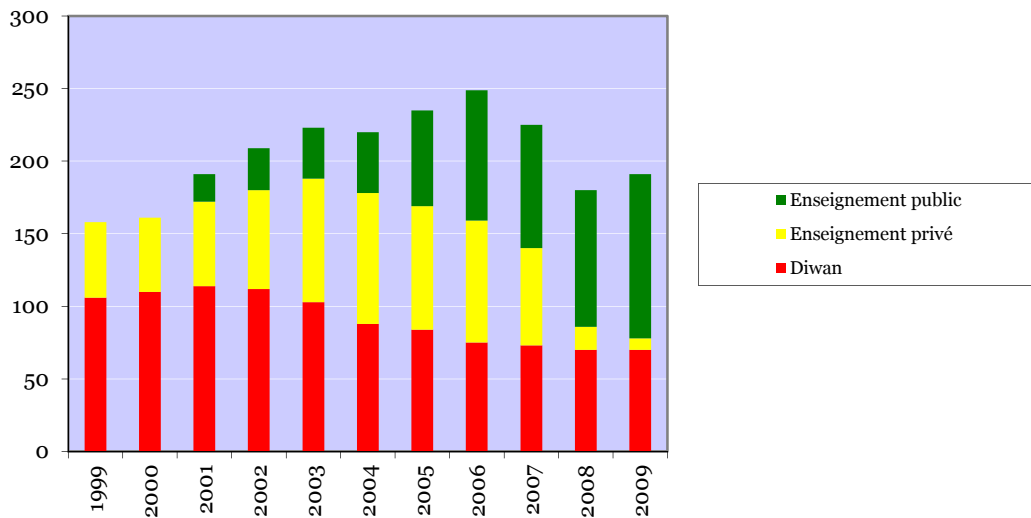
Entre 2000 et 2003, le taux de progression de l'enseignement bilingue a été légèrement supérieur en pays de Lorient à ce qu'il était pour la Bretagne (+13,8% en moyenne, contre +11,9% en Bretagne). **Depuis 2004, ce taux a marqué un ralentissement sur l'ensemble des 2 Académies (+6,7% seulement par année) et plus particulièrement en pays de Lorient (+3,4% chaque année, avec une baisse de -4,6% à la rentrée 2008).** Cette tendance tranche avec la dynamique qu'il y avait ici dans les années 90.

La rentrée 2009 a été meilleure (+9,2% pour le pays, soit la plus forte hausse depuis 2002). L'ouverture de l'école Diwan de Riantec y est pour une part importante, mais l'évolution des autres sites bilingues y a également contribué.

Pour comprendre d'où viennent ces évolutions, il faut étudier de plus près les chiffres de la ville-centre.

La situation de la ville de Lorient

Évolution des effectifs bilingues dans les établissements de Lorient entre 1999 et 2009



Le nombre d'élèves dans les filières bilingues en 2008 était proche de celui de 1999. Parmi les grandes villes, **Lorient est après Saint-Nazaire la commune qui a le moins progressé durant la dernière décennie.**

Avec 44 élèves de moins, Lorient est passée, entre 2007/2008 et 2008/2009, du 14^{ème} au 21^{ème} rang au classement des communes selon les effectifs bilingues.

En 2005, une classe bilingue a ouvert à l'école publique Merville, non loin du site bilingue de Nouvelle Ville créé en 2001. La demande a depuis progressé sur les 2 sites, ce qui confirme le besoin de disposer de plusieurs sites bilingues dans les grandes villes.

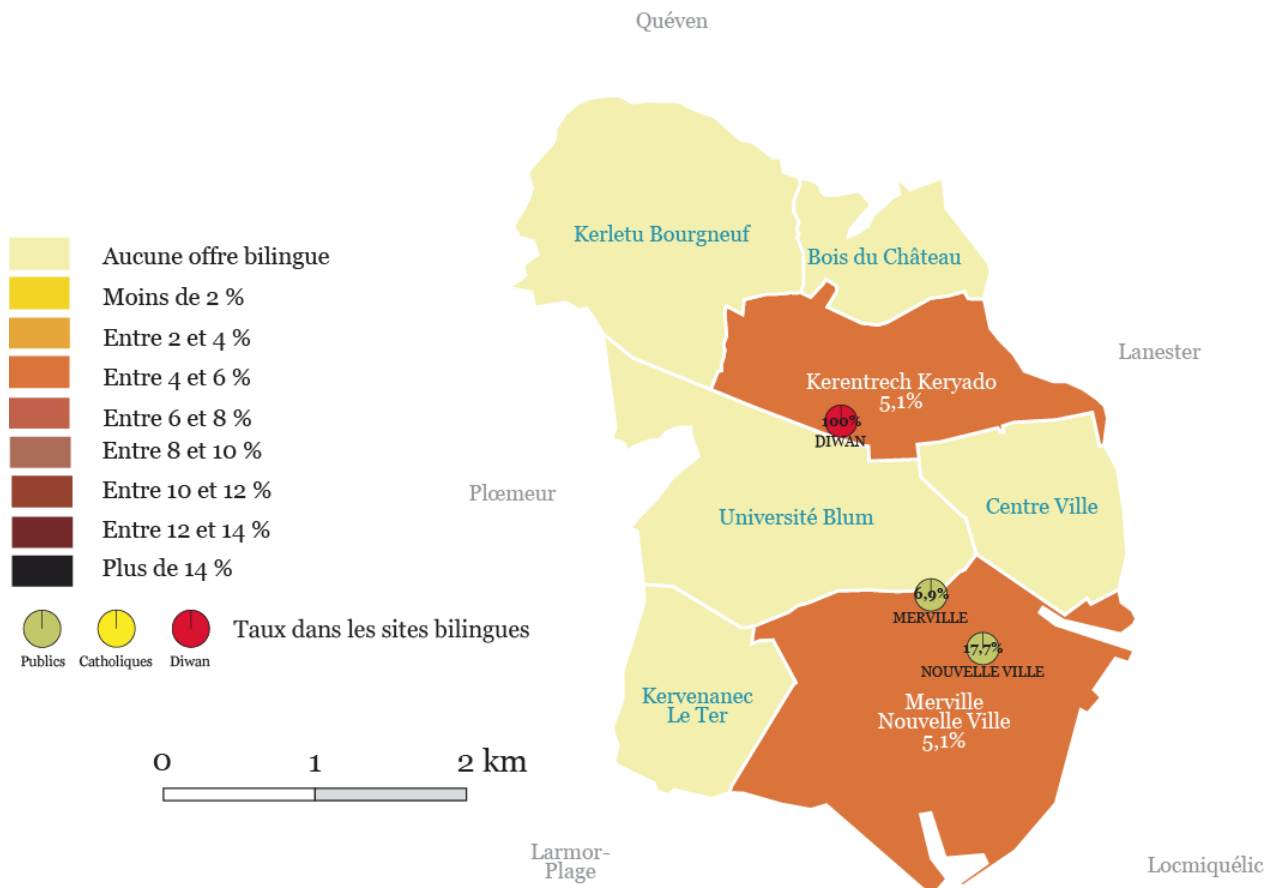
En 2008, pour la deuxième année consécutive, la création d'un poste de professeur des écoles bilingue a été refusée à l'école primaire de Merville. Après 10 en 2007, ce sont 15 élèves qui ont donc dû abandonner l'enseignement bilingue en 2008, à un âge où la langue n'est pas encore totalement acquise. Ces élèves ne peuvent pas intégrer l'école Nouvelle Ville dont les classes bilingues sont déjà en sureffectif. Par ailleurs, 20 élèves qui devaient intégrer la filière bilingue de la maternelle de Merville ont été placés dans une classe monolingue. Rien que dans cet établissement, ce sont donc 35 enfants qui n'ont pas pu intégrer ou se maintenir dans l'enseignement bilingue.

Par ailleurs, **les enfants de Lorient ne peuvent pas poursuivre leur scolarité bilingue dans les collèges de la commune** : ils doivent rejoindre Lanester ou Quéven.

Dans le privé, l'enseignement catholique a fermé les 2 classes bilingues de l'école **Saint-Christophe** à la rentrée 2008 ; en 2007/2008, elles comptaient 50 élèves dont 43 entre la PS1 et le CM1.

Depuis 2002, l'école **Diwan** de Lorient a, quant à elle, connu une tendance à la baisse qui semble maintenant stabilisée.

Taux de scolarisation bilingue en primaire dans les quartiers de Lorient - Année scolaire 2008/2009

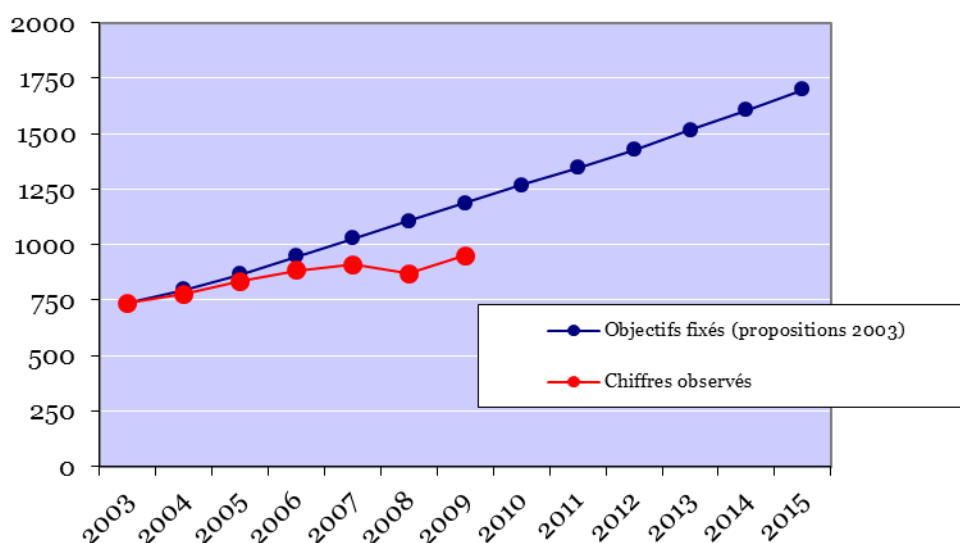


A Lorient, l'offre bilingue reste très localisée. Quand on la compare à Vannes, la ville du Festival Interceltique accuse un retard certain. **Le taux de scolarisation bilingue de la ville de Lorient (2,7%) est plus faible que dans de nombreuses autres grandes villes** : Vannes (7,7%), Saint-Brieuc (4%), Quimper (3,2%), Rennes (2,9%). Le taux de scolarisation bilingue s'élève cependant à 5,1% dans les deux quartiers pourvus en 2008.

Développement

Lorsque l'Office a rédigé *Brezhoneg 2015 – Plan Général de développement de la langue bretonne*, des objectifs annuels par pays avaient été fixés pour atteindre les 25 000 élèves bilingues en Bretagne à l'horizon 2015. Sur l'ensemble de la Bretagne, le déficit s'élève à 12,6% de l'objectif fixé pour 2009. Ce pourcentage est plus important pour le pays de Lorient avec 20% de déficit pour 2009.

Évolution comparée du nombre d'élèves bilingues constaté et des objectifs fixés de 2003 à 2015



Depuis le début, le pays de Lorient se trouve en-dessous des objectifs fixés en 2003. Son retard s'est encore accentué à la rentrée 2008 mais on constate une relance encourageante en 2009.

La baisse constatée en 2008 faisait apparaître l'objectif de 1700 élèves en 2015 comme difficile à atteindre. Toutefois, la reprise de 2009 montre que cela reste possible si l'on maintient un taux de croissance comparable à celui de 2009 ou légèrement supérieur (entre +9 et +12%). Pour cela, l'ouverture de nouvelles filières est nécessaire, ce qui signifie **compléter le réseau là où l'offre n'existe pas** (Ploemeur, Caudan, Kervignac) et **diversifier l'offre sur les communes comptant déjà des classes bilingues** (Lorient, Lanester, Hennebont, Guidel).

AUTRES MODES D'APPRENTISSAGE DU BRETON

L'initiation en primaire

À chaque rentrée scolaire, Emglev Bro an Oriant propose à toutes les écoles du pays d'organiser des séances d'initiation à certains éléments de la culture bretonne, parmi lesquels la langue. Pour les élèves scolarisés hors des filières bilingues (96,2% des enfants) l'initiation permet de se rapprocher de la langue.

En 2008/2009, aucune école n'a sollicité ce type de sensibilisation. En 2007/2008, par contre, 6 séances de 45 minutes avaient eu lieu dans 2 classes de l'école Notre-Dame de Larmor-Plage. 26 enfants (9,2% des effectifs de l'école) y avaient participé.

Dans le Finistère, l'organisation de l'initiation est différente : elle est portée par les collectivités publiques (le Conseil général avec l'aide de certaines communes⁷) et consiste en 1 à 3 heures hebdomadaires. On remarque là qu'il n'existe pas de concurrence entre ce dispositif et l'offre bilingue, elles répondent à des besoins différents : les lieux où l'enseignement bilingue est le plus ancré sont également ceux où l'initiation est la plus présente. **Plus l'offre est diversifiée et dense, plus la langue bretonne est dynamique à l'école.**

1 heure hebdomadaire d'initiation dispensée dans une classe tout au long de l'année ne coûte que quelques centaines d'euros.

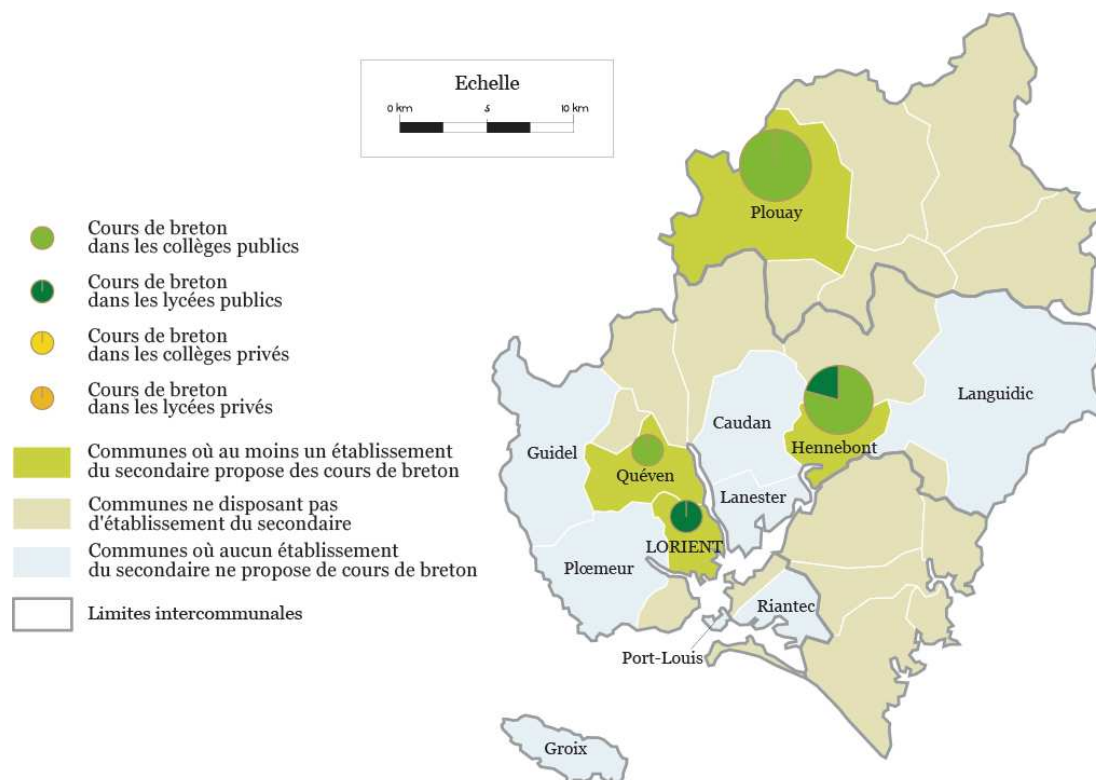
L'Inspection académique du Morbihan disposait d'une personne chargée de la sensibilisation dans les écoles publiques, mais ce n'est plus le cas depuis 2009. Cette sensibilisation concernait plutôt la partie « Centre-Bretagne » du département. Sur le pays de Lorient des séances ont été organisées à Bubry (en 2005/2006 uniquement).

L'enseignement dans le secondaire

Des cours de breton sous forme d'initiation sont dispensés de la 6^{ème} à la 3^{ème} (1 à 2 heures hebdomadaires où sont enseignées les bases de la langue et de la culture bretonnes). En 4^{ème} et en 3^{ème}, le breton peut être pris comme Langue Vivante ou comme Option : 2 à 3 heures par semaine. Dans certains lycées, le choix du breton comme Langue Vivante est possible de la 2^{nde} à la terminale. Dans les Académies de Rennes et Nantes, il est possible de passer l'épreuve de breton au baccalauréat.

⁷ Le Conseil régional apporte une contribution supplémentaire depuis 2010.

Répartition et nombre d'élèves suivant un enseignement de breton dans le secondaire - Année scolaire 2008/2009



12 communes sont dotées d'établissements secondaires : 4 d'entre eux proposent des cours de breton. **L'offre s'est réduite par rapport à 2003 : elle n'existe plus dans le privé (Hennebont et Lorient comptaient une dizaine d'élèves jusqu'en 2005/2006) ni au collège public de Lanester (30 élèves en 2007/2008).**

194 élèves du secondaire ont suivi des cours de breton en 2008/2009, soit 1% des élèves du secondaire du pays (1,6% des élèves du secondaire de l'enseignement public). Le pays de Lorient représente 3,7% des élèves du secondaire suivant des cours de breton dans l'Académie de Rennes.

Comme ailleurs en Bretagne, l'offre est fort déséquilibrée dans le pays de Lorient.

C'est d'abord dans la répartition entre les communes que les déséquilibres sont nets : Lorient compte 44% des élèves du secondaire du pays mais seulement 8,8% de ceux qui suivent des cours de breton (uniquement des lycéens, **aucun collège de la ville ne proposant de cours de breton**) ; a contrario, si Plouay ne compte que 3,3% des élèves du secondaire pour le pays, le collège public de la commune scolarise 43,3% des élèves apprenant le breton en tant que matière.

La répartition entre collèges et lycées est aussi déséquilibrée. Sur les 194 élèves du secondaire, seuls 33 sont lycéens (17%).

Enfin, la répartition entre les filières est également déséquilibrée puisqu'**il n'existe plus aucune offre dans les établissements privés** (41% des élèves du secondaire du pays sont scolarisés dans l'enseignement catholique). Pourtant, l'ancien Evêque de Vannes dans sa lettre pastorale intitulée « Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Église » (2003) demandait « à l'Ecole catholique d'accroître son effort ».

L'enseignement du breton en secondaire a besoin d'être développé dans le pays de Lorient. Par exemple, l'initiation pourrait être étendue (à l'image du collège Rolland de Pontivy où une initiation est dispensée à l'ensemble des élèves de 6^{ème}) même si cela ne permet qu'une sensibilisation. Ce n'est qu'avec de véritables cours de langue (Langue Vivante ou option) que l'on peut réellement former des locuteurs. Il est donc essentiel que ces cours bénéficient de bonnes conditions (horaire, lieu) et d'une bonne information des élèves et de leurs parents.

L'offre a diminué et les effectifs ont été divisés par deux depuis le dernier diagnostic : en **2002/2003**, il y avait **près de 400 apprenants, ils sont moins de 200 aujourd'hui**. La fermeture de sites dans le privé et dans le public à Lanester explique en partie cette évolution, mais le **problème est surtout lié au lycée professionnel Marie Le Franc**. En 2002/2003, il y avait là 178 lycéens apprenant le breton, contre seulement 17 en 2008/2009. Dès lors, la part des lycéens et des cours de langue ont considérablement diminué comparées à l'initiation, **les chiffres des autres sites étant restés plutôt stables**.

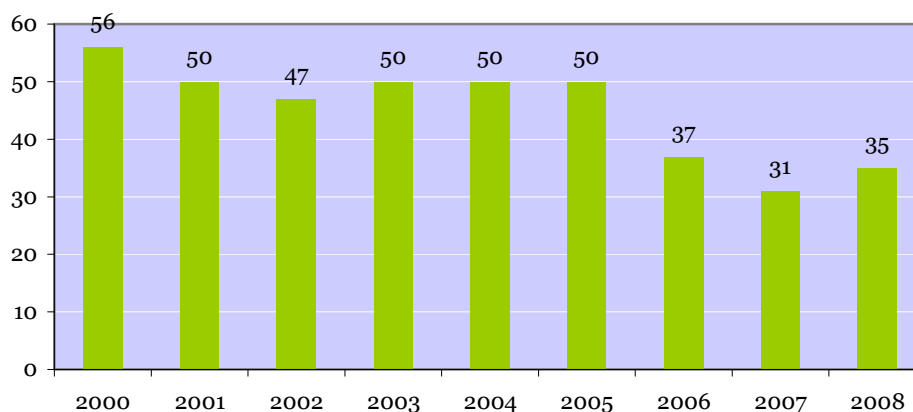
Ces tendances ne correspondent pas à celles de l'enseignement bilingue (croissance dans chaque filière en dépit de certaines difficultés).

Pour influencer sur ces tendances, le Conseil régional a souhaité proposer aux établissements une aide de 150€ par lycéen apprenant le breton. Cette dotation spécifique est mise en pratique depuis la rentrée 2005 mais, pour l'heure, on ne peut que constater qu'elle n'a pas permis d'inverser la tendance (peut-être en raison d'un manque de publicité).

L'enseignement supérieur

Une option de breton existe à l'**Université de Bretagne-Sud** depuis 1995 à la faculté des lettres, sciences humaines et sociales.

Évolution du nombre d'étudiants apprenant le breton à l'UBS de 2000 à 2008



Il y aujourd'hui un quart d'étudiants en moins par rapport au dernier diagnostic (2002/2003) mais on constate une petite hausse à la rentrée 2008.

L'extension de l'accès à l'option à d'autres sections et une promotion plus large de cet enseignement pourraient permettre de développer la place de la langue bretonne à l'UBS. Il serait également souhaitable de mettre en place une formation sous forme de Diplôme Universitaire par exemple.

Par ailleurs, l'association étudiante **Breuder an Aod** (créée en 1995), dont le but était la promotion de la culture bretonne au sein de la faculté, ne semble plus être active.

L'enseignement aux adultes

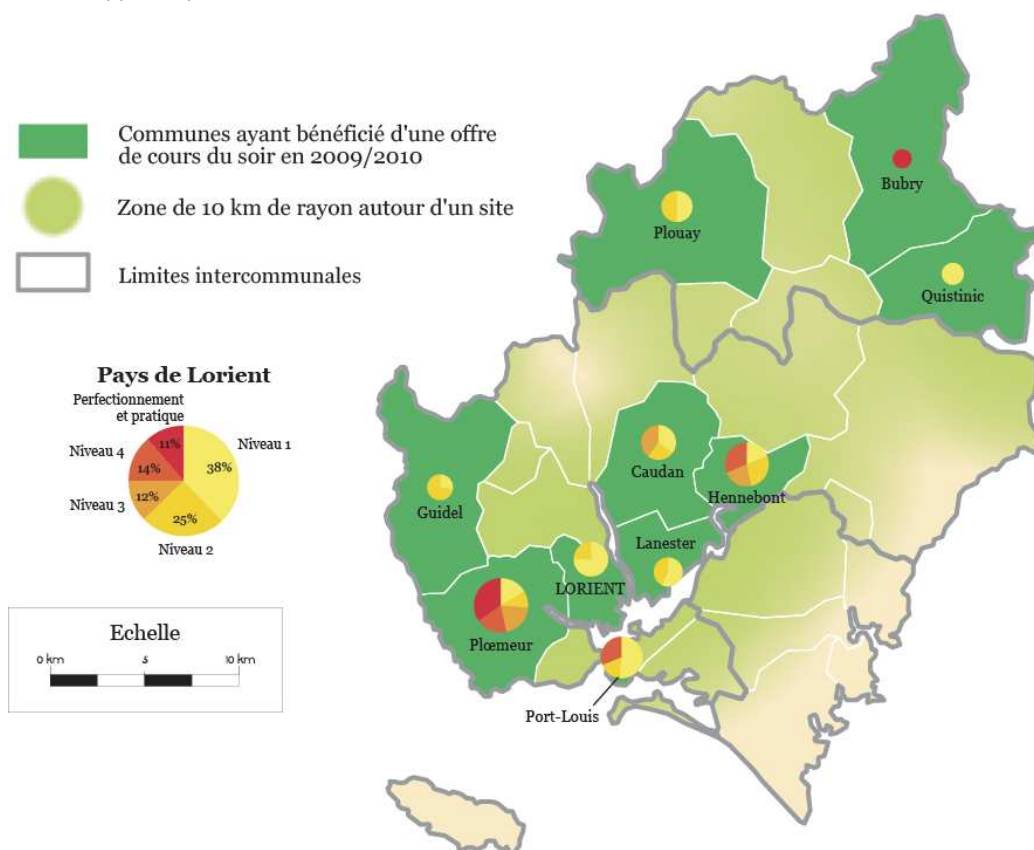
3 modalités d'apprentissage sont offertes aux adultes : cours du soir (la plupart des structures offrent 1h30 de cours par semaine), stages et cours par correspondance. L'enseignement en ligne n'est pas disponible à ce jour.

Outre les associations locales, on trouve 2 structures importantes menant des activités variées : **Emglev Bro an Oriant** et **Amzer Nevez** à Ploemeur. La majorité des cours du soir proposés en pays de Lorient sont gérés par des associations membres de **Emglev Bro an Oriant** ; certaines sont par ailleurs membres de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien – Enseigner Aux Adultes). Cette fédération travaille sur la pédagogie, le matériel pédagogique, l'information des apprenants, la formation et la professionnalisation des enseignants, ainsi que les méthodes d'apprentissage.

Près de 30 professeurs dispensent des cours aux adultes sur le pays de Lorient. On compte 1 salarié (outre les postes de Stumdi dont le siège est à Landerneau), 9 enseignants indemnisés et 18 bénévoles.

➤ Cours du soir

Répartition des effectifs des cours du soir⁸ - Année scolaire 2009/2010



L'offre est assez bien répartie sauf à l'est.

⁸ Les chiffres détaillés sont présentés en annexe p. 50.

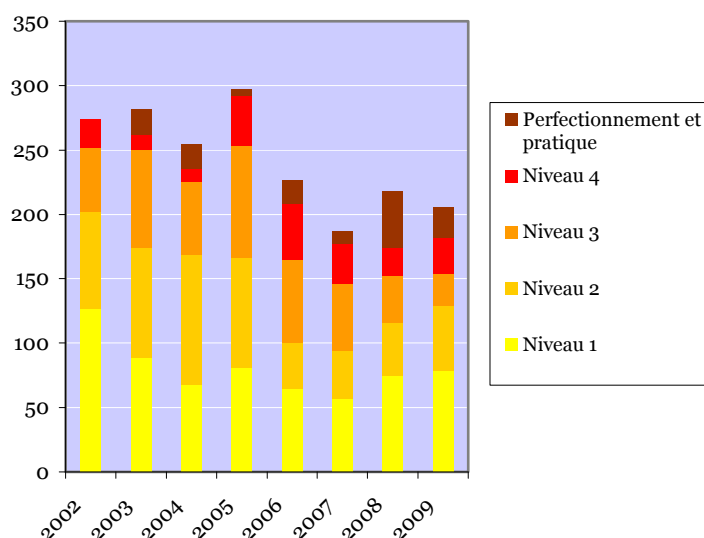
A la rentrée 2009, il y a des cours dans 10 communes sur 11 sites (13 en 2003) : même si la très grande majorité des habitants du pays peuvent trouver un site d'enseignement à moins de 10 km de leur domicile, **l'offre s'est un peu réduite** (les cours de Pont-Scorff, Languidic et Groix ont été fermés). Il y a toutefois de nouvelles offres, comme à Quistinic, et Stundi dispense des cours aux salariés du Festival Interceltique sur leur lieu de travail.

205 adultes étaient inscrits en 2009/2010. **Cela représente 1/3 des apprenants en cours du soir du Morbihan** et 6% de ceux de Bretagne. En 2002/2003, il y avait près de 275 apprenants adultes : il y a donc eu **une baisse des chiffres de près d'1/4** en l'espace de 7 ans contre 11% pour l'ensemble de la Bretagne.

Lorsqu'on s'intéresse aux chiffres par commune, on **remarque la faiblesse des effectifs de Lorient** (10 personnes pour Diwan et 10 autres en formation sur leur lieu de travail pour le Festival Interceltique). C'est **moins qu'à Saint-Brieuc ou Saint-Malo**. Ploemeur est au **15^{ème} rang** des communes bretonnes pour le nombre d'adultes en cours du soir (10^{ème} en 2008/2009). Une part des Lorientais souhaitant apprendre le breton vont à Ploemeur, mais il y aurait sans doute matière à ouvrir à Lorient des cours du soir plus proches de ce public, par quartier.

Il convient toutefois de noter que la part des élèves disposant d'un niveau suffisant pour soutenir une conversation est maintenant plus grande. L'augmentation du nombre de débutants depuis 2007 est également encourageante.

Évolution du nombre d'élèves par niveau entre 2002/2003 et 2009/2010



Il y a deux périodes dans l'évolution des effectifs :

— entre 2002 et 2006, la part des premiers niveaux (1 et 2) a baissé et celle des niveaux les plus élevés a augmenté ; c'est-à-dire qu'il y a eu moins de débutants mais davantage de personnes allant jusqu'au terme de leur formation,

— depuis 2006, les niveaux les plus élevés conservent un nombre conséquent d'inscrits mais la part des débutants progresse de nouveau.

➤ Stages

Entre 2007 et 2009, seules 2 structures ont proposé des stages de breton : **Stumdi** à Ploemeur et **Gevred** à Languidic.

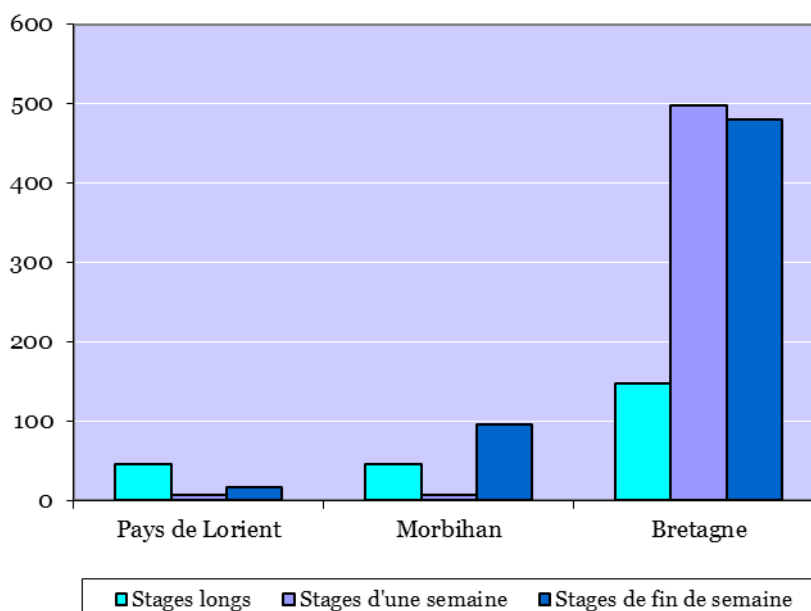
Comme sur l'ensemble de la Bretagne, l'offre en stages de fin de semaine reste faible en pays de Lorient. Ces stages sont pourtant précieux pour ceux qui suivent des cours du soir : c'est un excellent moyen de confirmer leur niveau de langue et de progresser plus rapidement.

Des stages d'une semaine ont été organisés dans le pays par Stumdi et Ar Falz, mais un seul a eu lieu en 2008/2009 (par Stumdi à Pont-Scorff).

Stumdi a été le premier organisme à proposer des formations de 6 mois. Les stagiaires poursuivent généralement un but professionnel. Cette forme de stage leur permet de parvenir à la maîtrise de la langue en peu de temps. Suite à leur formation, la majorité des stagiaires trouvent un emploi lié au breton ou poursuivent l'étude de la langue à l'université. Pour soutenir les stagiaires dans leur recherche d'emploi, Stumdi leur propose un nouveau service depuis 2006 afin de les conseiller et de les guider vers les secteurs susceptibles de recruter des brytophones. Ce service est très précieux car il palie la méconnaissance de Pôle Emploi vis-à-vis du marché du travail en langue bretonne. **26 personnes** ont suivi la formation proposée par Stumdi à Ploemeur en 2008/2009.

Pour répondre à de nouveaux besoins, Stumdi propose une formation de perfectionnement (« formation supérieure ») à Ploemeur depuis Septembre 2008. Cette formation de 3 mois est destinée à des brytophones, des personnes travaillant déjà en breton, qui désirent parvenir à encore davantage d'autonomie avec la langue. **20 personnes** ont suivi cette formation en 2008/2009.

Répartition des apprenants selon la durée des stages comparée à celles du département et de la Bretagne - Année scolaire 2008/2009



69 personnes ont suivi des stages en pays de Lorient en 2008/2009 (121 en 2003). Si l'on excepte les formations longues, l'offre et le nombre de personnes formées ont diminué depuis le diagnostic de 2004.

Conclusion sur l'enseignement

L'enseignement bilingue a connu une évolution contrastée depuis le dernier diagnostic : les effectifs ont progressé de 28,8% entre 2003 et 2009 (212 élèves) mais le réseau d'écoles n'a que peu évolué et le pays a connu en 2008 sa première année de décroissance.

Pour les autres modes d'enseignement (initiation, matière dans le secondaire, cours pour adultes, enseignement supérieur), on constate **la faiblesse de l'offre à l'est et la position en retrait de la ville de Lorient**. Le nombre global d'apprenants ainsi formés a d'ailleurs diminué.

En matière d'offre, il manque une **initiation dans le primaire** (il s'agit d'un mode qui peut toucher tous les élèves et il est du ressort des collectivités locales) ainsi que **des cours de breton dans le secondaire** privé. L'enseignement du breton dans le secondaire public affiche de grands déséquilibres ; cela montre le manque de stratégie de développement globale.

Depuis le diagnostic précédent (2004), il est clair que l'on s'oriente de plus en plus vers un enseignement du breton à l'école centré sur l'enseignement bilingue. Si les filières bilingues permettent de former réellement des locuteurs, les autres modes d'apprentissage permettent de toucher un public plus large : c'est un public qui ne doit pas être négligé.

Hors du cadre scolaire, les chiffres ont évolué défavorablement. Il y a moins d'étudiants à choisir le breton comme matière optionnelle et moins d'adultes à s'inscrire en cours du soir (même s'ils poursuivent plus fréquemment jusqu'aux niveaux les plus élevés). Seuls les chiffres des formations longues ont progressé. Ces orientations sont inquiétantes pour l'évolution de l'enseignement bilingue (manque de futurs enseignants) et pour la dynamique de la langue bretonne dans la société en général (trop peu d'adultes actifs connaissant le breton).

Pour que la situation de la langue puisse se redresser, il faudrait que soient formés 500 locuteurs complets chaque année par l'ensemble des modes d'enseignement. Actuellement, on peut estimer qu'environ **70 locuteurs supplémentaires sont formés chaque année**. Par conséquent, **le taux de renouvellement de la population brittophone serait entre 1 pour 7 et 1 pour 8**, c'est-à-dire que l'on forme 1 nouveau locuteur pour 7 ou 8 qui meurent. L'objectif le plus réaliste que l'on puisse fixer serait **de passer à un taux de 1 nouveau locuteur pour 2 décès d'ici 2020**.

Pour cela, la priorité est de **structurer et de développer l'enseignement bilingue dans le pays de Lorient**. L'objectif de 1700 élèves bilingues à l'horizon 2015 qui avait été fixé en 2003 peut être atteint. Pour cela, il faudrait maintenir une croissance annuelle comparable à celle de 2009 ou légèrement supérieure (entre +9% et +12%). Cela signifie ouvrir régulièrement de nouveaux sites (1 au moins à chaque rentrée) et, donc, ouvrir des classes dans les communes où aucune offre n'existe (Ploemeur, **la plus grande ville de Basse-Bretagne sans école bilingue**, Larmor-Plage, Caudan et Inzinzac-Lochrist, par exemple) et sur les secteurs où l'offre est rare (Kervignac, Plouhinec ou Merlevenez pour la CC Blavet, Bellevue Océan), améliorer l'offre de proximité en redynamisant les établissements lorientais, diversifier l'offre dans les communes disposant déjà de classes bilingues (Lorient en premier lieu, Lanester, Hennebont, Guidel) et améliorer la continuité dans le secondaire.

Vie publique

Les acteurs de la politique linguistique dans le pays

Les compétences pour mener une politique linguistique sur le territoire du pays de Lorient sont entre les mains de plusieurs collectivités. Grâce au principe de libre administration des collectivités territoriales, les compétences locales sont étendues (Région, Département, communes).

- En premier lieu, **l'État** gère les routes nationales par exemple (les 30 km de la RN 165 entre Guidel et Nostang, ou encore les 20 km de la RN 24 sur le territoire de Languidic) ainsi que tous les services administratifs (environnement, culture, affaires sanitaires et sociales, etc.). La signalétique interne du “paquebot”, le bâtiment central de l'Université de Bretagne Sud, est bilingue.
- **Le Conseil régional de Bretagne** est en charge de la construction et de l'entretien des lycées. En 2004, il a donné le coup d'envoi d'une politique territoriale basée sur les pays. Des Contrats de pays ont été signés afin de planifier les politiques régionales par territoire.
- **Le Conseil général du Morbihan** gère notamment les routes départementales. Les compétences de cette collectivité sont larges en ce qui concerne l'action sociale en faveur des personnes âgées et des enfants par exemple.
- Les compétences de **l'intercommunalité** tendent à s'accroître. Le rôle et le pouvoir de Cap l'Orient sont grands (population, commerce, équipements culturels, écoles, etc.).
- **les communes** disposent de vastes compétences pour la gestion de leur territoire.

Chaque collectivité peut utiliser la langue bretonne dans la vie publique. La loi impose l'usage du français mais n'interdit pas l'emploi des langues régionales aux côtés du français dans la vie publique. De plus, les collectivités locales peuvent aller au-delà de leurs compétences obligatoires : le Conseil régional n'a pas de compétence culturelle, mais mène tout de même une véritable politique culturelle.

La politique linguistique du Conseil général

Prise en compte de la langue bretonne

Pendant longtemps, la langue n'était guère présente sur les routes départementales du Morbihan. Mais, en novembre 2004, le Conseil général a décidé d'installer une signalétique bilingue sur son réseau routier. Cette évolution a représenté **un véritable bond en avant**.

Les premiers panneaux ont été installés vers la mi-2005. L'expérience acquise dans les autres départements montre toutefois que la bilinguisation des routes départementales ne se fait pas du jour au lendemain : par exemple, 15 ans après que la décision de bilinguisation des routes a été prise, seul un tiers du réseau du Finistère était équipé.

Outre la signalisation routière bilingue, le Conseil général continue de voter des aides comme par le passé (cf. le chapitre suivant). D'autres actions pourraient être mises en pratique pour promouvoir la langue bretonne mais **il n'y a pas de véritable politique linguistique qui fixe des objectifs, prévoit l'usage de la langue au sein du département, etc.**

À titre d'exemple, le Conseil général du Finistère utilise le breton dans sa communication (logo bilingue, dossiers de communication et divers supports d'information en breton, etc.). Il définit également des programmes pour soutenir l'édition en langue bretonne, la transmission, ou encore l'initiation dans les écoles.

La politique linguistique du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques va, elle, encore plus loin ; elle est mise en œuvre via des partenariats (avec l'État pour l'enseignement ou encore avec l'Office Public de la Langue Basque pour le renforcement de la place de la langue au sein de l'institution et de ses services).

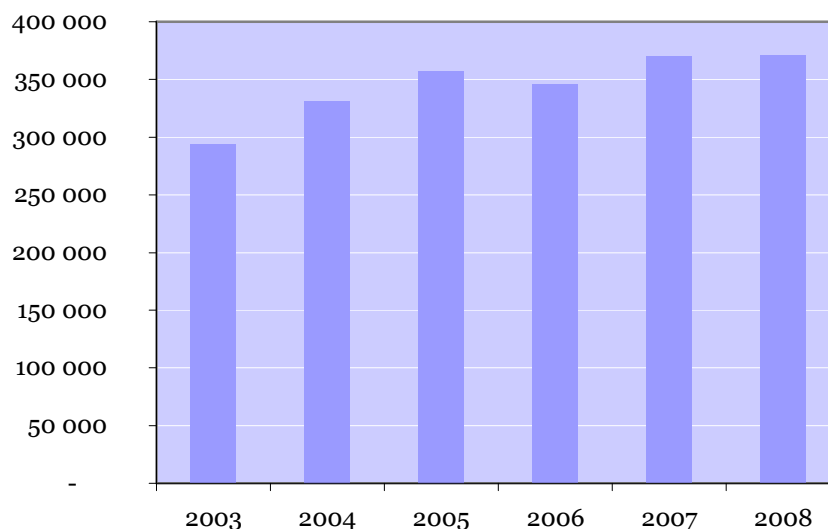
Les départements bretons pourraient mettre en œuvre un ensemble d'actions de promotion de la langue : accueil en breton, papier à en-tête bilingue (courriers, enveloppes, cachets, etc.), documents administratifs bilingues, utilisation du bilinguisme sur le matériel et les véhicules du Conseil général, ainsi que dans la communication au sens large (affichages de toute sorte, invitations, cartes de visites, etc.). **L'usage de la langue renforce son statut.**

Il serait également possible de recenser les employés départementaux parlant breton et de proposer une formation à ceux qui le souhaitent afin d'offrir au public un accueil bilingue. Cela a déjà été fait par le Conseil général du Finistère.

Budget consacré à la langue bretonne

Le budget consacré à la langue bretonne par le Conseil général du Morbihan est inférieur à celui du Finistère. Il est aujourd'hui plus proche de celui des Côtes-d'Armor qu'en 2003 : l'écart s'élève aujourd'hui à 5,7% contre 13,4% à l'époque. Pour l'année 2008, les sommes sont de 2,62€ par habitant dans le Finistère, 0,61€ dans les Côtes-d'Armor, 0,53€ dans le Morbihan.

Évolution des dépenses du département pour la langue (en €) entre 2003 et 2008



Les dépenses départementales ont augmenté jusqu'en 2005 (+60% entre 2001 et 2005). Elles ont ensuite été plus stables. En 2008, le budget s'élevait à 370 000€ (+26% par rapport à 2003).

En moyenne, les 3/4 de ce budget sont destinés à soutenir l'enseignement du breton (enseignement bilingue et cours aux adultes). Cette part est plus importante encore dans le Finistère en raison de l'initiation en primaire.

État du bilinguisme dans la signalétique routière

En 2004, le Conseil général du Morbihan a pris la décision d'installer **une signalisation bilingue sur le réseau routier dont il a la charge**.

En outre, la loi du 13 août 2004 relative sur les libertés et les responsabilités locales prévoit le transfert aux départements de la gestion d'une partie des routes nationales. Cela aurait pu aboutir au développement du bilinguisme dans la signalisation sur ces routes très fréquentées. Pour l'heure, les départements ont refusé de prendre en charge ces routes nationales.

Même si le résultat sur le terrain est moins homogène, les collectivités au niveau communal et intercommunal mènent aussi des actions positives. Des panneaux bilingues d'entrée et de sortie d'agglomération sont fréquemment installés, par exemple. Globalement, plus des 3/4 des communes du pays de Lorient disposeraient de ce type de panneaux en 2009 bien qu'ils soient moins présents dans le sud-est du territoire.

Des panneaux directionnels bilingues sont également installés par certaines communes. La ville de Lorient était en pointe dans ce domaine depuis la seconde moitié des années 80 mais elle a perdu de son élan au cours des années 2000. D'autres communes disposent d'une signalétique bilingue dans le sud-ouest du pays (Ploemeur, Guidel, Gestel, Pont-Scorff, Quéven).

Ces communes sont souvent signataires de Ya d'ar brezhoneg, la ville de Ploemeur étant la plus active de ces signataires.

Depuis 2004, la présence de la langue dans la signalétique routière du pays de Lorient a donc essentiellement progressé du fait de la politique départementale.

Contrat du pays de Lorient

Des contrats de pays pluriannuels (portant sur la période 2006-2012) ont été signés entre les pays et le Conseil régional de Bretagne en 2006.

Le contrat du pays de Lorient ne reprend pas le chantier 9 (relatif à la politique linguistique) et ne fait par ailleurs aucune mention de la langue. Seul le pays de Cornouaille a conservé le chantier 9 parmi les axes de travail proposés par la Région.

Dans **l'avenant 2009** au Contrat, le Conseil régional est plus déterminé au sujet de la langue bretonne : la valorisation et la promotion des langues de Bretagne y sont inscrites au nombre des principes. Dans le détail, la prise en compte du breton est prévue dans la partie culturelle de certains projets et, pour d'autres projets, il est inscrit au nombre des clauses suspensives qu'une part du projet ait trait à la valorisation des langues régionales. Ainsi, un tiers des projets de l'avenant donnent une place au breton (8 projets sur 26).

Actions des communes et EPCI

Au nombre des grands équipements dépendant de **Cap l'Orient, La Cité de la Voile**, ouverte en 2008, a une signalétique bilingue, les autres sont monolingues. **L'Hôpital du Scorff** de Lorient a refusé que la signalétique du nouveau bâtiment du pôle Femme-Mère-Enfant soit bilingue.

Les compétences des **communes** offrent de nombreuses opportunités d'utiliser le breton. On pense particulièrement à la signalisation.

Cependant, la langue peut tout autant être valorisée quand elle est utilisée dans les relations avec le public : dans les publications (bulletin municipal⁹, dépliants¹⁰, invitations, cartes de vœux), sur le répondeur, sur le site Internet (on trouve quelques articles en breton sur le site de Guidel) ou encore dans le logo de la commune (le logo de Lorient est bilingue, par exemple). L'accueil en breton des administrés peut être mis en place : recenser les agents communaux connaissant le breton, proposer une formation linguistique à ceux qui le souhaitent dans le cadre de la formation continue.

Bien que l'article 2 de la Constitution stipule que le français est la langue de la République, l'utilisation du breton en supplément lors d'un événement officiel est conforme à la loi. Cela peut être fait pour les documents administratifs par exemple : documents de projet et de publication de mariage, actes de naissance, autorisations de sortie du territoire. Un livret de famille bilingue est délivré dans certaines communes depuis le printemps 2007. L'ensemble de ces documents est à la disposition de toutes les collectivités publiques auprès de l'Office Public. Ils peuvent être utilisés par toute commune qui le désire mais le plus important reste qu'ils soient délivrés de façon systématique. Les cérémonies de mariage peuvent également être célébrées dans les deux langues (c'est par exemple possible à Plouay), tout comme le baptême républicain.

Pour l'instant, il faut admettre que, outre la signalétique, les actions menées par des communes du pays sont rares. De plus, la répartition de ces communes sur le territoire n'est

⁹ Des articles en breton sont édités dans les bulletins municipaux de Lanester, Guidel et Queven (de manière plus symbolique).

¹⁰ Comme l'affiche de la "Journée sans voiture" à Lanester.

pas homogène : la majorité se trouve dans la partie ouest de Cap l’Orient ou vers l’intérieur des terres, dans le nord du pays. Le breton ne bénéficie pas encore dans la vie publique d’une place comparable à ce qu’elle est dans les écoles bilingues, par exemple. Certaines communes affichent un taux de scolarisation bilingue élevé (comme Languidic par exemple) mais l’usage et la présence de la langue dans la vie publique y sont peu développés.

Sensibiliser les fonctionnaires

Il est important de sensibiliser les fonctionnaires des services publics locaux à l’importance de la langue bretonne. A titre d’exemple, depuis 2003, des séances d’information sont régulièrement organisées par l’antenne régionale du CNFPT à Vannes. L’Office Public de la Langue Bretonne y prend une part active.

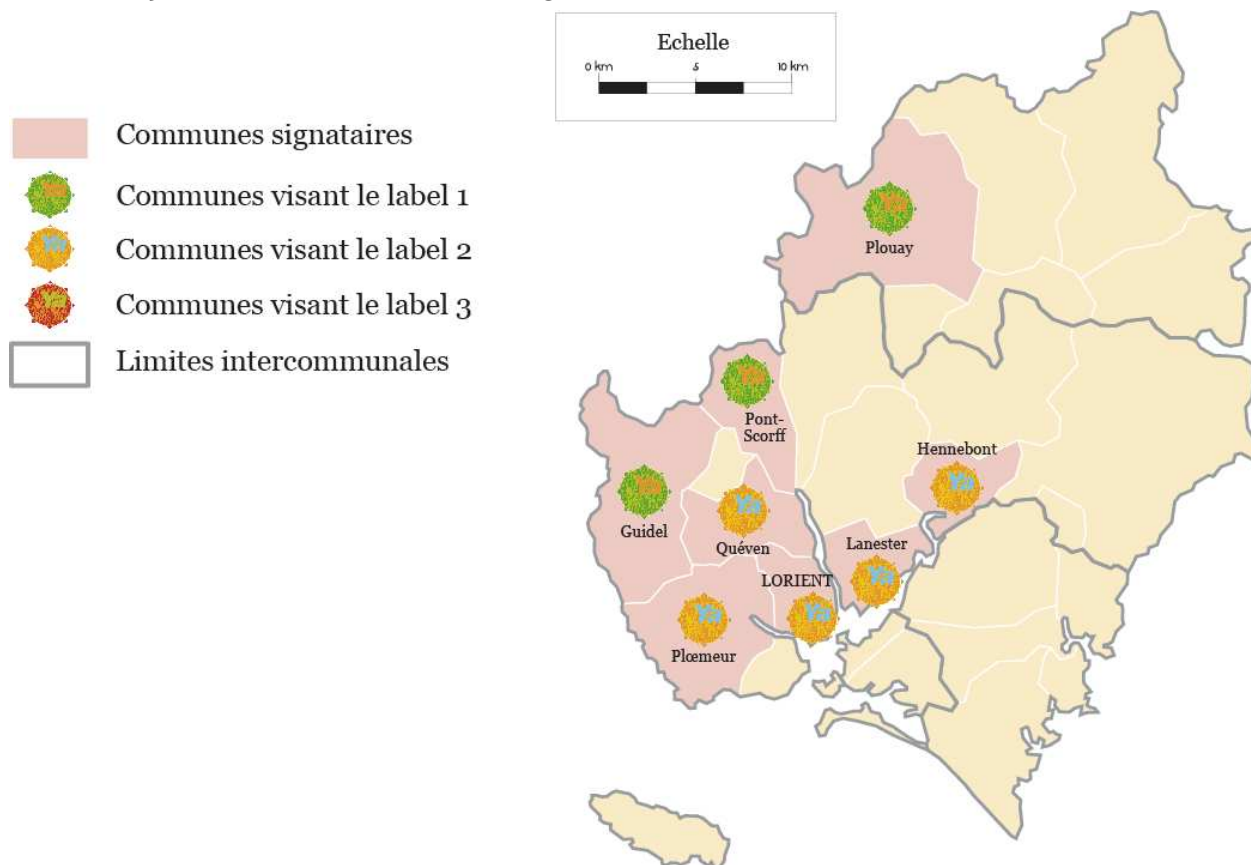
Au cours de l’année 2008, par exemple, 4 fonctionnaires des collectivités du pays de Lorient ont participé à ces formations.

Ya d’ar brezhoneg

L’objectif de Ya d’ar brezhoneg est d’inciter les acteurs de la vie sociale et économique à réaliser des actions concrètes en faveur de la langue. Cette campagne a été lancée par l’Office de la Langue Bretonne en 2001 et a été adaptée aux communes (et aux structures intercommunales) en 2004.

La vocation de Ya d’ar Brezhoneg est en fait de servir de base à la politique linguistique locale.

Communes ayant voté Ya d’ar brezhoneg - Novembre 2009



*En novembre 2009, 8 communes avaient adopté la charte Ya d'ar brezhoneg (soit ¼ des communes du pays). 3 d'entre elles avaient choisi le niveau 1 et 5 le niveau 2. **66% des habitants du pays** habitent dans ces communes. Il n'y a aucun signataire sur la CC Blavet, Bellevue Océan. Les communes de Lorient, Plouay et Quéven ont reçu le label de niveau 1. Globalement, ce sont les communes disposant d'une école bilingue qui ont signé, à l'exception de Ploemeur.*

Il a souvent été décidé de mener des actions ayant trait à la signalétique (signalétique intérieure et extérieure de la mairie et des équipements qui dépendent de la municipalité, signalisation directionnelle, bilinguisme systématique quand une nouvelle signalisation est mise en place), à la communication (logo bilingue, cartons d'invitation, répondeur, papiers à en-tête) et à l'enseignement (soutien à l'installation ou au développement de classes bilingues dans la commune, participation à la campagne annuelle de promotion des cours pour adultes).

Peu d'actions prévoyant l'usage du breton dans les relations directes avec le public ont été choisies (signaler explicitement la possibilité d'être accueilli en breton par les services municipaux, financer la formation professionnelle des employés municipaux souhaitant apprendre le breton ou perfectionner leur niveau de langue).

3 communes ont déjà obtenu un **label**. 15 actions ont été menées à bien par la ville de Lorient, 5 par Plouay et Quéven.

Après avoir été parmi les précurseurs du développement de la langue bretonne à partir du milieu des années 80, **Lorient** a perdu de son dynamisme au cours des années 2000. Bien que la charte Ya d'ar brezhoneg ait été signée en 2007, le développement du breton n'y est pas encore vraiment relancé.

Conclusion sur la vie publique

Depuis le dernier diagnostic, **la principale avancée** pour la promotion de la langue dans le pays **a été le fait du Conseil général du Morbihan**. Toutefois, les actions restent limitées à la signalisation et au subventionnement du monde associatif. Mais voir des panneaux bilingues le long des routes départementales constitue un véritable changement dans la vie quotidienne des habitants du secteur.

La dernière décennie a été marquée par une meilleure prise en compte de la langue bretonne par les collectivités publiques : elle s'est de plus en plus imposée comme un dossier de politique publique. Cette évolution s'observe dans le pays de Lorient comme ailleurs : ce fut notamment le cas lors de la campagne des dernières élections municipales (2008), ainsi que par les nombreuses signatures de la charte Ya d'ar brezhoneg par exemple.

Malgré tout, la présence de la langue sur le terrain n'a pas beaucoup progressé. Généralement, les actions menées par les communes pour son développement ne vont pas au-delà de la signalisation directionnelle. **Le pays de Lorient était un précurseur dans les années 80 mais il ne l'est plus** : il y a de nombreuses actions novatrices dans les pays voisins qui pourraient être mises en pratique ici (formation des employés municipaux, utilisation systématique de documents bilingues, systématisation de la signalétique bilingue).

Société civile

Le rôle essentiel du monde associatif sur ce terrain

Il existe dans le pays de Lorient 2 structures importantes pour renforcer l'efficacité du monde associatif : une entente de pays (**Englev Bro an Oriant**) et un centre culturel breton (**Amzer Nevez** à Ploemeur). Englev Bro an Oriant est une fédération d'associations, elle renforce le travail de ses membres et constitue une référence pour l'organisation d'événements et la promotion de la culture bretonne dans le pays. Amzer Nevez, pour sa part, est un lieu précieux pour l'organisation d'événements et de formations de toutes sortes.

Il s'agit d'acteurs importants et il y aurait sûrement davantage de bénéfice à en retirer pour rendre plus dynamique la promotion de la langue et les actions d'animation.

Transmission de la langue

L'enquête de l'INSEE de 1999 a étudié **la transmission familiale**. Des données départementales avaient alors été recueillies concernant la langue apprise par les adultes dans leur enfance, l'utilisation faite de cette langue, et la langue transmise à leurs enfants à 5 ans. En raison de l'échantillon utilisé, les données ne peuvent être analysées par pays. Il est toutefois possible d'appliquer au pays les tendances observées. Ces données ont confirmé le recul de la transmission familiale. Une rupture entre les enfants et leurs parents est à l'origine du recul de l'emploi de la langue tout au long du siècle dernier. Depuis les années 1980, tous les parents ou presque parlent français à leurs enfants.

Il est nécessaire d'aider les générations pour compenser cette cassure dans la chaîne d'apprentissage. Pour le moment, il n'existe aucune action dans ce sens sur le pays de Lorient. Ailleurs en Bretagne, il existe des stages ou des ateliers visant à **inciter et à aider les couples à élever leurs enfants en breton**, ceci pour relancer la transmission du breton en tant que langue maternelle. Du côté des institutions, le Conseil général du Finistère a lancé la campagne « **Quêteurs de mémoire** » avec pour objectif de renouer les liens entre les générations et d'amener les néo-brittophones à échanger avec les locuteurs de naissance.

Services à la personne

Il n'existe aucune **crèche** brittophone sur le pays.

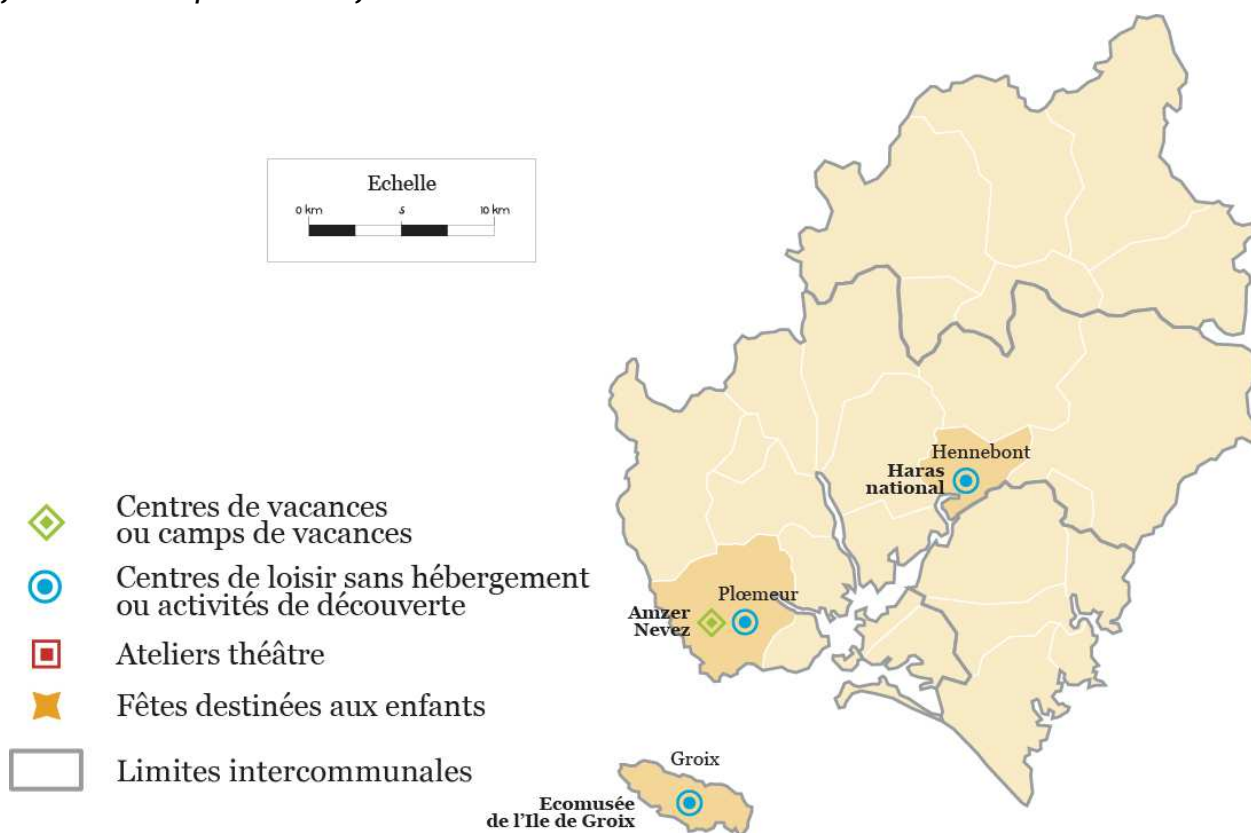
Divskouarn n'a recensé aucune assistante maternelle brittophone sur ce territoire.

On ne trouve pas non plus d'initiative en direction des **personnes âgées ou des malades** ni pour resserrer les liens entre les générations par l'intermédiaire de la langue.

Loisirs

Loisirs pour les enfants

Offre de loisirs pour les enfants - Année scolaire 2008/2009



Dans ce domaine, le pays de Lorient ne connaît pas le dynamisme que l'on constate ailleurs en Bretagne (depuis mars 2005, l'UBAPAR a commencé à recenser des activités de loisir en breton proposés dans chaque pays ; il a également mené à bien un travail pour former animateurs et directeurs de structures).

Des activités en breton sont organisées pour les enfants (théâtre à Amzer Nevez, des cours de breton avec ar Sklêrijenn à Hennebont, visites sur demande à l'Ecomusée de l'île de Groix et aux Haras nationaux d'Hennebont) mais l'offre reste très rare et n'a pas progressé depuis le dernier diagnostic. Par exemple, **il n'existe pas de centre proposant des activités hebdomadaires en breton**. Un tel centre existe par exemple en pays de Saint-Brieuc et de Rennes, bien qu'il y ait là moins d'élèves bilingues qu'en pays de Lorient. Il est important que soient proposées des activités dans des domaines qui correspondent aux envies des enfants et des adolescents (sports, musiques actuelles, arts et autres).

➤ Événements et fêtes

Depuis 2004, **Daoulagad Breizh** organise des tournées de films d'animation pour enfants doublés par **Dizale**. Daoulagad Breizh collabore avec des associations locales pour organiser les séances : pour le pays de Lorient, les partenaires sont **Emglev Bro an Oriant** et Dizale.

656 enfants (soit les ¾ des élèves bilingues du pays) ont participé aux séances de la tournée 2008-2009. C'est une évolution très positive par rapport à 2005/2006 : 217 enfants avaient assisté aux séances, soit à peine ¼ des effectifs de l'enseignement bilingue à l'époque.

Loisirs pour les adultes

Au sujet des loisirs pour adultes, le pays de Lorient reste le mieux pourvu du Morbihan (avec le pays d'Auray). Pour autant, l'offre reste modeste et, surtout, elle ne s'est **pas étoffée par rapport à 2003**. Les activités pour adultes sont essentiellement organisées par les associations qui proposent des cours du soir. Ces activités ciblent par conséquent les apprenants.

Ce sont essentiellement des groupes de discussion qui sont proposés aux adultes (Klub ar vrezhonegerion et Lenn a-stroll pour Emglev Bro an Oriant, Kaoz Kafe pour ar Sklêrijenn à Hennebont), mais aussi des conférences (Emglev Bro an Oriant, ar Sklêrijenn), des cours d'informatique (Tarzh an Deiz à Caudan), des ateliers de chant ou d'écriture (Amzer Nevez, Emglev Bro an Oriant, il existait un autre groupe à Pont-Scorff), des veillées (Skol an Amzer da zont à Plouay).

L'offre de loisirs est un peu plus dense en direction des adultes qu'en direction des enfants, mais elle n'est pas très variée. Seuls les cours d'informatique que l'on trouve à Caudan abordent un domaine distinct du patrimoine breton. On trouve dans les autres pays des activités plus variées (visites, sports, arts, cuisine, etc.).

Équipements de loisirs

La signalétique bilingue a progressé à Lorient : outre le **Stade** et la **Piscine** qui étaient déjà équipés, le **Palais des congrès** et la **Cité de la Voile** disposent d'une signalétique bilingue. Par ailleurs, le **Musée de la Compagnie des Indes** propose un livret bilingue. Le **village de Poul-Fetan** (Quistinic) dispose depuis 2007 d'une maison consacrée au breton. Il serait bon d'aller plus loin au sein d'autres équipements comme les espaces découverte gérés par Sellar ou le Zoo de Pont-Scorff.

Spectacles

➤ Théâtre et films

Il existe une troupe de théâtre, **C'hoarivari**, créée en 1994 et basée à Languidic. **Pik Achu**, la troupe de comédiens regroupés par le doublage pour Dizale semble avoir délaissé le théâtre pour se consacrer davantage à des productions filmées comme la sitcom **Leurenn BZH**. La troupe Daomp ar Gwar n'est plus active non plus.

Des pièces étaient montées à l'occasion de la Fête du pays vannetais, puis de **C'hoariva e Langedig** organisé par Dastum Bro Ereg. Mais il semble que la dernière édition remonte à 2004. Les **Deizioù** permettent toutefois d'assister à des spectacles en breton.

La place de la langue au cinéma reste très faible. La majorité des films produits en breton sont des documentaires. Jusqu'à présent, aucune projection de films de fiction doublés en breton n'a été organisée dans le pays comme cela se fait à Rennes (Sineyaouank) ou à Brest.

Pour aller plus loin, il conviendrait de s'appuyer sur des communes qui, comme Quéven, ont lors choisi de mener à bien l'action « Ya d'ar brezhoneg » qui a trait à la politique



culturelle (“Proposer chaque année des spectacles en breton dans le centre culturel communal”).

➤ Festivals

Plusieurs festivals consacrés à la langue bretonne ont eu lieu les années passées : **Journées de la Culture et de la Langue Bretonne** à Lanester (fin 2007) et **Journée de la Langue Bretonne** à Bubry (mai 2006) en plus des **Deizioù** d’Emglev Bro an Oriant à Lorient entre janvier et mars. D’autres événements ont lieu à l’occasion de la Fest’Yves.

La place du breton au sein du **Festival Interceltique** a progressé depuis le dernier diagnostic (plus particulièrement depuis l’édition 2008) : supports écrits, signalétique, annonces. Depuis 2008, les salariés de l’association suivent avec Stumdi une formation à la langue bretonne sur leur lieu de travail.

Vie spirituelle

Dans la vie spirituelle des bretons, le catholicisme est largement majoritaire. Il fait parfois usage du breton, souvent du fait de la tradition.

En 2003, dans une lettre pastorale intitulée « Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l’Église », l’ancien Evêque de Vannes, Mgr Gourvès, affichait clairement sa volonté. Ce document bilingue incitait tous les services de l’Église « à donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses ». La Commission pastorale pour le breton est, elle, incitée à continuer son effort dans le domaine de la liturgie et de la catéchèse (un poste de travail avait été créé pour travailler notamment sur ces terrains). Pourtant, au-delà d’une incitation symbolique, **on ne peut dire que l’usage du breton ait progressé dans la vie spirituelle** (pas plus que dans l’enseignement catholique).

Dans le domaine religieux, le breton progresse toujours grâce aux efforts d’associations ou de communautés similaires et de particuliers. Un groupe de chant en breton s’est par exemple créé entre Pont-Scorff et Cléguer. Grâce à lui et à l’association “Santez-Anna-Gwened”, des messes en breton ont été célébrées notamment à Cléguer. Par ailleurs, des messes en breton ont lieu plutôt lors d’événements laïcs (Festival Interceltique) ou chrétiens (Messe de Noël à Lanester, Messe de la Saint Patrick à Lorient). Il semble qu’aucun catéchisme ou aumônerie ne soit proposé en breton dans le pays.

L’édition

Le pays de Lorient est le seul pays du Morbihan où des ouvrages en breton ont été édités au cours des années 2000. Pourtant, **l’édition n’a guère progressé depuis 2004** : 2 maisons d’éditions avaient été recensées dans le dernier diagnostic (Ar Razh é C’hortoz et les Editions Oranges Nouvelles) mais il semble qu’elles n’ont édité aucun ouvrage en breton depuis 2004. **Emglev Bro an Oriant** a toutefois imprimé des livres en 2009. “An Doere, kelaouenn Bro Ereg”, reste la seule revue en breton éditée dans le pays de Lorient.

Daktu, journal bilingue en ligne créé en 2009, était basé à Lorient. Il a cessé son activité à la fin de l’année.

Les médias

La télévision

➤ France 3 Bretagne et France 3 Iroise

Toutes les émissions en breton de France 3 Bretagne sont diffusées en pays de Lorient. Le temps consacré à la langue dans les programmes de cette chaîne est restée **stable** entre 2003 et 2008. A l'heure actuelle, 1h50 de programmes en breton sont diffusés chaque semaine, soit ¼ d'heure de plus qu'en 2003/2004.

➤ TV Breizh

TV Breizh, chaîne privée basée à Lorient, peut être reçue par le câble et le satellite. Elle avait été créée en 2000 avec la volonté d'en faire une chaîne généraliste bilingue et de développer l'industrie de l'audiovisuel en Bretagne.

La ligne éditoriale de la chaîne a été entièrement modifiée à la rentrée 2003 suite aux refus du CSA de lui donner l'autorisation d'être diffusée sur le réseau hertzien ou via la TNT¹¹.

À la rentrée 2008 le breton a totalement disparu (ainsi que les programmes bretons) **de la grille des programmes de la chaîne privée**.

TV Breizh reste basée à Lorient ainsi que le studio utilisé par **Dizale**, l'association qui réalise les doublages en breton.

➤ Chaînes locales

De plus en plus de télévisions locales se développent via la TNT, le câble, l'Internet ou même les ondes hertziennes. Les chaînes locales du pays de Lorient peuvent diffuser des émissions en breton, à l'image de TV Rennes et TéléNantes. **An Oriant.TV** est une « web TV » ; mais, pour l'instant, seul son nom est en breton. Demain Sud Bretagne a créé **Ty Télé** pour le Morbihan. Elle diffuse une émission en langue bretonne, Strak, trois fois par semaine, soit 78 minutes hebdomadaires.

La radio

Près de 50 heures ont été diffusées chaque semaine en 2009 (en regroupant les émissions qu'il est possible de capter sur l'ensemble du pays), soit autant (à peu de chose près) qu'en 2003/2004.

L'ensemble du pays reçoit les émissions de **France Bleu Breizh Izel**, la radio locale la plus écoutée. Les programmes en langue bretonne ont été modifiés depuis 2004 : l'émission quotidienne s'est vue retirer 1 heure, laquelle a été remplacée par une émission quotidienne bilingue. **Près de 13 heures de programme uniquement en breton** sont diffusées chaque semaine dans la grille 2009-2010, et **20 heures** si l'on compte **les programmes bilingues**. En 2003/2004, les programmes en breton représentaient un volume horaire de 20 heures par semaine.

¹¹ Télévision Numérique Terrestre.

Vers un réseau radiophonique associatif en breton

Les radios associatives proposant des programmes en langue bretonne travaillent ensemble afin d'élargir l'offre d'émissions en langue bretonne : elles ont créé un réseau d'échanges d'émissions. Les deux radios intégralement en breton, Arvorig FM et Radio Kerne, sont allées loin dans l'organisation de ce réseau : au-delà de l'échange d'émissions, elles mutualisent leurs compétences et coproduisent des programmes. Cette collaboration fonctionne à travers l'association **Brudañ ha skignañ**. Les 4 radios associatives participant aux échanges d'émissions sont désormais regroupées dans cet organisme. Un projet de journaux d'information à l'échelle de la Basse-Bretagne est devenu réalité début 2010 grâce à la collaboration des 4 radios membres du réseau. 5 journalistes y travaillent, avec le soutien du Conseil régional de Bretagne.

Radio Bro Gwened diffuse **30h35** de programmes en breton par semaine. Ce chiffre est stable par rapport à 2003/2004.

Le nombre d'heures diffusées par Radio Kreiz Breizh a été doublé, mais on ne peut les écouter que dans le nord du pays de Lorient. **Parmi les pays de l'ouest de la Bretagne, le pays de Lorient est l'un de ceux où l'on reçoit le moins d'émissions en breton** : l'offre associative n'y est pas aussi importante qu'ailleurs.

Les nouvelles technologies soutiennent la radio en breton

L'offre de programmes en breton est devenue plus importante grâce à l'Internet. L'ensemble des programmes des 2 radios associatives de langue bretonne, Radio Kerne et Arvorig FM, peut être écouté en direct et en ligne (via le site Stalig depuis septembre 2004 et via An Tour Tan depuis début 2005). Il est possible de télédiffuser deux émissions produites par France Bleu Breizh Izel. On peut aussi écouter "Keleier Breizh" en ligne sur le site de la radio.

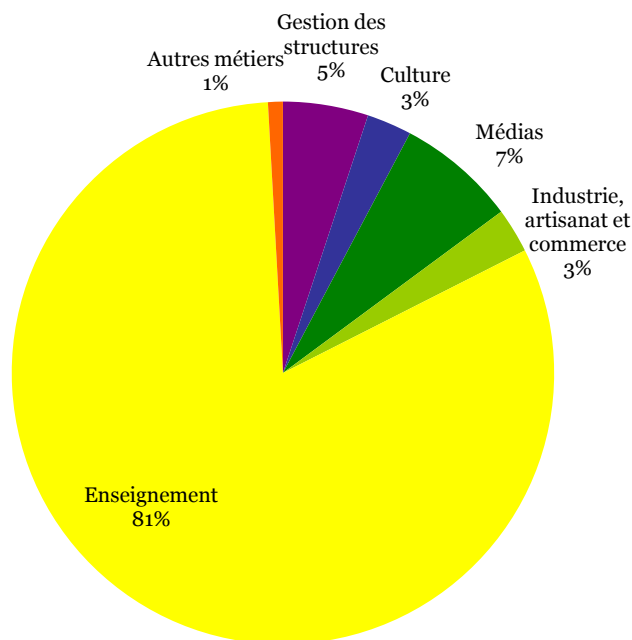
Le marché de l'emploi en breton

L'Observatoire de l'Office a réalisé, au cours du printemps 2006, une enquête sur « Les postes de travail et la langue bretonne ».

C'est toujours le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) qui a été demandé ; cela signifie que le nombre de personnes employées est encore supérieur, dans la mesure où certains d'entre eux travaillent à temps partiel.

56 postes ETP « brittophones » ont ainsi été recensés en 2006 pour le pays de Lorient. Cela représente 6,3% des 900 postes alors comptabilisés en Bretagne.

Répartition des postes en fonction de la catégorie socioprofessionnelle au 1^{er} janvier 2006



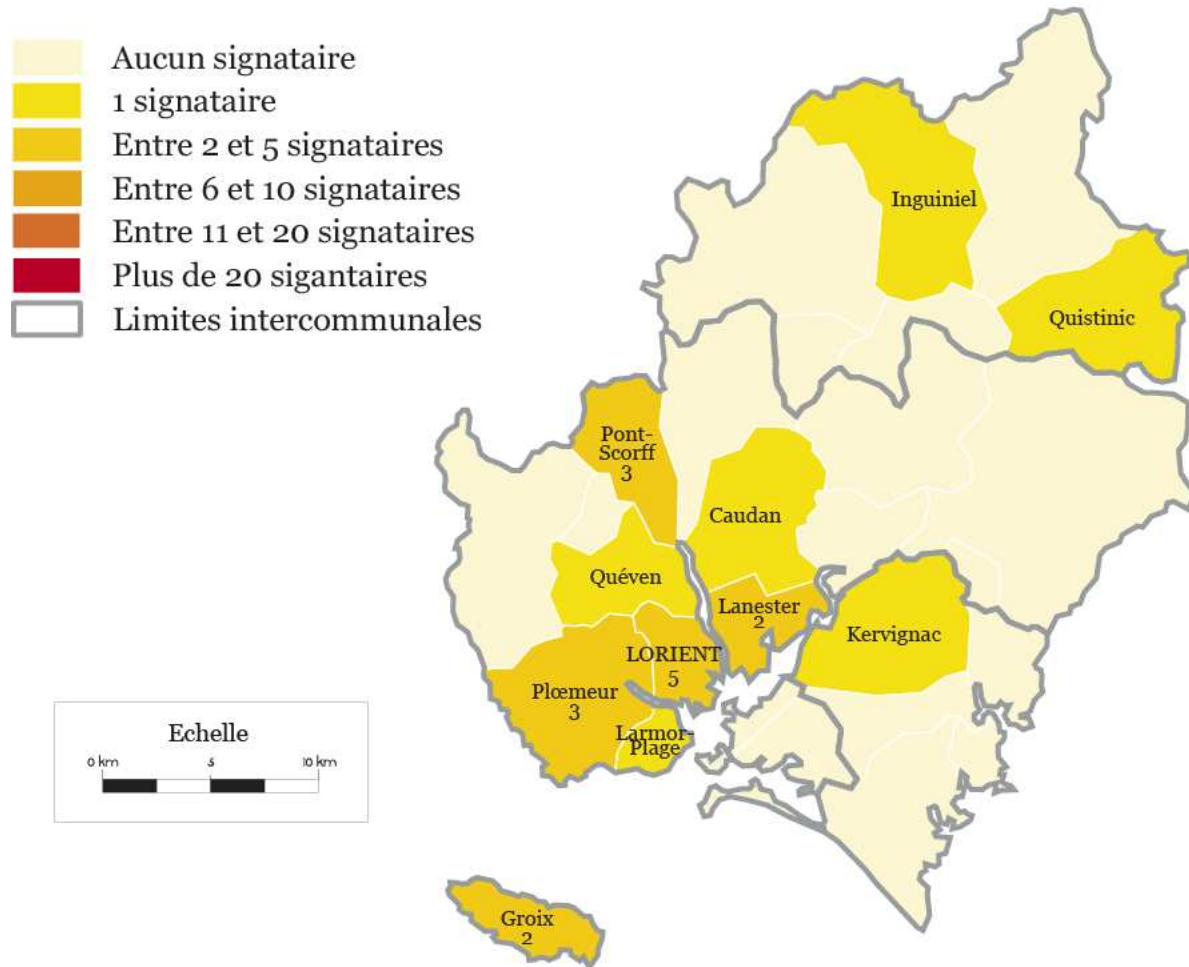
La prédominance du milieu de l'enseignement est encore plus évidente que sur l'ensemble de la Bretagne : ici, 4 postes ETP sur 5 y sont consacrés (contre 3 sur 4 en Bretagne). Depuis 2006, les postes de TV Breizh ont été supprimés et le nombre de postes dans l'enseignement est resté équivalent (jusqu'à la rentrée 2009, les effectifs ont peu évolué). Par conséquent, le nombre de postes de travail en langue bretonne doit toujours se trouver entre 50 et 60 (alors qu'il a continué à progresser dans le reste de la Bretagne) mais la part de l'enseignement a encore augmenté.

La répartition des postes sur le terrain n'est pas équilibrée : ils sont, pour ainsi dire, tous situés sur le territoire de Cap l'Orient. Ceci n'est pas surprenant au regard de la population et du dynamisme économique du secteur, globalement.

L'économie

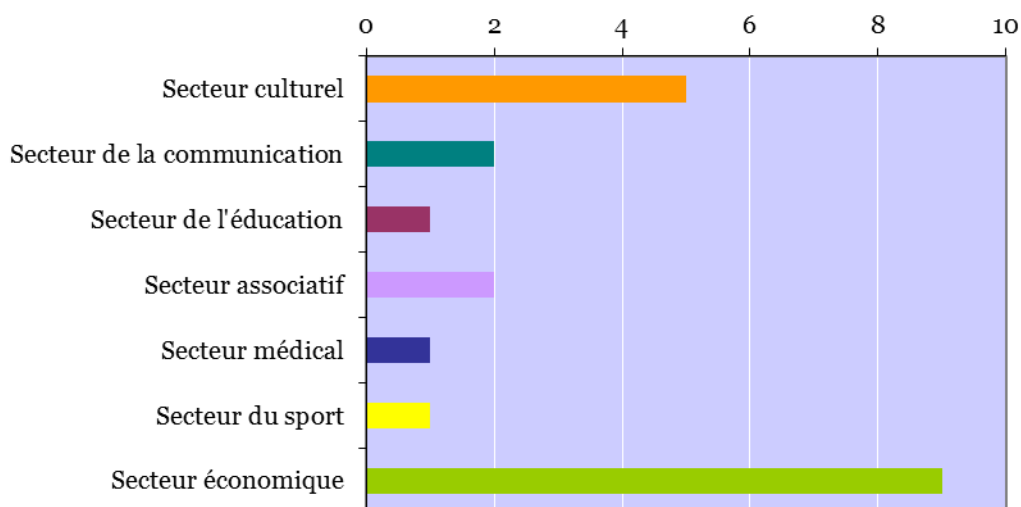
La campagne Ya d'ar brezhoneg a été lancée en 2001. En mars 2010, l'Office avait regroupé 652 acteurs associatifs et économiques autour d'une idée simple : utiliser la langue bretonne dans leur fonctionnement au quotidien.

Répartition des signataires de Ya d'ar brezhoneg par commune - Mars 2010



Le pays comptait **21 signataires** en mars 2010. Le poids du pays de Lorient a légèrement augmenté par rapport à ce qu'il était en 2004 (2 signataires supplémentaires). C'est dans les communes de Cap l'Orient que l'on retrouve le plus de signataires.

Répartition des signataires de Ya d'ar brezhoneg par secteur pour le pays de Lorient - Mars 2010



Cette répartition est proche de celle de la Bretagne. Bien que la place du monde culturel soit grande (près d'1/4 des signataires), la majorité des signataires de Ya d'ar brezhoneg sont issus du monde économique (9 signataires, soit plus de 2 signataires sur 5).

C'est le monde associatif et culturel qui a porté **les actions les plus concrètes** pour mettre le breton en valeur (langue de travail et langue de communication), souvent du fait de structures engagées de longue date. Au nombre de ces structures, on compte Emglev Bro an Oriant, Amzer Nevez, le Festival Interceltique, mais aussi des entreprises comme Kuzulva Alain Le Gal.

Délégation de service public

Les collectivités publiques confient souvent à des entreprises privées la gestion de services publics (distribution d'eau, transports urbains, etc.). Dans le cadre de sa politique linguistique, une collectivité peut faire en sorte que la langue soit prise en compte dans la convention de délégation de service public. De leur côté, les entreprises peuvent, de leur propre initiative, proposer des services bilingues.

Par exemple, **Sellor**, société d'économie mixte, gère des équipements qui ont été financés par Cap l'Orient (espaces découverte, centres nautiques, ports de plaisance, Cité de la Voile, etc.).

Conclusion sur la société civile

Globalement, **la place du breton dans la société civile n'a guère progressé** en comparaison de ce qui avait été observé dans le diagnostic de 2004. Les quelques avancées observées (Cité de la Voile, davantage de breton au Festival Interceltique, etc.) sont contrebalancés par des reculs (moins de troupes de théâtre en breton, TV Breizh, etc.).

Dans le domaine des loisirs et, surtout, de l'animation dans la vie sociale et privée, les actions sont restées équivalentes à ce qu'elles étaient il y a 5 ans. Les activités proposées **restent centrées sur le patrimoine breton**, généralement. Il est pourtant essentiel que soient proposés des loisirs variés et correspondant aux envies des enfants et des adolescents (sports, musiques actuelles, arts, etc.) et, ce, sous forme de séances hebdomadaires.

Le monde associatif du pays est bien structuré. Il pourrait porter des projets dans **de nouveaux domaines à l'exemple de ce qui se fait déjà dans d'autres pays** : crèches en breton, soutien à la transmission de la langue dans les familles, offre hebdomadaire d'animations de loisir pour les enfants, diversification des spectacles en breton, animation pour les malades et les personnes âgées. Il est aussi important que soient élargies l'offre de loisirs aux adultes ainsi que la présence du breton dans les médias.

Sorti du microcosme des gens sensibles à la matière bretonne, il est **nécessaire de donner davantage de visibilité à la langue dans l'environnement commun.**

Conclusion

Il n'y a pas eu d'évolution significative depuis le dernier diagnostic. L'enseignement bilingue a évolué plus lentement qu'ailleurs, les autres domaines sont stables ou en recul. Pourtant, le pays possède un fort potentiel.

Les spécificités du pays de Lorient

Depuis le dernier diagnostic, **l'enseignement bilingue** a évolué de manière inégale. Il n'y a plus aucune commune proposant simultanément les trois filières bilingues en maternelle. Certaines zones ont une offre très réduite, voire inexistante. Les chiffres ont tout de même progressé mais lentement et il y a eu une baisse en 2008. La rentrée 2009 prouve que le développement peut reprendre.

Les **autres modes d'apprentissage du breton** affichent globalement une baisse de l'offre et des effectifs. L'offre de cours dans le secondaire n'est pas en adéquation avec la répartition des élèves : il est par exemple **impossible d'apprendre le breton dans les collèges de la ville de Lorient**.

Au total, il n'y a pas assez de locuteurs nouvellement formés (en moyenne, 70 locuteurs supplémentaires chaque année) pour équilibrer les locuteurs âgés qui disparaissent progressivement (quelques 500 personnes par an). Si l'enseignement progressait davantage, il serait possible de passer du taux de renouvellement actuel (approximativement, 1 nouveau locuteur pour 7 ou 8 qui meurent) à un taux qui s'élèverait à **1 nouveau locuteur pour 2 qui meurent d'ici 2020**. C'est le principal objectif à atteindre pour que la langue puisse se redresser.

Pour ce faire, il faut renforcer le développement de l'enseignement bilingue **et œuvrer à ce qu'il y ait 1 700 élèves en filière bilingue d'ici 2015. Dans cette perspective, il faut maintenir un taux de croissance équivalent à celui de 2009** (ou légèrement supérieur, entre 9 et 12 %). Cela signifie **ouvrir un nouveau site chaque année au minimum** (et donc compléter le réseau là où il n'y a pas encore d'offre : Ploemeur, Kervignac, Plouhinec, etc.) tout en diversifiant l'offre dans les communes disposant déjà de classes bilingues (et à Lorient en premier lieu).

Il importe également de soutenir les autres modes d'apprentissage, tant à l'école qu'en dehors de l'école. Ce n'est qu'en agissant simultanément sur tous ces terrains que l'on parviendra à former suffisamment de nouveaux locuteurs. Cela signifie promouvoir les formations longues, les cours du soir, les cours dans le secondaire, mettre en place un Diplôme Universitaire, développer l'initiation dans les écoles.

Au-delà de l'apprentissage et de la place de la langue dans la signalisation, il est **nécessaire d'améliorer sa présence dans l'environnement commun afin d'assurer son avenir**. A ce sujet, on note quelques avancées depuis le dernier diagnostic mais, bien qu'une bonne part des communes ait signé Ya d'ar brezhoneg, il est rare qu'on aille au-delà de la signalétique habituelle (panneaux d'entrée d'agglomération, signalisation directionnelle parfois).

Le travail et les demandes du monde associatif restent un élément clé. Compte-tenu de sa structure actuelle, il pourrait répondre aux besoins nouveaux des locuteurs : créer des crèches brittophones, mettre en place des activités hebdomadaires pour les enfants, enrichir l'offre de loisirs pour les adultes et l'offre médiatique.

À retenir...

Les chiffres clés de la langue bretonne en pays de Lorient

- En 2009, environ 7,3% de la population parlerait breton (**entre 15 000 et 16 000 locuteurs**).
- Près 5 000 locuteurs auraient disparu entre 1999 et 2009.
- Les effectifs des filières bilingues ont progressé de **28,8%** entre 2003 et 2009.
- Plus de **1 000 élèves** suivent des cours de ou en breton, de la maternelle au lycée.
- On trouve une **école bilingue dans près d'1/3 des communes** du pays.
- **Il y a 3 fois moins** d'élèves bilingues à Lorient qu'à Vannes.
- Pour le primaire, le taux de scolarisation bilingue s'élève à 3,8%.
- 1% de l'ensemble des élèves du secondaire suit **des cours de breton**.
- Lorient est en **18^{ème} position** des communes de Bretagne pour le nombre d'élèves bilingues (derrière des communes plus petites comme Lanester ou Pontivy). Parmi les grandes communes de Bretagne (de plus de 50 000 habitants), seule Saint-Nazaire occupe un rang inférieur.
- Plus de **300 adultes** apprennent le breton.
- **35 étudiants** ont reçu des cours de breton à l'Université de Bretagne-Sud.
- 205 adultes suivent des **cours du soir** en 2009/2010.
- Ploemeur arrive au **15^{ème} rang** des communes de Bretagne pour le nombre d'adultes inscrits en cours du soir (10^{ème} rang en 2009/2010).
- 16 personnes ont suivi des **stages de fin de semaine**, 7 des **stages d'une semaine** et 46 ont suivi une **formation longue** en 2008/2009.
- En juin 2009, 8 communes avaient adopté la charte **Ya d'ar brezhoneg**.
- 66% des habitants du pays résident dans ces communes.
- **56 postes ETP « brittophones »** ont été recensés en 2006.

Le breton dans l'enseignement

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ On trouve sur le territoire les modes d'enseignement les plus efficaces : enseignement bilingue, enseignement aux adultes, etc. ▪ Le nombre d'élèves bilingues a progressé ▪ L'Université de Lorient propose une option breton ▪ Stumdi propose une formation longue dans le pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des modes d'enseignement ne forment pas assez de locuteurs pour compenser les disparitions ▪ L'évolution de l'enseignement bilingue a été irrégulière et globalement plus lente qu'ailleurs ▪ Il y a encore des manques dans l'offre d'enseignement bilingue ▪ L'ensemble des modes d'apprentissage présentent des manques, notamment sur la ville de Lorient ▪ La filière catholique ne propose plus de cours dans le secondaire ▪ L'offre de cours dans le secondaire public a régressé ▪ De moins en moins d'élèves du secondaire suivent des cours de breton ▪ L'initiation en primaire n'est pas développée ▪ On constate une baisse du nombre d'adultes apprenant le breton 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Rectorat ferme les cours dans le secondaire lorsque les effectifs passent sous un certain seuil ▪ Trop peu de jeunes adultes sont formés (secondaire, enseignement supérieur, cours du soir) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture de classes bilingues là où l'offre est absente (CC Blavet, Bellevue Océan, Inzinzac-Lochrist, Caudan, Larmor-Plage et surtout <u>Ploemeur</u>) ▪ Étendre l'offre à d'autres établissements dans les communes où une école bilingue existe déjà (à Lorient en premier lieu) ▪ Développer, promouvoir et faciliter les cours de breton dans le secondaire ▪ Promouvoir les formations en breton pour les adultes ainsi que les débouchés qui en découlent ▪ Développer la formation continue, dans les structures publiques en premier lieu (mairies, EPCL, structures culturelles publiques ou parapubliques) ▪ Trouver des enseignants bilingues supplémentaires (formation d'enseignants titulaires, imaginer des formations universitaires adaptées) ▪ Mettre en place l'initiation au breton dans toutes les écoles

Le breton dans la vie publique

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis 2004, le Conseil général met en place une signalisation bilingue systématique sur les routes départementales ▪ 1/3 des projets de l'avenant au Contrat de pays donnent une place au breton ▪ 1/4 des communes ont signé Ya d'ar brezhoneg (les 2/3 de la population y habitent) ▪ Il y a une signalétique bilingue à la Cité de la Voile, ainsi que dans certains équipements publics gérés par la Ville de Lorient (mais, ce, de longue date) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune mention du breton dans le Contrat du pays de Lorient ▪ Nombre d'équipements publics restent monolingues ▪ En dehors des panneaux, la langue bretonne est peu visible (dans la communication, les événements officiels, les documents administratifs, l'accueil, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communes les plus peuplées du pays, en particulier, n'ont pas assez de projets visant à la promotion du breton ▪ La plupart du temps, les actions qui sont menées ne dépassent pas la signalétique ▪ Bien que l'article 2 de la Constitution n'interdise pas l'usage d'une autre langue en plus du français, il peut constituer un frein psychologique pour la politique linguistique ▪ Le breton est absent des routes nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer davantage le niveau intercommunal ▪ Correction orthographique des noms de lieux ▪ Continuer à compléter le paysage linguistique public (signalisation directionnelle, plaques de rue, signalétique des bâtiments et équipements publics, etc.) ▪ Veiller à la qualité du bilinguisme (toujours présenter les deux langues de manière identique) ▪ Une politique linguistique efficace doit s'étendre à tous les domaines en fixant des objectifs précis : enseignement, communication interne et externe, accueil des administrés, documents officiels, etc.

Le breton dans la vie civile

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le monde associatif du pays est structuré ▪ La place du breton dans le Festival Interceltique a progressé ▪ Toutes les émissions en breton de France 3 sont diffusées sur le pays de Lorient ▪ Le pays de Lorient est l'un des secteurs de Bretagne où l'on peut recevoir des émissions en breton à la radio (mais plutôt moins que dans le reste de la basse-Bretagne) ▪ Le studio de Dizale, l'association de doublage en breton, est installé à Lorient ▪ Ty Télé propose un émission en breton 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'actions dans le domaine préscolaire ou dans la transmission familiale ▪ Il n'existe aucun centre de vacances dans le pays, ni aucun centre de loisirs proposant des activités hebdomadaires ▪ L'offre de loisirs n'est guère étoffée ▪ Peu de structures culturelles publiques utilisent la langue ▪ Seules les fêtes "bretonnes" donnent une place à la langue bretonne ▪ On trouve peu d'éditeurs en breton sur le pays ▪ L'embauche de brittophones se fait essentiellement dans le milieu de l'enseignement, et le marché du travail en breton a peu progressé dans le pays ▪ Le monde du tourisme ne perçoit pas encore le bénéfice qu'il a à tirer du bilinguisme ▪ Le breton pourrait être davantage mis en valeur auprès des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le breton a disparu de TV Breizh ▪ En dépit de la lettre pastorale de 2003, l'évêché n'a pas mis en place d'actions de développement de la langue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir le bilinguisme précoce dans les maternités ▪ Mettre en place des activités hebdomadaires de loisirs pour les jeunes ▪ Améliorer la diffusion des livres et périodiques en breton ▪ Modifier l'image de la langue chez les jeunes en leur proposant des activités modernes ou des événements correspondant à leurs préoccupations ▪ Développer la place de la langue dans des entreprises et structures n'ayant pas une image « bretonne » ▪ Inciter les employeurs à recruter des brittophones ▪ Inciter le monde économique à prendre part à la dynamique de développement du breton

Annexes

Enseignement bilingue par commune et par niveau en pays de Lorient - Rentrée scolaire 2009

	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Guidel	45	37			82
Hennebont	62	46	19		127
Lanester	66	73	37	17	193
Languidic	68	85	14		167
Lorient	106	69	8		183
Plouay	39	38	14		91
Pont-Scorff	24	21			45
Quéven	12	11	10		33
Riantec	18	10			28
Pays de Lorient	440	390	102	17	949

Enseignement bilingue par commune et par filière en pays de Lorient - Rentrée scolaire 2009

	Diwan	Filière publique	Filière privée	Total
Guidel		82		82
Hennebont			127	127
Lanester		193		193
Languidic		38	129	167
Lorient	70	105	8	183
Plouay		91		91
Pont-Scorff		45		45
Quéven		33		33
Riantec	28			28
Pays de Lorient	98	587	264	949

Taux de l'enseignement bilingue par commune et par niveau en pays de Lorient - Année scolaire 2009/2010

	Maternelle	Elémentaire	Sous-total du Primaire	Collège	Lycée	Total
Guidel	10,0%	4,9%	6,8%			4,5%
Hennebont	8,5%	4,3%	6,0%	1,2%		2,5%
Lanester	6,9%	5,1%	5,8%	2,9%	2,2%	4,3%
Languidic	21,5%	16,4%	18,4%	5,1%		15,1%
Lorient	4,7%	2,3%	3,3%	0,4%		1,3%
Plouay	14,4%	9,2%	11,2%	2,1%		6,7%
Pont-Scorff	14,1%	8,5%	10,8%			10,8%
Quéven	3,7%	1,8%	2,5%	1,2%		1,9%
Riantec	10,7%	4,0%	6,7%			16,6%
Pays de Lorient	5,1%	3%	3,8%	1,1%	0,2%	2,3%

Taux d'enseignement bilingue par commune et par année pour le primaire en pays de Lorient de 1999/2000 à 2009/2010

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Guidel	4,1%	5,2%	6,2%	6,4%	6,2%	6,5%	6,9%	5,6%	6,4%	6,4%	6,8%
Hennebont	2,7%	2,3%	2,4%	3,0%	3,3%	3,6%	4,2%	4,5%	5,6%	5,5%	6,0%
Lanester	3,8%	4,8%	4,9%	5,3%	5,9%	6,0%	5,6%	5,5%	5,8%	5,7%	5,8%
Languidic	-	-	5,0%	9,1%	9,5%	13,0%	14,8%	17,9%	18,4%	18,1%	18,4%
Lorient	2,5%	2,6%	3,2%	3,5%	3,7%	3,4%	3,7%	3,8%	3,5%	2,7%	3,3%
Plouay	10,3%	7,9%	7,8%	9,7%	7,4%	7,7%	6,8%	7,6%	10,2%	11,6%	11,2%
Pont-Scorff	-	-	5,1%	7,7%	9,0%	9,4%	10,3%	10,7%	10,3%	8,7%	10,8%
Quéven	-	-	-	-	-	-	-	1,0%	1,4%	1,8%	2,5%
Riantec											6,7%
Pays de Lorient	1,9%	1,9%	2,4%	2,8%	2,9%	3%	3,2%	3,4%	3,5%	3,4%	3,8%

Cours du soir par commune et par niveau en pays de Lorient - Année scolaire 2009/2010

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Perfectionnement et pratique	Total
Bubry					6	6
Caudan	7	5	8			20
Guidel	3	8				11
Hennebont	6	9	7	10		32
Lanester	8	6				14
Lorient	15	5				20
Ploemeur	8	5	10	9	17	49
Plouay	8	8				16
Port-Louis	15	5		9		29
Quistinic	8					8
Pays de Lorient	78	51	25	28	23	205

Bibliographie

- BAUDEQUIN I., janvier 2008. L'évolution de la population des 21 pays bretons de 1999 à 2005. Octant, Rennes, 111, 17-21.
- INSEE (éd.), septembre 2003. L'espace breton. Les dossiers d'Octant, Rennes, 45, 152 p.
- GREF Bretagne (éd.), juin 2007. Tableau de bord emploi-formation par pays - Pays de Lorient. Rennes, 44 p.
- Office de la Langue Bretonne (éd.), 2007. La langue bretonne à la croisée des chemins – Deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne. Rennes, 135 p.
- Office de la Langue Bretonne (éd.), 2004. Diagnostic de l'état de la langue bretonne dans le pays de Lorient. Rennes, 29 p.

Sources principales

- Amzer Nevez
- Conseil général du Morbihan
- Conseil régional de Bretagne
- Daktu
- Daoulagad Breizh
- DDEC du Morbihan
- Dihun
- Divskouarn
- Div Yezh
- Diwan
- Dizale
- Éducation nationale
- Emglev Bro an Oriant
- France 3 Bretagne
- France Bleu Breizh Izel
- INSEE
- Inspection Académique du Morbihan
- Radio Bro Gwened
- Rectorat de Rennes
- Stumdi
- TV Breizh
- UBAPAR
- Université de Bretagne-Sud
- Yezh ha Sevenadur